

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**
Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGANET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de Héricourt

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°001/2017

Objet: Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 8 décembre 2016

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 8 décembre 2016.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

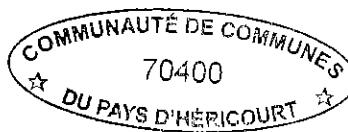
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°002/2017

Objet: Adoption de l'Avant Projet Définitif du Bassin d'apprentissage

Le Président expose qu'il convient d'adopter l'Avant-Projet Définitif du bassin d'apprentissage.

Il est prévu un bassin de 9x9m et un autre de 12,60 x 6,40 m. Ce dernier bassin permettra ainsi de réaliser des exercices de 25 m avec un aller-retour. Les plages de circulation ont été légèrement réduites et des gains de surfaces ont été obtenus sur l'ensemble de l'équipement générant une moins-value.

D'un point de vue technique par contre, des équipements supplémentaires de traitement des eaux de récupération sont nécessaires car la réglementation sanitaire impose qu'ils soient distincts par bassin ce qui provoque une plus-value par rapport à l'estimation sommaire.

Globalement, la surface de l'équipement passe de 838,81 m² à 790,53 m² entre l'APS et l'APD et les surfaces techniques passent de 366,71 m² à 319,48 m², soit au global un gain de 95 m².

Le maître d'œuvre, Monsieur Sautereau, procède en séance à une présentation complète de l'APD du point de vue technique, financier, réglementaire, urbanistique y compris le parti pris architectural.

Concernant l'estimation, l'APD se fixe à 1 454 457,87 € HT contre 1 440 991 € HT pour l'APS.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif qui fixe le coût travaux à 1 454 457,87 € HT,
- **DECIDE** de rendre définitif le forfait de rémunération du maître d'œuvre à 7,87% du coût APD,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant de maîtrise d'œuvre au stade APD
- **AUTORISE** le Président au dépôt du permis de construire.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGANET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNNOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°003/2017

Objet: Acquisition d'actions de la SEM Action 70 auprès du Département

Le Président expose que la SEM Action 70 exerce actuellement deux missions complémentaires :

- Comité d'expansion : à ce titre, elle apporte aides et conseils aux entreprises, accueille de nouvelles entreprises, accompagne les créations d'activité économique, assure la promotion économique du département...
- Immobilier économique : depuis sa création, elle a construit environ 40 000 m² dédiés à l'accueil et au développement des entreprises. Au total, elle a porté 35 opérations différentes dont 12 hôtels d'entreprises sur le territoire haut-saônois. Un hôtel d'entreprises qui affiche complet depuis sa création est implanté aux Guinnottes 1.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a profondément bouleversé les compétences des collectivités en mettant fin à la clause de compétence générale pour les Départements et les Régions et en confiant :

- La mission d'appui aux entreprises à la Région
- La mission d'immobilier d'entreprises aux intercommunalités.

Par ailleurs, son article 133 dispose que « le Département actionnaire d'une société d'économie mixte locale ou d'une société publique locale d'aménagement dont l'objet social s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la loi attribue à un autre niveau de collectivité territoriale ou à un groupement de collectivités territoriales peut continuer à participer au capital de cette société à condition qu'il cède, dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la présente loi, à la collectivité ou au groupement de collectivités territoriales bénéficiaire de cette compétence, plus des deux tiers des actions qu'il détenait antérieurement ».

Toutefois, un outil commun au service du territoire, avec un pilotage départemental en lien avec les EPCI, est apparu comme un enjeu essentiel pour :

- Continuer à répondre de façon réactive et adaptée aux besoins immobiliers des entreprises,
- Etre en capacité de porter les compétences renforcées des EPCI en matière d'immobilier d'entreprises,
- Mutualiser les moyens (expertise, financiers) avec l'appui du Département,
- Elargir les compétences à d'autres besoins des EPCI.

Aussi le Département propose aux EPCI de Haute-Saône d'acheter une partie des actions de la SEM, qu'il détient, le capital étant réparti actuellement de la façon suivante :

Actionnaire	% détenu	Nombre d'actions
Département de la Haute-Saône	75,09	78 700
Caisse des Dépôts	8,98	9 415
Caisse d'Epargne de BFC	7,32	7 669
CCI de Haute-Saône	2,80	2 926
Banque fédérative du Crédit Mutuel	2,79	2 925
Caisse régionale du Crédit Agricole de Franche-Comté	1,40	1 463
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Saône	0,56	585
CIAL Vesoul	0,56	585
BNP Vesoul	0,25	266
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	0,25	266
TOTAL	100	104 800

La répartition des actions entre les EPCI est proposée au prorata de la population de chacun d'entre eux au 1^{er} janvier 2016 avec une projection intégrant leur évolution au 1^{er} janvier 2017 pour les EPCI concernés dans un objectif partagé de solidarité territoriale:

1. Les statuts actuels fixent le nombre maximal d'administrateurs à 18 et resteront inchangés.

Sur cette base, qui permettra de conserver un format de travail adapté à la nécessaire réactivité sur les domaines d'intervention de la SEM, son conseil d'administration sera composé de :

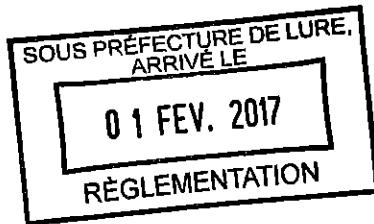
- 4 représentants actuels des actionnaires privés (25 % du capital social)
 - 4 représentants du département (25 % du capital social)
 - 10 représentants des EPCI (50 % du capital social)
2. La SEM interviendra uniquement sur le territoire des EPCI actionnaires.

L'acquisition des actions est proposée à une valeur d'équilibre raisonnable qui se situe entre une valeur plancher (valeur comptable inscrite au budget départemental) et une valeur tenant compte de l'état financier de la société et de son patrimoine, estimée à 30 € par action maximale.

La proposition consiste en l'acquisition de **4 363 actions** pour un prix total de **130 890 €**. Ce prix tient compte de la population de la CCPH rapportée à la population totale du territoire départemental et du nombre d'actions proposées à la vente.

Le Conseil Communautaire à la majorité (5 abstentions) :

- **VALIDE** le principe de l'acquisition de 4 363 actions de la SEM Action 70 au prix de 30 € par action, soit un montant total de 130 890 €,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette décision,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2017,
- **DIT** que, statutairement, le Président représente la CCPH à l'assemblée générale de la SEM Action 70.



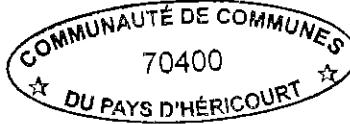
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGANET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphanie SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°004/2017

Objet: Opération collective FISAC – Adoption du programme d'Action

Le Président expose que par délibération n°020/2016, l'assemblée à l'unanimité a décidé de se positionner favorablement pour être candidat à l'appel à projet FISAC (**Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce**).

Le cabinet SOLIHA a été retenu afin d'accompagner la Communauté de Communes dans sa réponse à l'appel à projets.

Le programme d'actions a été priorisé sur le centre-ville d'Héricourt, certaines actions intéressant cependant l'ensemble du territoire intercommunal.

La durée prévisionnelle de la phase opérationnelle a été envisagée sur une base de 18 mois. Compte tenu de la forme « appel à projet » de la demande de participation FISAC, il a été acté le principe d'un déroulement opérationnel qui s'échelonne potentiellement entre juillet 2017 (date imaginée de régularisation de la convention de partenariat financier) et la fin de l'année 2018.

Il est envisagé de consacrer une enveloppe budgétaire à répartir sur 3 exercices budgétaires : 2017, 2018 et 2019, avec la plus grande partie des interventions sur 2018. **Suite au positionnement du FISAC, il conviendra de refaire un tour de table financier complet.**

L'étude réalisée par SOLIHA s'est déroulée en 4 grandes phases principales à savoir :

- Un **cadrage général du territoire** par le biais du traitement des données statistiques classiques (démographie, économie ...) mais également par la synthèse des études déjà réalisées sur le territoire.

- Une **analyse qualitative des attentes et besoins** des consommateurs au travers différentes composantes (ménages, professionnels, élus, partenaires) par le biais du traitement des enquêtes réalisées et d'entretiens semi directifs.
- La **réalisation d'un document diagnostic / enjeux** permettant l'analyse et la proposition d'axes d'intervention au regard des résultats constatés et prévisibles.
- La **proposition d'un programme d'actions** en faveur du tissu commercial, artisanal et de services, mobilisant principalement les ressources de la communauté de communes du Pays d'Héricourt et de la ville d'Héricourt en complément des ressources escomptées du FISAC.

Le programme d'actions ci-dessous est présenté sur la base de la synthèse des différents enjeux issus de l'étude ainsi que des contacts initiés à partir de décembre 2016 avec les principaux partenaires. Bien que piloté par la CCPH, la ville d'Héricourt a souhaité s'impliquer sur de nombreuses actions en apportant un cofinancement.

ENJEU 1 :

Animer le territoire et la cohérence territoriale et renforcer son attractivité au profit des activités commerciales et artisanales

Action 1 : Animer, dynamiser et gérer, à l'échelle intercommunale, les interventions en faveur du commerce et de l'artisanat

Action 2 : Mettre en place un observatoire du commerce et de l'artisanat intercommunal

Action 3 : Renforcer la zone de chalandise par la définition d'un plan de communication

Action 4 : Développer les animations et la communication commerciale et fidéliser la clientèle

Action 5 : Evaluer le programme de l'opération collective en milieu rural et si nécessaire l'adapter après 10 mois de fonctionnement

ENJEU 2 :

Tirer parti (pour ne pas la subir) de la position géographique d'Héricourt au sein de l'aire urbaine
BELFORT/
MONTBELIARD/
HERICOURT

Action 6 : Décliner et diffuser les outils de communication à l'échelle des cibles prioritaires

Action 7 : Renforcer la signalétique sur les parkings gratuits du centre-ville

Action 8 : Améliorer les capacités de stationnement à proximité du centre-ville commerçant

ENJEU 3 :

Accompagner de manière renforcée et individuelle les professionnels du territoire dans leurs projets, leur développement et leurs activités

Action 9 : Valider les projets « à accompagner » par un diagnostic préalable à l'investissement des professionnels

Action 10 : Mettre aux normes et valoriser les entreprises par une aide à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production

Action 11 : Mettre en œuvre la démarche préférence commerce auprès des commerçants et artisans

Action 12 : Mettre en œuvre une démarche spécifique pour les artisans de production

Action 13 : Proposer à tous les publics le diagnostic numérique et les ateliers de sensibilisation tic

Action 14 : Améliorer la compétitive et la stratégie des entreprises artisanales

Action 15 : Promouvoir la transmission comme « ambition pour l'entreprise et enjeu pour le territoire »

ENJEU 4 :

Maintenir et si possible renforcer la densité et la continuité commerciale et économique du territoire et principalement de sa ville centre et de son centre-ville

Action 16 : accompagner de manière renforcée les porteurs de projets sur les secteurs d'activités manquants

Action 17 : Aider à la mise en accessibilité des locaux commerciaux

Action 18 : Favoriser l'habillage et l'utilisation des vitrines vacantes

Action 19 : Etudier la faisabilité de concepts type : « ma vitrine à l'essai » ou « Boutiques Ephémères »

Action 20 : Compléter l'équipement et la mise aux normes des marchés de plein air de la ville centre

Action 21 : Favoriser l'embellissement et l'attractivité du centre-ville par une aide au traitement d'ensemble des façades commerciales et « logement »

Synthèse financière des actions :**- Volet fonctionnement**

	ACTIONS	Coûts prévisionnels	PISAC	Autres financeurs	Communauté de Communes et/ou Ville
1	Animer, dynamiser et gérer les interventions en faveur du commerce et de l'artisanat	8 500 €	2 550 € 30 %	1 700 € 20%	4 250 € 50 %
2	Mettre en place un observatoire du commerce et de l'artisanat intercommunal	NEANT			
3	Renforcer la zone de chalandise par la définition d'un plan de communication	15 000 €	4 500€ 30 %		10 500 € 70 %
4	Développer les animations et la communication commerciale et fidéliser la clientèle	30 000 €	5 000 € 30%	19 000 € 50 %	6 000 € 20 %
5	Evaluer le programme de l'OCMR et, si nécessaire l'adapter après 10 mois	20 000 €	6 000 € 30 %		14 000 € 70 %
6	Décliner et diffuser les outils de communication à l'échelle des cibles prioritaires	20 000 €	6 000 € 30%	2 000 € 10%	12 000 € 60%
9	Valider les projets « à accompagner » par un diagnostic préalable à l'investissement des professionnels	20 000 €	6 000 € 30 %	8 000 € 40%	6 000 € 30%
11	Mettre en œuvre la démarche Préférence commerce auprès des professionnels commerçants et artisans	11 200 €	3 360 € 30%	3 360 € 30%	4 480 € 40%
12	Mettre en œuvre une démarche spécifique auprès des artisans de production	1 110 €	333 € 30%	333 € 30%	444 € 40%
13	Proposer à tous les publics le diagnostic numérique et les ateliers de sensibilisation aux TIC	1 500 €	450 € 30 %		1050 € 70 %

14	Améliorer la compétitivité et la stratégie des entreprises artisanales	4 200 €	1 260 €	30%	1 260 €	30%	1 680 €	40%
15	Promouvoir la transmission « ambition pour l'entreprise, enjeu pour le territoire	7 862 €	2 358 €	30%	2 358 €	30%	3 145 €	40%
16	Accompagner de manière renforcée les porteurs de projets sur les secteurs d'activités manquantes	50 000 €	3 000 €	8%	1 000 €	2%	46 000 €	90%
18	Favoriser l'habillage et l'utilisation des vitrines vacantes	15 000 €	4 500 €	30%			10 500 €	70%
19	Etudier la faisabilité de concepts type : « Ma vitrine à l'essai » « Vitrines Ephémères »	10 000 €	3 000 €	30 %			7 000 €	70 %
TOTAL		214 622 €	57 380 €	26,5%	12 000 €	10,7%	174 942 €	79,8%

- Volet investissement :

	Actions	Coûts prévisionnels	FISAC prévisionnel	Autres financements	Coûts prévisionnels de la commune de ville	
7	Renforcer la signalétique sur les parkings gratuits du centre-ville	6 000 €	1 800 €	30 %	4 200 €	70%
8	Améliorer les capacités de stationnement à proximité du centre-ville commerçant	25 000 €	7 500 €	30 %	17 500 €	70 %
10	Mettre aux normes et valoriser les entreprises par une aide à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production	350 000 €	70 000 €	20%	245 000 €	70%
17	Aider à la mise en accessibilité des locaux commerciaux	50 000 €	15 000 €	30%	20 000 €	40%
20	Compléter l'équipement et la mise aux normes des marchés de plein air de la ville centre	10 000 €	3 000 €	30%	7 000€	70%
21	Favoriser l'embellissement et l'attractivité du centre-ville par une aide au traitement d'ensemble des façades commerciales et « logement »	NEANT				
TOTAL		211 610 €	57 390 €	26,5%	174 942 €	79,8%

Le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et 1 abstention) :

- **RECONNAIT** d'intérêt communautaire l'opération collective
- **ACTE** de la participation de la ville d'Héricourt au programme d'actions
- **VALIDE** le programme d'actions FISAC telles que présentées ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents au dépôt du dossier de demande de subvention FISAC auprès des services de la DIRECCTE

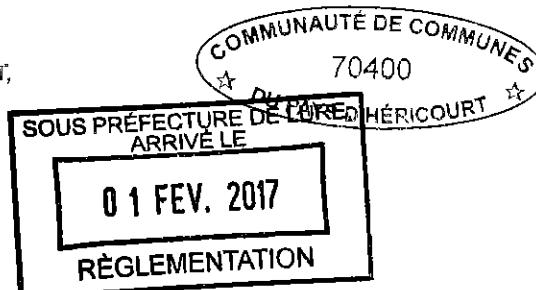
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°005/2017

Objet : Acquisition d'un bâtiment quartier de la Tuilerie à la SCI du Moulin

Le Président expose que dans le cadre du projet commun Ville – CCPH de requalification du quartier de la Tuilerie, il reste encore un lot de la copropriété détenu par la SCI du MOULIN représentée par M PIOVESAN. Ce lot 1 de la copropriété 13, rue de la tuilerie à Héricourt, cadastré AR 689, représente une surface de 2 955 m² et est divisé en plusieurs cellules. Il s'agit du dernier bâtiment privé présent sur le site et qui jouxte celui que la CCPH a acquis en 2015 auprès de la Société ASSERVIS.

Un accord a été trouvé avec le propriétaire pour un prix de 482 500 € TTC largement inférieur aux préentions initiales du propriétaire puisque la CCPH a mis en avant, diagnostic à l'appui, la nécessité de traiter l'amiante qui est présente essentiellement dans les noues du bâtiment.

L'estimation de France DOMAINES fixe le montant à 480 000 € TTC en cohérence avec le prix négocié, soit 163 €/m². A noter que la SCI du MOULIN a engagé des travaux d'entretien et de réparation pour un montant de 365 000 € entre 1991 et 2016 (toiture, chauffage, cloisons).

Cette acquisition permettra d'envisager un projet global de requalification du site. 3 entreprises occupent actuellement le site dans le cadre de baux commerciaux et des contacts sont engagés pour envisager la libération des locaux. Les loyers mensuels s'élèvent au global à 2400 € TTC soit 28 800 €/an.

La présence de ces entreprises sera intégrée dans la réflexion sur la suite à réserver au projet entre une démolition totale du site qui avait notre préférence et une requalification totale ou partielle.

Néanmoins, l'acquisition facilitera l'implantation du bassin d'apprentissage.

Considérant le montant négocié et la validation de ce prix par le service de France Domaines, le conseil communautaire à la majorité (1 abstention):

- **DECIDE** de l'acquisition du bien référencé propriété de la SCI du MOULIN au prix de 482 500 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à la signature de l'acte de vente en l'étude de Maître GOUILLOUX ainsi qu'à la reprise des baux existants à la date de signature.



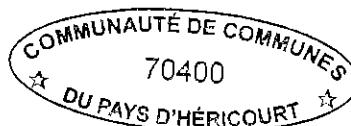
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Bernard LUC à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°006/2017

Objet : Politique Habitat 2020 – Logements locatifs Mandrevillars – Participation au financement

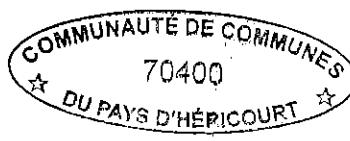
Le Président expose que conformément à sa politique Habitat confirmée lors du PACT 2019, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accompagne les projets de construction de logements locatifs sociaux à hauteur de 3 000 € par logement et la commune d'accueil doit apporter, à minima, une participation de 2 000 € par logement. Les participations peuvent revêtir le caractère de travaux. Les 5000 € ainsi apportés par le bloc communal permettent de mobiliser 5000 € par logement de la part du Département.

La commune de Mandrevillars sollicite l'intervention d'Habitat 70 pour un programme de 4 logements locatifs sociaux à destination des séniors. La commune apporte le foncier de 12 ares avec une participation d'Habitat 70 de 28 000 € soit une contribution de Mandrevillars qui s'élève à 56 000 €.

Il convient en conséquence de confirmer la participation de la Communauté de Communes du pays d'Héricourt sur ce projet à hauteur de 12 000 € (4 logements x 3 000 €) conformément à nos engagements sur ces politiques de logement.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à engager les fonds nécessaires à la participation financière de la CCPH au projet locatif à Mandrevillars, à signer les documents afférents et à prévoir les crédits au budget 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 20.01.16



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBO) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBO) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°007/2017

Objet : Accès prioritaire au bassin d'apprentissage pour les élèves du collège et de primaire

Le Président expose que le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Département pour le bassin d'apprentissage dont le plan de financement a été validé lors du conseil communautaire du 8 décembre 2016, nécessite aussi cette délibération.

Les séances d'éducation physique étant établies selon un calendrier défini par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et par l'Inspection de l'Education Nationale des créneaux horaires seront alloués en priorité aux collégiens et aux primaires.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'allouer des créneaux horaires sur cet équipement en priorité aux collégiens et primaires, **DECIDE** de rechercher la labellisation environnementale pour la construction de cet équipement.

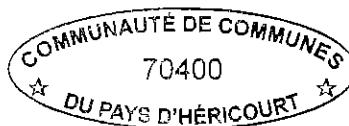
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Signé à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°008/2017

Objet : Attribution d'un fonds de concours à la ville d'Héricourt pour la restauration du Fort de Mont Vaudois – 11^{ème} tranche

Le Président expose que depuis 2009, la CCPH soutient financièrement la Ville d'Héricourt pour effectuer des travaux de restauration pour le Fort du Mont Vaudois (8 967,50 € en 2010, 9 138 € en 2011, 5 912 € en 2013, 6450 € en 2015 et 12 242,50 € en 2016).

Ainsi, dans la continuité de la remise en état des lieux, une 11^{ème} tranche de travaux portant cette fois-ci sur la réfection de maçonneries et des voûtes du Chemin d'Artillerie est prévue.

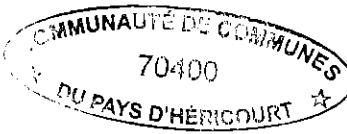
Les travaux pour cette nouvelle tranche s'élèvent à 35 000 € HT et la participation de la CCPH est sollicitée à hauteur de 4 375 € à part égale avec la Ville d'Héricourt. L'Etat, la Région et le Département seront également sollicités conformément au plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes		
Travaux	35 000 € HT	CCPH	4 375 €
		Ville	4 375 €
		Etat	12 550 €
		Région	7 000 €
		Département	7 000 €
			12.5%
			35%
			20%
			20%

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la Ville d'Héricourt pour un montant de 4 375 €, **AUTORISE** le Président à la signature de la convention fixant les modalités d'attribution et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunzalla".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNNOY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNNOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°009/2017

Objet : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Champey pour la mise aux normes de la piste de BMX – Modification du plan de financement

Le Président expose que lors de l'Assemblée du 10 novembre 2016, le Conseil communautaire a délibéré pour l'attribution d'une subvention de 6 875 € à la commune de Champey pour la mise aux normes de la piste de BMX.

La Réserve parlementaire de Monsieur Jean-Michel VILLAUMÉ, Député de la Haute-Saône qui a été sollicitée à hauteur de 5 000 € a finalement été accordée 2 000 €. La commune demande que la CCPH comble le manque de 3 000 € en plus des 6 875 € précédemment accordés. La règle des fonds de concours stipulant que « le financement de l'EPCI ne peut excéder la part du financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours », le financement complémentaire sollicité sera divisé en part égale par la CCPH et la commune.

Cet équipement a d'ores et déjà été reconnu d'intérêt communautaire. Le plan de financement se trouve modifié de la façon suivante :

Plan de financement

Dépenses en HT		Recettes en HT	
SARL Paysage Comtois	25 000 €	CCPH (27,5 %)	8 375 €
		Commune de Champey (27,5 %)	8 375 €
		Département (25 %)	6 250 €
		Réserve parlementaire (20 %)	2 000 €
Total	25 000 €	Total	25 000 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Champey pour un montant de 8 375 €,
- **AUTORISE** le Président à la signature des documents afférents
- **DECIDE** d'annuler la délibération n°142/2016
- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

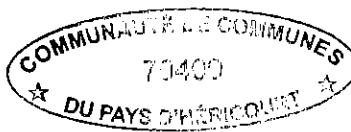
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°010/2017

Objet : Plan vélo – Modification du Plan de financement

Le Président expose que par délibération n°162/2015, la CCPH a adopté le plan de financement pour l'élaboration du schéma local de voies cyclables. Cependant, l'étude confiée au cabinet DELPLANQUE s'avère moins coûteuse que prévue et de ce fait un nouveau plan de financement doit être présenté.

Il s'agit de créer un **schéma local de voies cyclables** qui devra avoir une vocation de desserte locale, de maillage du réseau, de connexion avec les territoires périphériques frontaliers d'une part et avec le réseau national d'autre part pour rejoindre l'Euro Véloroute notamment vers Bâle et les agglomérations voisines.

Le schéma local de voies cyclables sera décliné en programme pluri annuel à travers un **PLAN VELO** qui permettra par la suite de lancer les travaux d'aménagement.

L'étude réalisée se décomposera de la façon suivante :

Partie schéma local : réglementation, diagnostic de l'existant, objectifs schéma global pour un montant de 4 000 € HT.

Partie plan vélo : élaboration d'une fiche descriptive par tronçon comprenant : tracé, estimatif du coût travaux, diagnostic foncier pour un montant de 10 000 € HT.

L'opération est déjà inscrite au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable de la Région et également au contrat PACT du Département de Haute-Saône.

Il convient à présent de solliciter les autres financeurs qui peuvent accompagner ce projet dans son ensemble et de mettre à jour la participation des financeurs déjà engagés.

La phase 1 concerne l'étude de réalisation du schéma. La phase 2 concerne une première tranche de travaux pour 280 000 € HT.

Phase 1 : schéma local de voies cyclables

DEPENSES EN € HT	RECETTES	Taux
ETUDE 14 000 €	PACT CG70 3 500 € CADD CRFC 2 800 € DETR 2 800 € CCPH 4 900 €	25 % 20 % 20 % 35 %
TOTAL 14 000 €	TOTAL 14 000 €	100 %

Phase 2 : Plan Vélo

DEPENSES EN € HT	RECETTES
Aménagements 280 000 €	PACT CG70 70 000 € CADD CRFC 50 000 € DETR 70 000 € CCPH 90 000 €
TOTAL 280 000 €	TOTAL 280 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les plans de financement et **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de subvention.

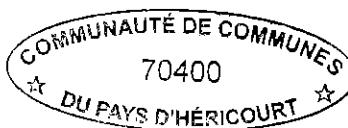
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°011/2017

Objet : Attribution d'une subvention aux Restos du Cœur de la Haute Saône

Le Président expose que l'association accueille et accompagne plus de 5 000 personnes, adultes et enfants dans 13 centres d'activité du département pendant toute l'année.

Cette année, elle projette de remplacer l'un de ses 3 véhicules et d'acquérir un véhicule frigorifique en remplacement de l'actuel acquis d'occasion en 2012 et très coûteux en entretien afin de permettre la livraison de produits frais et surgelés chaque semaine pour un investissement total de 62 000 €.

A ce jour, plusieurs aides ont d'ores et déjà été obtenues : Fondation Peugeot (16 000 €), Fondation Carrefour (15 000 €) et Communauté d'Agglomération de Vesoul (10 000 €).

Après examen du dossier complet, le bureau propose de verser une subvention de 500 €

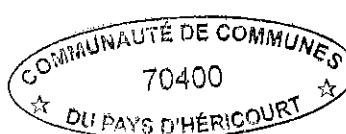
Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 500 € aux Restos du Cœur de la Haute-Saône et de prévoir les crédits au budget 2017.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGAGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°012/2017

Objet : Habitat 2020 – Attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 9 dossiers sont aujourd'hui engagés : 4 au titre des travaux de FACADES, 4 au titre d'HABITER MIEUX, 1 au titre de l'autonomie préventive.

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	ETIENNE DETEY
Adresse	8 RUE DES DANDELIGEONS 70400 VYANS LE VAL
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	12 600€
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
- Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	RICHARD HECKENAUER
Adresse	3 RUE DES CAMPENOTTES 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	13 404 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
- Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	MARIE MARTHE SIGNE
Adresse	16 RUE PRINCIPALE 70400 MANDREVILLARS
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	8 375 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	ACEPU DU MONT VAUDOIS FREDERIC DEMET
Adresse	1 RUE ANDRE LAUNEY 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	23 372 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	MICHEL FRECHIN
Adresse	9 RUE DE LA DERNIERE HALTE 70400 BREVILLIERS
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	9 832 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 399 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	HENRIETTE MURCIA
Adresse	9 RUE DU 47 ^{ème} RA 70400 HERICOURT
Type de travaux	REPLACEMENT DE MENUISERIE + ISOLATION
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	21 997 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 096 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	MARIE PIERRE HERRY
Adresse	15 RUE DE LA MAIRIE 70400 CHAMPEY
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	4 733 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	3 339 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	PIERRE DUPONT
Adresse	3 RUE DE LA COTE 70400 SAULNOT
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	4 480 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	3 823 €
Montant subvention CCPH	500 €

AUTONOMIE PREVENTIVE	
Propriétaire	EMILE PERRIN
Adresse	21 RUE DU LEVANT 70400 ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS
Type de travaux	AMENAGEMENT SALLE DE BAIN
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	14 035 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0 €
- Montant subvention CCPH	2 000 €

Ce sont au total 7 200 € de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

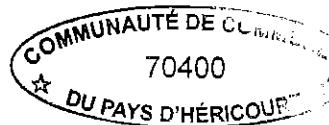
Pour extrait certifié conforme.

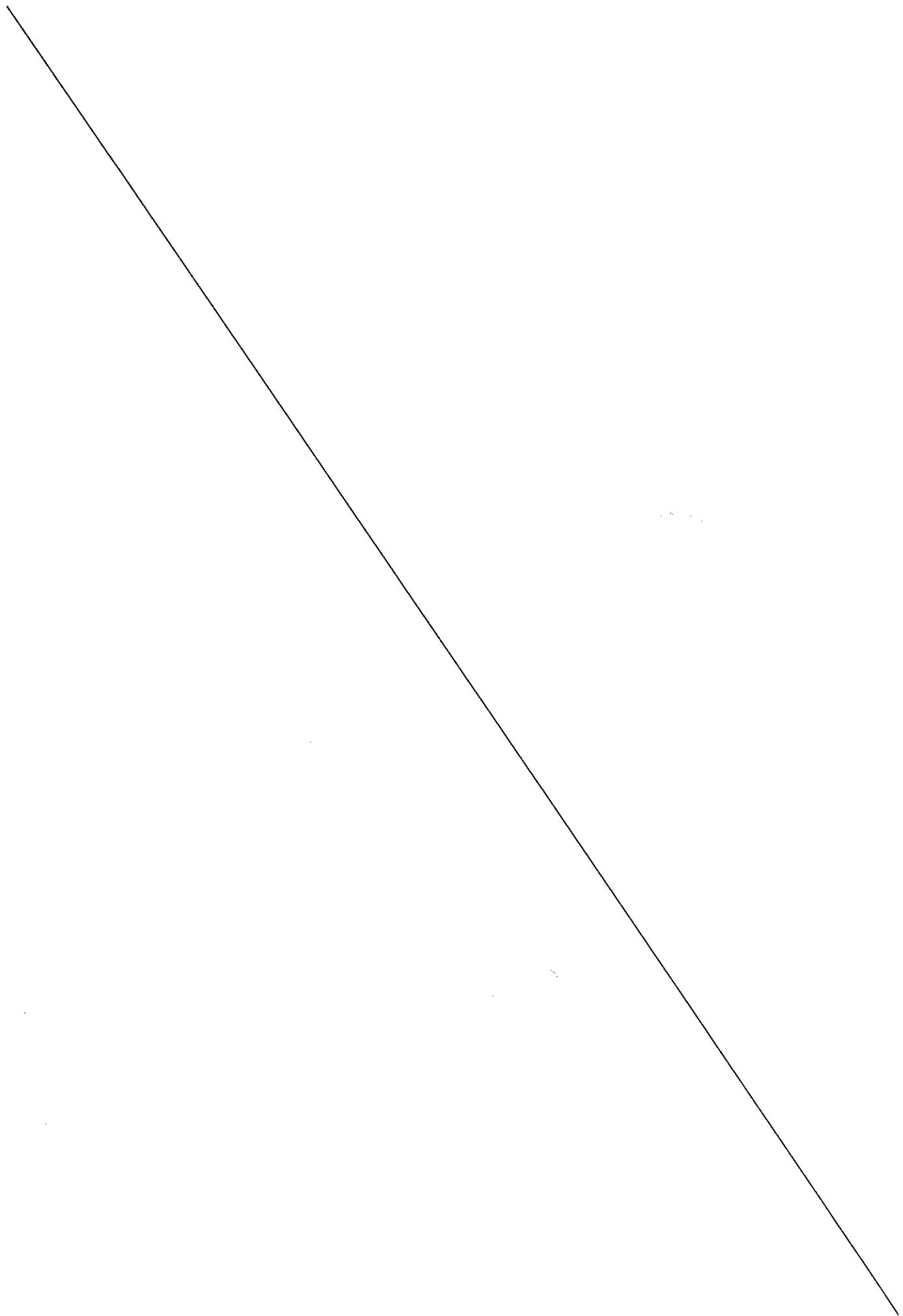
Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,




Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**
Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°013/2017

Objet : Bibliothèque relais – signature d'une convention avec le Département.

Le Président expose que depuis 2013, la Communauté de Communes assure le prêt de livres au Bibliothèques Municipales des communes du Pays d'Héricourt via la Médiathèque F. Mitterrand, bibliothèque relais de la Médiathèque Départementale de Prêt.

Ces partenariats nécessitent la mise en œuvre d'une convention entre la CCPH et les villages dotés de bibliothèques municipales rattachées à ce réseau.

Ces conventions ont pour objet de définir les modalités de collaboration concernant le prêt de documents par la Médiathèque F. Mitterrand à ces bibliothèques. Les règles de ce partenariat s'inscrivent sur les mêmes critères que ceux mis en œuvre par la Médiathèque Départementale de Prêt.

La Communauté de Communes s'engage d'ailleurs à maintenir un service au minimum égal à celui proposé par le Conseil Départemental et à répercuter le cas échéant toutes les évolutions des critères définis par le Département sur le réseau des bibliothèques du Pays d'Héricourt.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer cette convention avec les communes de Chenebier, Couthenans, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Luze.

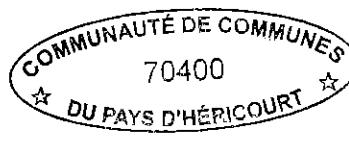
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
36

Nbre de suffrages exprimés
41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**
Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°014/2017

Objet : Engagement du ¼ des crédits avant le vote du BP.

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a prévu de voter son budget primitif le 13 avril 2017. Or, durant le premier trimestre, la collectivité va être amenée à réaliser des dépenses d'investissement non concernées par les crédits de reports.

L'article 15 de la loi n°88-15 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation permet aux collectivités territoriales, sur autorisation de leur conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette). Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour mémoire, les **dépenses d'investissement** du budget primitif **2016** et des décisions modificatives votées s'élèvent au total à **4 909 977 €**.

Sur la base de ce montant, les dépenses d'investissement peuvent ainsi être engagées, liquidées et mandatées dans la limite de **1 227 494,25 €** et selon la répartition suivante :

- pour le **chapitre 20** « immobilisations incorporelles » : **46 807,18 €**
- pour le **chapitre 21** « immobilisations corporelles » : **289 713,32 €**
- pour le **chapitre 23** « immobilisations en cours » : **890 973,75 €**

Le conseil communautaire à la majorité (4 votes contre) **AUTORISE** l'engagement du **¼** des crédits avant le vote du budget principal 2017.

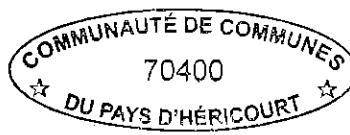
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERANRD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°015/2017

Objet : Admission en non valeurs OM.

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) Au titre des créances éteintes :** Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 3 133.71 € portant sur les années 2010 à 2016.

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2010	2012	2013	2014	2015	2016		
HERICOURT	195.40	863.60	923.08	291.85	433.02	186.00	2 892.95	EFFACEMENT DES DETTES (1 dossier) DOSSIER DE SURENDETTEMENT (1 dossier) CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (2 dossiers) PRP SANS LJ (3 dossiers)
CHAGEY					85.80	107.76	193.56	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (1 dossier)
BREVILLIERS				47.20			47.20	PRP SANS LJ (1 DOSSIER)
TOTAL	195.40	863.60	923.08	339.05	518.82	293.76	3 133.71	

2) Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs : Celles-ci peuvent concermer des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

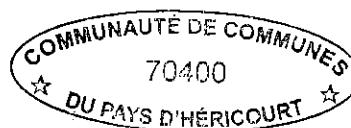
COMMUNE								MOTIF DE LA PRESENTATION
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
COUTHENANS	138.80	93.40	113.50	93.40	93.40		532.50	PV CARENCE (2 dossiers) RAR INFÉRIEUR AU SEUIL DE POURSUITE (1 dossier)
LUZE					0.80		0.80	RAR INFÉRIEUR AU SEUIL DE POURSUITE (1 dossier)
MANDREVILLARS				97.70	195.40		293.10	CERTIFICAT IRRECOUVRABILITÉ (1 dossier)
HERICOURT		164.14	308.73	195.40	289.52	48.11	1 005.90	RAR INFÉRIEUR AU SEUIL DE POURSUITE (3 dossiers) DOSSIER DE SUCCESSION VACANTE NEGATIF (3 dossiers) DCD DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NEGATIVE (1 dossier)
TOTAL	138.80	257.54	422.23	386.50	579.12	48.11	1 832.30	

L'ensemble des maires de la communauté de communes a été consulté. Un avis défavorable à l'admission en non-valeur a été rendu pour 5 dossiers.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **1 832.30 €** portant sur 2010 à 2015.

Le Conseil communautaire à la majorité (1 vote contre et 3 abstentions) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de 4 966.01 € et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOBOON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°016/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

◎ Marchés publics :

M455/2016	SERRURERIE DE L'EST	Travaux	Réparation porte et fenêtres	16/12/2016	3481,23 €
M458/2016	DELPLANQUE	Services	Schéma local de voies cyclables Pays d'Héricourt	20/12/2016	12 000,00 € TTC
M461/2016	EIFFAGE ENERGIE	Travaux	Fourniture fibre Vyans le Val	20/12/2016	3 640,00 €
M462/2016	UP SOLUTION	Travaux	Enseigne centre de formation	22/12/2016	6495,00 €
M464/2016	PACKMAT SYSTEM	Services	Pompe hydraulique et vidange hydraulique	23/12/2016	5 184,20 €
M01/2017	ADCH	Services	Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens	02/01/2017	36 000,00 €

M03/2017	SEEB	Travaux	Mise en conformité des sites suite au contrôle SOCOTEC	03/01/2017	4 118,40 €
M06/2017	SEMAT ZOELLER	Service	Réparation du lève conteneur sur AD202DA	06/12/2017	4 736,20 €
M08/2017	CLAIR ET NET	Travaux	Réfection d'étanchéité de deux terrasses MDLF	10/01/2017	3 795,40 € TTC

- ⑥ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⑥ Actions en justice : Tribunal administratif de Lyon – ordonnance de renvoi du 10/01/2017 – Société HEPO/CCPH
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 1^{er} décembre 2016 au 17 janvier 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Remplacement	4	22h30 14h30	15h30 17h
ENTRETIEN DES LOCATIONS			
Remplacement	2	35 h	1
Remplacement	1	19h	1
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS			
Remplacement	1	22h30	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	1	28h	1
ADMINISTRATIF			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT / DECHETS			
Remplacement	2	35h	1
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

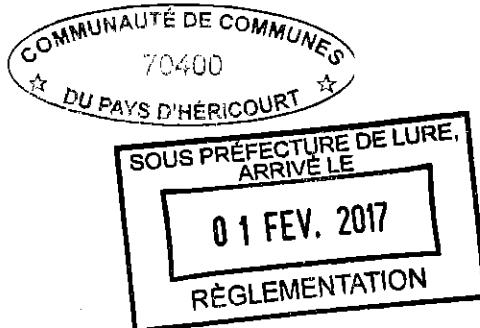
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 26 janvier à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
13 janvier 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

36

Nbre de suffrages exprimés

41



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 13 janvier 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahilla MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) - Valéry VOUGNET (COURMONT) – André BOYER (ETOIRON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Stéphanie CHEVRIER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Luc BERNARD, Alain PARCELLIER (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°017/2017

Objet : Accès prioritaire au Gymnase du Champ de foire pour les élèves du lycée, du collège et de primaire

Le Président expose que lors du dernier Conseil communautaire, l'APD du 3^{ème} gymnase a été validé et le permis de construire est d'ores et déjà déposé. La Communauté de Communes a déposé les dossiers de subventions aux différents financeurs et lors de l'instruction par le Département, celui-ci a demandé qu'une précision soit apportée par délibération selon laquelle il convient de permettre l'accès à l'équipement en priorité aux collégiens et primaires.

Les séances d'éducation physique étant établies selon un calendrier défini par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et par l'Inspection de l'Education Nationale des créneaux horaires seront alloués en priorité aux lycéens, collégiens et aux primaires.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'allouer des créneaux horaires sur cet équipement en priorité aux lycéens, collégiens et primaires, **DECIDE** de rechercher la labellisation environnementale pour la construction de ce Gymnase.

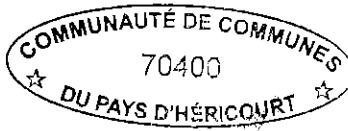
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 27 janvier 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.01.14



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 - 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

42

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

35

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) - Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) - Myriam IOSS (LE VENOY) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT) - Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Jacques ABRY (LUZE)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Serge ROUSSEAU (LE VENOY) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Maurice MARTIN (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°018/2017

Objet : Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 26 janvier 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 26 janvier 2017.

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil.

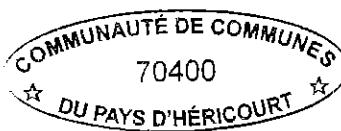
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le ~~23/02/17~~




COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
42

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°019/2017

Objet : Adoption du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Vu l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une formalité obligatoire pour toutes les communes et structures intercommunales comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus. Le débat d'orientation budgétaire est organisé dans les deux mois précédent l'examen du budget prévisionnel. Ce débat constitue, selon une jurisprudence constante, une formalité substantielle de la procédure budgétaire et doit donner lieu à une délibération et à un vote.

Après une présentation générale de la communauté de communes, une présentation de l'évolution des effectifs de la communauté de communes et un rappel du contexte économique et territorial, le Président expose les orientations générales du budget 2017. Il présente ensuite les grandes lignes de la stratégie financière de la collectivité, la structure de la dette, les concours financiers et le programme pluriannuel d'investissement 2017-2020.

Le conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) **ACTE** de l'organisation et de la présentation du débat d'orientation budgétaire 2017, **APPROUVE** les orientations proposées, DIT que le DOB est à la disposition du public au siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt.

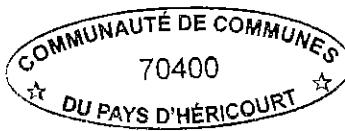
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°020/2017

Objet : Autorisation de répondre à l'appel à projet PLIE 2017 du Département de la Haute-Saône

Le Président expose que l'appel à projet FSE pour les actions d'insertion sur le territoire du pays d'Héricourt dans le cadre du PLIE a été publié par le Département le 24 janvier avec une date limite de réponse fixée au 17 février 2017.

La CCPH doit comme chaque année répondre à l'appel à projets pour l'animation du dispositif.

Cet appel à projet a pour objectifs :

- « d'être au plus proche des citoyens et des usagers, en s'appuyant sur la montée en puissance de l'échelon intercommunal
- de favoriser le développement social local,
- de rendre l'organisation plus lisible pour les partenaires du Département. »

Il est structuré conformément aux objectifs spécifiques du programme opérationnel FSE emploi et inclusion :

- Objectif spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne
- Objectif spécifique 2 : Mobiliser des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
- Objectif spécifique 3 : développer les projets de coordination et d'animation de l'offre d'insertion en faveur de l'économie sociale et solidaire

L'action d'animation du PLIE répond à l'objectif spécifique 3.

A travers ce projet, il s'agit d'animer le réseau des acteurs œuvrant directement ou indirectement sur le champ de l'emploi sur le territoire du PLIE. La plus-value de la démarche réside dans la complémentarité des interventions de ces acteurs : prescripteurs de l'emploi et de la formation, intervenants sociaux, organismes de formation, structures de l'insertion par l'activité économique.

Le réseau ainsi constitué est matérialisé par une instance spécifique : le comité technique de suivi du PLIE. Ce comité se réunit mensuellement et aborde à la fois des questions relatives à l'actualité de l'emploi et de la formation et des situations de demandeurs d'emploi en parcours d'insertion professionnelle.

De plus, la CCPH, par sa compétence développement économique est l'interlocuteur de proximité des entreprises de son territoire et de celles qui envisagent une installation sur le Pays d'Héricourt. Les contacts économiques ainsi créés peuvent contribuer à repérer les opportunités d'emploi et de passerelles avec les acteurs de l'insertion, partenaires du PLIE.

Le plan de financement prévisionnel de l'action est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES	
Dépenses de personnel (1 ETP)	48 000.00 €	FSE (60%)	38 154.00 €
Dépenses directes de fonctionnement (Fournitures administratives, téléphone, frais de mission)	3 300.00 €		
Prestations externes directement liées et nécessaires à l'opération (location de logiciel et formations spécifique FSE)	2030.00 €	CCPH (40%)	25 436.00 €
Dépenses indirectes de fonctionnement (20 % des dépenses directes de personnel et de fonctionnement)	10 260.00 €		
TOTAL	63 590.00 €	TOTAL	63 590.00 €

Le Conseil Communautaire à la majorité (une abstention) **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de réponse à l'appel à projets PLIE 2017, **VALIDE** le contenu de l'action proposée d'animation du PLIE 2017 et son plan de financement, **DIT** que La CCPH s'engage à financer **40 % du coût total de l'action** soit un montant prévisionnel de 25 436 €.

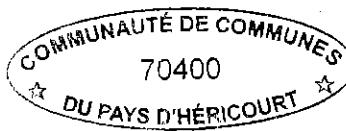
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOIINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°021/2017

Objet : Bassin d'apprentissage de la natation: Adoption du plan de financement

Le Président expose que lors du dernier Conseil communautaire, l'Avant-Projet Définitif pour la réalisation d'un bassin d'apprentissage de la natation sur la friche de la TUILERIE a été adopté.

Cependant, la nouvelle circulaire DETR 2017 nous est parvenue très récemment et des nouveautés y sont ajoutées en termes de cumul de financements. Ainsi, il est désormais possible de solliciter le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). Il convient donc d'ajuster le plan de financement comme suit et d'autoriser le Président à déposer les dossiers de subvention auprès de l'ensemble des financeurs.

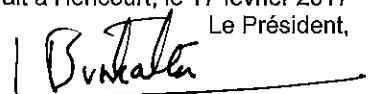
DEPENSES en HT		RECETTES		
TRAVAUX	1 440 991 €	Département	300 000 €	18,20%
MOBILIER	55 336 €	Région	300 000 €	18,20%
HONORAIRES	133 000 €	DETR - FNADT	429 500 €	26%
		Département PACT	10 000 €	0,6%
ETUDES	5 000 €	CNDS	280 500 €	17%
IMPREVUS	15 673 €	CCPH	330 000 €	20%
TOTAL	1 650 000 €	TOTAL	1 650 000 €	100%

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de subvention et de signer les documents afférents.

Publié à
HERICOURT
Le 23/02/17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 17 février 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°022/2017

Objet : Acquisition et démolition d'un bâtiment quartier de la tuilerie à la SCI du Moulin : demande de subventions

Le Président expose que dans le cadre du projet commun Ville – CCPH de requalification du quartier de la Tuilerie, le Conseil Communautaire du 26 janvier a décidé de l'acquisition du bâtiment propriété de la SCI du Moulin pour un montant de 482 500 €.

Cette acquisition permettra d'envisager un projet global de requalification du site et facilitera l'implantation d'un bassin d'apprentissage. Il convient donc de rechercher des financements concernant cette acquisition et la nouvelle circulaire DETR 2017 prend en compte les acquisitions, sous réserve qu'elles soient comprises dans un projet d'aménagement, ce qui est bien le cas.

Ainsi, le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES	RECETTES		
Acquisition	482 500 €	DETR	193 000 €
		PACT	168 875 €
		Autofinancement	120 625 €
TOTAL	482 500 €	TOTAL	482 500 €
			100%

Il convient par ailleurs de compléter le plan de financement adopté pour une première tranche de travaux de démolition au quartier de la Tuilerie pour mobiliser le PACT selon le plan de financement suivant :

Plan de financement :

DÉPENSES EN € HT		RÉCETTES EN €		
Travaux	100 000	DETR ou FNADT	48 400	40%
Honoraires	11 000	PACT	42 350	35%
Imprévus	10 000	CCPH	30 250	25%
TOTAL	121 000	TOTAL	121 000	100%

Le conseil communautaire à la majorité (une abstention) :

- **ADOPE** les plans de financement présentés,
- **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de demande de subvention DETR, FNADT et PACT,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

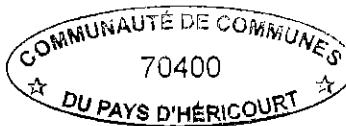
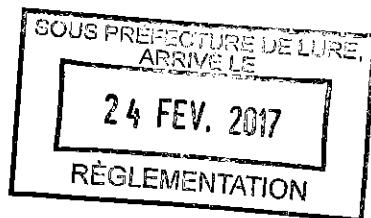
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

...blé à
HERICOURT,
Le 23/02/17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°023/2017

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment son article 28

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

Le Président expose que depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à l'ensemble des consommateurs de gaz et d'électricité. Conformément aux articles L331-1 et L441-1 du code de l'énergie, les consommateurs peuvent choisir de s'approvisionner auprès des opérateurs historiques ou auprès de tout autre fournisseur aux conditions économiques du marché.

Les huit syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de créer un groupement de commande d'achat d'énergies ouvert à toutes les personnes morales de droit privé ou public dont le siège social est situé en Bourgogne Franche-Comté. Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre. Il est chargé à ce titre de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n° 2015-899 et le décret n° 2016-360, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction des besoins des membres. Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les marchés ou accords-cadres qu'il passe, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de la bonne exécution des marchés. En matière d'accord-cadre, le coordonnateur est chargé de conclure les marchés



passés sur le fondement de l'accord-cadre, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution. En outre, le coordonnateur est chargé de conclure les avenants aux accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement. La CAO de groupement sera celle du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre, coordonnateur du groupement.

Le SIED 70 a adressé en octobre 2016 un courrier à la communauté de communes et à la Ville d'Héricourt afin de leur proposer de rejoindre ce groupement pour les tarifs d'électricité supérieurs à 36 kVA ainsi que pour les tarifs gaz naturel supérieurs à 30MWh/an.

La Communauté de communes doit se positionner avant le 28 février 2017 pour une fourniture d'énergie à partir du 1^{er} janvier 2018.

En accord avec la ville d'Héricourt il est proposé de rejoindre le groupement que pour les contrats de fournitures gaz et de poursuivre le groupement de commande avec la Ville d'Héricourt pour les contrats de fournitures d'électricité supérieur à 36 kVA en raison des volumes concernés.

Ci-après la liste des contrats gaz naturel concernés par ce groupement de commande à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche Comté.

Nom installation	Adresse	Numéro PCE	CAR*	Date d'entrée (1)
Médiathèque François MITTERRAND	1 rue de la Tuilerie 70400 Héricourt	06451230053870	155286	01/01/2018
Maison de la Formation (RPAM)	1 faubourg de Montbéliard 70400 Héricourt	06403907352199	092079	01/01/2018
Maison de l'enfant	1 faubourg de Montbéliard 70400 Héricourt	06442981114321	043000	01/01/2018
Centre Sportif Intercommunal André Girard	Rue Pierre et Marie Curie 70400 Héricourt	GI016327	221059	01/01/2018

*consommation annuelle de référence

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** l'adhésion de la communauté de communes du pays d'Héricourt en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte constitutif du groupement,
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de Communauté de communes du Pays d'Héricourt et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.
- **DECIDE** de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif
- **DONNE** mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.



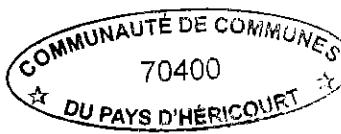
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 - 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
42

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) - Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) - Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) - André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) - Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) - Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) - Luc BOULLEE (VERLANS) - Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) - Jean VILLANI (COURMONT) - Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) - Pascale RAPP (COISEVAUX) - Serge ROUSSEAU (LE VEROY) - Jean-François RIBIERE (SAULNOT) - Maurice MARTIN (TAVEY) - Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) - Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°024/2017

Objet : Constitution d'un groupement de commandes relativ à la réalisation d'une orthophotonumérique de précision

Le Président expose que la réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution oblige les exploitants de réseaux à opérer une amélioration significative de la cartographie de leurs réseaux dans un temps relativement court. En effet, pour répondre à leurs obligations réglementaires, notamment celles fixées par l'arrêté du 15 février 2012, les gestionnaires de réseaux souterrains sensibles doivent disposer de fonds de plans et de tracés géo référencés au plus tard le 1er janvier 2019 en unités urbaines et le 1er janvier 2026 hors des unités urbaines.

Les exploitants privés et publics à travers la gestion des réseaux d'éclairage public, d'eau, d'assainissement, des réseaux de chaleur, etc. doivent se conformer à ces nouvelles règles.

Les textes incitent également à créer un fond de plan mutualisé, porteur d'économies d'échelles pour tous les gestionnaires de réseaux et de voiries, mais aussi de gains sur le plan de la sécurité en facilitant la lecture des plans via une représentation commune.

Considérant ainsi l'avantage d'un achat groupé pour la réalisation d'une orthophotonumérique de précision, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre PMA, Grand Belfort, Pays d'Héricourt et Enedis, et ce conformément aux articles 28 et 101-II-3° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Le groupement permettra l'achat en commun :

- d'une orthophotographie numérique ou d'un modèle numérique de terrain et/ou d'élévation (MNT/MNE), dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (articles 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016),



- de contrôles de précision, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).

Il est proposé que le fonctionnement de ce groupement de commandes soit régi par une convention constitutive, dont le projet est annexé au présent rapport. Il sera constitué pour la durée de consultation et d'exécution des deux marchés publics y afférant et prendra fin au moment de la parfaite exécution du dernier marché public en résultant.

De plus, il est précisé que PMA assurera, à titre gracieux, le rôle de coordinateur du groupement, du lancement des consultations jusqu'à la réception définitive des marchés. En sus, la Commission d'appel d'offres désignée pour l'attribution des procédures formalisées est celle de PMA.

Concernant la répartition des coûts de chaque marché entre les membres du groupement, celle-ci se base sur un partage à hauteur de 50% du coût total pour l'ensemble du périmètre pour Enedis, et la part de chaque collectivité sera calculée quant à elle au prorata de la surface qu'elle couvre. Le tableau suivant précise les surfaces et le pourcentage de participation de chaque membre :

	Surfaces agglomérations (km2)	surface ortho arrondi (km2)	Part financière de chaque membre
CAB	245	400	14,98%
CCPH	164	235	8,80%
PMA	450	700	26,22%
ENEDIS		1 335	50,00%
GLOBAL	859	1 335	100,00%

Ces pourcentages sont arrêtés définitivement pour la durée de la convention.

A titre d'information, l'estimation de l'opération est décomposée de la manière suivante :

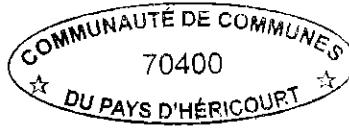
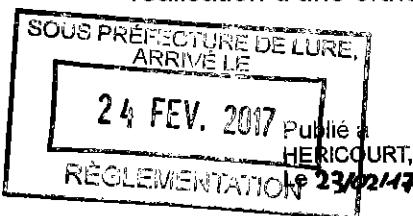
	Surfaces agglomérations (km2)	Surface ortho (km2)	surface ortho arrondi (km2)	Estimation (TTC)		
				Ortho + MNT	Contrôles	Total
Estimation unitaire :				195	14	
CAB	245	394	400	39 000	2 800	41 800
CCPH	164	235	235	22 913	1 645	24 558
PMA	450	672	700	68 250	4 900	73 150
ENEDIS		1 301	1 335	130 163	9 345	139 508
GLOBAL	859	1 301	1 335	260 325	18 690	279 015

Les données issues de la réalisation des prestations pourront être fournies aux communes membres des EPCI.

Pour mémoire une première campagne d'orthophotographie du territoire communautaire avait été réalisée en 2012 dans le cadre d'un groupement de commandes avec PMA.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dispositions du présent rapport,
- **SE PRONONCE** favorablement pour l'adhésion de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt au groupement de commandes pour la réalisation d'une orthophotonumérique de précision
- **ACCEPTE** que soit confiée à PMA la mission de coordinateur de groupement
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement et **AUTORISE** le Président à signer ladite convention,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à l'exécution des marchés publics relatifs à la réalisation d'une orthophotonumérique de précision.



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°025/2017

Objet : Mise en compatibilité du POS de Saulnot pour le projet d'implantation d'un parc éolien

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L300-6, les articles L153-54 et suivants et les articles R153-13 et R153-15,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt en date du 1 octobre 2015 relative à la prise de compétence d'étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) ayant valeur de SCOT,

Vu la délibération de la Commune de Saulnot en date du 2 novembre 2015 approuvant la modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt en date du 10 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.),

Vu le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la commune de Saulnot approuvé par délibération du Conseil Municipal en date 17 mai 1997,

Le Président rappelle que le projet de parc éolien nommé Dôme Haut Saônois porté par la société OPALE ENERGIES NATURELLES prévoit qu'une partie des éoliennes doit être implantée sur le territoire de la commune de Saulnot (3 aérogénérateurs).

Les différentes études techniques et environnementales sont en cours de finalisation et OPALE ENERGIES NATURELLES projette de déposer auprès de l'administration la demande d'autorisation unique nécessaire pour la construction et l'exploitation du parc éolien dans les prochains mois.



De plus, dans le P.O.S en vigueur, la zone d'implantation des éoliennes est classée en zone naturelle ND. Le règlement de cette zone est incompatible avec l'accueil du projet éolien. Donc selon les dispositions de la loi n°2014-366, dite loi ALUR, les documents d'urbanisme des communes engagées dans une démarche de P.L.U.I. sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019, sous réserve que les orientations du PADD du P.L.U.I. soient débattues avant 27 mars 2017.

Considérant que le développement des énergies renouvelables en général et du projet éolien en particulier revêt un intérêt général,

Considérant que les dispositions du P.O.S en vigueur ne permettent pas la réalisation du projet éolien et qu'il est nécessaire de le mettre en compatibilité pour permettre la réalisation du projet,

Considérant que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt est compétente pour mener la procédure et peut se prononcer, après examen conjoint et enquête publique, sur l'intérêt général du projet éolien par une déclaration de projet qui emporte la mise en compatibilité du P.O.S.

Le Conseil communautaire à la majorité (un vote contre) :

- **ACCEPTE** le principe d'engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols pour permettre la réalisation du projet éolien,
- **AUTORISE** le Président à mener cette procédure,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette procédure,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes au budget 2017,
- **DIT** qu'au terme de la procédure le Conseil Communautaire sera appelé à délibérer sur la déclaration de projet et la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols.

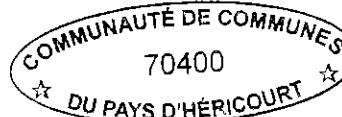
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOIANS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°026/2017

Objet : Projets éoliens à Saulnot : avis de remise en état des sites après démantèlement

Le Président expose que par délibération n°102/2015 du 25 juin 2015, le conseil communautaire a soutenu le projet de développement d'un parc éolien sur la commune de Saulnot. Ce projet nommé Dôme Haut Saônois est situé sur les communes de Saulnot, Granges le Bourg. Les aménagements du parc éolien projeté sont composés de 9 éoliennes, d'une structure de livraison, d'un accès et de câblage inter éolienne.

La société Opale Energies Naturelles réalise actuellement les démarches pour constituer les dossiers de demande d'Autorisation Unique pour ces deux projets.

- Considérant l'article R.512-6 I 7° du code de l'environnement qui dispose que dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter ICPE, l'avis du Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme est joint à la demande sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.
- Considérant l'article L553-3 du Code de l'environnement dont le premier alinéa dispose : « *L'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation* ».
- Considérant le décret n° 2011-985 du 23 août 2011 pris pour l'application de l'article L. 553-3 du code de l'environnement.
- Considérant l'arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

- Considérant l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Ainsi en cas de cessation d'activité future des parcs éoliens, l'exploitant propose que les travaux de remise en état des sites soient réalisés conformément à la réglementation en vigueur au moment de leur démantèlement qui prévoit :

- Le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison.
- L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
- La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

Le Conseil communautaire à la majorité (un vote contre) **DECIDE** d'accepter les modalités de remise en état des sites sur la commune de Saulnot lors de l'arrêt des installations proposées.

Ont signé au registre tous les membres présents.

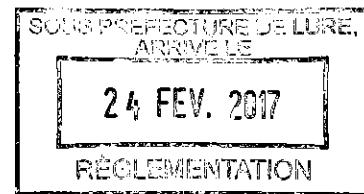
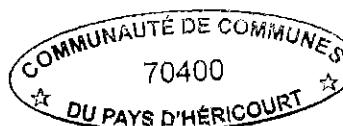
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
42

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam I OSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOIINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°027/2017

Objet : Projets éoliens à Brevilliers : avis de remise en état des sites après démantèlement

Le Président expose que par délibération n°99/2016 du 7 juillet 2016, le conseil communautaire a engagé la procédure de mise en compatibilité du POS de Brevilliers pour le projet d'implantation éolien sur la commune. Ce projet de parc éolien nommé Cœur Aire Urbaine est situé sur les communes de Grand Charmont, Chatenois les Forges et Brevilliers. Les aménagements du parc éolien projeté sont composés de 12 à 16 éoliennes, entre 3 et 5 structures de livraison, un accès et le câblage inter éolienne.

La société Opale Energies Naturelles réalise actuellement les démarches pour constituer les dossiers de demande d'Autorisation Unique pour ces deux projets.

- Considérant l'article R.512-6 I 7° du code de l'environnement qui dispose que dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter ICPE, l'avis du Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme est joint à la demande sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.
- Considérant l'article L553-3 du Code de l'environnement dont le premier alinéa dispose : « *L'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation* ».
- Considérant le décret n° 2011-985 du 23 août 2011 pris pour l'application de l'article L. 553-3 du code de l'environnement.
- Considérant l'arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

- Considérant l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Ainsi en cas de cessation d'activité future des parcs éoliens, l'exploitant propose que les travaux de remise en état des sites soient réalisés conformément à la réglementation en vigueur au moment de leur démantèlement qui prévoit :

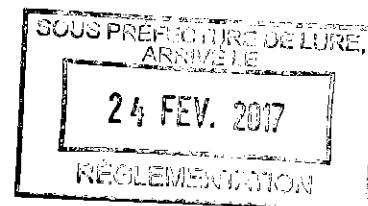
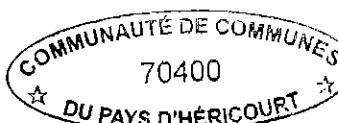
- Le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison.
- L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
 - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
 - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
 - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
- La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- Les déchets de démolition et de démantèlement sont valorisés ou éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.

Le Conseil communautaire à la majorité (un vote contre) **DECIDE** d'accepter les modalités de remise en état des sites sur la commune de Brevilliers lors de l'arrêt des installations proposées.

Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Héricourt, le 17 février 2017
 Le Président,



Publié à
 HERICOURT,
 Le 23/02/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
42

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°028/2017

Objet : Définition des modalités de paiement des heures supplémentaires et complémentaires

Le Président expose que la délibération N° 125-2008 instaure le régime des heures supplémentaires pour les agents de catégories C, mais il convient conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, de la réajuster en précisant d'une part les emplois concernés mais aussi en indiquant les cadres d'emplois et les métiers qui peuvent bénéficier des heures supplémentaires et complémentaires. Ces éléments doivent être produits conformément à la nomenclature des pièces justificatives à l'appui des paiements.

Il convient aussi de préciser que le contingent des heures supplémentaires pourra être dépassé au-delà de la borne des 25 heures supplémentaires par mois à titre exceptionnel tout en respectant les amplitudes horaires du poste de travail.

- Les agents à temps complet titulaires, non titulaires à temps complet et à temps partiel de catégorie C peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires, en raison des nécessités de service et à la demande du chef de service.

▪ relevant des cadres d'emplois suivants et assurant les métiers suivants

Adjoint technique	Agent d'entretien Ripeur Chauffeur ripeur Agent de restauration Second de cuisine Assistant cuisine et livreur Gardien de gymnase et des équipements sportifs
Adjoint administratif	Agent d'accueil Assistante administrative

Adjoint du patrimoine	Médiathécaire
Adjoint d'animation	Animateur Directeur de pôle périscolaire
Agent social	Assistante petite enfance
ATSEM	Assistante petite enfance
Auxiliaire de puériculture	Assistante petite enfance
Agent de maîtrise	Chauffeur rieur Coordinateur de Collecte Chef cuisinier

- **Les agents titulaires, non titulaires à temps non complet** peuvent également être amenés à effectuer des heures complémentaires en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service et à la demande du chef de service.
- **relevant des cadres d'emplois suivants et assurant les métiers suivants**

Adjoint technique	Agent d'entretien Agent de restauration Assistant cuisine et livreur Gardien de gymnase et des équipements sportifs
Adjoint administratif	Agent d'accueil Assistante administrative
Adjoint du patrimoine	Médiathécaire
Adjoint d'animation	Animateur Directeur de pôle périscolaire
Agent social	Assistante petite enfance
ATSEM	Assistante petite enfance
Auxiliaire de puériculture	Assistante petite enfance
Assistant d'enseignement artistique	Enseignant artistique

- **Pour les agents à temps complet**, le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent ne pourra excéder 25 heures par mois.

Ce contingent de 25 heures peut être exceptionnellement dépassé pour les agents du service déchets ménagers.

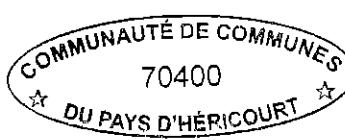
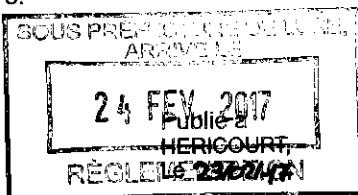
- **Pour les agents à temps partiel** : le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent ne pourra excéder un nombre égal au produit de la quotité de travail à temps partiel par 25 heures. (exemple pour un agent à 80 % : 25 h x 80 % = 20 h maximum).

- **Pour les agents à temps non complet**, le nombre d'heures complémentaires effectuées par les agents ne peut conduire au dépassement de 35 heures par semaine (les heures effectuées au-delà de 35 heures par semaine relèveront du régime des heures supplémentaires).

Modalités de paiement :

- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires réalisées seront en priorité récupérées.
- Elles pourront faire l'objet d'une rémunération dans les conditions suivantes :
 - s'agissant des heures supplémentaires réalisées par les agents à temps complet, elles seront rémunérées par les indemnités horaires pour travaux supplémentaires prévues par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002, aux taux fixés par ce décret.
 - s'agissant des heures supplémentaires réalisées par les agents à temps partiel, elles seront rémunérées par les indemnités horaires pour travaux supplémentaires prévues par le décret n°2004-777 du 29 juillet 2004.
 - s'agissant des heures complémentaires réalisées par les agents à temps non complet, elles seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** dans les conditions pré citées les modalités de paiement des heures supplémentaires et complémentaires en fonction des grades et des métiers et **DECIDE** de déroger de manière exceptionnelle au contingent des 25 heures supplémentaires pour les chauffeurs rieurs et les rieurs.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 17 février 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTL, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°029/2017

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017

Le Président expose que la CCPH doit mettre à jour le tableau des effectifs afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations

Ces modifications concernent les agents de catégories C dans la mesure où chaque cadre d'emplois ne comporte plus que trois grades alors qu'auparavant il y avait quatre grades par cadre d'emplois.

Cadre d'emploi des adjoints administratifs		
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	néant
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	2 postes à 35h
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif	7 postes à 35 h 1 poste à 30 h
Cadre d'emploi des adjoints techniques		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	néant
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2 postes à 35 h 1 poste à 3 h
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	néant

Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	6 postes à 35 h 3 postes à 30h 1 poste à 31.5 h 1 poste à 28 h 1 poste à 25h 3 postes à 20 h 1 poste à 17,5h 2 postes à 10 h 1 poste à 17 h 2 postes à 15 h 1 poste à 14h 1 poste à 15,5 h 1 poste à 12 h 1 poste à 9, 58 h 1 poste à 17, 77h 1 poste à 6 h 1 poste à 6, 5 h
---	-------------------	--

Filière Culturelle

Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine	1 poste à 35 h
Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	Adjoint du patrimoine principal de deuxième classe	3 postes à 35 h

Cadre d'emploi des adjoints d'animation

Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	5 postes à 17,5 h 1 poste à 35 h 2 postes à 30 h 2 postes à 28 h 1 poste à 20 h 1 poste à 7,89 h 1 poste à 6,5 h
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	Adjoint d'animation principal de deuxième classe	3 postes à 35 h 1 poste à 22 h 1 poste à 18,56 h 1 poste à 27 h

Cadre d'emploi des agents sociaux

Agent social de 2 ^{ème} classe	Agent social	1 poste à 28 h
Agent social de 1 ^{ère} classe	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 28 h

Liste des postes sans modification de grades

Cadre d'emploi des agents de maîtrise	
Agent de maîtrise	3 postes à 35 h
Agent de maîtrise principal	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des auxiliaires de puéricultures	
Auxiliaire de puériculture	1 poste à 35 h
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	2 postes à 35 h
Cadre d'emploi des ATSEM	
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des assistants de conservation	
Assistant de conservation	1 poste à 35 h
Assistant de conservation principal de deuxième classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des Educateurs de jeunes enfants	
Educateur de jeunes enfants	1 poste à 35h
Educateur principal de jeunes enfants	2 postes à 35h
Cadre d'emploi des animateurs	
Animateur	1 poste à 35 h
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 30,25 h
Cadre d'emploi des rédacteurs	
Rédacteur	2 postes à 35 h
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des assistants artistiques	
Assistant artistique	1 poste à 9,5 h
Assistant artistique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 9/20 ^{ème} 2 postes à 5 /20 ^{ème} 3 postes à 3,5/20 ^{ème} 1 poste à 4 /20 ^{ème} 1 poste à 10,5/20 ^{ème}

	2 postes à 20/20 ^{ème} 1 poste à 2/20ème
Assistant artistique principal de 1 ^{ère} classe	5 postes à 20/20 1 poste à 18/20 1 poste à 16.5/20
Cadre d'emploi des bibliothécaires	
Bibliothécaire	1 poste à 35 h
Cadre des professeurs d'enseignement artistique	
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	1 poste à 16/16 ^{ème} 1 poste à 10/16ème
Cadre d'emploi des puéricultrices	
Puéricultrice hors classe	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des attachés	
Attaché	5 postes à 35 h
Attaché principal	1 poste à 35 h
Cadre d'emploi des DGS de 20 000 à 40 000 Hab	
DGS de 20 000 à 40 000 Habitants	1 poste à 35 h

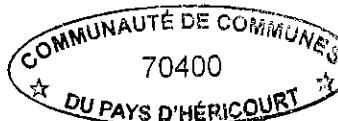
Il convient aussi de modifier la délibération n° 066-2016 concernant les renforts d'activités pour le service périscolaires puisque la dénomination des grades a été modifiée.

Adjoint d'animation de 2^{ème} classe	Adjoint d'animation	5 postes pour l'année scolaire 2016-2017 de 5 à 20 h
--	----------------------------	---

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le tableau des effectifs à effet du 1^e janvier 2017.

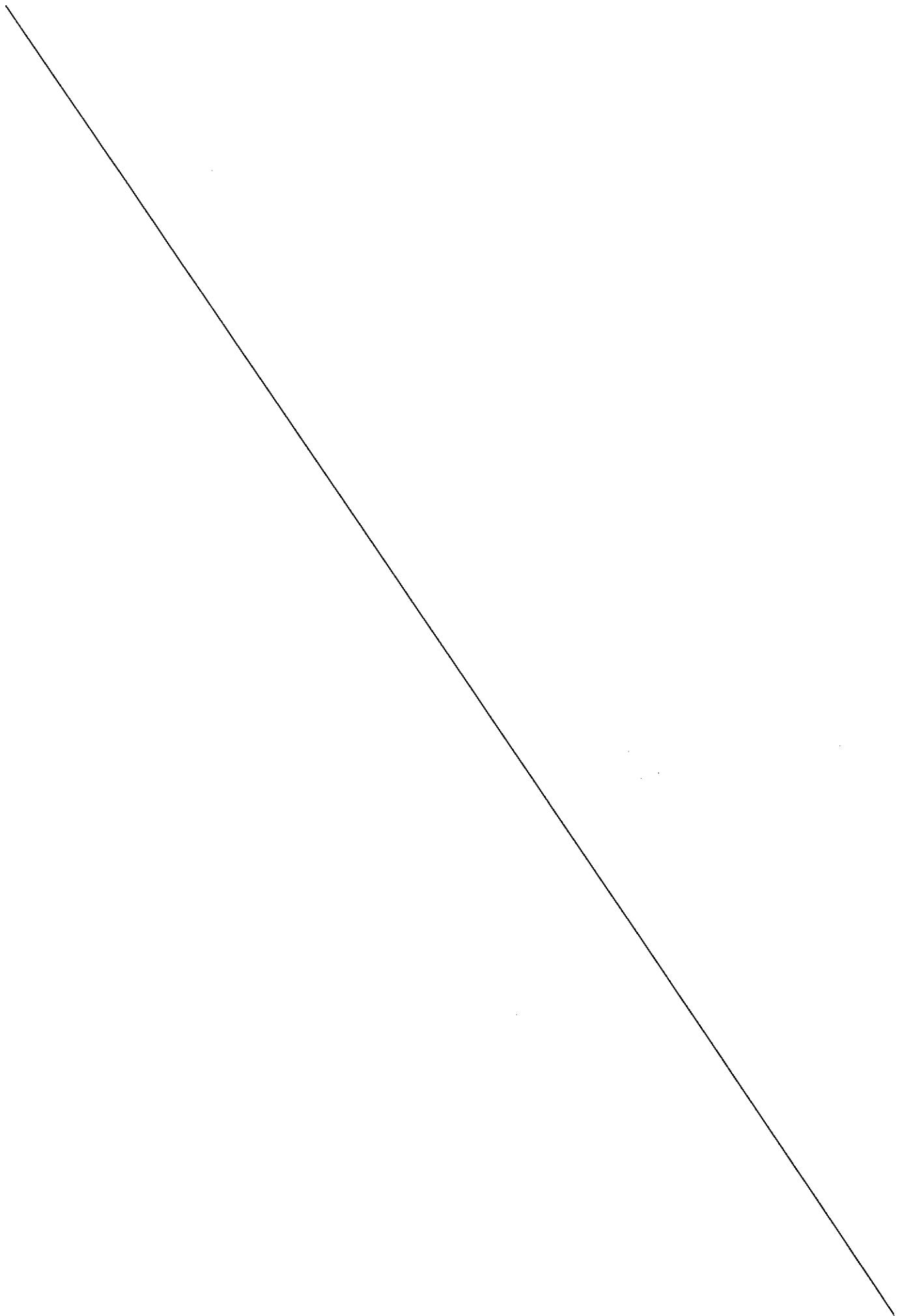
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 17 février 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 23/02/2017



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. VILLEMIN".





COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

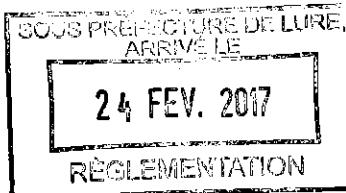
42

Nbre de membres présents

35

Nbre de suffrages exprimés

40



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOIRON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlia MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOIRON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°030/2017

Objet : Engagement du ¼ des crédits avant le vote du Budget Annexe Ordures Ménagères

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a prévu de voter le budget annexe ordures ménagères le 13 avril 2017. Or, durant le premier trimestre, la collectivité va être amenée à réaliser des dépenses d'investissement non concernées par les crédits de reports.

L'article 15 de la loi n°88-15 du 5 janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation permet aux collectivités territoriales, sur autorisation de leur conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette). Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

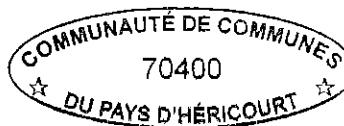
Pour mémoire, les **dépenses d'investissement** du budget annexe ordures ménagères **2016** et des décisions modificatives votées s'élèvent au total à **423 776 €**.

Sur la base de ce montant, les dépenses d'investissement peuvent ainsi être engagées, liquidées et mandatées dans la limite de **105 944 €** et selon la répartition suivante :

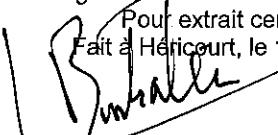
- pour le **chapitre 20** « immobilisations incorporelles » : **250 €**
- pour le **chapitre 21** « immobilisations corporelles » : **100 694 €**
- pour le **chapitre 23** « immobilisations en cours » : **5 000€**

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre et 1 abstention) **AUTORISE** l'engagement du ¼ des crédits avant le vote du budget annexe ordures ménagères 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 22/02/17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 17 février 2017
Le Président,


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2017 – 17h30

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 16 février à 17h30

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
9 février 2016

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
42

Nbre de membres présents
35

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 9 février 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) - Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) - Grégoire GILLE (TREMONS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) - André BOYER (ETOBON) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 42 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Anne-Marie BOUCHE, Alain PARCELLIER, Gilles LAZAR (HERICOURT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Luc BOULLEE / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Gilles LAZAR à Sandrine PALEO

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Georges DORMOY (TREMOINS) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°031/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

● Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

● Marchés publics :

M29/2017	SALVADOR	Travaux	Remplacements de 2 portes Maison de la formation	25/01/2017	3 437,00 €
M35/2017	ESPACE MONT D'OR	Services	Séjour ski	25/01/2017	12 210,00 €
M48/2017	UP SOLUTIONS	Fournitures	Panneaux et poteaux HERIVA	01/02/2017	3 746,00 €

● Avenants aux Marchés publics : NEANT

● Contrat de location : NEANT

● Contrat d'assurance : NEANT

● Régies comptables : NEANT

● Dons et legs : NEANT

● Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts : NEANT



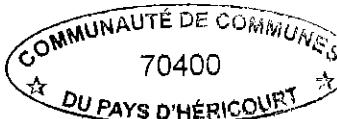
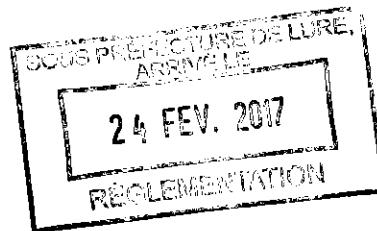
- ② Actions en justice : NEANT
- ② Conventions de formation du personnel : NEANT
- ② Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 18 janvier au 8 février 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps travail	de	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE				
Remplacement	2	13h30 25h		2
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL				
Remplacement	1	17h30		1
SERVICE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS				
Remplacement	1	22h30		1
RESTAURATION SCOLAIRE				
Néant				
MEDIATHEQUE				
Néant				
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS				
Remplacement	1	35h		1
ADMINISTRATIF				
Renfort d'activité	1	20h		1
ECOLE DE MUSIQUE				
Néant				

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Héricourt, le 17 février 2017
 Le Président,

Publié à
 HERICOURT,
 Le 29/02/17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°032/2017

Objet : Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 16 février 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 16 février 2017.

Les conseillers communautaires à la majorité **APPROUVENT** (1 abstention) le compte rendu du précédent Conseil.

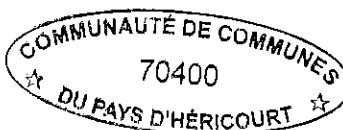
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°033/2017

Objet : PLUI : Premières orientations du PADD

Le Président présente les premières orientations du PADD telles qu'elles ressortent des rencontres communales de la conférence des exécutifs et exposent les premières orientations générales :

1. Affirmer l'identité de la communauté de communes au sein du Nord Franche-Comté
2. Promouvoir l'attractivité du territoire par un développement équilibré et cohérent
3. Valoriser les spécificités du cadre de vie local par la préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources du territoire.

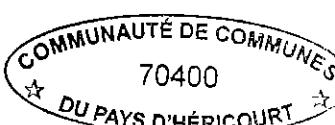
S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°034/2017

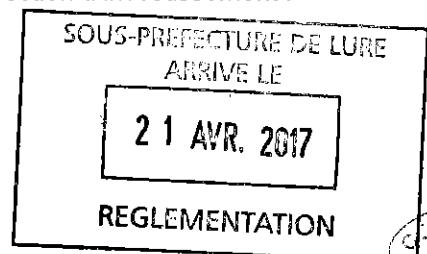
Objet : Adoption du compte administratif 2016 du Budget Principal

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2016 du budget principal de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) **ADOpte** le compte administratif 2016 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement : 6 888 013.12 €
	Section d'investissement : 1 744 242.76 €

RECETTES :	Section de fonctionnement : 7 143 856.07 €
	Section d'investissement : 1 235 901.46 €



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 24/4/17



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°035/2017

Objet : Adoption du compte de gestion 2016 du Budget Principal

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

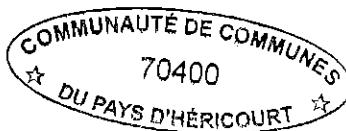
Le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) **ADOPTÉ** le compte de gestion 2016 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	6 888 013.12 €
	Section d'investissement :	1 744 242.76 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	7 143 856.07 €
	Section d'investissement :	1 235 901.46 €



Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOON) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°036/2017

Objet : Affectation des résultats du budget principal

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 196 787.72 €	255 842.95 €	1 452 630.67 €
Investissement	249 235.89 €	-508 341.30 €	-259 105.41 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 964 348.99 € et en recettes pour 235 777.09 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 728 571.90 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	1 452 630.67 €
Solde d'Investissement	-259 105.41 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	-728 571.88 €
Besoin de financement en investissement (Déficit d'investissement – Solde des restes à réaliser)	-987 677.29 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	987 677.29 €
2. Report en fonctionnement au R/002	464 953.38 €
3. Report en investissement au D/001	259 105.41 €

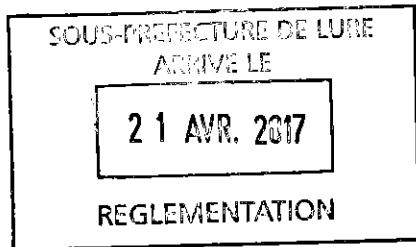
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 24/03/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°037/2017

Objet : Bilan des cessions et des acquisitions 2016

Le Président expose que dans le cadre de la loi du 8 février 1995, prise pour application des dispositions relatives à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique, il est fait obligation aux Collectivités et Etablissement de coopération intercommunale de produire chaque année, à l'appui du Compte Administratif, un état récapitulatif des cessions et des acquisitions foncières réalisées au cours de l'année précédente.

Ce rapport est joint au Compte Administratif et ne fait pas l'objet d'un vote de l'Assemblée

Ont signé au registre tous les membres présents.

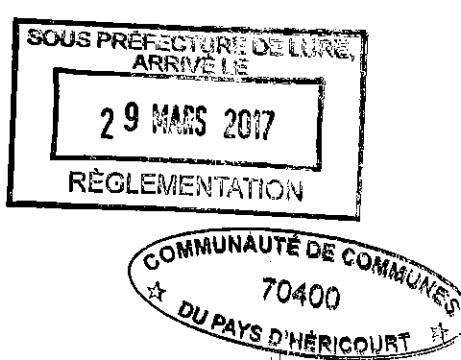
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 28.02.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°038/2017

Objet : Adoption du compte administratif 2016 du Budget Annexe OM

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2016 du budget annexe ordures ménagères de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOPTE** le compte administratif 2016 du budget annexe ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement : 1 470 013.61 €
	Section d'investissement : 96 888.13 €

RECETTES :	Section de fonctionnement : 1 539 000.48 €
	Section d'investissement : 165 978.33 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
le 28.03.18



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOBOON) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°039/2017

Objet : Adoption du compte de gestion 2016 du budget annexe ordures ménagères

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOPTE** le compte de gestion 2016 du budget annexe ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement : 1 470 013.61 €
	Section d'investissement : 96 888.13 €

RECETTES :	Section de fonctionnement : 1 539 000.48 €
	Section d'investissement : 165 978.33 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 24.03.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°040/2017

Objet : Affectation des résultats du Budget Annexe OM

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	176 878.04 €	68 986.87 €	245 864.91 €
Investissement	168 533.47 €	69 090.20 €	237 623.67 €



Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 684 € et en recettes pour 0 € ; ils se soldent par un besoin de financement de 684 €.

AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	245 864.91 €
Solde d'Investissement – excédent d'investissement	237 623.67 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	- 684.00 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	236 939.67 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	245 864.91 €
3. Report en investissement au R/001	237 623.67 €

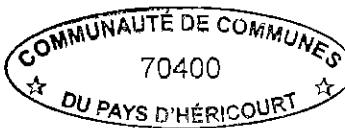
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. W. M. H. L.' or a similar variation, is written over a diagonal line.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°041/2017

Objet : Adoption du compte administratif 2016 du Budget Annexe TAD

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2016 du budget annexe Transport à la demande (TAD) de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOPTE** le compte administratif 2016 du budget annexe Transport à la demande.

DEPENSES :	Section de fonctionnement : 157 215.41 €
	Section d'investissement : 451.00 €

RECETTES :	Section de fonctionnement : 157 805.41 €
	Section d'investissement : 2 510.18 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°042/2017

Objet : Adoption du compte de gestion 2016 du budget annexe Transport à la Demande

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur celui-ci étant conforme au compte administratif adopté par le conseil communautaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOPE** le compte de gestion 2016 du budget annexe TAD.

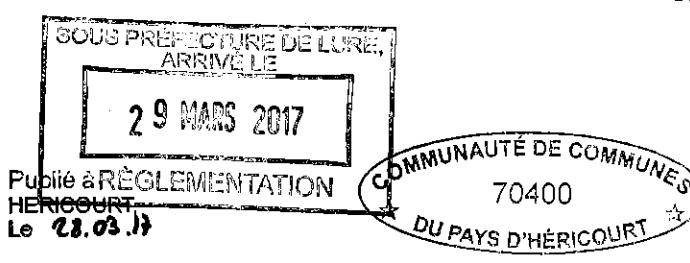
DEPENSES :	Section de fonctionnement :	157 215.41 €
	Section d'investissement :	451.00 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	157 805.41 €
	Section d'investissement :	2 510.18 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOIINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOBOON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°043/2017

Objet : Affectation des résultats 2016 du Budget Annexe TAD

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	590.00 €	590.00 €	1 180.00 €
Investissement	+ 11 199.10 €	2 059.18 €	13 258.28 €



AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	1 180.00 €
Solde d'Investissement – excédent d'investissement	13 258.28 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	00.00 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	13 258.28 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	1 180.00 €
3. Report en investissement au R/001	13 258.28 €

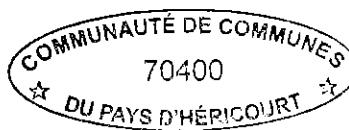
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 28.03.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Waller", is written over a stylized line that starts from the left and curves upwards and to the right.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
43

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOIANS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°044/2017

Objet : Adoption du compte administratif 2016 du Budget annexe CAPC

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2016 du budget annexe CAPC (centre d'affaires Pierre Carmien) de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOPTE** le compte administratif 2016 du budget annexe CAPC.

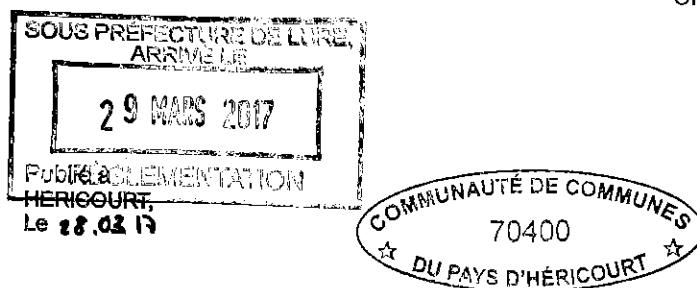
DEPENSES :	Section de fonctionnement :	127 784.08 €
	Section d'investissement :	68 373.85 €

RECETTES :	Section de fonctionnement :	130 746.04 €
	Section d'investissement :	78 597.99 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

43

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°046/2017

Objet : Affectation des résultats 2016 du Budget annexe CAPC

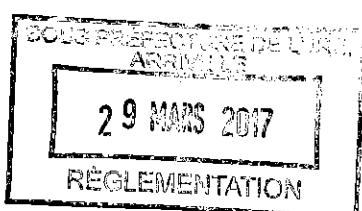
Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	7 129.48 €	2 961.96 €	10 091.44 €
Investissement	98 622.29€	10 224.14 €	108 846.43 €



AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2016 : Excédent	10 091.44 €
Solde d'Investissement – excédent d'investissement	108 846.43 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	-6 146.62 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement - Restes à réaliser)	102 699.81 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	00.00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	10 091.44 €
3. Report en investissement au R/001	108 846.43 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

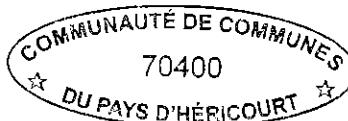
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.19





Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°047/2017

Objet : Gymnase du Champ de foire - Acquisition du terrain à l'euro symbolique auprès de la Ville d'Héricourt

Le Président expose qu'afin de mener à bien le projet de construction du gymnase intercommunal du Champ de foire, il est nécessaire d'acquérir le terrain concerné d'une surface d'environ 1865 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section AN numéro 0164 d'une superficie totale de 14 252 m² située avenue Pierre Bérégovoy.

La surface exacte du terrain à céder sera déterminée par un document d'arpentage à venir.

Le Conseil municipal de la ville d'Héricourt, propriétaire actuel du terrain, s'est prononcé favorablement pour une cession à l'euro symbolique lors de sa séance du 20 février 2017.

Pour information, le permis de construire a été déposé et devrait être prochainement délivré. Les dossiers de consultation des entreprises sont en voie de finalisation.

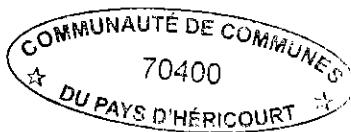
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

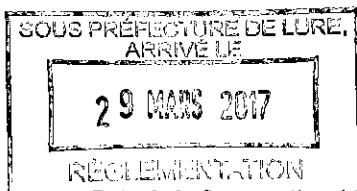
- **SE PRONONCE** favorablement sur cette acquisition à l'euro symbolique,
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que le document d'arpentage,

- **AUTORISE** le Président à procéder au règlement des frais inhérents à la transaction (notaire et géomètre),
- **DECIDE** décide de prévoir les crédits au budget 2017.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 24 mars 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17





Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°048/2017

Objet : Déchetterie - Cession du terrain l'euro symbolique au SYTEVOM et acquisition foncière auprès de Monsieur Etienne SURLEAU

Le Président expose que la CCPH a acquis en 2016 une parcelle de 12 040 m² ainsi qu'une autre parcelle de 342 m² pour permettre l'implantation de la déchetterie.

Suite au projet d'implantation définitif de la déchetterie, le permis étant à ce jour délivré, et afin que le SYTEVOM mène à bien son projet, il y a lieu que la CCPH lui cède le lot 1 d'une superficie de 8 329 m² composé de la parcelle ZA 133 et d'une parcelle à extraire de la ZA 123 située à Héricourt au lieu-dit « Champs de la Combe ». La CCPH conserve le lot 2 d'une surface de 4 053 m².

Cette cession se fera à l'euro symbolique.

De plus, la CCPH doit procéder à l'acquisition du lot 3 d'une surface de 199 m² extraite de la parcelle ZA 115 appartenant à M. Etienne SURLEAU. Cela permettra la desserte du lot 2 qui était enclavé. Il est proposé au conseil d'acquérir cette parcelle pour 2 € TTC du m² soit un coût global de 398 € TTC, prix accepté par le vendeur.

Il doit être procédé également au paiement à l'exploitant des indemnités d'éviction, de fumures et d'arrière fumures pour un montant de 66 €.

Le dossier d'installation classée a été déposé. L'enquête publique démarra prochainement.

Pour mémoire, la CCPH doit viabiliser les parcelles pour y amener l'eau potable, le téléphone et assurer la défense incendie. La déchetterie sera soumise à un assainissement autonome. Les travaux à charge de la CCPH sont confiés au cabinet Delplanque et associés.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- APPROUVE la cession du lot 3 au SYTEVOM pour l'euro symbolique, les frais notariés étant à la charge du SYTEVOM,

- **ACTE** de l'acquisition d'une parcelle à prélever sur la ZA 115 de 199 m² au prix de 398 € TTC avec paiement au fermier des indemnités d'éviction, de fumures et d'arrière fumures pour un montant de 66 € ; les frais notariés liés à la vente SURLEAU seront à la charge de la CCPH,
- **AUTORISE** le Président à la signature de tous les actes à intervenir.
- **DECIDE** le Président de prévoir les crédits au budget 2017.

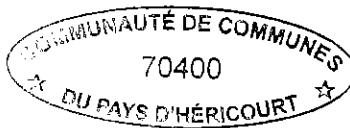
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Surlea".



Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDÉY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY/ Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°049/2017

Objet : Adoption des tarifs du séjour été « à la ferme » à Rochejean.

Le Président explique que le service périscolaire a déjà travaillé un projet de séjour été afin de réserver le plus vite possible le séjour. Il s'agit de proposer une nouvelle immersion à la ferme de « la Batailleuse » à Rochejean dans le Doubs au pied du Mont d'or et à 5 km du lac St Point. Cet établissement est agréé Jeunesse et Sport.

Le séjour, à destination de **40 enfants de 8-11ans**, se déroulera du 10 au 13 juillet 2017 soit 3 nuits et 4 jours.

Considérant que le séjour est écourté d'une nuit et d'un jour en raison du vendredi 14 juillet, il est proposé de modifier au prorata les tarifs appliqués pour les séjours d'une semaine complète.

QF	Rappel tarifs appliqués en 2016	Proposition tarifs séjour 2017
T-2 QF ≤ 440	80 €	64 €
T-1 440 < QF ≤ 570	90 €	72 €
T0 570 < QF ≤ 1 500	155 €	124 €
T+1 QF > 1 500	235 €	188 €

Budget prévisionnel - (hors charges de personnel)

DEPENSES	RECETTES
Animation + Hébergement En pension complète	6 237.50 €
Transport	1 055.00 €
	CAF aides vacances
	CAF PSO
	800.00 €
	800.00 €

		CCPH	1 212.50 €
TOTAL	7 292.50 €	TOTAL	7 292.50 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** la tarification proposée et **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour.

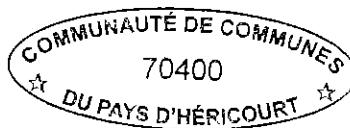
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Burelle".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00



Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GRÉZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY/ Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°050/2017

Objet : Habitat 2020 : attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 7 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés : 3 au titre des travaux de FACADES et 4 au titre d'HABITER MIEUX.

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	MESSMER MICHEL	
Adresse	7 RUE PIERRE CARMEN 70400 HERICOURT	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	40 101 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
- Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	VIENOT REMY	
Adresse	14 IMPASSE DE LA RESPE 70400 MANDREVILLARS	
Type de travaux	RENOVATION FACADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	12 000 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
- Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	GEHANT VALERIE
Adresse	2 RUE MARCEL BARDOT 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	6 664 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	666 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	FRANTZ EVELYNE
Adresse	4 RUE JACQUES PREVERT 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT CHAUDIERE ET PORTE D'ENTREE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	9605.12 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	7 302 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	DORMOY SOPHIE
Adresse	35 FAUBOURG DE MONTBELIARD 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE ET DE MENUISERIES
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	13 525 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 616 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	PERNEY GASTON
Adresse	10 RUE GUSTAVE COURBET 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	18 022 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 313 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	LATRILLE XAVIER
Adresse	6 RUE DU FOURNEAU 70400 CHAGEY
Type de travaux	ISOLATION + MISE EN PLACE POMPE A CHALEUR
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	44 721 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	9 100 €
Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total **4 266 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00



Date de la Convocation du Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°051/2017

Objet : Adoption du règlement intérieur applicable aux agents de la CCPH

Le Président expose que le règlement intérieur du fonctionnement de la CCPH qui s'impose aux agents de était ancien et obsolète.

Ce règlement a été réactualisé à différents niveaux :

- Utilisation des véhicules de services
- Rappel des droits et obligations des fonctionnaires
- Règles d'hygiène et de sécurité (port des équipements de protections individuelles, registres de sécurité, tenue des vestiaires du personnel...)
- Procédure à suivre en cas d'accident de service ou de trajets
- Règles en matière de médecine préventive
- Réglementation en matière d'alcool sur le lieu de travail avec la mise en place de test d'alcoolémie possible

Il a donc été modifié et passé au comité technique du 19 janvier 2017 qui a émis un avis favorable. Afin qu'il puisse être opposable, il convient que l'assemblée l'adopte.

Ce règlement sera notifié à tous les agents travaillant à la Communauté de Commune du Pays d'Héricourt et les dispositions s'appliquent à tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public ou de droit privé.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) **ADOPTE** le règlement intérieur de fonctionnement proposé.

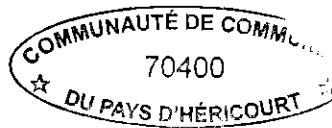
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 22.03.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bihaller".

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

RÈGLEMENTATION
Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°052/2017

Objet : Acceptation d'une indemnité de sinistre proposée par Groupama

Le Président expose que le 18 aout 2015, un camion de livraison a accroché la marquise située au centre d'affaires laquelle a été intégralement détruite lors de l'accrochage.

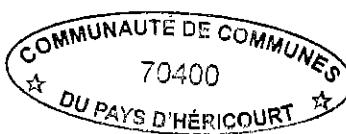
Une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assureur et une demande de devis a été réalisée afin de pouvoir estimer l'indemnité à percevoir.

Le devis de l'entreprise Serrurerie de l'Est d'un montant de 6 206.40 € TTC a été accepté par notre assurance.

Un chèque de 5 707.40 € nous a été adressé par Groupama afin d'indemniser ce préjudice. Il convient donc d'accepter cette indemnité de sinistre.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'accepter cette indemnité de sinistre d'un montant de 5 707.40 €.

Publié à
HERICOURT,
Le 24.03.19



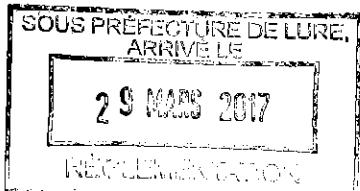
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,





Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
16 mars 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

43

Nbre de membres présents

26

Nbre de suffrages exprimés

39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 mars à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 16 mars 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Chantal FERRY (CHAGEY) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 43 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Martine PEQUIGNOT, Ismaël MOUMAN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Michel CLAUDEL à Christian GAUSSIN / Luc BERNARD à Catherine FORTES / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Patrick PAGLIA / Grégoire GILLE à Jean-Pierre MATHEY / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Jean-Claude KUBLER / Martine PEQUIGNOT à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM André BOYER (ETOIRON) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°053 /2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier conseil communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ◎ Marchés publics :

M84/2017	SERRURERIE DE L'EST	Travaux	Remplacement des compas et mise en sécurité des fenêtres de la médiathèque	23/02/2017	11 721,46 €
M87/2017	BOURLIER	Services	Réparation fuite hydraulique + repositionnement de l'essieu arrière sur AD202DA	06/03/2017	3 707,47 €

- ◎ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ◎ Contrat de location : NEANT
- ◎ Contrat d'assurance : NEANT
- ◎ Régies comptables : NEANT

- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoriaires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 18 janvier au 16 mars 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	13 h	1
	1	13h30	1
	1	14h30	1
	1	17h30	1
remplacement	1	22h30	1
CUI CAE	1	20 h	1
STRUCTURE MULTIBACQUEL			
Remplacement	1	27 h	1
REFROIDISSEURS ET FROIDIFICATION DES BREVETINNEMENTS			
CUI CAE	1	22h30	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
Remplacement	3	23 h	1
MEDIATHEQUE			
Remplacement	1	35 h	1
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	1	35h	1
ACADEMIE DE BESANCON			
Remplacement	1	35h	1
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée

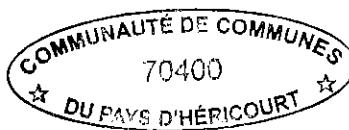
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 24 mars 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.03.17



A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno Alte".

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlia MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°054 /2017

Objet : Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 23 mars 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 23 mars 2017.

Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le compte rendu du précédent Conseil

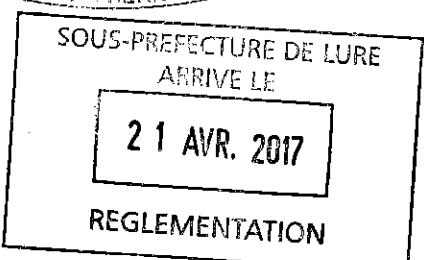
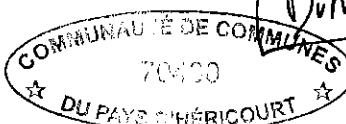
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	5 avril 2017	M
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	
Nbre de membres présents	32	
Nbre de suffrages exprimés	40	

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/M VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°055 /2017

Objet : Adoption du Budget principal 2017

Le Président expose que le budget 2017 fait suite aux orientations budgétaires dégagées lors du conseil communautaire du 16 février 2017.

4 gros chantiers vont s'ouvrir dès cette année :

- L'adhésion programmée à Haute Saône Numérique et au Smix du Doubs pour apporter le très haut débit,
- La construction sur 2 années du Gymnase du Champ de Foire,
- La construction du Bassin d'apprentissage de la natation qui se déroulera sur 2 exercices,
- Le début de la requalification de la Filature du Moulin qui s'étalera sur plusieurs années.

Pour financer ces programmes, la communauté de communes aura recours pour la première fois depuis sa création à la hausse de la fiscalité ménage pour le financement du Très Haut Débit demandé par la population et les entreprises afin d'honorer les engagements pluriannuels qui seront pris auprès des deux syndicats mixtes pour environ 10 ans avec un rattrapage des exercices 2014, 2015, 2016 en sus de la cotisation 2017.

La CCPH aura également recours à un emprunt pour financer les investissements des équipements structurants.

La construction budgétaire s'articule autour des leviers suivants :

- La fiscalité ménage est prévue en hausse de manière proportionnelle sur les 3 taxes pour amener un produit supplémentaire de 157K€. Cela se traduit par +0,72 point de Taxe d'Habitation / + 0,18 point de Foncier Bâti / +0,20 point de Foncier Non Bâti.
- Il n'est pas prévu de hausse de la fiscalité des entreprises, la CCPH disposant d'un taux déjà élevé comparé à ses voisins et a voté les plafonds des cotisations minimum de Cotisation foncière des entreprises (CFE). La Tascom (taxe sur les surfaces commerciales) ne sera pas modulée, le coefficient de modulation étant déjà de 1,15.

- Un emprunt de 895 K€ sur 20 ans est nécessaire à l'équilibre du budget pour une annuité de l'ordre de 52 000 € qui ne détériorera pas notre capacité à investir pour l'avenir.
- Les provisions seront reprises.

Après une présentation du budget par chapitre avec un focus précis sur les charges à caractère général et la masse salariale, une analyse des ratios obligatoires, un examen est réalisé par service avec un zoom complet sur le programme d'investissement.

Le Président précise que le budget principal s'équilibre à **8 425 309.49 € en section de fonctionnement et à 4 838 760.38 € en section d'investissement.**

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (5 votes contre), **ADOPTÉ** le présent Budget primitif 2017 présenté chapitre par chapitre.

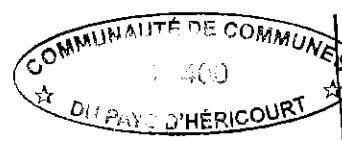
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 2017



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°056 /2017

Objet : Vote des taux Ménages et CFE - Modulation de la TASCOM

Le Président explique que le budget a été élaboré avec application du pacte fiscal et hausse de la fiscalité ménage mais pas de la fiscalité économique.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) :

- ADOpte les taux suivants :
 - Taux de TH : 10,28 %
 - Taux de FB : 2,59 %
 - Taux de FNB : 2,86 %
 - Taux de CFE : 25,68 %
- DECIDE de ne pas moduler la TASCOM à effet de 2017.

Publié à
HERICOURT
Le 14/04/2017



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°057/2017

Objet : Lissage des taux Ménages des 4 nouvelles communes en une année.

Le Président explique que les taux de fiscalité ménages des 4 nouvelles communes adhérentes au 1^{er} Janvier 2017 (Aibre, Belverne, Laire et Le Vernoy) étant différents de ceux de la communauté de communes, il a été convenu avec les communes concernées et sur la base du rapport commandé au cabinet KPMG d'unifier les taux sur une seule année.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) décide d'un lissage des taux de TH, FNB et FB des 4 communes sur une durée de 1 an.

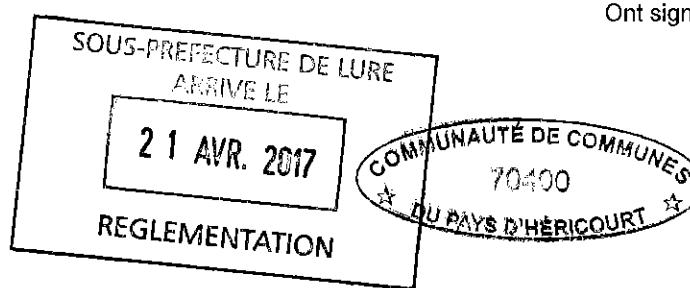
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publie à
HERICOURT,
Le 20/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°058/2017

Objet : Lissage du taux de CFE 4 nouvelles communes

Le Président explique qu'il convient d'unifier progressivement le taux de CFE applicable aux 4 nouvelles communes de AIBRE, LAIRE, LE VENOY et BELVERNE.

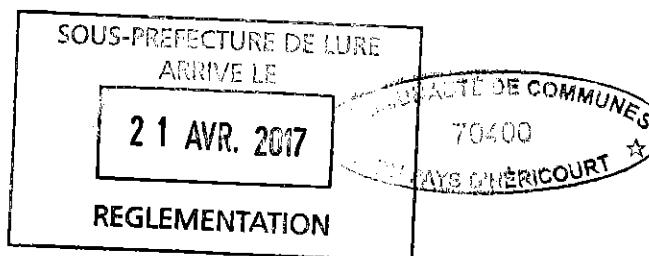
Le lissage tient compte de l'intégration des 4 communes avec une durée de lissage propre à chacune des communes entrantes conformément à la législation en vigueur.

Le calcul dressé par les services fiscaux prévoit l'unification progressive du taux de CFE selon les durées suivantes :

- Aibre : 4 ans
- Belverne : 2 ans
- Laire : 3 ans
- Le Verno : 4 ans

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) DECIDE d'un lissage du taux de CFE selon les durées susvisées.

Publié à
HERICOURT,
Le 2010417



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDAY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlia MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°059/2017

Objet : Reprise de provision pour risque – Budget principal

Le Président rappelle que par délibération n°45/2016 et 173/2016 le conseil communautaire avait acté de la constitution et du maintien de provisions pour risques sur le budget principal à hauteur de 417 945.12 € et de 5 195.93 €.

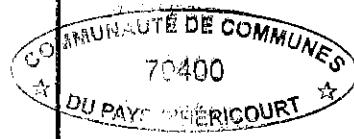
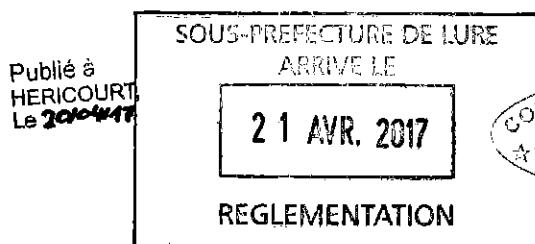
Une partie de ces provisions doit être reprise au titre de l'année 2017 et faire l'objet d'une inscription au budget primitif 2017 pour un montant global de 420 136.11 €.

Le conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) APPROUVE la reprise de la provision pour un montant de 420 136.11 €, DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget principal 2017 à l'article 7817 "reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants", DECIDE du maintien d'une provision pour risque pour 3 004.94 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,




COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°060/2017

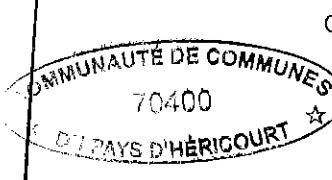
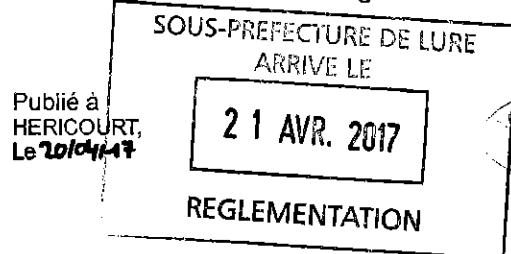
Objet : Adoption du Budget annexe Ordures ménagères 2017

Le Président expose que le budget annexe Ordures ménagères 2017 verra se réaliser d'importants investissements qui seront assurés en totalité en autofinancement ce qui est permis par la très bonne maîtrise des charges de fonctionnement et par les bons résultats financiers issus à la fois de la baisse au fil des années de la dépense de traitement des déchets et par la hausse en parallèle des recettes issues du tri sélectif. La tendance à la baisse se poursuit entre 2015 et 2016 avec 168,78 tonnes d'OM traitées de moins tandis que nous notons une hausse de 460 tonnes de tri en trois années soit +61%.

Ce budget 2017 prend en compte l'arrivée de 4 nouvelles communes et a donc a été construit sur la base d'un tonnage OM traité de 3400 tonnes en augmentation du fait de la hausse de la population collectée. Il intègre également les nouveaux tarifs du SYTEVOM soit 115 € /tonne traitée et 19.90 € de cotisation par habitant. Le budget s'équilibre avec pour mémoire une baisse des tarifs de 3% de la part fixe applicable cette année.

Le budget 2017 s'équilibre à 1 822 309.54 € en fonctionnement et à 607 552.56 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (4 abstentions et 1 vote contre), **ADOpte** le présent Budget annexe « ordures ménagères » 2017 présenté chapitre par chapitre.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°061/2017

Objet : Adoption du Budget annexe Centre d'Affaire Pierre Carmien 2017

Le Président expose que le budget 2017 est construit dans la continuité de l'exercice précédent notamment en dépenses avec une stabilisation des charges à caractère général et pour la troisième fois et grâce à un taux d'occupation élevé, nous pouvons inscrire une nouvelle provision pour risque locatif qui nous permettra de faire face en cas de vacance prolongée.

La section d'investissement reste encore artificielle en raison des dotations aux amortissements qui génèrent des recettes et des reports d'excédents d'investissement cumulés.

Pour mémoire, l'amortissement comptable du Centre d'Affaires s'opère sur 20 ans ce qui engendre dans les deux sections des écritures particulièrement élevées, en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement. Il n'est pas possible de revenir sur la durée d'amortissement initialement prévue.

Ces écritures nous permettent là encore de provisionner pour des travaux importants qui pourraient légitimement voir le jour dans les années qui viennent.

Pour l'exercice 2017, ce budget annexe repose sur un très bon **taux d'occupation** avec 4 locataires qui devraient néanmoins occuper moins de surface puisque 2 plateaux ont été libérés au 31 décembre 2016.

Ces éléments expliquent qu'il n'est à nouveau pas prévu cette année de subvention émanant du budget principal pour équilibrer le budget.

Le budget 2017 s'équilibre à 125 408,44 € en fonctionnement et à 185 026,43 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (5 abstentions), **ADOPTE** le présent Budget annexe « Centre d'Affaire Pierre Carmien 2017 » présenté chapitre par chapitre.

ARRIVE LE

21 AVR. 2017

Publié à
HERICOURT,
Le 20/04/17

REGLEMENTATION



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marle-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

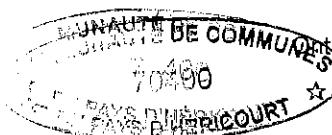
❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°062/2017

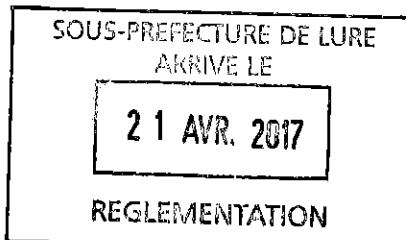
Objet : Vote d'une provision pour risques au Budget annexe Ordures Ménagères

Le Conseil communautaire à la majorité (4 abstentions et 1 vote contre) **CONFIRME et MAINTIENT** la provision pour risques inscrite au Budget annexe Ordures Ménagères d'un montant de 116 174.13 €.

Publié à
HERICOURT,
Le 29/04/17



signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°063/2017

Objet : Vote d'une provision pour risques au Budget annexe CAPC

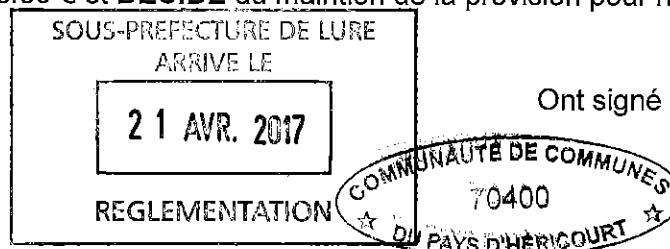
Le Président expose que chaque année le conseil communautaire doit décider par délibération, du maintien, de l'augmentation ou de la diminution des provisions effectuées sur les différents budgets.

Les provisions votées par le conseil communautaire se déclinent comme suit :

- Par délibération N°47 du 15 avril 2015, constitution d'une provision de 44 508,53 € sur le budget annexe du Centre d'Affaire Pierre Carmien, pour couvrir les risques d'inoccupation des locaux.
- Par délibération N°47/2016 une provision supplémentaire de 14 682,21 € a été votée au budget 2016, ce qui porte la provision totale à 59 190,74 €.

Il est proposé d'ajouter à cela une nouvelle provision pour risque locatif d'un montant de 6 013.99 € qui viennent s'ajouter aux 59 190.74 € déjà provisionnés.

Le conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **DECIDE** d'inscrire une provision pour risque de 6 013.99 € et **DECIDE** du maintien de la provision pour risques de 59 190.74 €.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°064/2017

Objet : Adoption du Budget annexe Transport à la demande 2017

Le Président expose qu'il s'agit du 8ème budget annexe TAD, budget qui est élaboré en HT. Ce budget est principalement construit autour du marché qui nous lie au transporteur puisqu'il représente à lui seul plus de 98 % des dépenses de fonctionnement.

Pour 2017, nous nous situons dans une année de fonctionnement en hausse par rapport à 2016 en raison d'une part de déplacements sur des distances plus longues qui se traduisent par des coûts en progression et d'autre part par un périmètre plus important en raison de la desserte de 4 nouvelles communes.

Par ailleurs ce budget régularise 2 mois de facturations de 2016.

Aussi, pour cet exercice, ce budget annexe devrait s'équilibrer grâce à une subvention provenant du budget principal à hauteur de 147 339 €.

Le budget 2017 s'équilibre à 247 168,00 € en fonctionnement et à 15 770,28 € en investissement.

Le Conseil communautaire, à la majorité (5 abstentions), **ADOPTE** le présent Budget annexe « transport à la demande » 2017 présenté chapitre par chapitre.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 29/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°065/2017

Objet : Pacte Fiscal - FPIC

Le Président rappelle le projet de pacte fiscal au conseil communautaire avec le versement intégral de la fiscalité aux communes pour 2017 avec régime dérogatoire au FPIC.

Il précise que dès notification du FPIC de 2017, la communauté de communes et les communes devront délibérer pour appliquer la répartition libre telle que prévue au pacte. Il s'agit donc à ce stade de prendre une délibération de principe.

Le conseil communautaire à la majorité des deux tiers (5 votes contre) **ACTE** de l'engagement de la communauté de communes à travers le pacte fiscal au versement intégral de la fiscalité prélevée en 2015 aux communes pour 2017 avec répartition dérogatoire du FPIC.

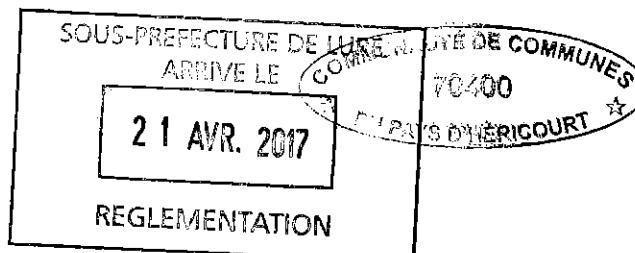
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 2017



Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°066/2017

Objet : Attributions de subventions aux associations

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Alternadiff	Festival Impetus	1 000 €
Alternadiff	Saison culturelle	2 000 €
Com and Play	21 ^{me} Lan Party	250 €
Culture 70	Culture 70	100 €
Collège Pierre et Marie Curie	Chœur et orchestre	500 €
Musique et Mémoire	Festival musique et mémoire	1 000 €
Musiques en pays d'Héricourt	Concert musiques en pays d'Héricourt	3 500 €
Collège Pierre et Marie Curie	Voyages scolaires	2 400 €
Vaudoise Gym	Achats de petites fournitures	500 €
HLPH	Stage de football	2 000 €
SGH Football / ESHL	Classe de foot du Collège Pierre et Marie Curie	4 760 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

21 AVR. 2017

REGLEMENTATION

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°067/2017

Objet : Attribution de subvention aux associations – Communication - Evènementiel

Le Président présente les demandes de subventions reçues et examinées par la commission culture :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
BMX de Champey	Challenge	1 200 €
SGH Athlétisme	16 ^{ème} édition des 10 Km	1 000 €
Comité des Fêtes de Chenebier	Fête de la fleur	250 €
Héricourt Athlétisme Compétition	En Trail du Mont Vaudois	500 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

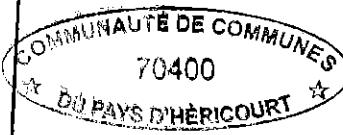
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
LURE,
Le 2016/4/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°068/2017

Objet : Attribution de subvention aux associations – Tourisme - Patrimoine

Le Président présente les demandes de subventions reçues :

Association / porteur de projet	Objet	Montant de la subvention
Histoire et Patrimoine	Manifestations	1 000 €
Histoire et Patrimoine	Edition cahier n°7	350 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation d'évènements	1 750 €
La marche Buissonnière	Formation premiers secours	250 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions selon le détail présenté ci-dessus.

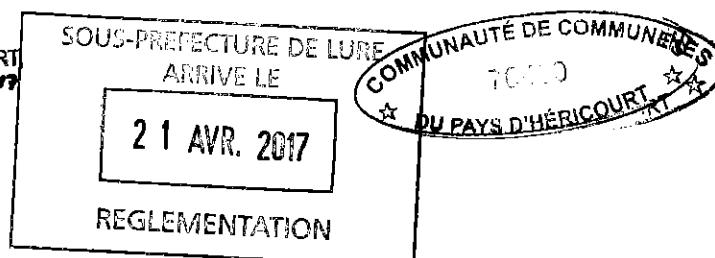
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 20/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENÉBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°069/2017

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADIL 70 - Attribution d'une subvention au Pôle énergie – Attribution d'une subvention à l'APACH

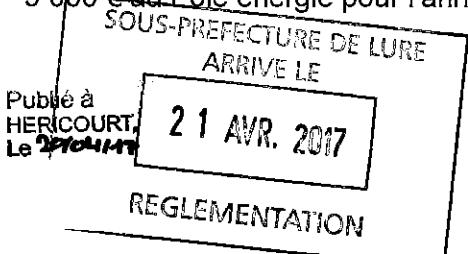
Le Président expose que l'ADIL70 (Association Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Saône) est accompagnée depuis plusieurs années par la CCPH au moyen d'une subvention pour aider au fonctionnement de cette association.

L'ADIL a pour mission d'informer et de conseiller gratuitement le public dans le domaine de l'habitat (financement, contrats, relation avec les professionnels, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementation sur la qualité de l'habitat...).

Chaque année, la CCPH verse une participation au Pôle énergie Franche-Comté pour l'année en cours.

Il est proposé de verser une subvention à l'association des commerçants du Pays d'Héricourt (APACH) pour des actions de soutien et évènements.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADIL 70 pour l'année 2017, de verser la subvention de fonctionnement de 9 000 € au Pôle énergie pour l'année 2017, de verser une subvention de 1 500 € à l'APACH.

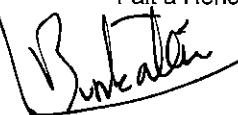


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°070/2017

Objet : Fonds de concours fleurissement à la Ville d'Héricourt : modalités de versement.

Le Président expose que dans le cadre de la seconde étape du Pacte Fiscal, un fonds de concours en fonctionnement de 376 000 € est attribué à la Ville d'Héricourt depuis 2012.

Ce fonds est destiné à soutenir les missions de fleurissement, à améliorer et embellir les abords des équipements communaux et intercommunaux en vue d'un rayonnement intercommunal ou qui contribuent à valoriser le cadre de vie du territoire communautaire.

En effet, la Médiathèque François Mitterrand, le Centre sportif intercommunal André Girard, la Cuisine centrale, le siège de la Communauté de communes du pays d'Héricourt, le Centre d'affaires Pierre Carmien, le Pôle périscolaire Cadet Rousselle, la Maison de l'enfant, l'Ecole de musique, les zones d'activités (ronds-points, abords, massifs)...sont autant d'équipements qui nécessitent des abords très entretenus mais surtout embellis par de nombreux massifs et décos florales qui sont totalement accessoires des équipements précités.

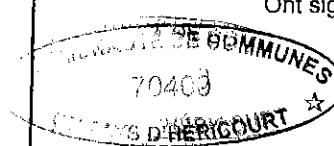
Le Conseil Communautaire à la majorité (5 votes contre) **AUTORISE** le versement mensuel de ce fonds de concours **SOUS-PREFECTURE DE L'ORNE** d'un montant annuel de 376 000 €.

ARRIVE LE

21 AVR. 2017

REGLEMENTATION

Publié à
HERICOURT,
Le 2014/04/17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) –Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°071/2017

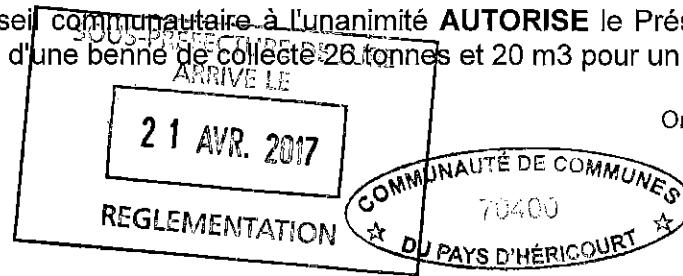
Objet : Recours à l'UGAP – Acquisition d'une nouvelle benne de collecte des déchets ménagers

Le Président expose que la Communauté de communes dispose à l'heure actuelle de 3 bennes de collecte des déchets ménagers : une de 2004 (19 tonnes 16m3), une de 2009 (26 tonnes 20m3) et d'une benne à bras (26 tonnes 20m3) de 2014. Deux de ces bennes sont utilisées quotidiennement et la troisième, la plus ancienne sert à assurer les remplacements lors des pannes ou travaux d'entretien des bennes plus récentes. La benne de 2004 âgée de plus de 13 ans doit désormais être remplacée et réformée et la benne de 2009 vieillissante est destinée à être utilisée en dépannage.

Aussi il est proposé de passer par la plateforme de l'UGAP afin de procéder à l'acquisition de cette benne de collecte sur châssis Renault de 26 tonnes avec un caisson de compactage Sémat de 20m3. Le devis présenté par l'UGAP répond en tout point aux préconisations et aux attentes du service déchets ménagers. Le recours à l'UGAP n'entraîne pas de surcoût pour la collectivité, au contraire puisque la CCPH s'évite tous les frais administratif, de consultation et de publicité.

Le devis présenté pour l'UGAP s'élève à 192 867.02 € TTC soit 160 831.31 € HT.

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à passer commande auprès de l'UGAP d'une benne de collecte 26 tonnes et 20 m3 pour un montant de 192 867.02 € TTC.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) – Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°072/2017

Objet : Remboursement de frais au SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne

Le Président expose que le 1^{er} janvier 2017, la commune de Belverne a rejoint la CCPH et la gestion des déchets ménagers des habitants nous a été transférée par le SICTOM de la zone Sous-Vosgienne. La CCPH n'a pas souhaité acquérir les bacs OM en place car ils ne correspondaient pas tous à nos volumes, ni conserver les 3 points d'apport volontaire. Le SICTOM a donc été dans l'obligation de les récupérer.

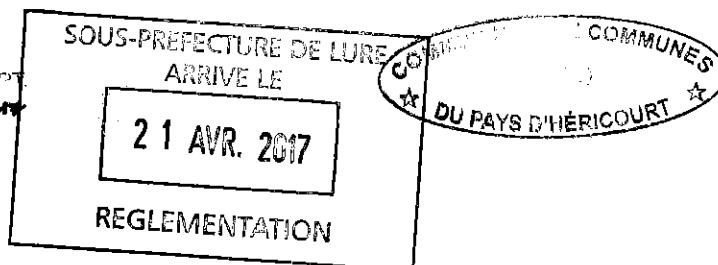
Ces prestations (enlèvement et nettoyage) font l'objet d'une facturation à la CCPH. Le montant se chiffre à 2 930,35 euros.

Le conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le paiement de 2 930,35 € au SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 20/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°073/2017

Objet : Demande de subventions pour la Médiathèque F. Mitterrand – Art graphiques

Le Président expose que la Médiathèque F. Mitterrand travaille actuellement à l'élaboration d'un projet dédié aux arts graphiques. Dans le cadre de cette réflexion le service projette de constituer un laboratoire de fabrication (Fab Lab) dédié à l'impression d'œuvres artistiques sur support papier. L'acquisition de matériel spécifique à cette utilisation est prévue, notamment de traceurs d'impression et de découpe et d'un ordinateur pour piloter ces deux périphériques. Dans le cadre de ce projet d'investissement la CCPH sollicite des demandes de subvention selon le plan de financement suivant (prix HT) :

CHARGES	
Traceur d'impression et de découpe	8 990,00 €
Ordinateur et écran	593,00 €
TOTAL	9 583,00 €
RECETTES	
CCPH	1 917,00 €
ETAT - Concours particulier	4 791,00 €
Département Haute-Saône	2 875,00 €
TOTAL	9 583,00 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, **ADOpte** le plan de financement proposé et **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de subventions.

21 AVR. 2017

REGLEMENTATION



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 avril 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°074/2017

Objet : Demande de subventions pour la Médiathèque F. Mitterrand – Enregistrements Sonores

Le Président expose que dans le cadre de son partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt, la Médiathèque intercommunale va proposer cette année à ses usagers la possibilité d'emprunter des enregistrements sonores sur support CD.

L'ensemble des CD mis à disposition (2000 titres) seront prêtés par le Département.

Toutefois, la Médiathèque doit s'équiper de mobilier spécifique pour les disposer dans ses espaces publics et ce pour un coût de 6683,00 € HT. A ce titre, la CCPH sollicite une aide à l'investissement selon le plan de financement suivant :

CHARGES	
Mobilier (Bacs CD – 5 unités)	6 683,00 €
TOTAL	6 683,00 €
RECETTES	
CCPH	1 337,00 €
ETAT - Concours particulier	3 341,00 €
Département Haute-Saône	2 005,00 €
TOTAL	6 683,00 €

La CCPH s'engage auprès de ses financeurs à prendre en charge la différence éventuelle entre le montant des demandes et les montants attribués.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le plan de financement proposé et **AUTORISE** le Président au dépôt des dossiers de subventions.

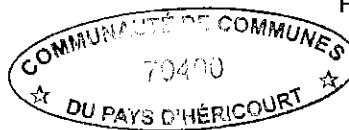
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20/04/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°075/2017

Objet : Adoption des tarifs pour Choréia 2017

Le Président expose que l'Ecole de Musique propose chaque année par le biais de Choréia un spectacle. Ce groupe est composé d'une trentaine d'ados chanteurs qui mêlent le chant, le théâtre, la danse et l'émotion.

Leur travail sera restitué dans un spectacle intitulé « Made in England » les 19, 20 et 21 mai à la Halle de cavalerie à Héricourt.

Ce projet est pris en charge intégralement par la CCPH. Les recettes proviennent de la vente de billets, lors des représentations, par les encadrants de l'Ecole de Musique via la création d'une régie de recettes.

Pour le spectacle 2016, le conseil communautaire a décidé dans sa séance du 5 avril de maintenir le tarif de 6 € (comme les années antérieures) et la gratuité pour les moins de 12 ans. Il est proposé de reconduire ces tarifs soit 6 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Le conseil communautaire à l'unanimité **VALIDE** les tarifs proposés.

Publié à
HERICOURT,
Le 26/4/17

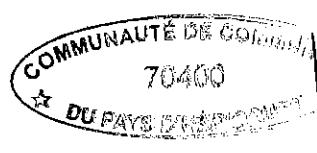


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°076/2017

Objet : Protocole transactionnel Monnier / SCI HEPO – Autorisation de signature

Le Président expose qu'en 2013 lors de la réalisation des travaux d'aménagement des cellules Gavoilles et Derrier rue Niemoller par l'entreprise MONNIER, des désordres ont été constatés par la SCI HEPO dans les locaux occupés par la poste. Une réunion d'expertise contradictoire organisée en 2014 a permis de chiffrer les travaux de reprise des désordres causés par les vibrations à 3 000 € HT.

Suite à cela les parties en présence : la SCI HEPO, la CCPH et l'entreprise Monnier ne s'étaient alors pas accordées pour la prise en charge de cette somme.

En 2017 la SCI HEPO a saisi le tribunal administratif de BESANCON pour une expertise judiciaire. Au vu de la procédure et des travaux de reprises, les parties sont finalement parvenues à un accord présenté à l'approbation du conseil communautaire par le biais d'un protocole transactionnel.

Il est proposé que la communauté de communes verse à la SCI HEPO la somme de 1500 € HT, que la société Monnier verse 1000 € HT et que la SCI HEPO garde à sa charge la somme de 500 € HT.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à signer le protocole transactionnel selon les modalités présentées et à verser à la SCI HEPO les sommes correspondantes.

SOUS-PRETOIRE DE LURE

ARRIVE LE	21 AVR. 2017
REGLEMENTATION	

COMMUNAUTE DE COMMUNES
70400
DU PAYS D'HERICOURT

Le 26/11/17

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,

B. BURKHALTER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°077/2017

Objet : Habitat 2020 : attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 4 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés : 1 au titre d'HABITER MIEUX et 3 au titre du remboursement de l'avance effectué aux usagers par SOLIHA.

REBOURSEMENT SOLIHA	
Propriétaire	FRANTZ EVELYNE
Adresse	4 RUE JACQUES PREVERT 70400 HERICOURT
Type de travaux	REPLACEMENT CHAUDIERE ET PORTE D'ENTREE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	9 605.12 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	7 302 €
Montant subvention CCPH	500 €

REBOURSEMENT SOLIHA	
Propriétaire	DORMOY SOPHIE
Adresse	35 FAUBOURG DE MONTBELIARD 70400 HERICOURT
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET DE MENUISERIES
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	13 525 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 616 €
Montant subvention CCPH	500 €

REMBOURSEMENT SOLIDAIRE

Propriétaire	PERNEY GASTON
Adresse	10 RUE GUSTAVE COURBET 70400 HERICOURT
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	18 022 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 313 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX

Propriétaire	PIGUET AURELIE – GRANDCLERE JASON
Adresse	18 GRANDE RUE 70400 CHAVANNE
Type de travaux	ISOLATION + MISE EN PLACE POMPE A CHALEUR
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	19 101 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	14 500 €
Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total **2 000 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

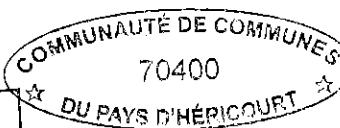
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 2017/17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°078/2017

Objet : Attribution d'une subvention au COS

Le Président expose que comme chaque année, il convient de prendre une délibération pour fixer le montant de la subvention à verser au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel de la CCPH.

Le montant de la subvention est calculé sur la base de la masse salariale hors charges de l'année N-1 au taux de 0.45%. Le montant de la subvention 2017 serait donc de 23 742 € (23 504 € en 2016).

Cette participation permet au COS de mettre en place plusieurs actions sociales. Les agents adhérents peuvent ainsi :

- acquérir des chèques lire ou multimédia avec 40% de réduction,
- bénéficier de la carte de réduction CEZAM,
- obtenir une fois par an un chèque culture (50 € en juillet 2016),
- recevoir des bons d'achat à l'occasion de la rentrée scolaire (de 24 € pour un maternel à 120 € pour un post bac) ou à Noël pour les agents n'ayant pas d'enfants scolarisés (30 €),
- s'inscrire à des sorties organisées par le COS (visite du Sénat, Europapark, sortie au Futuroscope, etc...).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de fixer le montant de la subvention 2017 à verser au Comité des Œuvres Sociales à 23 742 €

Publié à
HERICOURT,
Le 20/04/17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 avril 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°079/2017

Objet : Indemnités des élus : neutralisation de la hausse liée au changement d'indice terminal

Le Président expose que les indemnités de fonction des Présidents et des Vice-Président sont définies par le Code Général des Collectivités Territoriales et calculées sur la base d'un pourcentage applicable à l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

La réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la Fonction Publique Territoriale et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017, fixe à compter du 1^{er} janvier 2017 l'indice brut terminal de la fonction publique à 1022. Or les délibérations indemnitàires n°066/2014 du 30 avril 2014 font référence expressément à l'indice brut terminal 1015.

Aussi et de façon à maintenir les indemnités de fonction à leur niveau actuel, il convient de redéfinir les pourcentages au regard du nouvel indice brut terminal 1022 de la fonction publique dans les conditions suivantes :

Fonctions	Pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique		Montant Brut Mensuel		Pourcentage de l'indemnité maximale à la CCPH
	Ancienne Situation (1015)	Nouvelle situation (1022)	Ancienne Valeur	Nouvelle Valeur	
Président	38.99 %	38.72 %	1 500.03 €	1 498.72 €	57.3 %
1 ^{er} VP	19.49 %	19.38 %	749.82 €	750.13 €	78.3 %
2 ^{eme} au 8 ^{eme} VP	13.86 %	13.78 %	533.23 €	533.38 €	55.7%
9 ^{eme} au 15 ^{eme} VP	11.08 %	11.02 %	426.27 €	426.55 €	44.5%

Le Conseil Communautaire à la majorité (5 abstentions) **FIXE** les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents dans les conditions susvisées à compter du 1^{er} mai 2017 afin de neutraliser la hausse de l'indice terminal.

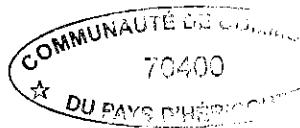
Publié à
HERICOURT,
Le 31/4/17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 14 avril 2017

Le Président,



Bundalter



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

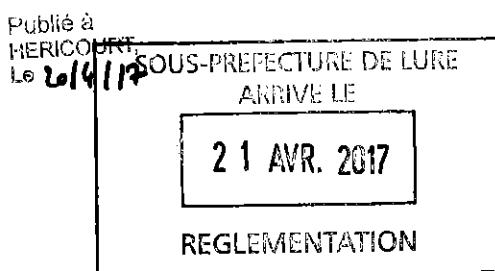
N°080/2017

Objet : Présentation de la liste des marchés 2016

Le Président présente la liste des marchés publics passés au cours de l'année 2016

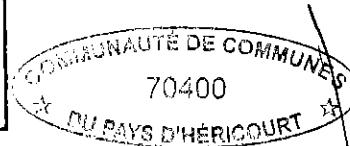
Cette liste sera publiée au registre des délibérations et sur le site Internet de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 avril à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
5 avril 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 5 avril 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Robert BURKHALTER, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Martine PEQUIGNOT, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane FERRY (BELVERNE) - Chantal FERRY (CHAGEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Eric STEIB (LUZE) - Jean THIEBAUD (VERLANS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) - Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) — Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) - Luc BOULEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Sylvie CANTI à Christophe GODARD / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER

Assistaient à la séance :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°081/2017

Objet : Délégation du Président

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ◎ Marchés publics :

M109/2017	SEEB	Travaux	Micro salle du conseil communautaire	25200 MONTBELIARD	21/03/17	5 263,60 €
-----------	------	---------	--------------------------------------	-------------------	----------	------------

- ◎ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ◎ Contrat de location : NEANT
- ◎ Contrat d'assurance : NEANT
- ◎ Régies comptables : NEANT
- ◎ Dons et legs : NEANT
- ◎ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts : NEANT
- ◎ Actions en justice : NEANT

② Conventions de formation du personnel : NEANT

③ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 17 mars au 6 avril 2017**

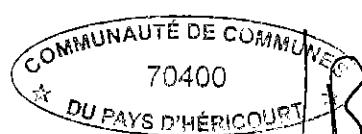
Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	13 h30	1
STRUCTURE MULIPLICATIVE			
Remplacement	2	35 h	1
Remplacement	1	10h	1
SERVICE EATIMENT			
CUI CAE	1	35 h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
CUI CAE	1	20 h	1
Remplacement	2	23 h	1
Remplacement	1	28 h	1
MEDIATHEQUE			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Néant			
ADMINISTRATIVE			
Néant			
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publié à
HERICOURT,
Le 26/4/17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 14 avril 2017
Le Président,



B. Valette

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°082/2017

Objet : Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 13 avril 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 13 avril 2017.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil

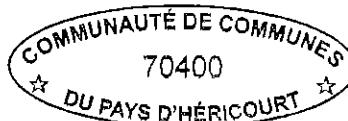
Ont signé au registre tous les membres présents.

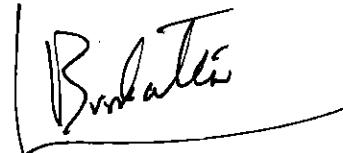
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17







COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
35

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOIENS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°083/2017

Objet : Programmation PLIE 2017 - Adoption des contreparties - avenant aux conventions

Le Président expose que le comité interne FSE (Fonds Social Européen) du Département s'est prononcé favorablement sur les actions de la programmation PLIE 2017.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de 2 appels à projets lancés par le Département, gestionnaire de l'enveloppe FSE 2015-2017 en concertation avec les services de la CCPH :

– **Appel à projets « Actions d'insertion sur le Pays d'Héricourt dans le cadre du PLIE » :**
3 actions sont retenues :

- Animation du PLIE - Communauté de Communes
- Référent de parcours PLIE – ADCH
- Chargé de relations entreprises – Mission Locale (Cofinancement CCPH et Communauté de Communes du Pays de Villersexel)

– **Appel à projets visant à soutenir les parcours d'insertion dans le cadre de la commande publique :** action « Facilitateur départemental des clauses sociales » portée par l'ADCH. Cette action, initiée par la CCPH en 2009, s'inscrit pour la 3^{ème} année sur un périmètre départemental et mobilise des cofinancements autres que ceux de la CCPH (Etat, DREAL, Collectivités). Compte-tenu des marchés publics supports à l'action et pour des facilités de gestion, il a été décidé de programmer cette action sur les 2 années 2017-2018.

Pour 2017, la programmation financière de ces actions est la suivante :

Structure	Action	FSE	%	CCPH	%	Autres financeurs	TOTAL
<i>Appel à projet "Actions d'insertion dans le cadre du PLIE"</i>							
CCPH	Animation du PLIE	38 154,00 €	60,00%	25 436,00 €	40,00%		63 590,00 €
ADCH	Référent de parcours PLIE	22 351,58 €	60,00%	14 900,00 €	40,00%		37 251,58 €
Mission Locale	Chargé de relations entreprises	38 630,00 €	59,98%	18 000,00 €	27,95%	7 770,00 € (CCPV)	64 400,00 €
<i>Appel à projet "Soutien des parcours d'insertion dans la commande publique"</i>							
ADCH	Facilitateur des clauses d'insertion	32 340,00 €	60,00%	4 000,00 €	7,42%	17 560,00 € (DREAL, Etat, Autres collectivités)	53 900,00 €
	TOTAL	131 445,58 €		62 336,00 €		25 330,00 €	219 141,58 €

À noter que les montants indiqués pour la participation CCPH sont des montants maximum qui seront réévalués dans le cadre des bilans des actions et ajustés au pourcentage conventionné.

Concernant les structures de l'insertion par l'activité économique :

Seules 2 structures bénéficient de crédits FSE dans le cadre d'un appel à projets spécifique lancé en 2016 pour la période 2016 / 2017.

Il s'agit des chantiers d'insertion FRIPVIE et les Jardins du Mont Vaudois.

À noter que les plans de financements des actions portées par les chantiers d'insertion sont plus complexes que pour les autres projets en raison de choix techniques du Département d'une part et de la réglementation européenne d'autre part.

Pour ne pas pénaliser ces structures, il convient de préciser l'objet des subventions votées par notre assemblée en décembre 2016 pour ces 2 structures sans en modifier les montants (soit 15 000 € pour les Jardins du Mont Vaudois et 1 000 € pour Frip'vie) afin d'apporter un financement pour les dépenses non prises en compte dans les dossiers de financement FSE.

Grégoire GILLE étant président de l'ADCH et des Jardins du Mont Vaudois, et Gérard CLEMENT en qualité de trésorier de l'ADCH ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** les montants des contreparties CCPH des actions présentées ci-dessus soit :

- 25 436,00 € maximum représentant 40% du coût total de l'action d'animation du PLIE portée par la CCPH,
- 14 900,00 € maximum représentant 40 % du coût total de l'action de référent de parcours portée par l'ADCH,
- 18 000,00 € maximum représentant 27,95 % du coût total de l'action de chargé de relations entreprises portée par la Mission Locale,
- 4 000,00 € maximum représentant 7,42 % du coût total de l'action de facilitateur des clauses portée par l'ADCH.

- **MODIFIE** l'objet des subventions emploi/insertion 2017 des jardins du Mont Vaudois et de Frip'vie en visant la mission d'intérêt général de ces structures et en précisant que ces montants visent à soutenir les dépenses non éligibles au FSE.

- **AUTORISE** le Président à signer les avenants aux dites conventions.

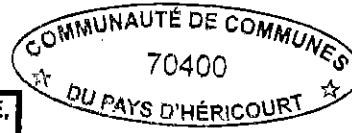
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°084/2017

Objet : Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) de l'opération dite Devillers pour l'année 2016

Le Président explique que comme chaque année la SOCAD a remis à la CCPH son compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'opération immobilière dite « DEVILLERS » pour l'année passée.

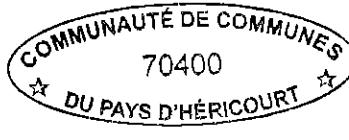
Le CRAC complet reprend les points suivants : Historique – Situation administrative – Données physiques – Compte de gestion au 31/12/2016 – Compte prévisionnel extension - Moyens de financement – Conclusions et perspectives.

Le compte de gestion au 31/12/2016 fait apparaître un résultat d'exploitation de 100 133,85 € pour l'exercice et au cumulé de **694 677,34 €**.

La trésorerie cumulée au 31/12/2016 est de **143 463,63 €**.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **APPROUVE** le CRAC remis par la SOCAD pour l'opération immobilière DEVILLERS au 31 décembre 2016.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°085/2017

Objet : Adoption du compte-rendu annuel au concédant (CRAC) des Guinnottes pour l'année 2016

Le Président expose que conformément à la convention d'aménagement, signée avec la SOCAD pour l'opération d'aménagement des Guinnottes, la Société d'Économie Mixte doit remettre le compte-rendu annuel au concédant (CRAC) pour l'année passée.

Le CRAC complet, reprend les points suivants : Historique - Maîtrise foncière – Études – Travaux – Frais annexes – Commercialisation (Prix de cession et surfaces à commercialiser, ventes réalisées au 31/12/2016, participation) - Moyens de financement (Emprunt, trésorerie, découvert individualisé, avances de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, subventions) – Perspectives et conclusions - Annexes.

BILAN DES 2 TRANCHES DES GUINNOTTES

Le bilan réalisé au 31/12/2016 des 2 tranches fait apparaître :

- **Un coût total travaux de 7 267 072 €,**
- **Des recettes à hauteur de 7 205 283 € dont :**

- ✓ **884 207 €** de participation de la CCPH,
- ✓ **3 947 091 €** de recettes de commercialisation,
- ✓ **2 335 892 €** de subventions,
- ✓ **38 093 €** de recettes diverses.

Fin 2016, le résultat est de – **61 789 €** mais les dépenses sont quasi achevées et il reste encore des lots à commercialiser pour 34 712 m² soit sur une base de 18€HT/m² une recette de **624 816 €**.

Conclusions Tranches I et II

Etant donné la réservation des lots restant à commercialiser, et l'achèvement du programme de travaux, la SOCAD propose de procéder en 2017 aux opérations de clôture. Il s'agirait de :

- Procéder par acte authentique à la rétrocession de l'ensemble des espaces publics des deux tranches à l'euro symbolique mais aussi au rachat par la CCPH des parcelles restant à commercialiser pour un montant de **606 466 €** ;
- De reverser à la CCPH le solde de l'avance pour un montant de **100 000 €** ;
- De valider par délibération du conseil communautaire le bilan de clôture de l'opération, d'autoriser les éventuels transferts de contrats en cours et de procéder au versement du solde de l'opération estimé à + **527 842 €** (actualisation CRAC 2016).

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- ✓ **APPROUVE** le CRAC présenté par la SOCAD au 31 décembre 2016,
- ✓ **DECIDE** d'examiner la clôture de la concession et de revenir ultérieurement sur ce point devant l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

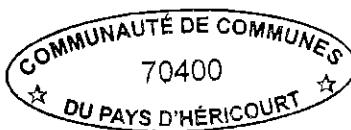
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRÉT-GÉNÉTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°086/2017

Objet : ZAC des Coquerilles - acquisition foncière auprès de l'indivision Abry et de la ville d'Héricourt

Le Président relate que depuis juillet 2014, le conseil communautaire a engagé une étude de faisabilité préalable à l'aménagement du parc d'activités "Les Coquerilles" à Héricourt. La révision du PLU d'Héricourt et les prescriptions archéologiques ont été honorées.

Le projet porte sur 11ha 66a situés dans la continuité de la zone des Guinnottes 2 en bordure de la 2x2 voies RD 438.

La CCPH et la ville d'Héricourt sont actuellement propriétaires de 97 % de cette surface. Une parcelle enclavée de 2 320m² est actuellement propriété en indivision des 4 héritiers de Madame Catherine ABRY. Les héritiers ont été informés dès 2015 du projet de zone d'activité afin que nous puissions réaliser les sondages et les fouilles archéologiques et ont été à nouveau sollicités en ce début d'année 2017 afin de procéder à l'achat de leur parcelle par la CCPH au prix de 1.9€/m² HT soit un montant total de 4 408 € HT et 5 289.60 € TTC. Ils ont donné récemment leur accord par écrit. Le prix proposé est conforme à l'estimation domaniale qui avait été réalisée lors de l'achat de la parcelle de Monsieur SURDEY. Il convient donc de délibérer dès à présent afin d'engager la procédure d'achat de la dite parcelle cadastrée AL256 zone 1AUy.

Les parcelles, propriétés de la ville d'Héricourt, d'une surface totale de 24a95 doivent également faire l'objet d'un achat par la CCPH au prix de 1.9 €/m² soit 4740.50€ HT. Elles sont cadastrées :

- AL 751 pour une surface de 0a16
- AL 713 pour une surface de 22a22
- AL 752 pour une surface de 2a57

Le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **AUTORISE** le Président à engager la procédure d'achat de la parcelle cadastrée AL256 zone 1AUy d'une surface de 2 320 m² au prix de 1.9 €/m² HT soit un montant total de 4 408 € HT et 5 289.60 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à engager la procédure d'achat des propriétés de la ville d'Héricourt (AL 751, 713 et 752) au prix de 1.9 € du m² soit 4740.50 € HT.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ces achats.

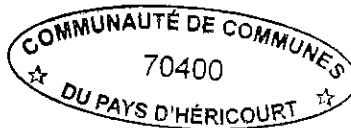
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.13



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brinkhauser".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/M VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°087/2017

Objet : Dissolution du SMAU et reprise de son personnel

Vu la délibération n°9/2001 actant de la transformation de l'association Aire Urbaine 2000 en Syndicat Mixte Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt,

Vu l'adhésion de la CCPH au SMAU

Vu la délibération n° 2017-02 du Comité Syndical du 31 mars 2017 actant le principe de la dissolution du SMAU au 31 décembre 2017,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Considérant la création au 1^{er} septembre 2016 du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté composé à ce jour de Pays de Montbéliard Agglomération, du Grand Belfort Communauté d'Agglomération et des communautés de communes du Sud Territoire, du Pays d'Héricourt et des Vosges du Sud et la volonté de cette nouvelle structure d'assurer une parties des missions dévolues au SMAU à l'exception de l'aménagement numérique, Considérant que la compétence relative à l'aménagement numérique du territoire sera restituée aux départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort,

Considérant que, conformément à l'article L. 5721-7 du CGCT, un syndicat mixte peut être dissout, d'office (sans consultation des personnes morales qui le composent) ou à la demande motivée de la majorité des personnes morales qui le composent, par arrêté motivé du représentant de l'Etat dans le département siège du syndicat,

Considérant que l'arrêté préfectoral portant dissolution détermine, dans le respect du droit des tiers et des dispositions des articles L. 5211-25-1 et L. 5211-26 du CGCT, les conditions de liquidation du syndicat et notamment la répartition de son produit,

Considérant que les statuts du SMAU n'ayant pas prévu de dispositions particulières concernant le devenir des agents en cas de dissolution de la structure, il appartient au Préfet de fixer, au moment de l'arrêté de dissolution, la répartition des agents entre les membres de la structure dissoute,

Considérant qu'il conviendra de déterminer le sort des biens meubles et immeubles du Syndicat, Considérant qu'à compter de la dissolution, les contrats conclus par le syndicat demeurent exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties,

Etant entendu qu'en tant que de besoin jusqu'à la dissolution du syndicat, le personnel du SMAU puisse être mobilisés sur les dossiers amenés à être gérés par le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté,

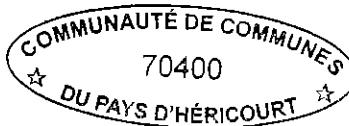
Considérant que le processus engagé collectivement depuis l'automne 2014 qui vise à substituer au SMAU une nouvelle entité plus ambitieuse et plus visible via la création d'un Pôle Métropolitain, afin d'incarner la volonté de coopération et d'intégration progressive des collectivités du Nord Franche-Comté, a franchi une nouvelle étape lors du Comité Syndical du SMAU du 10 avril dernier,

Etant donné qu'à cette occasion, les élus du SMAU ont voté à l'unanimité la délibération n° 04-2017 qui valide et organise la dissolution du syndicat, ainsi que le transfert de son personnel, à compter du 1^{er} janvier 2018, au profit du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté et/ou au sein des services des collectivités membres du SMAU,

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **SE PRONONCE** favorablement à la dissolution du SMAU au 31 décembre 2017,
- **DEMANDE** la reprise du personnel par le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté et/ou le reclassement au sein des services des collectivités membres du SMAU.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44
Nbre de membres présents	25
Nbre de suffrages exprimés	37

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°088/2017

Objet : Contrat de ruralité - adoption du plan d'actions 2017

Le Président expose que le conseil communautaire, dans sa séance du 8 décembre 2016, a décidé de s'engager dans la démarche de contrat de ruralité pour la période 2017-2020. Suite aux 3 ateliers de la phase diagnostic qui se sont tenus la journée du 6 mai autour des 6 thématiques susvisées en présence du secrétaire général de la sous-préfecture, des représentants des services de l'état (DDT, DIRECTE), de l'ARS, du Département et de nombreux membres du bureau communautaire, il convient à présent de travailler au **plan d'actions** en rappelant que le contrat de ruralité est doté de **780 000 € pour 2017** et qu'il doit être signé avant le **30 juin**.

Dès à présent il convient d'identifier les opérations qui seront proposées à l'ETAT afin de contractualiser dans les délais.

Dès décembre 2016, l'opération Gymnase du Champ de foire était identifiée prioritairement. Ce projet reste prioritaire.

Il est complété aujourd'hui par 3 autres opérations. Ce sont donc 4 dossiers qui seront soumis à l'arbitrage au titre du contrat de ruralité selon les plans de financement suivants :

OPERATION GYMNASSE DU CHAMP DE FOIRE

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude et honoraires 140 000 €	CADD Région 201 203 €	10.32 %
Travaux 1 790 000 €	DETR 2016 585 000 €	30.00 %
Équipements sportifs 20 000 €	DEPARTEMENT 200 000 €	10.26 %
	FEADER 126 212 €	6.47 %
	PACT (avenant) 156 150 €	8.00 %
	Contrat de ruralité 64 000 €	3.28%
	AUTOFINANCEMENT 617 435 €	31.67 %
1 950 000 €	1 950 000 €	100 %

OPERATION ABORDS DU CENTRE DE FORMATION

TRAVAUX DE REHABILITATION		RESSOURCES PREVISIONNELLES
Travaux préparatoire	12 478,50 €	ETAT (40 %) 50 209,00 € (DETR)
Aménagement du parking / Terrassement	23 370,00 €	Contrat de ruralité (40 %) 50 209,00 €
Réseaux Eaux pluviales	5 147,50 €	
Eclairage public	5 625,00 €	
Sécurisation de l'accès au parking	5 032,50 €	
Travaux de finition	52 965,00 €	
Voirie et revêtement / mise à niveau	25 990,00 €	
Signalisation et marquage	975,00 €	
Abri à vélos	6 000,00 €	
Espaces verts / minéral	20 000,00 €	
 Création stationnement PMR	6 924,00 €	CCPH (20 %) 25 104,50 €
 <i>Total travaux</i>	111 542,50 €	
 Honoraires et études diverses	11 980,00 €	
dont dédiés à l'accessibilité	661 €	
 Dépenses imprévues	2 000,00 €	
 COUT TOTAL HT	125 522,50 €	125 522,50 €
TVA 20%	25 104,50 €	

OPERATION DEMOLITION FILATURE

DEPENSES EN € HT	RECETTES EN €	
Travaux 100 000	DETR ou FNADT 36 300 €	30%
Honoraires 11 000	Contrat de ruralité 30 250 €	25%
Imprévu 10 000	PACT 30 250 €	25%
	CCPH 24 200 €	20%
TOTAL 121 000	TOTAL 121 000	100%

OPERATION SENTIER PEDAGOGIQUE DE BYANS

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires et étude	3 000 €	PACT (travaux)	9 108 €
Travaux	30 000 €	Contrat de ruralité	17 292 €
TOTAL	33 000 €	Autofinancement	6 600 €
		TOTAL	33 000 €

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **ADOpte** le plan d'actions 2017 du contrat de ruralité et **AUTORISE** le Président à présenter les 4 dossiers susvisés au titre du contrat de ruralité.

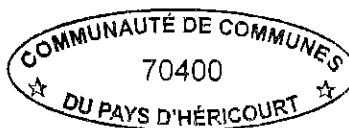
Ont signé au registre tous les membres présents.

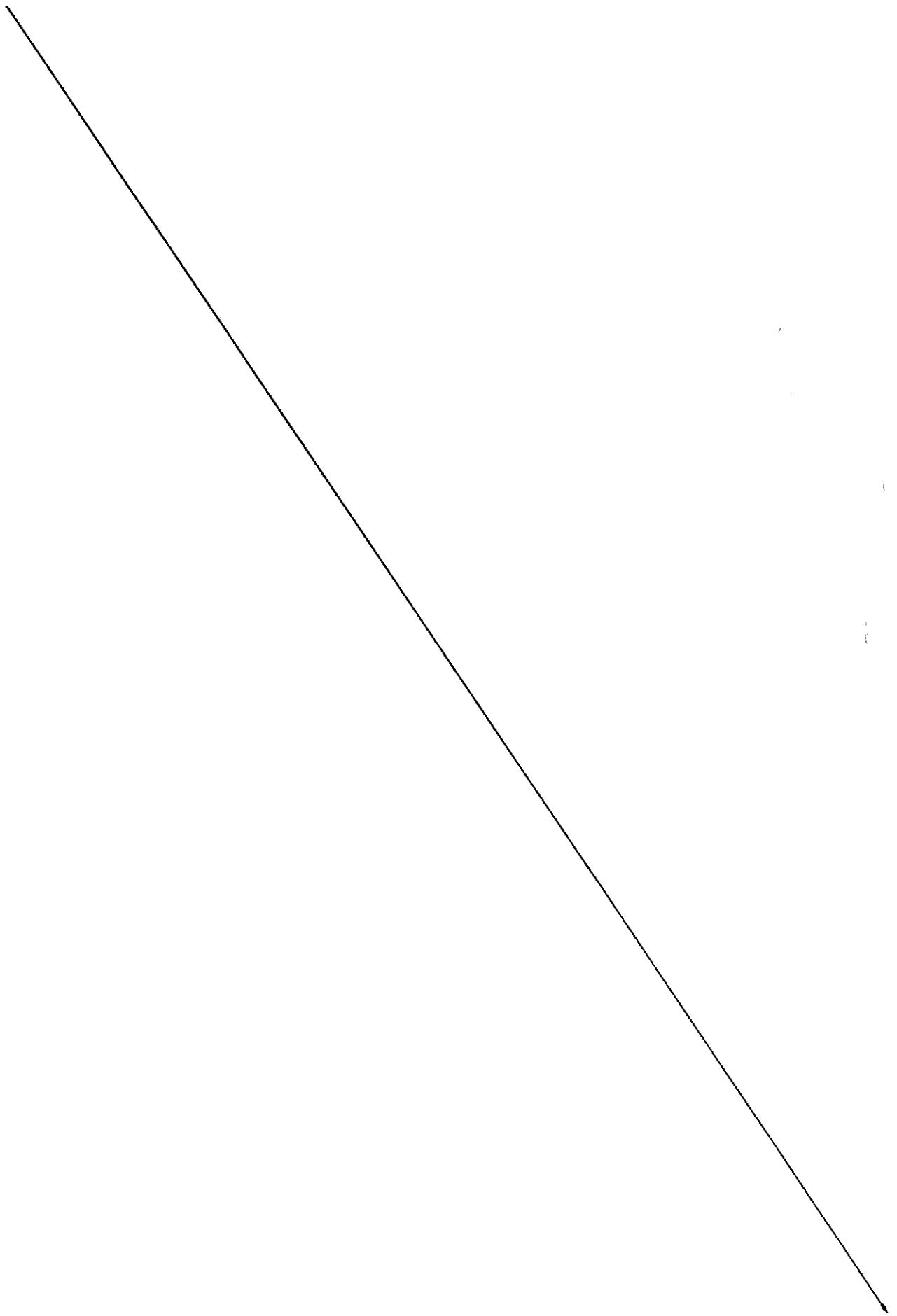
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * *

N°089/2017

Objet : Adoption de la tarification périscolaire, extrascolaire et restauration - rentrée 2017-2018

Le Président explique que comme chaque année, il est nécessaire de délibérer sur les tarifs péri et extrascolaires afin d'informer les familles au moment des inscriptions pour la nouvelle rentrée scolaire.

Il est proposé de voter une augmentation de 2% de l'ensemble des tarifs à l'exclusion des tranches T-2 et T-1 pour lesquels un maintien des tarifs est préconisé.

Pour la tranche T0 qui représente la tranche la plus nombreuse (61%) cela se traduit pour un accueil midi avec repas par une augmentation de 10cts euros soit un tarif de 5.11€ sachant que le coût d'un repas avec l'accueil du midi (animateur, transport, charges de fonctionnement des pôles) à charge de la CCPH après déduction des aides, est estimé à 7.79 euros.

Synthèse de la tarification proposée pour le périscolaire :

Rappel des tranches

TRANCHES		Nombre de dossiers 2016	POURCENTAGE
T-2 =	QF ≤ 440	68	10%
T-1 =	440 < QF ≤ 570	42	6%
T0 =	570 < QF ≤ 1 500	420	61%
T+1=	QF > 1500	157	23%

		<i>Tarifs Intra 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>	<i>Tarifs Extra 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>	<i>Tarif majoré 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>
MATIN <i>7h30 à 8h30</i>	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.22€	1.41€	1.44€	1.41€	1.44€
	T+1	1.35€	1.38€	1.60€	1.63€	1.60€	1.63€
MIDI avec repas <i>11h30 à 13h30</i>	T-2	3.90€	3.90€	4.69€	4.69€	4.69€	4.69€
	T-1	4.53€	4.53€	5.46€	5.46€	5.46€	5.46€
	T 0	5.01€	5.11€	6.03€	6.15€	6.03€	6.15€
	T+1	5.76€	5.88€	6.93€	7.07€	6.93€	7.07€
MIDI sans repas	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.22€	1.41€	1.44€	1.41€	1.44€
	T+1	1.35€	1.38€	1.60€	1.63€	1.60€	1.63€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	3.04€	3.54€	3.61€	3.54€	3.61€
	T+1	3.11€	3.17€	3.69€	3.76€	3.69€	3.76€
Temps Activités Périscolaires 45 mn après l'école	Gratuit						
SOIR <i>16h30 à 18h30</i>	T-2	1.83€	1.83€	2.20€	2.20€	2.20€	2.20€
	T-1	2.15€	2.15€	2.59€	2.59€	2.59€	2.59€
	T 0	2.35€	2.40€	2.83€	2.89€	2.83€	2.89€
	T+1	2.68€	2.73€	3.21€	3.27€	3.21€	3.27€

Tarification proposée pour les mercredis :

TARIFS MERCREDIS							
		<i>Tarifs Intra 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>	<i>Tarifs Extra 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>	<i>Tarif majoré 2016/2017</i>	<i>Evolution 2017/2018</i>
MATIN <i>7h30 à 8h30</i>	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.22€	1.41€	1.44€	1.41€	1.44€
	T+1	1.35€	1.38€	1.60€	1.63€	1.60€	1.63€
MIDI sans repas	T-2	0.99€	0.99€	1.16€	1.16€	1.16€	1.16€
	T-1	1.10€	1.10€	1.29€	1.29€	1.29€	1.29€
	T 0	1.20€	1.22€	1.41€	1.44€	1.41€	1.44€
	T+1	1.35€	1.38€	1.60€	1.63€	1.60€	1.63€
MIDI avec repas <i>11h30 à 13h30</i>	T-2	3.90€	3.90€	4.62€	4.69€	4.62€	4.69€
	T-1	4.53€	4.53€	5.37€	5.46€	5.37€	5.46€
	T 0	5.01€	5.11€	5.93€	6.15€	5.93€	6.15€
	T+1	5.76€	5.88€	6.82€	7.07€	6.82€	7.07€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	3.04€	3.54€	3.61€	3.54€	3.61€
	T+1	3.11€	3.17€	3.69€	3.76€	3.69€	3.76€
APRES-MIDI <i>13h30 à 17h00</i>	T-2	2.78€	2.78€	4.15€	4.15€	4.15€	4.15€
	T-1	3.09€	3.09€	4.62€	4.62€	4.62€	4.62€
	T 0	3.41€	3.48€	5.10€	5.20€	5.10€	5.20€
	T+1	3.94€	4.02€	5.89€	6.01€	5.89€	6.01€
RELAIS SOIR <i>17h00 à 18h30</i>	T-2	1.38€	1.38€	1.81€	1.81€	1.81€	1.81€
	T-1	1.55€	1.55€	2.02€	2.02€	2.02€	2.02€
	T 0	1.73€	1.76€	2.25€	2.30€	2.25€	2.30€
	T+1	1.99€	2.03€	2.60€	2.65€	2.60€	2.65€

Tarification proposée pour l'extrascolaire et les vacances scolaires :

TARIFS VACANCES SCOLAIRES							
		Tarifs Intra 2016/2017	Évolution 2017/2018	Tarifs Extra 2016/2017	Évolution 2017/2018	Tarif majoré 2016/2017	Évolution 2017/2018
RELAIS MATIN 7h30 à 9h00	T-2	1.38€	1.38€	1.81€	1.81€	1.81€	1.81€
	T-1	1.55€	1.55€	2.02€	2.02€	2.02€	2.02€
	T 0	1.73€	1.76€	2.25€	2.30€	2.25€	2.30€
	T+1	1.99€	2.03€	2.60€	2.65€	2.60€	2.65€
MATIN 9h00 à 12h00	T-2	3.15€	3.15€	4.76€	4.76€	4.76€	4.76€
	T-1	3.54€	3.54€	5.33€	5.33€	5.33€	5.33€
	T 0	3.93€	4.01€	5.93€	6.05€	5.93€	6.05€
	T+1	4.52€	4.61€	6.83€	6.97€	6.83€	6.97€
MIDI avec repas 12h00 à 14h00	T-2	3.90€	3.90€	4.69€	4.69€	4.69€	4.69€
	T-1	4.53€	4.53€	5.46€	5.46€	5.46€	5.46€
	T 0	5.01€	5.11€	6.03€	6.15€	6.03€	6.15€
	T+1	5.76€	5.88€	6.93€	7.07€	6.93€	7.07€
MIDI Panier repas	T-2	2.75€	2.75€	3.25€	3.25€	3.25€	3.25€
	T-1	2.89€	2.89€	3.42€	3.42€	3.42€	3.42€
	T 0	2.98€	3.04€	3.54€	3.61€	3.54€	3.61€
	T+1	3.11€	3.17€	3.69€	3.76€	3.69€	3.76€
APRES-MIDI 14h00 à 17h00	T-2	3.15€	3.15€	4.76€	4.76€	4.76€	4.76€
	T-1	3.54€	3.54€	5.33€	5.33€	5.33€	5.33€
	T 0	3.93€	4.01€	5.93€	6.05€	5.93€	6.05€
	T+1	4.52€	4.61€	6.83€	6.97€	6.83€	6.97€
RELAIS SOIR 17h00 à 18h30	T-2	1.38€	1.38€	1.81€	1.81€	1.81€	1.81€
	T-1	1.55€	1.55€	2.02€	2.02€	2.02€	2.02€
	T 0	1.73€	1.76€	2.25€	2.30€	2.25€	2.30€
	T+1	1.99€	2.03€	2.60€	2.65€	2.60€	2.65€

En cas de retard récurrent (après 18h30), une majoration de 2.30 € sera appliquée par retard.

En cas d'absence au TAP non signalée, une pénalité d'1 euro sera appliquée par enfant et par accueil.

En parallèle, il est proposé de **reconduire sans augmentation** les suppléments pour l'organisation de sorties pendant les vacances, sur les temps extrascolaires :

- Enfants inscrits sur la semaine entière : gratuit
- Enfants inscrits moins de 5 jours dans la semaine : 2.50 €
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €

Et sur les mercredis :

- Enfants inscrits 4 mercredis par mois gratuit
- Enfants inscrits moins de 4 fois dans le mois : 2.50 €
- Enfants inscrits uniquement à la sortie : 5.00 €



Par ailleurs pour les **tarifs adultes**, il est proposé de les augmenter de la manière suivante :

- Agents communaux et intercommunaux en formation ou en mission:

Tarif actuel 2016-2017: 5.96 €

Evolution 2017-2018 : 6.08 €

- Autres adultes extérieurs :

Tarif actuel 2016-2017 : 8.10 €

Evolution 2017-2018 : 8.26 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les tarifs tels que présentés pour l'année scolaire 2017-2018.

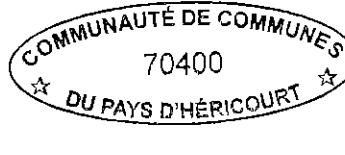
Ont signé au registre tous les membres présents.

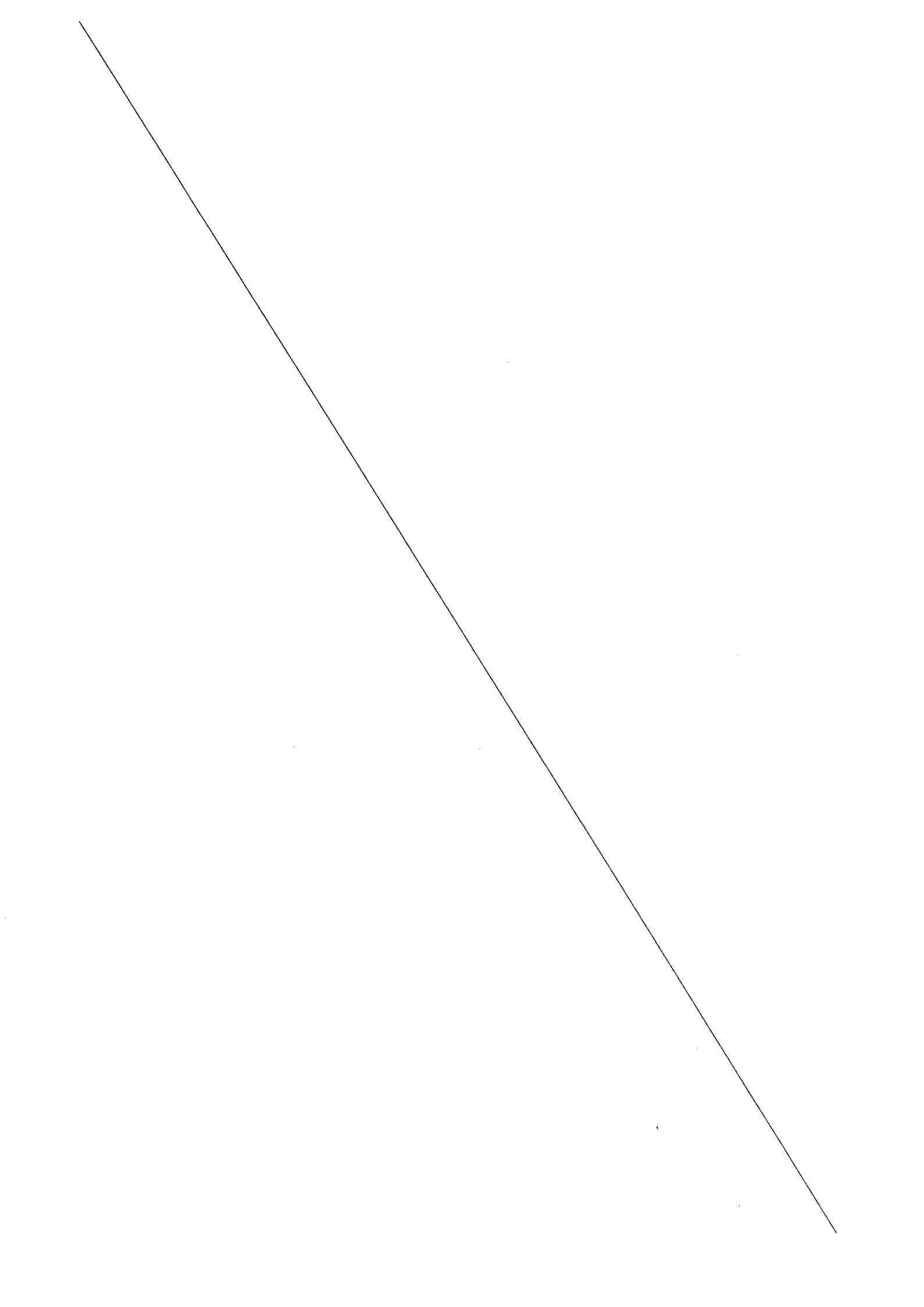
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°090/2017

Objet : Adoption des tarifs de l'école de musique 2017-2018

Le Président expose que la Communauté de communes doit se prononcer chaque année sur les tarifs des 2 équipements culturels, Ecole de musique et Médiathèque.

Pour la prochaine rentrée il est proposé de reconduire les mêmes tarifs que la saison passée.

TARIFS MENSUELS SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER ELEVES D'HERICOURT, DE LA CCPH, PERSONNEL ET ENFANTS DU PERSONNEL VILLE HERICOURT ET CCPH		Pour mémoire 2015-2016	2016-2017 2017-2018
Formation musicale	<i>Jeune</i> <i>Adulte</i>	14,30 24,40	14,60 24,90
Formation instrumentale	<i>Jeune</i> <i>Adulte</i>	19,20 30,50	19,60 31,10

Dégressivité de 20 % pour l'inscription d'un 2ème enfant et de 30 % pour les suivants sur le tarif déterminé
Le tarif jeune s'applique : aux enfants mineurs, aux personnes majeures de - de 25 ans poursuivant leurs études sur présentation d'un certificat de scolarité, aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif de Pôle Emploi

Réduction de 50% pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale y compris pour les activités annexes (à l'exclusion des frais administratifs). Minimum de facturation de 15 € par trimestre et par activité.

BAREME QUOTIENT FAMILIAL APPLIQUÉ AU TARIF DE BASE			
Quotient Familial	Catégorie	Coef.	Nombre de familles :
moins de 5000€	0	- 31 %	9
de 5000 à 6011€	1	- 1 %	1
de 6012 à 11991€	2	+ 8 %	40
de 11992 à 18227€	3M	+ 20 %	69
de 18228 à 26764€	3	+ 35 %	47
de 26765 à 71754€	4	+ 50 %	19
plus de 71754€	5	+ 80 %	1
Personnes résidant hors de la CCPH inscrites avant 2007	6	x 2	1
Elèves membres de l'orchestre d'harmonie résidant hors CCPH			1
Non présentation de l'avis d'imposition			8
Total			196

TARIFS MENSUELS NON SOUMIS AUX REVENUS DU FOYER	Pour mémoire 2015-2016		2016-2017 2017-2018	
	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
Location instrument	28,50	43,20	29,00	44,00
Activités annexes (choeur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)	7,50		8	
FRAIS ADMINISTRATIF (sauf chœur d'enfants et éveil musical)	2,25		2,30	
TARIFS MENSUELS ELEVES EXTERIEURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DIHERICOURT NON MEMBRES DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE				
Formation musicale	78,30		80	
Formation instrumentale	153,00		156	
Activités annexes (choeur d'enfants, choréia, atelier jazz, atelier chansons burlesques, musique de chambre, ensemble adultes...)	23,00		23,50	

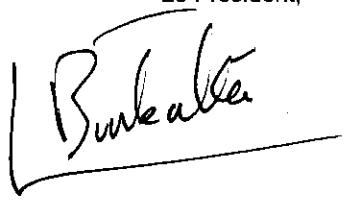
Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** de reconduire les tarifs 2016-2017 de l'Ecole de musique et d'adopter cette tarification pour la saison 2017-2018.

Ont signé au registre tous les membres présents.

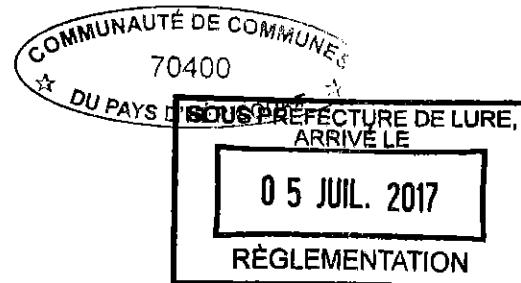
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°091/2017

Objet : Adoption des tarifs de la médiathèque 2017-2019

Le Président explique que dans la continuité du rapport précédent, il est rappelé que tous les deux ans, les tarifs de la Médiathèque F. Mitterrand sont réévalués et soumis au vote du Conseil Communautaire.

Les tarifs, inchangés depuis Septembre 2015, évoluent d'environ +2% à l'exception du tarif pour la vente d'ouvrages sortis du fonds qui reste à 0,50 €.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver les tarifs 2017-2019 de la Médiathèque. Ils seront applicables du 01/09/2017 au 31/08/2019.

MÉDIATHÈQUE	2017-2019	Tarifs actuels
ABONNEMENT ANNUEL		
Jeunes de moins de 18 ans		
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)		
Détenteurs de la Carte Avantage jeune		
Adultes résidents dans la CCPH	14,30 €	14,00 €
Adultes extérieurs	23,50 €	23,00 €
Familles résidents dans la CCPH	18,40 €	18,00 €
Familles extérieures	28,60 €	28,00 €
Associations, collectivités... de la CCPH	Gratuit	Gratuit
Associations, collectivités... extérieures	17,30 €	17,00 €

AUTRES TARIFS		
Renouvellement d'une carte perdue	6,00 €	5,90 €
Pénalités de retard : par document non retourné au 3ème rappel	12,00 €	11,80 €
Vente d'ouvrages sortis du fonds (l'unité)	0,50 €	0,50 €
COURS DE RELIURE		
Résident du périmètre CCPH		Tarif trimestriel forfaitaire 30 séances/an
Tarif normal	42,40 €	41,60 €
Tarif réduit		
Jeunes de moins de 18 ans		
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	25,50 €	25,00 €
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)		
Non résident du périmètre CCPH		
Adulte	53,00 €	52,00 €
Tarif réduit		
Jeunes de moins de 18 ans		
Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	31,80 €	31,20 €
Inscrits à Pôle Emploi (sur présentation d'un justificatif)		
Accès Wifi et Consultation internet	Gratuit	Gratuit

Les cours de reliure sont modulés selon le quotient familial avec le barème suivant :

BAREME quotient familial	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 963 €	0	- 30 %
de 5 963 à 11 896 €	1	Tarif de base
de 11 897 à 26 420 €	2	+ 15 %
de 26 421 à 48 626 €	3	+ 30 %
de 48 627 à 70 830 €	4	+ 35 %
Plus de 70 830 € Non présentation de l'avis d'imposition Personnes extérieures à la CCPH	5	+ 40 %

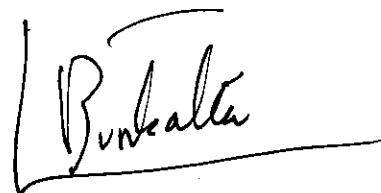
Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les tarifs de la Médiathèque pour 2017-2019.

Ont signé au registre tous les membres présents.

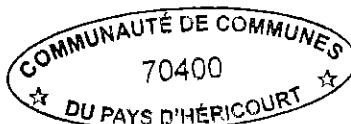
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	25	
Nbre de suffrages exprimés	36	

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PÉRRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°092/2017

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle aux jardins du Mont Vaudois

Le Président relate qu'en février 2017, l'association « Les Jardins du Mont Vaudois » a alerté ses partenaires et financeurs d'une situation financière critique suite à une diminution importante de la subvention FSE attendue par la structure au titre de l'année 2015 : le contrôle de l'action 2015, réalisé en 2016 a conduit à retenir un montant FSE de 56 922 € au lieu des 106 593 € attendus.

Ce résultat est dû à l'application de consignes de contrôle très contraignantes de la réglementation européenne FSE en lien avec les choix techniques du Département pour la formalisation des plans de financement des actions cofinancées FSE.

Les Jardins du Mont Vaudois se trouvent ainsi particulièrement fragilisés et même en difficulté alors que l'année 2015 aurait dû permettre à la structure de retrouver un équilibre financier suite à un plan d'actions engagé dès 2013 visant à réduire ses charges (mutualisation de moyens avec l'association « Les jardins d'IDÉE à Bavans, diminution des effectifs administratifs).

Début 2017, la structure a, à nouveau, engagé un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) afin de réfléchir à une nouvelle démarche de diminution de ses charges et de développement de son chiffre d'affaires. Un plan d'actions a été décliné sur les 3 années 2017, 2018, 2019. Pour autant, la situation de trésorerie actuelle laisse craindre une cessation de paiement mi 2017 si une solution n'est pas apportée immédiatement.

Après concertation de l'ensemble des financeurs il a été décidé de mobiliser une aide exceptionnelle pour la structure d'un montant de 40 000 € :

- 20 000 € par l'Etat au titre du Fonds Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (FDIAE)
- 10 000 € par le Département au titre du Plan Départemental d'Insertion (PDI)
- 10 000 € par la CCPH dans le cadre de sa politique emploi insertion. Cette somme s'ajoute à la subvention annuelle de 15 000 € votée en Décembre 2016.

Grégoire GILLE étant président de l'association, son pouvoir n'est pas pris en compte pour ce vote.

Le conseil communautaire à l'unanimité **ADOpte** le montant de 10 000 € d'aide exceptionnelle accordée aux Jardins du Mont Vaudois et **AUTORISE** le Président à signer la convention afférente.

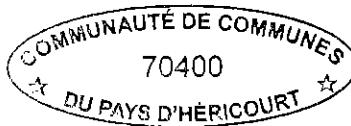
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°093/2017

Objet : SIB - attribution d'un fonds de concours à la commune de Brevilliers

Le Président expose que lors de la construction du terrain synthétique et des vestiaires attenants à Brevilliers, la voirie d'accès au SIB a été fortement endommagée par les engins de chantier.

A ce titre, une enveloppe de l'ordre de 20 000 € était prévue hors marché de terrassement pour remettre en état la voirie après l'achèvement des travaux.

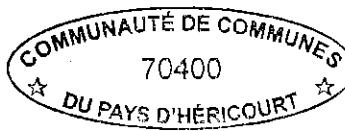
La commune de Brevilliers a inscrit ce programme de travaux sur l'exercice 2017. Il s'agit de sécuriser la rue au niveau des habitations, de limiter la vitesse d'accès au stade, de reprofilier la chaussée et de créer des places de stationnement le long de la voie.

Le projet est évalué à 100 000 € HT selon le plan de financement joint :

DEPENSES HT	RECETTES
Travaux et maîtrise d'œuvre : 100 000 €	Fonds de concours CCPH : 20 000 €
	Subventions amendes de polices, AED : 45 000 €
	Autofinancement : 35 000 €
TOTAL : 100 000 €	TOTAL : 100 000 €

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer 20 000 € en fonds de concours à Brevilliers.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°094/2017

Objet : Habitat 2020 - attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 4 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés : 2 au titre d'HABITER MIEUX et 2 au titre des logements conventionnés dont un au titre de l'amélioration énergétique.

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	HIRTH LISA	
Adresse	10 RUE DE LA CHAPELLE 70400 LUZE	
Type de travaux	POSE VMC + SONDE EXTERIEURE + REFECTON TOITURE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	34 286 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	13 300 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	GABRIEL SOPHIE ET MINOR LILIAN	
Adresse	7 RUE DE LA VIEILLE ECOLE 70400 TREMOINS	
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET DE MENUISERIES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	30 650 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 000 €	

- Montant subvention CCPH	500 €
---------------------------	-------

SUBVENTION LOGEMENT CONVENTIONNE

Propriétaire	DEPARIS THERESE
Adresse	LE HAUT DU MONT 70400 COISEVAUX
Adresse travaux	7 RUE DU GENERAL DE GAULLE 70400 HERICOURT
Type de travaux	Création d'un logement dans un ancien cabinet médical
- Montant total de travaux TTC	98 800 €
- Montant total de travaux subventionnés par l'ANAH	66 858 €
- Montant subvention CCPH	3 343 €

SUBVENTION AMELIORATION ENERGETIQUE CONVENTIONNE

Propriétaire	DEPARIS THERESE
Adresse	LE HAUT DU MONT 70400 COISEVAUX
Adresse travaux	7 RUE DU GENERAL DE GAULLE 70400 HERICOURT
Type de travaux	Travaux de rénovation énergétique d'un logement conventionné
- Montant total de travaux TTC	98 800 €
- Montant total de travaux subventionnés par l'ANAH	66 858 €
- Montant subvention CCPH	1 000 €

Ce sont au total **5 343 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

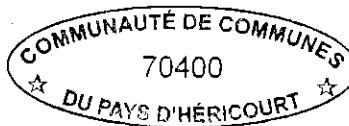
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°095/2017

Objet : AED - attribution d'un fonds de concours à Héricourt

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, la demande du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal adoptant le plan de financement faisant clairement apparaître l'autofinancement de la commune et d'une délibération du Conseil Communautaire.

La ville d'Héricourt a déposé un dossier lequel est complet et sollicite ce fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes
Coût travaux (montant retenu par le Département)	333 333 € 87 665 € HT)
Total	333 333 €
	Département CCPH Autofinancement
	35 066,00 € 5 259,90 € 293 007,10 €
	Total
	333 333 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours au titre de l'AED à la ville d'Héricourt pour un montant de 5 259,90 € et **AUTORISE** le Président à procéder à son versement.

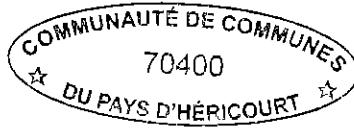
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Binkert".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°096/2017

Objet : Désignation de représentants aux commissions consultatives relatives à l'énergie du SIED 70 et au SYDED

Le Président rappelle que la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la création par les syndicats d'énergies d'une commission consultative chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange des données.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la mise en œuvre des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunautaires, le découpage territorial de la Haute-Saône et du Doubs a évolué.

- Le SIED 70 a ainsi revu la composition de cette commission qui passe de 21 à 18 membres et sollicite la CCPH pour désigner un titulaire et un suppléant. Pour rappel, Dominique CHAUDEY était déjà désigné pour représenter la CCPH au sein de cette commission.
- Le SYDED (Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs) est composé de 18 membres et nous devons désormais désigner un représentant pour siéger à cette commission suite à l'intégration des 3 communes du Doubs. Toutefois, ce représentant ne doit pas être également délégué du SYDED et il n'est pas nécessaire de désigner un suppléant.

Le bureau propose :

- Pour le SIED 70 : de reconduire Dominique CHAUDEY en tant que titulaire et de désigner Michel CLAUDEL comme suppléant,
- Pour le SYDED : de désigner André-Marie DEPOUTOT comme représentant.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DESIGNE** les élus proposés comme représentants au sein de ces commissions consultatives du SIED et du SYDED.

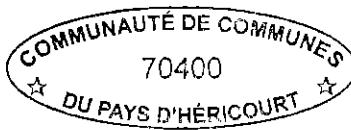
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	25	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	37	Excusés : Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)
		Pouvoirs : Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°097/2017

Objet : Admission en non-valeur de créances OM

Le Président expose que la Trésorerie sollicite régulièrement la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures. La fréquence de ces demandes est à mettre en parallèle avec le volume de facturation traité qui s'est élevé à 23780 factures en 2016 (20706 en 2015) pour 9 123 abonnements. Par ailleurs le taux de recouvrement des créances liées à la redevance est de près de 98%. Pour mémoire le montant de la redevance s'est élevé à 1 402 699.86 € en 2016.

Aussi, il est proposé de distinguer selon qu'il s'agit de créances éteintes ou d'admission en non-valeur et d'admettre uniquement les cas pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) **Au titre des créances éteintes** : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 3 327.06 € portant sur les années 2010 à 2017.

COMMUNE									TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
BREVILLIERS			2.20 €		141.60 €	177.50 €	185.10 €		506.40 €	PRP SANS LJ (1 DOSSIER)
HERICOURT	195.40 €	619.25 €	559.40 €	559.40 €		177.50 €	400.31 €	8.60 €	2 519.86 €	PRP SANS LJ (3 DOSSIERS) EFFACEMENT DETTE (1 DOSSIER) CLOTURE PR IINSUF.ACTIF (1 DOSSIER)
TREMOINS			93.40 €				207.40 €		300.80 €	PRP SANS LJ (2 DOSSIERS)
TOTAL	195.40 €	619.25 €	655.00 €	559.40 €	141.60 €	355.00 €	792.81 €	8.60 €	3 327.06 €	

2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs** : Celles-ci peuvent concermer des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redévable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redévable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
HERICOURT	328.10 €	1 092.18 €	1 765.81 €	2 620.40 €	2 746.20 €	713.20 €	9 265.89 €	PV CARENCE (22 DOSSIERS) POURSUITE SANS EFFET (1 DOSSIER) DEMANDE DE RESNSEIGNEMENT NEGATIVE (1 DOSSIER) RAR INF. AUX POURSUITES (1 DOSSIER)
TOTAL	328.10 €	1 092.18 €	1 765.81 €	2 620.40 €	2 746.20 €	713.20 €	9 265.89 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant 9 265.89 € portant sur les années 2010 à 2015.

A noter que l'ensemble des maires de la communauté de communes ont été consultés et que la communauté de communes engage toutes les procédures nécessaires auprès du tribunal d'instance.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 1 abstention) **DECIDE** d'admettre en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de **12 592.95 €**.

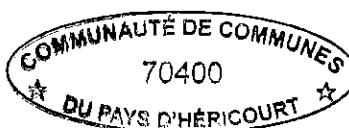
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°098/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier conseil communautaire

Le Président explique que conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, il doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- ⌚ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT
- ⌚ Marchés publics :

M110/2017	Adapei Pro 70	travaux	Tonte / débroussaillage	70400 HERICOURT	23/03/2017	2 920,99 €
M111/2017	Master audio light	fournitures	Rouleaux adhésifs et tapis de danse	90000 BELFORT	29/03/2017	2860,45 €
M139/2017	BOURLIER	services	réparation de la pompe à huile sur AD-202-DA	25400 EXINCOURT	18/04/2017	6 260,99 €
M140/2017	HBM vulco	fournitures	8 pneumatiques pour AD-202-DA et BS-621-GV	70400 HERICOURT	18/04/2017	3 000,32 €
M142/2017	Serrurerie de l'Est	travaux	Pose de film solaire	25403 AUDINCOURT	18/04/2017	2 387,00 €
M149/2017	Sandmaster	travaux	Travaux de régénération du terrain de football de la Lizaine d'Héricourt	67006 STRASBOURG	27/04/2017	15 400,00 €
M151/2017	Master audio light	fournitures	Cde fournitures diverses	90000 BELFORT	03/05/2017	2 320,11 €

M157/2017	Hydrogeotechnique Est	travaux	Sondage de sol pour futur bassin d'apprentissage	90170 ANJOUTEY	09/05/2017	2 838,00 €
M183/2017	CLAJ	service	séjour été	25370 ROCHEJEAN	16/05/2017	6 237,50 € TTC
M184/2017	PACKMAT SYSTEM	services	modulateur de serrage de la pince DD-761-YT	70400 HERICOURT	17/05/2017	2 468,00 €
M189/2017	Clair et Net	travaux	Protection périphérique et échelle crinoline	25403 AUDINCOURT	18/05/2017	9 600,97 €
M193/2017	Delplanque & Associés	services	Mise en compatibilité du POS de Saulnot	70400 HERICOURT	22/05/2017	5 440,00 €
M194/2017	CPSS	fournitures	Table manuelle d'impression	67100 STRASBOURG	22/05/2017	4 360,00 €

- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 6 avril 2017 au 22 mai 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	5	14h30 23h 22h 12h 22h30	5
WIFI FREE ACCUEIL			
	Néant		
SERVICE BATIMENT			
	Néant		
RESTAURATION SCOLAIRE			
	Néant		
MEDIATHEQUE			
Remplacement	2	12 h et 17h30	2
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Remplacement	1	35 h	1
ACADEMIE DE DIJON			
Remplacement	1	35 h	1
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
25

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°099/2017

Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 1^{er} juin 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 1^{er} juin 2017 lequel retranscrit les débats qui ont eu lieu lors de ce conseil.

Bien que le conseil communautaire du 1^{er} juin 2017 ait été annulé il est proposé au conseil communautaire de prendre acte des observations et interventions qui avaient eu lieu à cette date.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **PRENNENT acte** du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 1^{er} juin 2017.

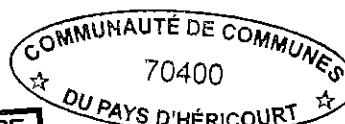
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°100/2017

Objet : Contrat PACT : clause de revoyure – demande d'avenant

Le Président expose que le contrat PACT 2014-2019 (Programme d'Action Concertées Territorial) du Département, signé le 2 novembre 2015, prévoit une clause de revoyure à mi-parcours sur la base du bilan d'exécution de la première partie du contrat.

La Communauté de Communes voit son enveloppe initiale bonifiée suite à l'adhésion d'une nouvelle commune et suite à l'achat des actions de la SEM ACTION 70 au Département. En effet, 7 860 € supplémentaires sont attribués pour l'adhésion de la commune de Belverne et 104 702 € pour l'achat des actions de la SEM, soit une bonification de **112 562 €**.

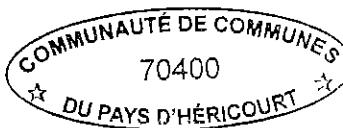
Cette enveloppe bonifiée s'élève à **1 545 262 €**.

La clause de revoyure permet d'ajuster le contrat initial, certaines opérations étant corrigées à la hausse ou à la baisse car les chiffrages sont affinés, d'autres opérations sont supprimées et certaines sont de nouvelles actions.

Le Président présente l'ensemble des actions programmées et les modifications intervenues.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** l'avenant au contrat PACT et **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.18



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	<u>Etaient présents :</u> Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS SUR VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS/S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	25	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	37	

Excusés :
Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :
Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :
Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°101/2017

Objet : Contrat de ruralité 2017-2020 – Autorisation de signature

Le Président rappelle que le conseil communautaire, dans sa séance du 8 décembre 2016, a décidé de s'engager dans la démarche de contrat de ruralité pour la période 2017-2020 aux cotés de l'Etat, notamment pour bénéficier des crédits du Fonds de soutien à l'investissement Local (FSIL) qui ne sont pas mobilisables en dehors de cette contractualisation.

Lors de la séance du 1^{er} juin, le plan d'actions 2017 a été proposé pour présentation aux services de l'Etat.

Les termes du contrat de ruralité sont aujourd'hui finalisés avec les services de l'Etat et la ventilation des crédits entre les territoires a été soumise à l'arbitrage de Madame La Préfète. L'enveloppe départementale s'élève à 780 000€.

A ce jour, les actions proposées par la CCPH sont toujours en cours d'instruction et la convention financière n'est pas élaborée sachant que sont déjà retenues au titre du FSIL les abords de la Maison de la Formation et la démolition de la filature du Moulin.

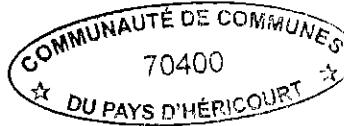
Contrat de ruralité	Action	Montant total	Part CCPH	Part Etat DETR	Part Etat FSIL	Part autres financeurs
A l'étude du cumul DETR/FSIL	Opération gymnase du champ de foire	1 950 000 €	617 435 €	585 000 €	64 000 €	683 565 €
Retenu au titre du FSIL – Montant à arbitrer	Réhabilitation des abords du centre de formation	125 522 €	75 313 €	-	50 209 €	0 €
Retenu au titre du FSIL à hauteur de 40 %	Démolition filature du Moulin	70 000 €	17 500 €	-	28 000 €	24 500 €
TOTAL		2 145 522 €	710 248 €	585 000 €	142 209 €	710 065 €

Ce sont donc 142 209 € qui sont sollicités sur le contrat de ruralité au titre de la convention financière pour 2017.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 abstention) **ADOpte** le contrat de ruralité 2017-2020 et **AUTORISE** le Président à sa signature ainsi qu'aux pièces afférentes au contrat.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°102/2017

Objet : Signature du Pacte d'actionnaires : Action 70

Le Président expose que sous l'impulsion du Département de Haute Saône, une réflexion a été lancée avec l'ensemble des EPCI haut-saônois, pour intégrer les effets de la loi NOTRe sur les outils départementaux intervenant dans le domaine économique, en particulier sur le volet immobilier, tout en préservant leur capacité à agir. Une ambition commune a été retenue autour des axes suivants :

- continuer à répondre de façon réactive et adaptée aux besoins immobiliers des entreprises, en conservant un outil commun les EPCI étant confortés par la loi dans leurs compétences économiques en matière d'immobilier ;
- élargir les compétences de la SEM pour répondre aux besoins des territoires et de ses nouveaux actionnaires ;
- mutualiser les moyens entre EPCI avec l'appui du département selon des modalités de répartition équitables entre territoires.

Différentes étapes ont été mises en œuvre afin de fixer les modalités de cette évolution :

- Cession de plus des deux tiers des actions détenues par le Département aux EPCI, décidé par le Conseil départemental à l'unanimité le 24 octobre 2016
- Délibérations à la date de rédaction de ce rapport de 15 EPCI en faveur de l'acquisition d'un nombre d'actions proportionnel à leur population, **la CCPH ayant délibéré favorablement sur ce point le 26 janvier 2017.**
- Evolution des statuts de la SEM pour répondre aux besoins des territoires, les nouveaux statuts ayant été validés par la Commission Permanente du 12 décembre 2016 et par l'Assemblée générale extraordinaire de la SEM le 24 janvier 2017.

Une nouvelle répartition de l'actionnariat de la SEM se dessine, qui maintient l'équilibre précédent entre actionnaires publics et privés. Parallèlement à cette évolution de la répartition du capital social, pour tenir compte d'une configuration de l'actionnariat plus étendue, il est proposé en accord avec la Caisse des Dépôts, principal actionnaire privé, de renforcer et organiser les liens entre actionnaires par la signature d'un pacte d'actionnaires.

1. Evolution de la composition de l'actionnariat :

A ce jour, 15 EPCI, qui ont décidé d'intégrer le capital de la SEM Action 70, dont la répartition sera par conséquent la suivante :

	Dénomination des actionnaires	%	Nombre d'actions
Actionnaires publics 75,09 %	Département Haute-Saône	37,66	39 470
	CC 4 Rivières	2,02	2 114
	CC Hauts du Val de Saône	1,79	1 872
	CC Terres de Saône	2,74	2 869
	CC Val de Gray	4,24	4 440
	CC Pays de Villersexel	1,61	1 692
	CC Pays Riolais	2,43	2 547
	CC Val Marnaysien	2,80	2 932
	CC Pays de Lure	4,00	4 194
	CC Pays d'Héricourt	4,16	4 363
	CC Combes	1,60	1 675
	CC Pays de Montbozon et Chanois	1,33	1 393
	CC Monts de Gy	1,24	1 302
	CC Rahin Chérémont	2,46	2 575
	CC 1000 étangs	1,79	1 871
	CC Pays de Luxeuil	3,24	3 391
Actionnaires privés 24,91 %	Caisse des Dépôts	8,98	9 415
	Caisse d'Epargne BFC	7,32	7 669
	CCIT70	2,80	2 926
	Crédit Mutuel	2,79	2 925
	Crédit Agricole	1,40	1 463
	BNP Vesoul	0,25	266
	Chambre Agriculture 70	0,25	266
	Chambre de Métiers 70	0,56	585
	CIAL Vesoul	0,56	585
	TOTAL	100,00	104 800

A l'avenir, cette composition du capital pourra évoluer pour intégrer d'autres associés. En effet, il s'agira de permettre aux 3 EPCI encore en réflexion d'acquérir des actions auprès du Département. D'autre part, une augmentation de capital pourra être conduite au vu des projets et des besoins, renforçant ainsi les capacités de la SEM : en effet, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse des Dépôts ont d'ores et déjà marqué leur intérêt pour :

- la première, entrer au capital de la SEM,
- la seconde, augmenter sa participation au capital.

2. Adoption d'un pacte d'actionnaires :

Un pacte d'actionnaires est un acte sous seing privé entre les signataires, qui comporte une clause de confidentialité et n'a pas vocation à être publié. Chaque actionnaire signataire s'engage expressément à en respecter les dispositions au sein de la société et à se comporter en partenaire loyal et de bonne foi.

L'intérêt de ce document est en effet de compléter et préciser les statuts de la société afin de conserver un fonctionnement fluide ainsi qu'une indispensable réactivité dans le processus de décision malgré un nombre d'actionnaires plus important. Il permettra également d'activer l'implication des actionnaires signataires dans la vie de la société.

Sont par conséquent invités à le signer dans cette première phase les EPCI ayant délibéré en faveur de l'achat des actions au Département. Des actionnaires privés, comme la Caisse des Dépôts, sont également désireux de marquer leur engagement fort en signant ce pacte.

Les principales dispositions du pacte d'actionnaires sont les suivantes :

- Champ d'intervention de la SEM Action 70 : sont concernés les domaines d'activité de la SEM décrits par ses statuts, ce qui exclut notamment les opérations d'aménagement, les activités de promotion, l'immobilier exclusivement dédié au logement.
- Organisation de la gouvernance de la SEM Action 70 : le nombre de représentants en conseil d'administration (CA) est volontairement limité à 18, conformément aux statuts afin de préserver la réactivité de l'outil, malgré l'accroissement important du nombre des actionnaires.

La représentation a été réfléchie et organisée en bonne intelligence entre les signataires, afin de préserver l'équilibre au sein de la société (entre actionnaires publics et privés, entre territoires ...). L'objectif est de

construire un accord durable sur le terrain économique et exclure le rapport de force au bénéfice du développement des emplois et de l'activité.

Il est à noter que ce sont les présidents des EPCI qui sont invités à siéger au sein du CA de la structure, afin d'organiser une représentation au plus haut niveau, et qu'ils ne pourront donner pouvoir en cas d'absence qu'à l'un des autres membres de cette instance.

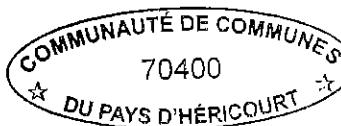
- Règles d'engagement et de désengagement des opérations d'investissement: un comité d'engagement est constitué, dans l'objectif de fournir un avis motivé pour éclairer le CA sur les opérations d'investissement immobilier qui lui sont soumises. Les critères de sélection des projets sont fixés pour pérenniser l'opération concernée mais également sécuriser la société en assurant sa solvabilité dans la durée.
- Suivi du plan d'affaires, du budget et du patrimoine: ce volet organise la transparence et la diffusion de l'information sur les sujets cités.
- Règles relatives aux niveaux des capitaux propres et à la rémunération des actionnaires: le versement de dividendes ne sera possible qu'après constitution des réserves légales et prise en compte des besoins actuels et futurs de la société, au vu notamment de sa trésorerie.
- Règles et conditions de cession des titres ou de sortie de la société

Le pacte est prévu pour une durée de 10 ans à compter de sa date d'effet avec une revoyure à mi-parcours. Il n'est pas renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** :

- De prendre acte de la composition nouvelle du capital de la SEM Action 70 à l'issue d'un premier ensemble de cessions des actions détenues par le Département aux EPCI ayant favorablement délibéré, en conformité avec la loi NOTRe,
- D'autoriser le Président à signer le pacte d'actionnaires et à représenter celui-ci dans les instances de la société.

Publié à
HERICOURT,
Le 20.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

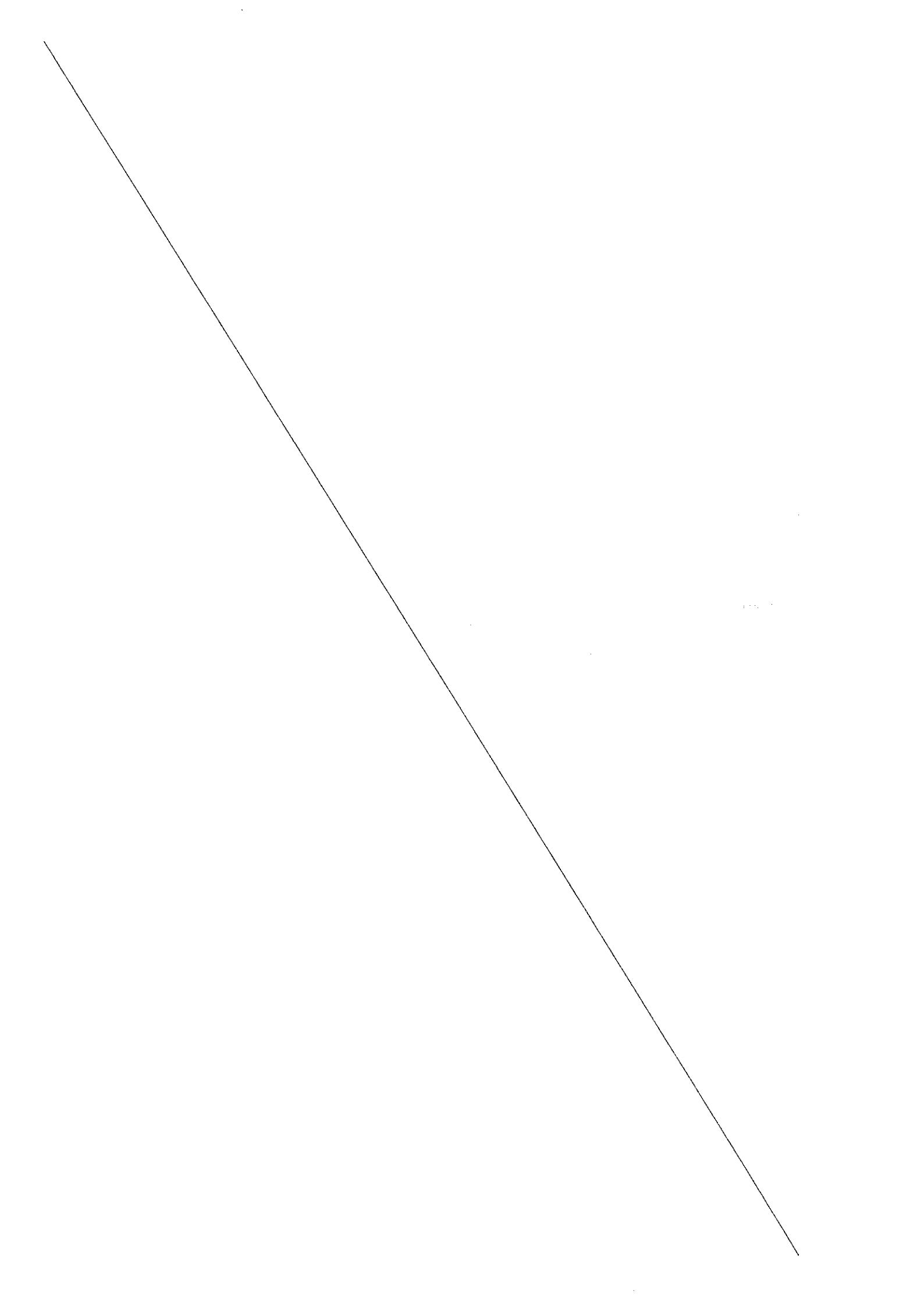
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bunkalter".





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

25

Nbre de suffrages exprimés

37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°103/2017

Objet : Budget Principal : Emprunt de 900 000 € auprès du Crédit Agricole

Le Président expose que comme cela avait été prévu au budget principal, une consultation concernant un emprunt nécessaire au financement des investissements 2017 a été lancée auprès de 8 établissements bancaires.

Après examen des différentes propositions, c'est le Crédit Agricole qui a été retenu car offrant les conditions les plus favorables, à savoir :

- Montant : 900 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux Fixe : 1,14 %
- Périodicité : Trimestrielle

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **APROUVE** la présente décision de contracter un emprunt de 900 000 € auprès du Crédit Agricole, aux conditions énoncées ci-dessus, et **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la conclusion du contrat.

Publié à
HERICOURT,
Le 28.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
37

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°104/2017

Objet : FPIC : Choix de la répartition dérogatoire libre en application du Pacte Fiscal et Financier

Le Président expose que dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier, il a été décidé par délibération n°065/2017 du 13 avril 2017, de procéder au versement intégral de la fiscalité aux communes avec répartition libre du FPIC.

Pour 2017, le FPIC s'élève à 479 945 €, dont 213 882 € pour la CCPH et 266 063 € pour les communes membres. Pour mémoire, selon le principe énoncé lors de l'adoption du Pacte Fiscal et Financier, la fiscalité à compenser aux communes s'élève à 583 357 €. La prise en charge du SDIS 2017 venant en déduction de cette somme pour un montant total de 291 557,38 €, il reste donc à la charge de la CCPH, 291 799,62 € à reverser aux communes pour garantir la neutralité du pacte fiscal.

Il est proposé d'affecter aux communes la totalité de la part intercommunale du FPIC soit 213 882 €, ce qui permet de solder la fiscalité à compenser, exception faite de la ville d'Héricourt, pour laquelle le versement d'un fonds de concours de 60 984,70€ est nécessaire.

Aussi en application des textes qui régissent le FPIC, la répartition dérogatoire libre doit être adoptée dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'Etat, à l'unanimité du Conseil Communautaire ou à la majorité des 2/3 du conseil communautaire et l'unanimité des Conseils Municipaux. Ces derniers, devront se réunir dans les 2 mois à compter de la notification de la délibération de l'EPCI. A défaut de délibération dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

Gilles LAZAR, Blaise-Samuel BECKER et Sandrine PALEO décident de ne pas prendre part au vote.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** la répartition dérogatoire libre du FPIC 2017 présentée dans le tableau annexé.

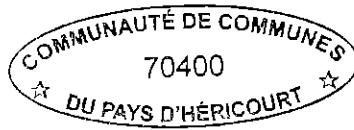
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°105/2017

Objet : Plan vélo : adoption du schéma et de la phase 1

Le Président expose que la Communauté de Communes a inscrit au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable signé avec la Région(CADD) le **schéma local de voies cyclables** qui consiste à aménager des voies cyclables sur le territoire du Pays d'Héricourt afin de créer une trame verte locale et de participer concrètement à des actions de développement durable favorisant la transition énergétique et participant à l'amélioration du cadre de vie.

Il s'agit de créer un schéma qui devra avoir une vocation de desserte locale, de maillage du réseau, de connexion avec les territoires périphériques frontaliers via la Coulée Verte d'une part et avec le réseau national d'autre part pour rejoindre l'Euro Véloroute notamment vers Bâle et les agglomérations voisines.

Le schéma local de voies cyclables sera décliné en programme pluri annuel à travers un **PLAN VELO** qui permettra par la suite de lancer les travaux d'aménagement.

2 circuits ont d'ores et déjà été jugés prioritaires :

- Rejoindre la Coulée Verte du territoire de Belfort par Héricourt/Echenans/Mandrevillars/Chalonvillars et/ou Héricourt/Brevilliers/Argiesans-Foideval- Châtenois...
- Héricourt/Couthenans/Champey/Saulnot par la voie du tram et l'étang Réchal.

Il est proposé de prioriser le circuit de la voie du tram car il n'y a pas de problématique majeure sur le foncier et donc d'anticiper sur le schéma local en retenant dès à présent ce circuit comme première phase opérationnelle du plan vélo selon le plan de financement suivant déjà acté par le Conseil Communautaire au titre des contrats PACT et CADD :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
Travaux et honoraires	280 000 €	PACT Département	70 000 €
		CADD CRFC	50 000 €
		DETR OU FSIL 2018	48 000 €
		VILLE HERICOURT	56 000 €
		CCPH	56 000 €
TOTAL	280 000 €	TOTAL	280 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le circuit Héricourt/Saulnot par la voie du tram comme phase 1 du Plan vélo
- **ADOPTE** le plan de financement proposé
- **AUTORISE** le président au dépôt des dossiers de subvention
- **DECIDE** de solliciter un Fonds de concours à la ville de 56 000 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PÉRRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°106/2017

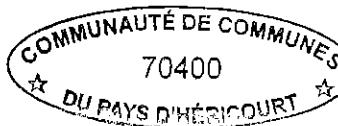
Objet : PLUi valant SCoT du Pays d' Héricourt : extension aux nouvelles communes

Le Président expose que la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale, dans le cadre de la réforme de la carte de l'intercommunalité, a supposé de nombreuses modifications de périmètre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur le territoire. Ces évolutions de périmètre ont des conséquences importantes sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux et intercommunaux (PLUi), ainsi que sur les cartes communales, notamment lorsque des procédures d'élaboration ou d'évolution de ces documents sont en cours à la date du transfert de la compétence à l'EPCI concerné. Afin de renforcer la sécurité juridique des procédures et l'harmonisation des pratiques, la loi Alur a complété le code de l'urbanisme en créant un nouvel article dédié aux conséquences des évolutions de périmètre des EPCI sur les PLU (article L. 123-1-1 du code de l'urbanisme) et en complétant un article relatif aux cartes communales (article L. 124-2 du code de l'urbanisme).

Le Président explique que la consultation pour retenir le cabinet en charge de l'élaboration du PLUi prévoyait bien l'intégration des 4 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017 mais que pour sécuriser la procédure en cours, il convient de préciser expressément que le PLUi couvrira le périmètre élargi d'autant que le débat sur le PADD n'a pas encore été tenu.

Le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE**, compte tenu que le débat final sur le PADD n'a pas été tenu, d'étendre la procédure d'élaboration du PLUi valant SCoT du pays d'Héricourt aux nouvelles communes qui ont intégré la CCPH au 1^{er} janvier 2017 soit : AIBRE, BELVERNE, LAIRE, LE VEROY.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°107/2017

Objet : Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Héricourt : Approbation de la révision allégée n° 2 après enquête publique

Par délibération n° 119/2016 du 29 septembre 2016, le Conseil Communautaire s'est engagé à poursuivre la procédure de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Héricourt, et notamment de diligenter l'enquête publique.

Pour rappel, HABITAT 70 s'est porté acquéreur d'un lot du lotissement de la Craie à Héricourt, en vue de réaliser la construction de 8 logements.

Cette parcelle cadastrée section AL 0914 et d'une superficie de 1 677 m² est cependant classée, pour partie, en zone N pour 536 m², donc non constructible.

Compte tenu des exigences édictées par le règlement du lotissement de la Craie, notamment en ce qui concerne le stationnement, il convient, afin de permettre à HABITAT 70 de réaliser son programme de logements, de modifier le classement de la partie située en zone N pour la rendre aménageable.

Cette modification entraîne également la réduction mineure d'un espace boisé classé qui représente aujourd'hui 5 674 m² pour le ramener à 5 138 m².

Il est rappelé que la commune d'Héricourt, lors de la révision générale du PLU approuvée le 03.10.2011, a défini plusieurs orientations et objectifs à atteindre en matière d'aménagement et d'urbanisme qui se sont traduits par la création de zones d'habitat dont celle de la Craie, l'une des orientations prévues au plan d'aménagement et de développement durable étant la réalisation de 75 logements par an.

Ainsi, au vue des éléments précités, la révision envisagée ne portant pas atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durable et ayant uniquement pour objet de réduire une zone N et un espace boisé classé, la procédure de révision allégée du PLU a été engagée.

C'est ainsi que l'enquête publique s'est tenue en mairie d'Héricourt du 10 janvier 2017 au 13 février 2017 inclus.

Le registre, mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, a recueilli une seule observation émanant d'un riverain déclarant s'opposer à la construction de logements par HABITAT 70.

Cette observation n'a donné lieu à aucune réponse puisque sans objet avec la procédure en cours.

Le 20 avril dernier, Madame Elisabeth PEDRON désignée en tant que commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon a remis son rapport et elle a émis un avis favorable, sans réserve, à la révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Héricourt.

Ainsi,

- Vu l'ordonnance n° 2012.11 du 05.01.2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,
- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.101-1, L.101-2 et L.153-34,
- Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Héricourt approuvé le 03.10.2011,
- Vu la délibération du Conseil Municipal d'Héricourt n° 030/2015 du 13.04.2015 prescrivant l'engagement de la procédure de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil Municipal d'Héricourt n° 071/2015 du 05.10.2015 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme,
- Vu la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue en mairie le 19.11.2015,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 110/2015 du 01.10.2015 modifiant la compétence « Aménagement de l'espace »,
- Vu la délibération du Conseil Municipal d'Héricourt n° 092/2015 du 07.12.2015 transférant sa compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt,
- Vu la délibération du Conseil Municipal d'Héricourt n° 084/2016 du 04.10.2016 demandant à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt de poursuivre la procédure de révision allégée n° 2 du PLU d'Héricourt,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 119/2016 du 29.09.2016 autorisant le Président à poursuivre la procédure de révision allégée n° 2 du PLU d'Héricourt,
- Vu l'arrêté de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt n° 2016-270 du 13.12.2016 prescrivant l'enquête publique sur le projet de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme d'Héricourt, enquête publique qui s'est tenue du 10.01.2017 au 13.02.2017 inclus,
- Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,
- Considérant qu'à l'issue de la consultation sur le projet arrêté et l'enquête publique, le projet de révision allégée n°2 du PLU d'Héricourt est prêt à être approuvé,

Entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE d'approuver la révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme d'Héricourt telle qu'annexée à la présente,

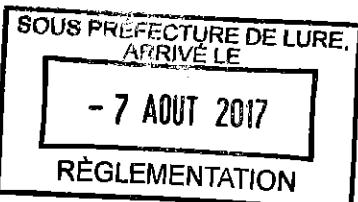
PRECISE que conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet

- d'un affichage à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et en mairie d'Héricourt durant un mois,
- d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

PRECISE que la présente délibération deviendra exécutoire dans le délai d'un mois suivant sa réception par Madame la Préfète et de l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

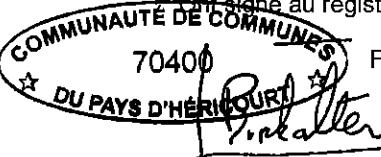
PRECISE que le dossier approuvé de la révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et à la mairie d'Héricourt.

La présente délibération, accompagnée du dossier de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, est transmise à Madame la Préfète de la Haute-Saône.



Publié à
HERICOURT,
Le 04.08.17

Ou signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,
P. Reiller



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) **membres suppléants** ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°108/2017

Objet : Médiathèque – Mise en place d'un contrat Territoire-lecture : signature d'une convention avec l'état

Le Président expose que la maîtrise de la culture écrite et le développement de la lecture constituent des moyens privilégiés d'appropriation du savoir et de l'information, de lutte contre l'échec scolaire, d'exercice plein et entier de la citoyenneté, de démocratisation culturelle. La lecture est une pratique culturelle de base qui permet à chacun d'enrichir son imaginaire et sa sensibilité, de développer son autonomie, de construire son jugement et de s'ouvrir au monde.

Depuis plusieurs décennies, l'État et les collectivités territoriales tissent des partenariats étroits pour favoriser le développement de la lecture et réduire les inégalités d'accès à la culture : ces efforts conjoints ont permis de construire un réseau dense de bibliothèques et une offre de services importante. Ces bibliothèques constituent l'un des premiers équipements culturels de proximité.

De multiples défis sont pourtant encore à relever : très nombreux sont ceux qui demeurent éloignés de la lecture et les attentes du public des bibliothèques se transforment avec les bouleversements des modes de vie et l'essor de la culture numérique. Face à ces enjeux, le renforcement de la coopération entre les acteurs publics et les autres acteurs du territoire, est une clé de la réussite des politiques de développement de la lecture. C'est pourquoi, depuis 2010, l'État propose aux collectivités territoriales le dispositif des **contrats territoire-lecture**.

La Communauté de communes du Pays d'Héricourt a intégré dans ses services la Médiathèque François Mitterrand le 1er janvier 2012. Depuis son transfert à l'intercommunalité, la Médiathèque François Mitterrand œuvre au développement de ses publics par la mise en œuvre d'une offre de services innovants (ludothèque), d'une politique d'animation ambitieuse et du développement de partenariats transversaux, notamment avec

d'autres services de la collectivité. En effet, la communauté de communes du Pays d'Héricourt exerce entre autres les compétences petite enfance et périscolaire, emploi et formation, enseignement musical, autant de domaines qui permettront une articulation avec le projet du contrat territoire-lecture.

Conformément aux objectifs que lui assigne son statut d'équipement culturel, éducatif et social, et notamment dans un but d'équité d'accès au service de lecture publique sur le territoire du Pays d'Héricourt, la médiathèque communautaire doit s'attacher à toucher tous les publics et à mettre en place dans ce but tous les partenariats et actions spécifiques utiles, en particulier avec les acteurs du secteur social institutionnel et éducatif.

Engagée depuis sept ans dans la diversification de ses propositions dans les champs de l'action culturelle et de l'animation, la médiathèque intercommunale François Mitterrand, par des actions souvent innovantes, tente de conquérir de nouveaux publics et de les fidéliser.

La médiathèque a décidé de construire un projet visant à développer l'éducation artistique et culturelle et à favoriser les pratiques de création. Le projet intitulé « **Ecritures graphiques** », par une nouvelle approche du livre, de l'illustration et du graphisme, lui permettra d'atteindre des groupes d'habitants qui ne comptent pas encore au nombre de ses usagers, soit en raison de leur éloignement géographique, soit du fait de leur situation personnelle. En créant des partenariats transversaux avec des structures d'autres champs publics présentes sur le territoire, et en proposant à ses futurs usagers des services croisant des préoccupations culturelles, artistiques, sociales et éducatives, la médiathèque jouera ainsi plus avant son rôle d'équipement intercommunal.

Ainsi les publics visés par les actions mises en œuvre au titre du contrat territoire-lecture sont ceux qui ne fréquentent pas ou peu aujourd'hui la médiathèque, notamment :

- les élèves du lycée et du collège d'Héricourt,
- les élèves des écoles rurales en sus de celles d'Héricourt,
- les jeunes fréquentant les pôles périscolaires,
- les personnes accueillies par les établissements médicaux et paramédicaux,
- les publics des services sociaux.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- mise en place de partenariats transversaux avec des structures d'autres champs publics présentes sur le territoire ;
- création d'un atelier de fabrication (fab lab) dédié aux arts graphiques ;
- organisation de résidences d'artistes ;
- programmation d'une manifestation événementielle consacrée au livre ;
- constitution d'un fonds spécifique sur les arts graphiques et d'une artothèque ;
- personnel chargé de la mise en œuvre :
 - directeur de la Médiathèque : pilotage et coordination du projet (0,2 ETP),
 - animatrice arts graphiques : élaboration, suivi et animation des actions (0,8 ETP).

Le contrat territoire-lecture sera signé avec le Directeur Régional des Affaires Culturelles. Il sera conclu pour une durée de trois ans (2017-2018-2019). Il prévoit que l'Etat apporte une subvention de fonctionnement de 10 000 € par an pour aider à sa mise en œuvre opérationnelle.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer le Contrat territoire-lecture et tous les avenants s'y rattachant.

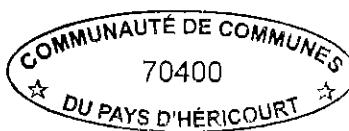
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°109/2017

Objet : Médiathèque – mise en place d'un relais musique – signature de conventions avec le Département

Le Président expose que depuis 2013 la Médiathèque F. Mitterrand est bibliothèque relais de la Médiathèque Départementale de Prêt pour les Bibliothèques Municipales du Pays d'Héricourt.

Convention 1 :

Dans le cadre de ce partenariat, et conformément à son statut de bibliothèque relais, la Médiathèque intercommunale peut bénéficier gratuitement du prêt par la Médiathèque Départementale de documents musicaux et multimédia. Ainsi la Médiathèque F. Mitterrand pourra donner accès à l'ensemble de ses usagers à un fonds de 2000 CD musicaux, renouvelé par tranches de 500 exemplaires au minimum deux fois par an.

Convention 2 :

Le service de prêt de CD sera complété par la mise à disposition de la plateforme d'écoute de musique en ligne JUKEBOX 70. Cette plateforme permettra à la Médiathèque de donner un accès gratuit pour ses usagers à une offre d'écoute musicale numérique en streaming.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention d'aide au développement d'un relais musique, la convention de mise à disposition de la plateforme Jukebox 70 et tous les avenants s'y rattachant.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
28

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°110/2017

Objet : Opération Gymnase du champ de foire : autorisation donnée au Président de signer les marchés

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 8 décembre 2016 a été adopté l'Avant Projet Définitif pour la construction du gymnase du Champ de foire pour un montant de 1 816 900 € HT.

Une consultation a été engagée selon la procédure adaptée sur la base de 14 lots le 18 mai 2017 avec une date limite de remise des offres fixées au 14 juin 2017. 50 offres ont été reçues dont 7 de façon dématérialisée.

Après analyse des offres et présentation à la commission marché réunie lundi 26 juin, il en ressort la proposition de choix suivante :

LOT	ENTREPRISE	OFFRE € HT	ESTIMATION € HT
1 gros œuvre Variante 2 dallage sur terreplein	ESBTP (Roye)	378 194.95 -4 400.00	429 900.00
2 charpente métallique	BRISARD (Gray)	129 790.00	145 000.00
3 couverture étanchéité bardage	SOPREMA (Héricourt)	311 732.62	310 000.00
4 menuiseries extérieures serrurerie	CLAIR ET NET (Audincourt)	132 001.78	122 100.00
5 menuiseries intérieures bois	SALVADOR (Saulnot)	48 109.93	49 500.00
6 plâtrerie peinture	PARGAUD (Bart)	44 813.72	43 800
7 faux plafonds	PARGAUD (Bart)	11 269.50	10 400.00

8 carrelage faïences Variante 2 chape rapportée carrelages	ECR (Saint Sauveur)	26 487.64 +14 931.00	29 300.00
9 sols sportifs	ARTDAN (Aigremont)	95 914.25	79 100.00
10 isolation thermique extérieure	BONGLET (Lons le Saunier)	65 400.34	84 000.00
11 équipements sportifs Variante 4 gradins caissons	NOUANSOFT (Nouans les Fontaines)	67 567.30 +1 694.50	72 500.00
12 chauffage-ventilation Variante 5 traitement anti légionnelle Variante 6 adoucisseur	CSVB (Argiésans)	191 376.13 +7 607.00 +9 302.00	257 000.00
13 plomberie sanitaire	CSVB (Argiésans)	66 511.84	91 500.00
14 électricité	STRASSER (Montbéliard)	91 961.22	92 800.00
TOTAL hors variante		1 661 131.22	1 816 900.00
TOTAL avec variantes		1 690 265.72	

L'estimation de la maîtrise d'œuvre s'élevait à 1 816 900 € et le total des lots attribués hors variantes se fixe à 1 661 131.22 soit une économie de 155 769.00 €.

Pour mémoire le plan de financement de l'opération approuvé par l'assemblée est le suivant :

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude et honoraires 140 000 €	CADD Région 201 203 €	10.32 %
Travaux dont imprévus 1 790 000 €	DETR 585 000 €	30.00 %
Équipements divers (totem, ...) 20 000 €	DEPARTEMENT 200 000 €	10.26 %
	CONTRAT DE RURALITE 64 000 €	3.28 %
	FEADER 126 212 €	6.47 %
	PACT (avenant) 156 150 €	8.00 %
	AUTOFINANCEMENT 617 435 €	31.67 %
1 950 000 €	1 950 000 €	100 %

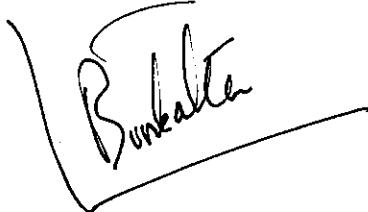
Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues classées mieux disantes.

Ont signé au registre tous les membres présents.

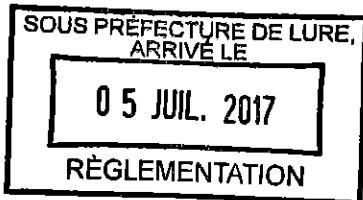
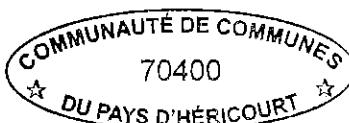
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 20.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
29

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°111/2017

Objet : Opération collective – aides aux commerces

Le Président expose que dans le cadre de l'opération collective engagée par la CCPH aux côtés de la ville d'Héricourt, il a été décidé de mettre en place en dehors du dispositif du FISAC des aides spécifiques au commerce local en cas de transmission difficile ou de création d'entreprise et ont été ciblées les activités de Textile, Epicerie, Equipement du sport à l'exclusion de toute autre activité.

A ce titre, un commerce situé rue du Général de Gaulle est directement concerné par notre dispositif. En effet, la reprise du magasin de vêtements féminins La Crinoline s'avère difficile depuis 3 ans.

Un soutien à l'acquéreur-repreneur est ainsi envisagé afin notamment de l'aider au démarrage en vue d'amortir les frais de remboursement de l'emprunt contracté. Notre soutien sera mis en œuvre par le biais d'une subvention de 7 200 € à partager à parité avec la ville d'Héricourt soit une aide de 3 600 € pour la CCPH. Cette subvention correspond approximativement à 12 mois de loyers.

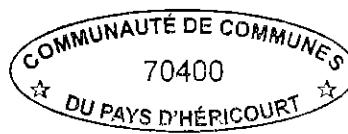
La participation de la CCPH sera versée en 2 fois par semestre soit 1 800 € en Juillet 2017 et 1800 € en Janvier 2018. Une convention sera élaborée avec le repreneur et la ville d'Héricourt pour fixer les modalités de versement.

Des crédits ont été prévus à ce titre au budget 2017.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une aide de 3600 € pour la reprise de la Crinoline,
- AUTORISE le Président à la signature de la convention tripartite.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
29

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahilia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahilia MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°112/2017

Objet : Présentation du Rapport d'activités annuel des déchets au titre de l'exercice 2016.

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2016. Ce rapport doit être dressé dans les 6 mois de l'exercice concerné et devra ensuite être présenté par chaque maire en conseil municipal dans le cadre de la présentation du rapport annuel d'activités portant sur l'ensemble des compétences de la Communauté de communes.

S'agissant d'une information, ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

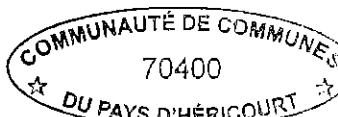
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane RÉMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°113/2017

Objet : Habitat 2020 – attribution de subventions

Le Président expose que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. 9 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés : 4 au titre d'HABITER MIEUX et 5 au titre des FACADES.

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	HILD MARIE JOSE	
Adresse	17 RUE DU NOYEU – 70400 VYANS LE VAL	
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET MENUISERIES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 104 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	10 392 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	FICHTER JEREMY	
Adresse	18 RUE DE CHEVRET 70400 COUTHENANS	
Type de travaux	ISOLATION THERMIQUE ET REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	12 095 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	8 574 €	
- Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	FIAT MARIE CHRISTINE
Adresse	20 RUE DE CHENEBIER 70400 CHALONVILLARS
Type de travaux	REEMPLACEMENT MENUISERIES + VELUX, ISOLATION DES COMBLES ET POSE VMC
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	27 838 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	11 000 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	MONNIER LAETITIA-BROGLIN BERTRAND
Adresse	9 RUE DE CHENEBIER 70400 CHALONVILLARS
Type de travaux	REEMPLACEMENT CHAUDIÈRE ET MENUISERIES
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
- Montant total des travaux HT	29 771 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 500 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	HIRTH LISA
Adresse	10 RUE DE LA CHAPELLE 70400 LUZE
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	19 431 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	FICHTER JEREMY
Adresse	18 RUE DE CHEVRET 70400 COUTHENANS
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	9 975 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	LANGOVISTH CHRISTINE
Adresse	1 GRANDE RUE 70400 CHAVANNE
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	20 126 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

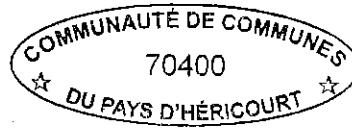
SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	MOREIRA AUGUSTO
Adresse	3 IMPASSE DE LA CUGNE 70400 CHAMPEY
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	9 407 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	GILLET JEAN LUC
Adresse	3 RUE PAUL ELUARD 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FACADE
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
- Montant total des travaux HT	7 582 €
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €
Montant subvention CCPH	758 €

Ce sont au total **5 958 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

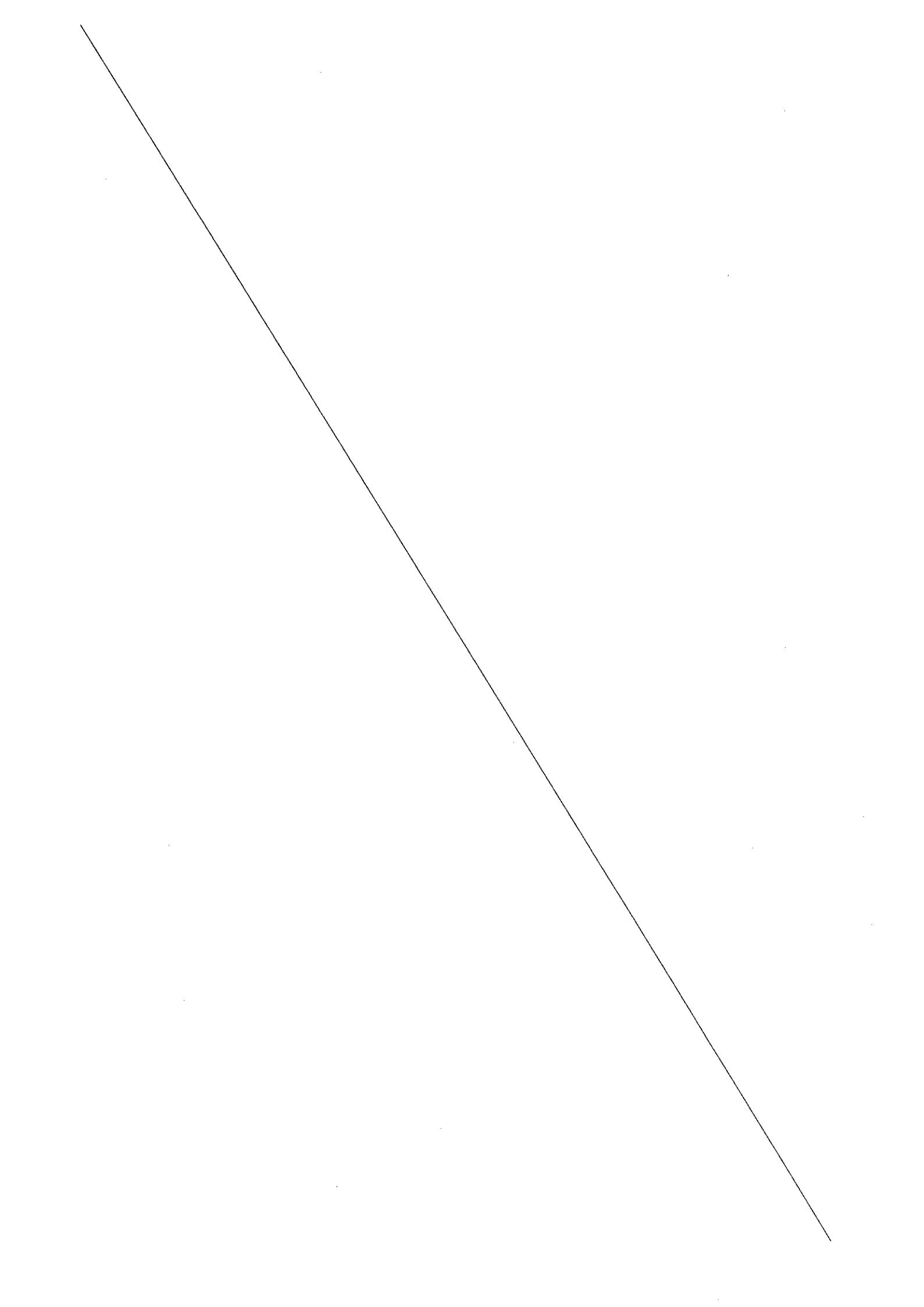
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Vinkler".





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	<u>Etaient présents :</u> Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	29	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	40	<u>Excusés :</u> Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°114/2017

Objet : Crédit d'emplois de non titulaires non permanent pour renfort d'activité

Le Président expose qu'il convient de renforcer les effectifs du service périscolaire par des agents non titulaires au moyen de contrats adaptés aux besoins de la CCPH. Il s'agit de pouvoir faire face à la continuité des services en recourant à des contrats sur des besoins non permanents.

Le recours à ces agents permet d'une part d'ajuster les effectifs dans le respect des taux d'encadrement mais aussi de pallier l'absence de nos agents permanents lorsqu'ils sont placés en formation ou en congé maladie. Ce renforcement a minima se fait sous forme de contrat à la semaine ou entre chaque période de vacances scolaires à un temps de travail déterminé. En sus de ces contrats nous faisons appel à HMS en tant que de besoin.

A ce titre, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 1°, permet le recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité. Il convient à cet effet :

- d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels en application de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité au service Périscolaire.
- d'autoriser le Président à effectuer les formalités de recrutement des agents et à signer les contrats d'engagement, de renouvellement ainsi que toute pièce utile au recrutement.
- de créer, au maximum 12 emplois non permanents d'adjoint territorial d'animation, pour la période de l'année scolaire 2017-2018. Les contrats seront établis sur une durée de 20 heures hebdomadaires maximale (la moyenne des heures contrat pouvant avoir une amplitude de 5 h à 20 h.)

La rémunération des agents sera calculée par référence aux indices de rémunération du 1er échelon du grade d'adjoint territorial d'animation.

Par ailleurs suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de l'organisation des TAP, il a été décidé dans le PEDT d'avoir recours à des intervenants. Ceux-ci sont recrutés en activité accessoire ou en tant que vacataire.

Le conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **AUTORISE** le Président à créer 12 postes non permanents d'adjoint d'animation pour renfort d'activité à temps non complet pour la période scolaire 2017-2018, les recrutement pouvant se faire sur une durée hebdomadaire de 5 h à 20 heures ,de fixer la rémunération au 1^{er} échelon du grade de recrutement, de procéder aux recrutements et de signer les contrats y afférents.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
29

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°115/2017

Objet : Budget principal : Décision modificative n° 1

Le Président expose qu'en date du 13 avril 2017 la CCPH a voté son budget principal, qu'il convient aujourd'hui d'ajuster par une décision modificative.

Celle-ci concerne le montant de la prévision de l'emprunt. En effet, lors de l'élaboration du Budget Primitif, le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget était de 895 000 €. Or, lors du lancement de la consultation, pour des raisons pratiques, le montant a été arrondi à 900 000 €.

En recettes d'investissement :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

BP : 895 000,00 €	DM 1 : + 5 000,00 € (Article 1641)	nouveaux crédits : 900 000,00 €
-------------------	---------------------------------------	---------------------------------

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :

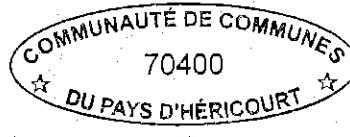
BP : 1 271 905,29 €	DM 1 : - 5 000,00 €	nouveaux crédits : 1 266 905,29 €
---------------------	---------------------	-----------------------------------

Ces ajustements n'entraînent pas de modification des sections qui restent équilibrées à :

- 4 838 760,38 € en investissement
- 8 425 309,49 € en fonctionnement

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre et 3 abstentions) APPROUVE la présente Décision Modificative N° 1 du Budget Principal 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°116/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

◎ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

◎ Marchés publics :

M106/2017	TED	Démolition partielle d'un bâtiment industriel – lot 1 Désamiantage	25600 SOCHAUX	13/06/2017	18657,48 €
M107/2017	BATICHOC Désamiantage	Démolition partielle d'un bâtiment industriel – lot 2 Déconstruction	68400 RIEDESHEIM	13/06/2017	24536,00 €
M110/2017	Adapei Pro 70	Tonte / débroussaillage	70400 HERICOURT	23/03/2017	2 920,99 €
M111/2017	Master audio light	Rouleaux adhésifs et tapis de danse	90000 BELFORT	29/03/2017	2860,45 €
M139/2017	BOURLIER	réparation de la pompe à huile sur AD-202-DA	25400 EXINCOURT	18/04/2017	6 260,99 €
M140/2017	HBM vulco	8 pneumatiques pour AD-202-DA et BS-621-GV	70400 HERICOURT	18/04/2017	3 000,32 €
M142/2017	Serrurerie de l'Est	Pose de film solaire	25403 AUDINCOURT	18/04/2017	2 387,00 €
M149/2017	Sandmaster	Travaux de régénération du	67006 STRASBOURG	27/04/2017	15 400,00 €

		terrain de football de la Lizaine d'Héricourt			
M151/2017	Master audio light	Cde fournitures diverses	90000 BELFORT	03/05/2017	2 320,11 €
M157/2017	Hydrogeotechnique Est	Sondage de sol pour futur bassin d'apprentissage	90170 ANJOUTEY	09/05/2017	2 838,00 €
M183/2017	CLAJ	séjour été	25370 ROCHEJEAN	16/05/2017	6 237,50 €
M184/2017	PACKMAT SYSTEM	modulateur de serrage de la pince DD-761-YT	70400 HERICOURT	17/05/2017	2 468,00 €
M189/2017	Clair et Net	Protection périphérique et échelle crinoline	25403 AUDINCOURT	18/05/2017	9 600,97 €
M193/2017	Delplanque & Associés	Mise en compatibilité du POS de Saulnot	70400 HERICOURT	22/05/2017	5 440,00 €
M194/2017	CPSS	Table manuelle d'impression	67100 STRASBOURG	22/05/2017	4 360,00 €
M208/2017	DEMCO	Bac CD/DVD avec réhausse Magistéo	33692 MERIGNAC Cedex	02/06/2017	6682,85 €
M209/2017	O2i	Traceur O2i AccessLine 160 Ecos	92230 GENNEVILLIERS	02/06/2017	8990,00 €
M216/2017	SOPREMA	Réfection toiture terrasse local sécurisé du CSIAG	70400 HERICOURT	07/06/2017	5879,50 €

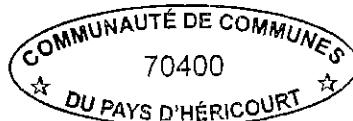
Dans le cadre de la démolition d'un bâtiment industriel –Rue de la Tuilerie une consultation a été lancée pour le désamiantage et la déconstruction du bâtiment. Le lot Désamiantage était estimé à 45 000,00 € HT, 2 entreprises ont répondu. L'entreprise TED a été retenue pour la somme de 18 657,48 € HT. Le lot Déconstruction était estimé à 55 000,00 € HT, 5 entreprises ont répondu. L'entreprise BATICHOC Désamiantage a été retenue pour la somme de 24 536,00 € HT.

- ④ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ④ Contrat de location : NEANT
- ④ Contrat d'assurance : NEANT
- ④ Régies comptables : NEANT
- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 23 mai 2017 au 19 juin 2017**

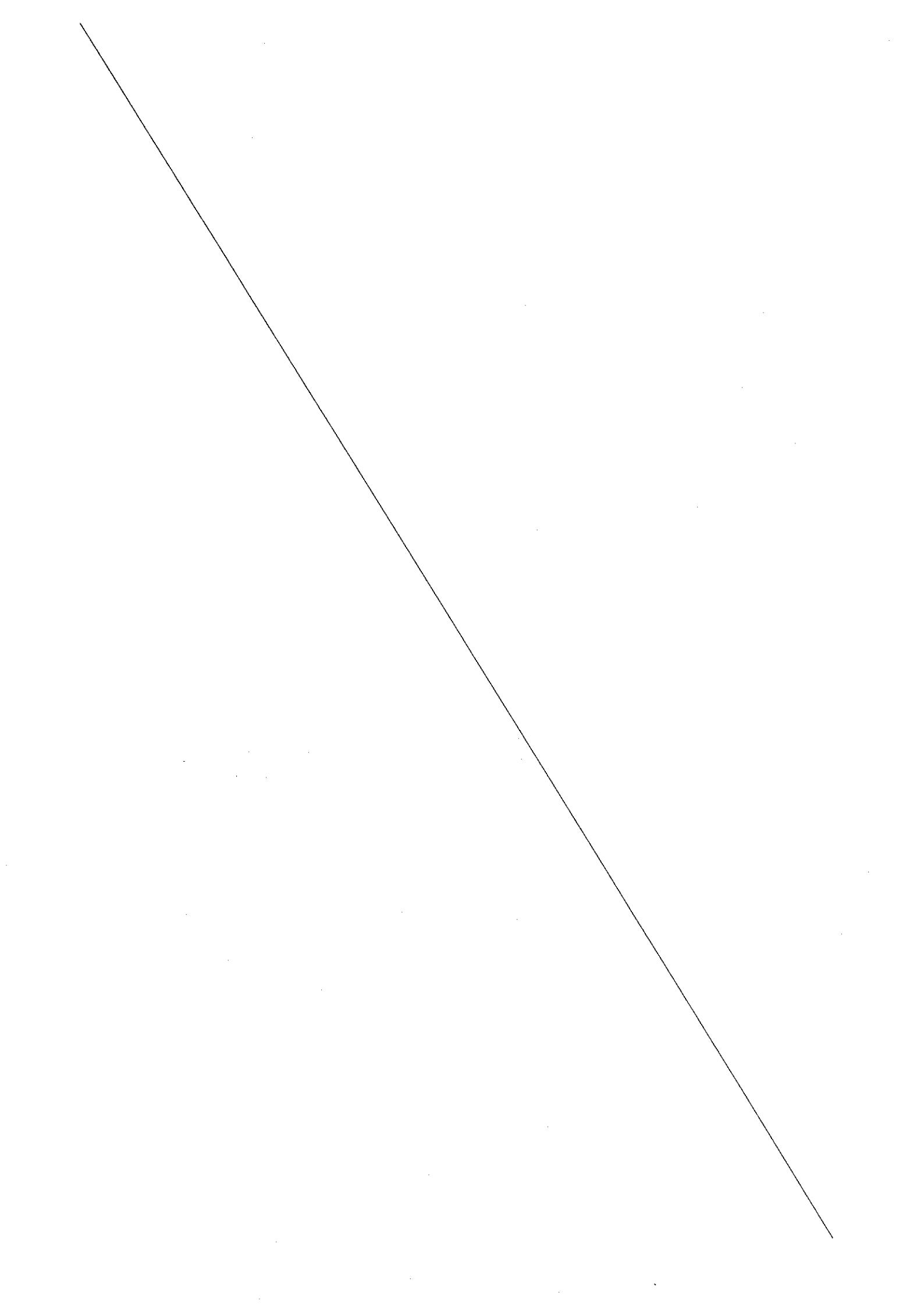
Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort activité	1	12 h	1
	1	10 h	1
MULTI ACTIVITÉ			
Remplacement (saisonnier)	2	12 h	1
	2	20 h	21
	1	25h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
remplacement	1	22 h	1

MEDIATHEQUE				
Remplacement	2	20 h	2	
CUI CAE	2	20 h	2	
CUI -CAE renouvellement	1	35 h	1	
Remplacement (saisonnier)	2	18 h 45/23 h	2	
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS				
Remplacement	1	35 h	1	
ADMINISTRATION				
Remplacement	1	35 h	1	
ECOLE DE MUSIQUE				
Vacance de poste	1	2 h	1	

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
29

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°117/2017

Objet : Rémunération des contractuels de l'école de musique

Le Président expose que les emplois liés au transfert des agents de l'école de musique ont été créés par délibération du conseil communautaire du 25 juin 2015.

Or certains postes de l'école de musique sont pourvus par des non titulaires puisque les annonces d'emploi sont restées infructueuses.

Selon la loi 84-53 du 26 janvier 1984 art 34, les emplois vacants peuvent être pourvus par un agent contractuel mais il faut préciser que leur rémunération se fera sur la base du premier échelon du grade sur lequel l'agent est recruté.

Ainsi, six emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de deuxième classe et un emploi d'assistant d'enseignement artistique sont actuellement pourvus par des agents contractuels.

Suite à la modification des grilles indiciaires au 1er janvier 2017, il convient de mettre à jour les indices de rémunération pour le renouvellement des contrats au 1er octobre 2017.

Pour **les postes d'assistants d'enseignement artistique principal de deuxième classe** (disciplines orgue 5h00, guitare 9h00, contrebasse 5h00, tuba 3h30, cor d'harmonie 3h30, hautbois 3 h30) pourvus par des contractuels de droit public en cas de vacance de poste, la rémunération sera basée sur **l'échelon 1 du grade à savoir IB 377, IM 347.**

Pour le poste **d'assistant d'enseignement artistique** (discipline accompagnement piano 9h30) pourvu par un contractuel de droit public en cas de vacances de poste, la rémunération sera basée sur **l'échelon 1 du grade à savoir IB 366, IM 339.**

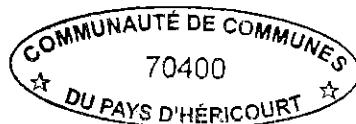
Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions)

- **AUTORISE** le recours à des agents non titulaires pour pourvoir les postes vacants.
- **FIXE** la rémunération des agents non titulaires recrutés pour pourvoir aux postes vacants sur la base de l'échelon 1 du grade sur lequel ils sont recrutés :
 - Pour les postes d'assistants d'enseignement artistique principal de deuxième classe (disciplines orgue 5h00, guitare 9h00, contrebasse 5h00, tuba 3h30, cor d'harmonie 3h30, hautbois 3 h30) pourvus par des contractuels de droit public en cas de vacance de poste , la **rémunération sera basée sur l'échelon 1 du grade à savoir IB 377, IM 347.**
 - Pour le poste d'assistant d'enseignement artistique (discipline accompagnement piano 9h30) pourvu par un contractuel de droit public en cas de vacances de poste, **la rémunération sera basée sur l'échelon 1 du grade à savoir IB 366, IM 339.**

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.14

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 28 juin 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°118/2017

Objet : Avancement de grade - Transformation de postes

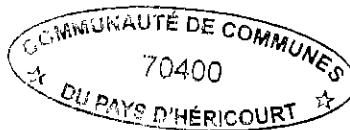
Le Président expose que dans le cadre du déroulement des carrières, certains agents peuvent bénéficier en 2017 d'un avancement de grade. Leur dossier a ainsi été présenté à la CAP. Il est donc proposé de transformer les emplois suivants :

Nombre de poste	Grade actuel	Promouvable au grade de	Date de transformation de poste
un poste	Professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet	Professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet	01/12/2017
un poste	Assistant de conservation à temps complet	Assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet	01/10/2017
un poste	Attaché Principal à temps complet	Attaché hors classe à temps complet	01/12/2017
un poste	Adjoint administratif à temps complet	Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet	01/12/2017
un poste	Adjoint technique 6/35ème	Adjoint technique principal de 2ème classe 6/35ème	01/08/2017
un poste	Adjoint technique 6.5/35ème	Adjoint technique principal de 2ème classe 6.5/35ème	01/07/2017

Le conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **DECIDE** de :

- Supprimer un poste de Professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet au 1er décembre 2017.
- Supprimer un poste d'Assistant de conservation à temps complet au 1er octobre 2017
- Supprimer un poste un poste d'attaché principal à temps complet au 1er décembre 2017
- Supprimer un poste un poste d'adjoint administratif à temps complet au 1er décembre 2017
- Supprimer un poste d'adjoint technique à 6/35ème au 1er août 2017
- Supprimer un poste d'adjoint technique à 6.5 /35ème au 1er juillet 2017
- Créer un poste Professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet au 1er décembre 2017
- Créer un poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet au 1er octobre 2017.
- Créer 1 poste d'attaché hors classe à temps complet au 1er décembre 2017
- Créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet au 1er décembre 2017
- Créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe 6/35ème au 1er août 2017
- Créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe 6.5/35ème au 1er juillet 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
20 juin 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice
44

Nbre de membres présents
29

Nbre de suffrages exprimés
40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°119/2017

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 16 février 2017, le tableau des effectifs a été modifié afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations. Or il a été omis de modifier un poste du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture. Le grade d'auxiliaire de puériculture étant supprimé, il convient donc de le transformer en un poste d'auxiliaire de puériculture principal de deuxième classe.

Cadre d'emploi des Auxiliaire de puériculture		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **ADOPTE** le tableau des effectifs complémentaire présenté ci-dessus à effet du 1^e janvier 2017.

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	<u>Etaient présents :</u> Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS SUR VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	29	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	40	

<u>Excusés :</u>	Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)
<u>Pouvoirs :</u>	Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY
<u>Assistaient à la séance :</u>	Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.	
Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET	délégué de la Commune de COURMONT

* * * * *

N°120/2017

Objet : Modification simplifiée du POS de Brevilliers – Modalités de mise à disposition du public

Le Président expose que le conseil communautaire dans sa séance du 29 Septembre 2016 a décidé à l'unanimité d'engager la modification du POS de Brevilliers à la demande de la commune. En effet, des projets d'urbanisation d'un particulier à Brevilliers et de la ville d'Héricourt dans le secteur « Les Combes » à Brevilliers sont lancés. Mais ils sont contrariés par l'absence de classement en zone constructible d'une partie des parcelles cadastrées 212, 213 et 214.

Lors de l'établissement du POS en vigueur, ces parcelles ont été classées partiellement en zone NB. Le classement du reliquat n'est pas lisible, mais il est évident qu'il n'est pas en zone constructible. A la lecture des limites communales avec la commune d'Héricourt, ce reliquat de parcelles s'emboite dans une zone urbanisée : UA et 1AU du PLU d'Héricourt ; ce classement en zone non constructible de ce reliquat de parcelles relève d'une erreur matérielle lors de l'établissement du document d'urbanisme. Il convient à présent que l'arrêté de prescription a été pris par la CCPH de définir les modalités de mise à disposition du rapport de présentation aux publics et de saisir les personnes publiques associées pour avis.

Vu l'ordonnance n°2012-11 du 05 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,

Vu le décret n°2013-142 du 14 février 2013 pris pour l'application de l'ordonnance n°2012-11 du 05 janvier 2012,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36, L.153-45 et suivants,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Brevilliers approuvé le 10/05/1991, modifié les 15/07/1996 et 06/07/2000,

Vu les délibérations du Conseil communautaire n°110/2015 du 1^{er} octobre 2015 modifiant la compétence « Aménagement de l'espace », et n°118/2016 autorisant le lancement de la procédure, Vu la délibération de la commune de Brevilliers en date du 05 septembre 2016 demandant la modification du POS,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 29 Septembre 2016 engageant la procédure de modification du POS de Brevilliers,

Vu l'arrêté n°2017/160 de la Communauté de Communes en date du 30/03/2017 prescrivant la modification simplifiée du POS de Brevilliers,

Considérant que la modification envisagée tend à pallier à l'absence de classement de zone d'une partie des parcelles cadastrées ZA 212, 213 et 214,

Considérant que cette adaptation relève du champ d'application de la procédure de modification simplifiée pour la rectification d'une erreur matérielle,

Considérant qu'en vertu de l'article L. 153-47 du code de l'urbanisme, le conseil communautaire doit préciser les modalités de mise à disposition du public, afin de lui permettre de formuler ses observations qui seront enregistrées et conservées ;

Il est proposé :

- Conformément à l'article L.153-47 :
 - La mise à disposition du public se déroulera du **4 Septembre 2017 au 06 Octobre 2017**.
 - Les modalités de mise à disposition seront les suivantes : **Mise à disposition d'un registre au siège de la Communauté de communes et à la Mairie de Brevilliers aux horaires d'ouverture aux publics.**
 - Ces modalités seront portées à la connaissance du public au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition au moyen d'une diffusion dans un journal départemental, sur le site internet de la Communauté de communes et par voie d'affichage sur les panneaux de la Communauté de communes et de la mairie de Brevilliers .
- A l'issue de cette mise à disposition, le président en présentera le bilan devant le Conseil Communautaire, qui en délibérera et approuvera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public ;
- Conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme :
 - La délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Brevilliers ;
 - Mention de cet affichage sera insérée dans un journal départemental,
 - Au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les modalités de mise à disposition telles que susvisées.

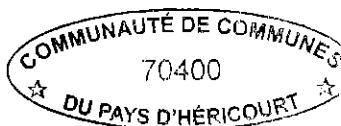
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	<u>Etaient présents :</u> Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS SUR VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) - Christian GAUSSIN (SAULNOT) - Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	29	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	40	

<u>Excusés :</u>	Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)
<u>Pouvoirs :</u>	Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

<u>Assistaient à la séance :</u>	Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.	

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°120/2017

Objet : Modification simplifiée du POS de Brevilliers – Modalités de mise à disposition du public

Le Président expose que le conseil communautaire dans sa séance du 29 Septembre 2016 a décidé à l'unanimité d'engager la modification du POS de Brevilliers à la demande de la commune. En effet, des projets d'urbanisation d'un particulier à Brevilliers et de la ville d'Héricourt dans le secteur « Les Combes » à Brevilliers sont lancés. Mais ils sont contrariés par l'absence de classement en zone constructible d'une partie des parcelles cadastrées 212, 213 et 214.

Lors de l'établissement du POS en vigueur, ces parcelles ont été classées partiellement en zone NB. Le classement du reliquat n'est pas lisible, mais il est évident qu'il n'est pas en zone constructible. A la lecture des limites communales avec la commune d'Héricourt, ce reliquat de parcelles s'emboite dans une zone urbanisée : UA et 1AU du PLU d'Héricourt ; ce classement en zone non constructible de ce reliquat de parcelles relève d'une erreur matérielle lors de l'établissement du document d'urbanisme. Il convient à présent que l'arrêté de prescription a été pris par la CCPH de définir les modalités de mise à disposition du rapport de présentation aux publics et de saisir les personnes publiques associées pour avis.

Vu l'ordonnance n°2012-11 du 05 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme,

Vu le décret n°2013-142 du 14 février 2013 pris pour l'application de l'ordonnance n°2012-11 du 05 janvier 2012,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36, L.153-45 et suivants,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Brevilliers approuvé le 10/05/1991, modifié les 15/07/1996 et 06/07/2000,

Vu les délibérations du Conseil communautaire n°110/2015 du 1^{er} octobre 2015 modifiant la compétence « Aménagement de l'espace », et n°118/2016 autorisant le lancement de la procédure, Vu la délibération de la commune de Brevilliers en date du 05 septembre 2016 demandant la modification du POS,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 29 Septembre 2016 engageant la procédure de modification du POS de Brevilliers,

Vu l'arrêté n°2017/160 de la Communauté de Communes en date du 30/03/2017 prescrivant la modification simplifiée du POS de Brevilliers,

Considérant que la modification envisagée tend à pallier à l'absence de classement de zone d'une partie des parcelles cadastrées ZA 212, 213 et 214,

Considérant que cette adaptation relève du champ d'application de la procédure de modification simplifiée pour la rectification d'une erreur matérielle,

Considérant qu'en vertu de l'article L. 153-47 du code de l'urbanisme, le conseil communautaire doit préciser les modalités de mise à disposition du public, afin de lui permettre de formuler ses observations qui seront enregistrées et conservées ;

Il est proposé :

- Conformément à l'article L.153-47 :
 - La mise à disposition du public se déroulera du **4 Septembre 2017 au 06 Octobre 2017**.
 - Les modalités de mise à disposition seront les suivantes : **Mise à disposition d'un registre au siège de la Communauté de communes et à la Mairie de Brevilliers aux horaires d'ouverture aux publics.**
 - Ces modalités seront portées à la connaissance du public au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition au moyen d'une diffusion dans un journal départemental, sur le site internet de la Communauté de communes et par voie d'affichage sur les panneaux de la Communauté de communes et de la mairie de Brevilliers .
- A l'issue de cette mise à disposition, le président en présentera le bilan devant le Conseil Communautaire, qui en délibérera et approuvera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public ;
- Conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme :
 - La délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Brevilliers ;
 - Mention de cet affichage sera insérée dans un journal départemental,
 - Au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les modalités de mise à disposition telles que susvisées.

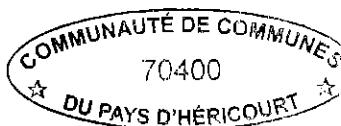
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 juin à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	20 juin 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Champey, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 20 juin 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Blaise-Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	28	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	40	

Excusés :
Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Luc BERNARD, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LAIRE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOIINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Sophie SEYRIG à Jean-Claude KUBLER / Luc BERNARD à Chantal GRISIER / Danielle BOURGON à Pierre-Yves SUTTER / Sylvie CANTI à Yves GERMAIN / Catherine FORTES à Patrick PAGLIA / Christophe GODARD à Dahlila MEDDOUR / Alain PARCELLIER à Luc BOULLEE / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER / Grégoire GILLE à Jacques ABRY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Pierre DUVERNOY (CHAMPEY) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUGNET
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°121/2017

Objet : Plan vélo : Modalités de financement

Le Président expose que la Communauté de Communes a inscrit au Contrat d'Aménagement et de Développement Durable signé avec la Région(CADD) le **schéma local de voies cyclables** qui consiste à aménager des voies cyclables sur le territoire du Pays d'Héricourt afin de créer une trame verte locale et de participer concrètement à des actions de développement durable favorisant la transition énergétique et participant à l'amélioration du cadre de vie.

La participation de l'ensemble des communes concernées par des travaux de création de pistes cyclables sur leur territoire est attendue. La proposition de répartition des coûts est faite en fonction de pistes cyclables en site propre ou en piste contiguë. Selon le CERTU les pistes en site propres sont éloignées de la chaussée et correspondent aux pistes cyclables des voiries à 70km/h ou plus et sont des pistes sécurisées. Les pistes contiguës à la chaussée sont les pistes cyclables des voiries à 50 km/h.

Ainsi il est proposé :

- En agglomération : voirie en site partagé : financement à 100 % par la commune puisqu'il s'agit en général d'un marquage peinture de pistes contiguës à la chaussée
- En agglomération et hors agglomération : site propre : maîtrise d'ouvrage CCPH et fonds de concours de la commune à 50 % du reste à charge (après subventions)
- Ouvrages type souterrain ou piste en forêt : prise en charge à 100 % par la CCPH
- Signalétique : prise en charge à 100 % par la CCPH pour raison d'uniformité
- Communication : prise en charge 100 % CCPH

Dès lors qu'une zone est réputée ou identifiée comme dangereuse, celle-ci devra obligatoirement priorisée en site propre. La validation d'un circuit sera conditionnée à l'accord financier des communes concernées par le tracé et par un fonds de concours.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les modalités de répartition financière entre les communes et la CCPH.

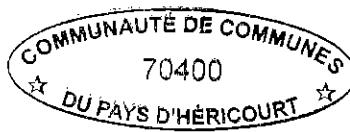
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 28 juin 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 30.06.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°122/2017

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2017

Le Président présente le compte rendu du Conseil communautaire du 27 juin 2017.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le compte rendu du précédent Conseil.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jéan-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°123/2017

Objet : Election du 15^{ème} Vice-Président

Fernand BURKHALTER expose que Gérard CLÉMENT a fait part, lors du conseil communautaire du 1^{er} juin, de sa décision de démissionner de son mandat de 8^{ème} Vice-président de la CCPH restant toutefois conseiller communautaire. La démission a été actée par Madame La Préfète de la Haute-Saône le 4 août 2017.

Il peut être procédé à l'élection d'un nouveau Vice-président. Si le poste est pourvu, le conseil communautaire peut décider que le nouveau Vice-président occupe le même rang que le Vice-président démissionnaire (article L. 2122-10 du CGCT par renvoi de l'article L. 5211-2 du CGCT). En l'absence d'une telle décision, le nouveau Vice-président prend rang à la suite des Vice-présidents en fonction, sachant que ces derniers, s'ils occupent un rang inférieur au poste vacant, remontent d'un rang. C'est cette dernière possibilité qui est proposée.

Elu	Rang avant démission	Nouveau rang
Jean-Jacques SOMBSTHAY	1er	1er
Jacques ABRY	2ème	2ème
Robert BOURQUIN	3ème	3ème
Martine PEQUIGNOT	4ème	4ème
Luc BOULLEE	5ème	5ème
Dahlila MEDDOUR	6ème	6ème
Jean VALLEY	7ème	7ème
Gérard CLÉMENT	8ème	
Michel CLAUDEL	9ème	8ème
Marie-Odile NOWINSKI	10ème	9ème
Jean-Claude KUBLER	11ème	10ème
Christian GAUSSIN	12ème	11ème
Dominique CHAUDEY	13ème	12ème

Catherine FORTES	14ème	13ème
Grégoire GILLE	15ème	14ème
15 ^{ème} Vice-président	A élire	

Les Vice-présidents sont élus au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue, à trois tours dans les mêmes conditions que pour l'élection du Président. Ce mode de scrutin individuel exclut par conséquent toute obligation de parité.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** de remplacer le Vice-président démissionnaire par un autre Vice-président à élire,
- **DECIDE** de remonter d'un rang le 9^{ème} Vice-président et les suivants,
- **DECIDE** de procéder à l'élection d'un 15^{ème} Vice-président

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°124/2017

Objet : Remplacement de M. Gérard CLEMENT au sein des instances (ADCH, CAO, CDSP)

Le Président explique que Monsieur Gérard CLÉMENT a signifié sa démission des fonctions suivantes :

- Représentant de la CCPH au sein du Conseil d'Administration de l'ADCH,
- Membre titulaire de la commission d'appel d'offres,
- Membre titulaire de la commission de délégation de services publics,
- Président de la CLECT.

Il convient donc de procéder à son remplacement au sein des instances ci-dessus sachant pour information que la CLECT a élu en son sein lors de sa séance du 27 Septembre son Président, Monsieur Jean Claude KUBLER.

- Conseil d'Administration de l'ADCH :

Pour mémoire, les élus représentants la CCPH au Conseil d'Administration de l'ADCH sont Marie-Odile NOWINSKI, Grégoire GILLE, Jean VALLEY, Jacques ABRY, Gérard CLÉMENT et Luc BOULLÉE. Il est proposé de désigner Michel CLAUDEL pour remplacer Gérard CLEMENT.

- Commission d'Appel d'Offres :

Selon l'article 22 du code des marchés publics : « il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier. »

Pour mémoire :

Membres titulaires: Jean-Jacques SOMBSTHAY, Jacques ABRY, Gérard CLÉMENT, Luc BOULLÉE, Anne-Marie BOUCHÉ,

Membres suppléants: Robert BOURQUIN, Martine PEQUIGNOT, Jean VALLEY, Marie-Odile NOWINSKI, Jean-Claude KUBLER.

Ainsi Monsieur Robert BOURQUIN devient membre titulaire et il n'y a pas lieu d'élire un suppléant.

- Commission de Délégation de services publics :

Article L 1411-5 du CGCT.

Le membre titulaire est remplacé par le membre suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Membres titulaires : Robert BOURQUIN, Martine PEQUIGNOT, Gérard CLÉMENT, Jean VALLEY et Gilles LAZAR,

Membres suppléants : Marie-Odile NOWINSKI, Jacques ABRY, Michel CLAUDEL, Jean-Jacques SOMBSTHAY et Luc BOULLÉE.

Ainsi Madame Marie-Odile NOWINSKI devient membre titulaire et il n'y a pas lieu d'élire un suppléant.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions):

- **DESIGNE** Michel CLAUDEL pour siéger au conseil d'Administration de l'ADCH,
- **ACTE** de la désignation de Monsieur Robert BOURQUIN en tant que membre titulaire de la Commission d'Appel d'offres,
- **ACTE** de la désignation de Madame Marie-Odile NOWINSKI en tant que membre titulaire de la Commission de Délégation de services publics.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 13.10.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Boullet".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZEY) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°125/2017

Objet : Bassin d'apprentissage : autorisation de signer les marchés de travaux

Le Président expose que lors du Conseil communautaire du 26 janvier 2017, l'Avant-Projet Définitif de construction d'un bassin d'apprentissage a été approuvé pour un montant de 1 454 457,87 € HT.

Une consultation a été engagée selon la procédure adaptée le 7 août 2017 avec publicité au bulletin officiel des marchés publics, la date limite de remise des offres était fixée au 7 septembre 2017 à 12h00 sur la base de l'allotissement suivant :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	VRD Terrassement Gros œuvre
2	Charpente métallique Couverture Zinguerie Etanchéité
3	Menuiseries aluminium et acier
4	Menuiseries intérieures
5	Plâtrerie Isolation Peinture
6	Revêtement de sols et muraux scellés
7	Électricité
8	Plomberie, sanitaires, Chauffages, VMC Déshumidificateur
9	Traitements eaux de bassins
10	Faux plafonds avec isolation, traitement phonique du Hall Bassin
11	Traitements façades
12	Bassins inox

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	40%
2-Prix des prestations	60%

Après application des critères de sélection, le Président assisté de la commission marché a décidé de retenir les offres suivantes :

Lot	Estimation base € HT	Candidats retenus	Offre de base € HT	Variantes € HT
1	371 105.64	Cabete (Trevenans)	351 655.01	13 421.50 (reprise voirie, dévoiement trottoir, arrêt de bus)
2	167 553.47	Atelier bois et compagnie (Chaumont)	134 534.35	
3	41 132.50	Simard menuiseries (St Sauveur)	42 760.40	5 542.00 (volet roulant)
4	39 995.40	Salvador (Gonvillars)	33 953.75	43 803.00 (bancs, patères, casiers)
5	66 718.03	DPL Selli B (Audincourt)	58 513.05	
6	64 218.97	Petracca (Chatenois les Forges)	71 333.18	
7	65 000.00	SEEB (Montbéliard)	43 470.00	1975.00 (commande volet centralisée)
8	278 000.00	CSVB (Argiésans)	250 333.16	
9	165 000.00	Aqua tech (Albis)	169 973.00	
10	46 838.48	Plafond Laffond (Baume les Dames)	45 859.30	
11	45 721.17	Cabete façades (Trevenans)	44 534.73	-15 500.00 (moins-value sur bardage)
12	270 000.00	BC Inoxeo (Château Neuf sur Loire)	251 555.00	8 000.00 (siège ascenseur PMR)
Total	1 621 283.66		1 477 429.95	72 741.50 (moins-value sur bardage non comptabilisée)

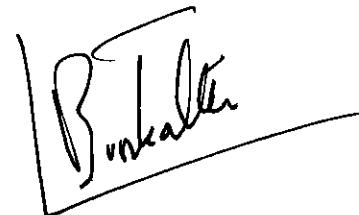
Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues.

Ont signé au registre tous les membres présents.

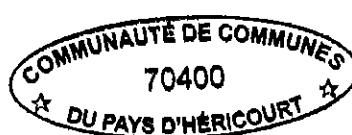
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°126/2017

Objet : Cuisine centrale : autorisation de signer les marchés de fourniture alimentaire

Le Président expose qu'une consultation a été engagée mi-août pour la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale intercommunale. Compte tenu des montants cumulés des 12 lots qui excèdent le seuil de 209 000 € HT, la procédure de consultation a été engagée selon la procédure formalisée de l'appel d'offre ouvert avec publicité au BOAMP (bulletin officiel des annonces des marchés publics) et au JOUE (journal officiel de l'union européenne) avec une date limite de remise des offres fixée au 19 septembre à 12h00.

La durée du marché est fixée à une année du 1/11/2017 au 31/10/2018 avec reconduction possible par période de 1 an sans que la reconduction ne puisse excéder 2 ans soit une durée globale potentielle de marché de 3 ans.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 septembre à 8h30 afin de retenir l'attributaire de chaque lot.

La commission d'appel d'offres a décidé de retenir les offres suivantes :

Lot	Désignation	Mini annuel de commande € HT	Maxi annuel de commande € HT	Candidat retenu
1	Volailles et viande de volailles fraîches	5 000	20 000	Servidis (Etupes)
2	Viandes de Boeuf, Veau fraîches	5 000	20 000	Servidis (Etupes)
3	Viandes de porc fraîches	2 250	11 000	Viandes 52 (Chaumont)
4	Viandes d'agneau fraîches	500	2 000	Viandes 52 (Chaumont)
5	Viandes cuites	250	1 000	Pomona Passion Froid (Millery -54-)
6	Charcuterie	2 500	10 000	Pomona Passion Froid
7	Saucisserie, Fumé	2 500	10 000	Pomona Passion Froid

Lot	Désignation	Mini annuel de commande € HT	Maxi annuel de commande € HT	Candidat retenu
8	BOF (beurre, oeuf, fromage)	12 500	50 000	Pomona Passion Froid
9	Fruits et légumes 4ème et 5ème gamme	700	2 800	Actifrais (Luxeuil)
10	Fruits et légumes frais	6 300	25 000	Terre Azur (Chevigny St Sauveur - 21)
11	Epicerie	10 000	40 000	Pomona Epi Saveur (Gondreville - 54)
12	Surgelés	12 500	50 000	Pomona Passion Froid
	TOTAL	60 000	216 800	

À noter que seuls les minimums de commande lient la Communauté de Communes.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer les accords-cadres à bon de commande avec les prestataires désignés précédemment.

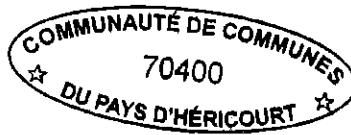
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°127/2017

Objet : Approbation du transfert de concessions de la SOCAD à la SEDD pour les opérations des Guinnottes 1 et 2 et Devillers

Le Président explique que la CCPH est liée à la SOCAD à travers deux concessions d'aménagement concernant l'aménagement des ZAC des Guinnottes 1 et 2 et la construction d'immobilier industriel au profit de Devillers et aujourd'hui au bénéfice du groupe Acier +.

Le 27 juin 2017, les conseils d'administration respectifs de la SEDD (Société d'Equipement du Département du Doubs) et la SOCAD ont entériné la décision de fusionner pour constituer une Société d'Aménagement et de Construction plus forte auprès des territoires du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

• **Concession Devillers Devillers**

Par acte du 19 juillet 2003, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a conclu avec la société SOCAD une convention publique d'aménagement pour la réalisation des extensions du bâtiment loué à la société DEVILLERS OXYCOUPAGE en ZA du Mont-Vaudois à HERICOURT (70400).

La durée de la Convention est fixée à 20 années à compter de sa date de prise d'effet, à savoir la date de la réception par la société de la notification de la convention.

La convention de concession d'aménagement a fait l'objet d'un avenant n° 1 le 10 décembre 2003 et d'un avenant n° 2 le 25 mars 2008.

Il résulte de l'article 28 de la Convention de concession d'aménagement que :

« Toute cession totale ou partielle de la Convention Publique d'Aménagement, tout changement d'aménagement doivent faire l'objet d'un avenant au présent contrat.

Faute par la Société de se conformer aux dispositions de l'alinéa précédent, elle encourt la déchéance. »

- **Concession Guinnottes 1 et 2**

Par acte du 18 décembre 2003, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a conclu avec la société SOCAD une convention publique d'aménagement sur les secteurs dits des « GUINNOTTES » et du « CHENE SEC » à HERICOURT (70400).

La convention publique d'aménagement a fait l'objet des avenants suivants :

- Avenant n°1 à la Convention en date du 1^{er} décembre 2006 ;
- Avenant n°2 à la Convention en date du 18 janvier 2008 ;
- Avenant n°3 à la Convention en date du 2 juillet 2009 ;
- Avenant n°4 à la Convention en date du 26 septembre 2014 ;
- Avenant n°5 à la Convention en date du 21 juillet 2015 ;
- Avenant n°6 à la Convention en date du 13 juillet 2016 ;

L'avenant n°6 précité a pour objet la prolongation de la convention publique d'aménagement jusqu'au 31 décembre 2017.

Il résulte de l'article 30 de la convention publique d'aménagement que :

« Toute cession totale ou partielle de la Convention Publique d'Aménagement, tout changement d'aménageur, doivent préalablement faire l'objet d'un avenant au présent contrat.

Faute par l'aménageur de se conformer aux dispositions de l'alinéa précédent, il encourt la résiliation pour faute. »

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ACTE** de la fusion absorption de la SOCAD par la SEDD.
- **APPROUVE** les avenants aux Conventions Publiques d'aménagement stipulant le transfert des dites conventions au profit de la SEM SEDD au jour de la réalisation définitive de l'absorption par voie de fusion de la SEM SOCAD par cette dernière.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants.

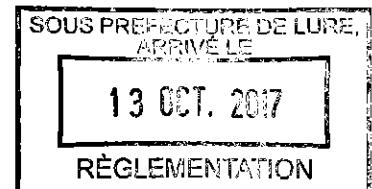
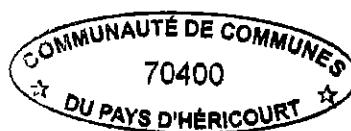
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°128/2017

Objet : Aides à l'immobilier d'entreprises : convention d'autorisation d'intervention avec la Région

Le Président expose qu'afin d'être en conformité avec la loi NOTRe qui définit les compétences exclusives des Régions et des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en matière d'aides économiques aux entreprises, il y a obligation de convention entre les Régions et les intercommunalités de leur territoire si une collectivité veut intervenir sur le champ de la compétence exclusive de l'autre. En matière d'immobilier d'entreprise, la compétence revient aux EPCI. C'est pourquoi la Région nous propose une convention type couvrant le champ de l'économie, du tourisme et de l'aménagement du territoire.

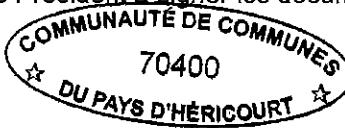
En janvier 2017, le Conseil régional s'est prononcé sur son programme d'aides économiques et a prévu d'intervenir à hauteur de 10 à 20 % selon la taille des entreprises avec un plafond d'aides de 100 000 €.

Ces aides sont cumulables avec les aides éventuelles des EPCI quel que soit leur taux d'intervention ainsi qu'avec les aides à finalité régionale (AFR) dès lors que le territoire concerné est déclaré éligible ce qui est le cas pour la ville d'Héricourt.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

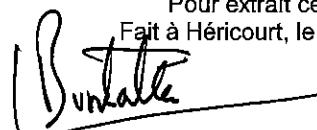
- **AUTORISE** la Région à intervenir en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise sur le territoire de la CCPH,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents à cette convention.

Publié à
HERICOURT,
Le 4.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.


Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°129/2017

Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise : Taux d'intervention de la Communauté de communes et adoption du règlement d'intervention

Le Président explique la compétence d'aide à l'immobilier d'entreprise revenant aux EPCI et propose au conseil communautaire d'adopter un règlement d'intervention afin de fixer le cadre et les modalités de l'aide apportée par la communauté de communes. Ce règlement précise les conditions d'éligibilité du projet, la nature des dépenses éligibles, le montant de l'aide et les modalités d'instruction des dossiers en partenariat avec la Région et le Département.

La CCPH propose de porter son soutien au maximum soit 5 % d'une assiette éligible plafonnée à 1 M d'€.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ADOpte** le règlement d'intervention de la CCPH en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise,
- **Fixe** le taux d'intervention de la CCPH pour l'aide à l'immobilier d'entreprise à 5% d'une assiette éligible plafonnée à 1 M € soit un maximum de 50 000 €,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

SOUS PRÉFECTURE DE L'EXCUSÉS :
ARRIVÉ LE
13 OCT. 2017

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

RÈGLEMENTATION

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°130/2017

Objet : Plan vélo - crédits FNADT et FEDER - Opération voie du tram

Le Président expose que le Pôle métropolitain NFC a décidé de répartir une enveloppe FNADT qui lui a été allouée pour 2017. À ce titre une somme de 34 209.02 € est réservée à la CCPH (répartition à la population) que la communauté de communes doit affecter à un projet prêt à être engagé, et le projet d'aménagement de la Voie du Tram a été identifié.

Il s'avère par ailleurs que la CCPH est éligible à l'axe 3 du FEDER et pourrait de ce fait prétendre (sous réserve d'instruction favorable) à une subvention de l'Europe.

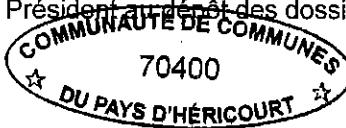
Plan de financement :

DEPENSES EN € HT	RECETTES	Taux		
Etude	14 0000 €	FNADT	34 209.02 €	11.40 %
Travaux	262 896 €	PACT Département	73 500.00 €	24.50 %
Maîtrise d'œuvre	16 800 €	CADD CRFC	52 800.00 €	17.60 %
Imprévus	6 304 €	FEDER	64 490.98 €	21.50 %
TOTAL	300 000 €	CCPH	75 000.00 €	25.00 %
TOTAL	TOTAL	300 000 €	100 %	

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPE** le plan de financement présenté ci-dessus incluant les aides FNADT et FEDER,
- **AUTORISE** le Président à déposer des dossiers de subvention FEDER et FNADT.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
32

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°131/2017

Objet : Collecte des OM : décision de passage toutes les deux semaines à Héricourt au 1er janvier 2018

Le Président expose que depuis le 1^{er} janvier 2017 les Ordures Ménagères (OM) et le tri sélectif des villages de la Communauté de Communes sont collectés en porte à porte toutes les 2 semaines (collecte en C0.5). Réglementairement il n'était pas possible pour les communes de plus de 2 000 habitants de mettre en place une collecte toutes les 2 semaines en même temps.

En effet, conformément au décret n° 2016-288 du 10 mars 2016, la réduction de la fréquence de collecte des déchets des communes de plus de 2 000 n'est possible que sous réserve d'obtenir une **dérogation préfectorale**.

Le Président de la Communauté de Communes doit pour l'obtenir adresser une demande motivée au Préfet accompagnée d'un dossier démontrant le bien fondé et la faisabilité de cette modification de service rendu. Néanmoins, il avait été envisagé dès 2017, lors de la modification de la fréquence de collecte des OM des villages en C0.5 de mettre en œuvre la modification de la fréquence de collecte des OM de la ville d'Héricourt au 1^{er} janvier 2018.

La modification du rythme de collecte des déchets sur la ville d'Héricourt se justifie par l'évolution très positive du changement de comportement des usagers qui nécessite que nous adaptions notre service d'autant que les temps de collecte du tri sélectif sont désormais plus importants que ceux dédiés aux ordures ménagères.

On observe que les tonnages d'ordures ménagères collectés continuent de baisser depuis la mise en place du tri sélectif en porte à porte sur le territoire communautaire. À noter que pour l'heure les volumes collectés en 2017 sont en baisse de près de 43 tonnes alors que sont collectés en sus 4 nouvelles communes par rapport à 2016.

L'évolution du mode d'organisation du service sur la ville d'Héricourt répond ainsi à une cohérence d'ensemble tant vis-à-vis des usagers de la CCPH que du besoin d'ajustement de l'organisation même du service et des moyens qui y sont affectés.



Il faut toutefois préciser que le particularisme lié à la ville d'Héricourt à la fois pour le collectif mais aussi pour les établissements gros producteurs justifie des adaptations.

L'obtention de la dérogation préfectorale nécessite que le conseil municipal de la ville d'Héricourt émette un avis favorable au changement de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles, ce qui a été fait le 2 octobre 2017.

L'analyse des données de collecte des bacs d'ordures ménagères sur une année (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017), laisse apparaître un taux moyen hebdomadaire de présentation à la collecte d'environ **32,3 % des bacs**.

Les données moyennes de levées des bacs OM montrent que **61,53 %** des bacs ne sont levés qu'une seule fois par mois et que moins de **3 %** des bacs sont présentés à la collecte chaque semaine.

La réorganisation de la collecte au 1^{er} janvier 2018 à Héricourt est donc possible et tient compte des particularismes de la ville centre : à savoir :

- Grands collectifs
- Petits collectifs
- Situation particulière du centre-ville
- Pavillonnaire traité à l'identique dans les villages

*Vu les articles R2224-23, R2224-27 et R2224-29 du code général des collectivités territoriales,
Considérant la fréquence de présentation des bacs sur le territoire depuis la mise en place de la redevance incitative et tout au long de l'année 2017,*

*Considérant que le taux d'utilisation du service par les usagers n'est pas différent en période estivale,
Considérant que la communauté de communes du pays d'Héricourt enregistre depuis 2014 une baisse constante de sa production d'ordures ménagères résiduelles,*

*Considérant la facturation des ordures ménagères depuis le 1^{er} juillet 2015 selon une redevance incitative,
Considérant l'existence d'une collecte des ordures ménagères résiduelles tous les 15 jours sur le territoire des autres communes membres de la Communauté de communes,*

Considérant les mesures particulières prises pour la salubrité et l'hygiène publique et plus précisément :

- La conteneurisation de la collecte,
- Le maintien d'une fréquence de collecte hebdomadaire pour l'habitat de type grand collectif, le centre-ville, les professionnels (gros producteurs ou professionnels "alimentaires",...)
- L'organisation du planning de collecte de manière à pouvoir le cas échéant répondre à des besoins spécifiques de collecte de manière exceptionnelle afin de maintenir un bon niveau d'hygiène publique (ex : période estivale) : possibilité d'organiser de manière ponctuelle une collecte supplémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à la majorité (3 votes contre, 2 abstentions) **EMET** un avis favorable au principe d'une collecte tous les 15 jours des ordures ménagères résiduelles dans les conditions précitées et **AUTORISE** le Président à déposer une demande de dérogation préfectorale.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.



Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°132/2017

Objet : Présentation du rapport annuel de la CLECT

Le Président expose, que le 27 septembre dernier la CLECT a adopté son rapport annuel.

Ce rapport a pour objet de retracer le montant des charges transférées et d'éclairer la décision du conseil communautaire lors de la fixation ou de la révision du montant des Attributions de Compensation des communes membres.

Il porte sur les évaluations suivantes :

Les charges transférées des communes d'Aibre, Belverne, Laire et Le Vernoy suite à leur entrée dans le périmètre de la CCPH au 1er janvier 2017

Le service ADS pour les communes adhérant au 1er janvier 2017

Les modalités d'intégration financière des 4 nouvelles communes

Après en avoir pris connaissance, le conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **PREND ACTE** du rapport annuel 2017 de la CLECT.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWIŃSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danièle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danièle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°133/2017

Objet : Pacte fiscal et financier : fonds de concours affecté au fonctionnement des écoles d' Héricourt

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé en 2015 de se doter d'un pacte fiscal et financier (PFF) avec ses communes en vue d'optimiser la dotation globale de fonctionnement. Pour mémoire, le pacte fiscal s'est traduit par une hausse de fiscalité à la CCPH et par une baisse à même hauteur de la fiscalité communale, la communauté s'engageant à reverser intégralement le prélèvement fiscal garantissant ainsi la neutralité pour les contribuables.

Par délibération n°166 du 11 décembre 2015, le conseil communautaire a décidé dans le cadre du PFF de prendre en charge le contingent incendie à la place des communes. Les délibérations n° 65 du 13 avril 2017 et n° 104 du 27 juin 2017 ont acté, respectivement, pour l'année 2017 le versement intégral du FPIC aux communes ainsi que le régime dérogatoire libre et le versement d'un fonds de concours de façon à ajuster le niveau des reversements.

Pour la commune d'Héricourt, le montant que doit compenser la Communauté de Communes au titre de la perte de fiscalité, arrêtée à l'année 2015, est de 327 303 € pour l'année 2017.

Ce montant est compensé à hauteur de :

- 164 962,96 € au titre du contingent incendie pris en charge par la CCPH
- 101 355,34 € au titre du versement libre du FPIC
- 60 984,70 € représentant le solde pour lequel la ville d'Héricourt sollicite la CCPH au titre d'un fonds de concours affecté au fonctionnement des écoles.

Conformément au régime des fonds de concours, la Ville d'Héricourt devra justifier d'un montant de dépenses correspondant, au minimum, au double du montant attribué par la CCPH.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) ATTRIBUE à Héricourt au titre du pacte fiscal et financier un fonds de concours affecté au fonctionnement des écoles d'Héricourt à hauteur de 60 984,70 €.

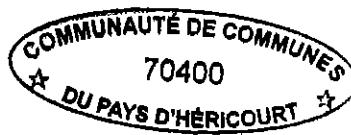
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

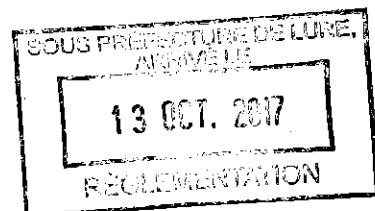
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Balle".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

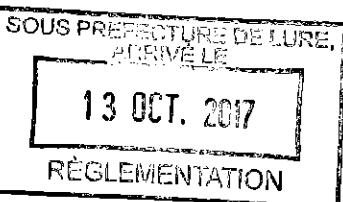
44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Sandrine PALEO, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°134/2017

Objet : Choréia – Attribution d'une subvention à Culture 70 – Fixation des tarifs

Le Président expose que la communauté de communes s'est engagée en 2015 avec Culture 70 et le Département pour le spectacle « Boulevard du Swing » proposé par Choréia, dans le cadre du Pack culturel. Pour 2017, le spectacle Choréia s'intitule « Crazy for you » et sera proposé au public lors de 3 représentations à la halle de Cavalerie les 18, 19 et 20 mai 2018. Il s'agit d'une comédie musicale avec un livret de Ken Ludwig et la musique de George Gershwin alliant chant danse et claquettes. Choréia regroupe actuellement 36 personnes essentiellement des adolescents.

Ce projet se fera en partenariat avec le conservatoire de Česke Budějovice en République Tchèque.

C'est Culture 70 qui porte le projet pour mobiliser le pack culturel selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes
Commandes et mise en scène	18 100 €
Représentations	16 810 €
Régisseur lumières	2 510 €
Régisseur son	3 650 €
Communication, diffusion,...	500 €
Déplacements	150 €
Location optionnelles	3 740 €
Locations lumières	2 240 €
Location matériel de sonorisation	1 500 €
TOTAL	18 650 €
	TOTAL
	18 650 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ATTRIBUE** une subvention de 14 150 € à Culture 70,
- **AUTORISE** le Président à la signature de la convention tripartite entre la CCPH, le département de la Haute-Saône et Culture 70,
- **MAINTIENT** le tarif des entrées des spectacles à 6 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

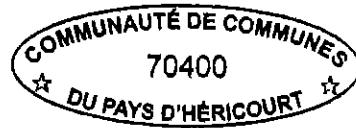
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

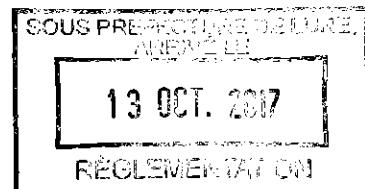
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Tallec".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°135/2017

Objet : Médiathèque - adoption du règlement intérieur et de la tarification du Fab Lab

Le Président explique que dans le cadre de son projet « Ecritures graphiques », la Médiathèque intercommunale, soutenue par l'Etat et le Département de la Haute-Saône, crée un nouveau service dédié aux arts graphiques.

L'un des axes de ce projet est l'ouverture d'un Fab Lab appelé Hérlab, dédié à la microédition artistique (reliure et impression artisanale). Ce service consiste en la mise à disposition au public d'un parc de machines et d'outils qui permettent l'édition d'œuvres artistiques sur supports papiers.

Ce service, ouvert au public sur réservation, nécessite la mise en place d'un règlement intérieur. Ce règlement fixe les règles d'utilisation d'Hérlab. Il précise également les tarifs d'utilisation du service. Deux catégories de tarifs sont ainsi mises en place :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU PAYS D'HERICOURT
APPROUVE
LE 5 OCTOBRE 2017

1. Les tarifs d'accès aux machines et outils :

PARTICULIERS					
Inscrits Médiathèque résidents CDPH			Non inscrits Médiathèque résidents CDPH		
1/2 Journée		Journée	1/2 Journée		Journée
3,00 €		5,00 €	4,00 €	7,00 €	5,00 €
COLLECTIVITES					
Inscrits Médiathèque résidents CDPH			Non inscrits Médiathèque résidents CDPH		
1/2 Journée		Journée	1/2 Journée		Journée
6,00 €		11,00 €	7,00 €	13,00 €	8,00 €

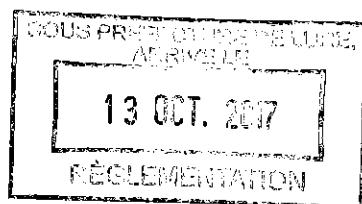
2. Les tarifs d'utilisation des matières :

Sérigraphie		Photocopies	
Papier qualité photo		5,00 €	les 50 cm linéaires
Papier dos bleu / Vinyle adhésif		3,50 €	les 50 cm linéaires

Sérigraphie au pochoir et sérigraphie			
Encre		0,20 €	le passage
Papier 224 gr/m2		2,00 €	la feuille

Reliure d'art			
Petits consommables Hors cuir, papier décoré...		7,00 €	le livre relié

Le Conseil communautaire à l'unanimité **VALIDE** le règlement intérieur d'Hérlab et **ADOPTÉ** les tarifs d'utilisation tels que présentés.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danièle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danièle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

N°136/2017

Objet : Signature de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine

Le Président expose que la Région Bourgogne Franche-Comté est un partenaire historique des programmes de rénovation urbaine sur les quartiers d'habitat social. Elle a souhaité organiser sa politique d'aménagement du territoire autour de 4 priorités :

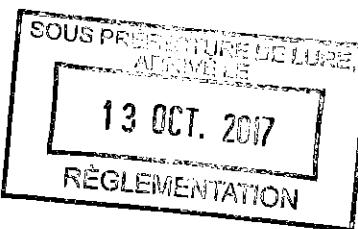
- Les contrats de territoire
- Les bourgs centre
- La promotion des ruralités
- La cohésion sociale et urbaine

La politique de rénovation urbaine de la Région vise à rénover l'image des quartiers d'intérêt local à travers la réhabilitation du bâti et l'aménagement des espaces publics. Cette intervention vise également à soutenir le développement économique des quartiers. Au-delà de l'aspect urbain, la Région souhaite favoriser l'accès à la formation et à l'emploi pour les habitants des quartiers, contribuer au développement du lien social notamment dans l'espace public, assurer la protection de l'environnement, notamment par les économies d'énergie.

Les quartiers d'intérêt local pourront bénéficier d'un soutien financier dans la limite de 500 000 € par EPCI sur la période 2015-2020.

La Politique de la Ville s'est concentrée sur le **quartier prioritaire des Chenevières dont le périmètre a été défini par le décret n°2014-767 du 03 Juillet 2014, territoire privilégié du Contrat de Ville 2015-2020.**

Sur le territoire de la collectivité, le quartier des Polognes, non retenu comme prioritaire, a été clairement identifié comme quartier d'intérêt local car il présente des caractéristiques urbaines et sociales comparables à celui des Chenevières.



Ainsi, dans la continuité de la politique spécifique de la ville d'Héricourt en faveur des quartiers, un projet de création d'un city-stade est prévu au quartier des Polognes. Outre la rénovation du terrain de basket existant, il est prévu d'intégrer deux aires de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, et d'installer un terrain multisports de type city-stade.

L'ensemble des équipements sera desservi par un nouveau cheminement piétonnier se raccordant sur le trottoir existant depuis la Rue des Polognes. L'aménagement paysagé comprend la reprise des espaces verts, la mise en place de mobilier urbain et la plantation de haies et d'arbres.

Plan de financement

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	181 600 €	DETR (notifié)	61 100 €
Maîtrise d'œuvre	5 400 €	Département (notifié)	7 500 €
SPS	1 000 €	Région (Rénovation urbaine) 30 %	56 400 €
		Ville d'Héricourt	63 000 €
TOTAL	188 000 €	TOTAL	188 000 €

L'aboutissement de l'aménagement de ce secteur d'Héricourt se concrétisera également par la requalification de la filature du moulin engagée par la CCPH. La CCPH envisage également la création d'un pôle périscolaire au quartier des Chènevières (inscrit au contrat PACT).

Il convient donc de signer une convention tripartite Région Bourgogne Franche-Comté, Ville d'Héricourt et CCPH afin de bénéficier de ces crédits.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le 1^{er} Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire à signer la convention.

Ont signé au registre tous les membres présents.

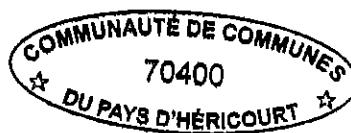
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°137/2017

Objet : Déchetterie : Cession du foncier à l'euro symbolique au SYTEVOM

Le Président explique que dans le cadre de la politique de modernisation des déchetteries, le SYTEVOM a sollicité la CCPH afin de construire une déchetterie nouvelle génération pour répondre d'une part aux attentes des usagers et d'autre part aux objectifs que s'est fixé le SYTEVOM, l'actuelle déchetterie de par son enclavement ne permettait pas de se moderniser ni de s'adapter aux nouveaux besoins liés à la très forte fréquentation de ce service.

Le Conseil communautaire, dans sa séance du 23 mars 2017, a acquis le lot 3, dernier lot de foncier nécessaire au projet de construction de la nouvelle déchetterie (voir esquisse en annexe).

Le lot 1, composé des parcelles ZA 137 et ZA 133 d'une surface de 8 329 m² doit être cédé au SYTEVOM.

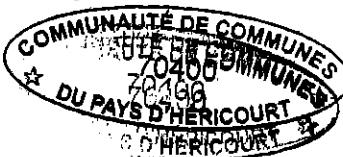
Les lots 2 et 3, composés des parcelles ZA 135 et ZA 138 d'une surface de 4 252 m², restent la propriété de la CCPH.

Il convient à présent de céder au SYTEVOM le lot 1 à l'euro symbolique, les frais notariés étant à la charge du SYTEVOM.

Compte tenu que le terrain est cédé à l'euro symbolique et au vu des travaux de viabilisation qui seront engagés, nous intégrerons dans l'acte notarié une clause de remise en état du terrain et de rétrocession à la CCPH en cas de changement de destination des activités par le Sytevom.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **APPROUVE** la cession du lot 1 au SYTEVOM pour l'euro symbolique, les frais notariés étant à la charge du SYTEVOM.

Publié à
HERICOURT,
Le 15.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°138/2017

Objet : Maison de la formation : modification des tarifs

Le Président explique qu'en septembre 2016, l'assemblée a adopté les tarifs de location des salles de la Maison de la Formation. Ces tarifs ont été établis de manière prévisionnelle par comparaison avec les prix pratiqués sur d'autres territoires.

Après presque une année de fonctionnement, nous disposons à présent d'une évaluation des coûts de fonctionnement de cet équipement (Chauffage, électricité, charges d'entretien). Par ailleurs les usagers nous ont fait part du coût élevé de nos tarifs au regard de la marge de manœuvre dont ils disposent.

Il est donc proposé de revoir la grille des tarifs de location **à la baisse** en tenant compte des coûts de fonctionnement constatés.

	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5	Bureau
	70 m ²	25 m ²	74m ²	42 m ²	28 m ²	13 m ²
	45 places Configuration conférence	salle de	14 places	36 places	16 places	14 places
1/2 journée	70 €	40 €	60 €	40 €	40 €	25 €
Journée	110 €	60 €	100 €	60 €	60 €	40 €
Semaine	330 €	240 €	300 €	240 €	240 €	120 €
Mois	1 100 €	600 €	1 000 €	600 €	600 €	400 €

Dans le cadre de la Convention Annuelle d'Objectifs et de moyens, la gestion des locations est confiée à l'ADCH qui est chargée de suivre l'ensemble des demandes et d'établir les conventions de mise à disposition des salles et de mettre les clés à disposition des locataires.

Proposition de tarif harmonisée en fonction du nombre de places disponibles pour chaque salle, de l'équipement disponible (la salle 1 ne dispose pas de tables) et sur la base d'un taux d'occupation de 50% :

	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5	Bureau
1/2 journée	25 €	13 €	30 €	15 €	3 €	5 €
Journée	50 €	25 €	60 €	30 €	25 €	10 €
Semaine	200 €	100 €	240 €	120 €	100 €	40 €
Mois	750 €	375 €	900 €	450 €	375 €	150 €

Ces tarifs comprennent la location de la salle et l'accès à l'espace convivialité ainsi que la connexion internet. Il est proposé pour tout nouveau locataire de prévoir des frais de dossier à hauteur de 30 euros.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **VALIDE** les nouveaux tarifs de location des salles de la Maison de la Formation avec une prise d'effet au 9 octobre 2017
- **VALIDE** les principes de frais de dossier pour tout nouveau locataire à hauteur de 30 €.

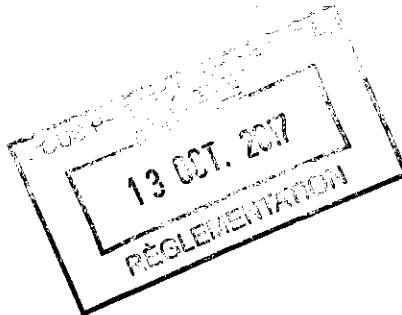
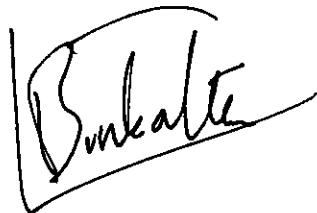
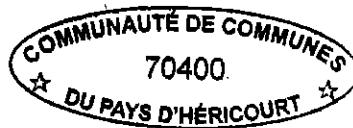
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°139/2017

Objet : Habitat: Signature des Conventions d'Utilité Sociale (CUS)

Le Président expose qu'en application de la réglementation en vigueur issue de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, les Conventions d'Utilité Sociale des bailleurs doivent être redéfinies pour la période 2018-2023.

Les EPCI tenus de se doter d'un Plan Local de l'Habitat ou compétents en matière d'habitat et disposant d'au moins un Quartier de la Politique de la Ville (QPV) sont associés à l'élaboration de la CUS relative aux immeubles situés sur leur territoire et disposent d'un délai de deux mois pour notifier aux organismes si elles souhaitent devenir signataire de la CUS.

Ainsi, Néolia (par courrier du 28 juin 2017), Habitat 70 (par courrier du 3 juillet 2017) et Idéha (par courrier du 9 août 2017) sollicitent la CCPH pour être signataire de ces conventions. Ces CUS doivent être signées avant le 30 juin 2018, avec effet au 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à procéder à la signature des conventions d'utilité sociale.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°140/2017

Objet : Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président explique que la Communauté de Communes du pays d'Héricourt participe aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat via la politique HABITAT 2020. A ce jour, ce sont déjà 27 dossiers qui ont été réglés pour 2017 et 5 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés : 3 au titre d'HABITER MIEUX dont 2 remboursements à SOLIHA et 2 au titre des FACADES.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	HILD MARIE JOSE	
Adresse	17 RUE DU NOYEU – 70400 VYANS LE VAL	
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET MENUISERIES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 104 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	10 392 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

ATTRIBUTION DE SUBVENTION FACADES		
Propriétaire	ROUSSEAU NICOLE	
Adresse	22 RUE PABLO NERUDA 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REPLACEMENT DE CHAUDIERE ET MENUISERIES	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	10 142 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	6 306 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION FAUBOURG MELA

Propriétaire	VALLAT DENISE	
Adresse	28 RUE SALVADOR ALLENDE 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	5 580.62 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	3 624 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION FAÇADES

Propriétaire	BADET JEAN PIERRE	
Adresse	1 IMPASSE DU TOUVOT LIEU DIT BYANS 70400 HERICOURT	
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	18 613 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

SUBVENTION FAÇADES

Propriétaire	ROBERT JULIEN	
Adresse	14 RUE DU PASSEUR 70400 HERICOURT	
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €	
- Montant total des travaux HT	13 636 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	0.00 €	
Montant subvention CCPH	800 €	

Ce sont au total **3 100 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

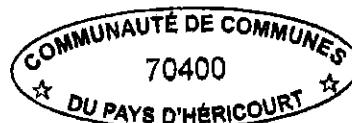
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

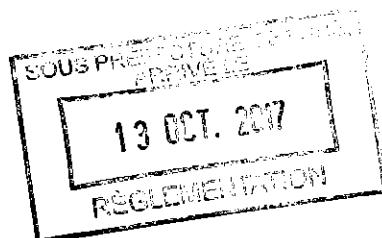
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Vallat".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°141/2017

Objet : Avis sur les projets de Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASAP) des départements de Haute-Saône et du Doubs

Le Président expose que la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe entre l'Etat et le Département d'un Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Les modalités de réalisation de ce document directeur sont précisées par un décret du 4 avril 2016 et la mise en œuvre de cette démarche a été réaffirmée le 3 août 2016 par une instruction du gouvernement.

À travers ce schéma, l'Etat et les Départements concrétisent leur volonté de préciser les pistes de renforcement de l'offre existante pour répondre, sur tout le département et aux échelles pertinentes, aux enjeux et aux problématiques de ses populations et usagers, actuels et futurs, en matière d'accès des services au public.

Suite aux diagnostics, la CCPH est sollicitée pour émettre un avis sur les schémas de la Haute-Saône et du Doubs.

Une fois que les Conférences territoriales de l'Action Publique auront rendu leur avis et que les organes délibérants des EPCI et des Conseils régionaux se seront prononcés, ces schémas seront présentés pour adoption aux Conseils départementaux avant de faire l'objet d'un arrêté préfectoral en décembre 2017.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **EMET** un avis favorable sur ces deux schémas et **DEMANDE** qu'il soit affirmé en leur sein la place prépondérante du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier comme équipement de santé.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Lud BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°142/2017

Objet : Jugement de débet de Monsieur Pascal CESARI – Remise gracieuse

Le Président explique que lors de l'examen par la Chambre Régionale des Comptes des comptes de la communauté de communes du Pays d'Héricourt pour les exercices 2011 à 2015, M. CESARI, ancien comptable du Trésor a été mis en débet par jugement du 18 juillet 2017 pour manque de pièce justificative sur le paiement d'heures supplémentaires des agents du service OM pour l'année 2014.

M. CESARI est constitué débiteur de la CCPH pour la somme de 8 974,25 € augmentée des intérêts de droit à compter du 18 mars 2017.

Interrogée par la CRC, la CCPH a déclaré lors de la procédure qu'elle n'estimait pas avoir subi de préjudice puisque nous étions à l'origine de la demande de paiement des heures supplémentaires qui avaient bien été réalisées.

M. CESARI a demandé une remise gracieuse à son ministère et l'avis du conseil communautaire est requis préalablement à l'instruction de cette demande.

Il est proposé d'appuyer la demande de remise gracieuse de M. CESARI.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **EMET** un avis favorable à la demande de remise gracieuse formulée par M. CESARI.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°143/2017

Objet : Convention de mise à disposition d'un fourreau haut débit avec l'opérateur Trinaps

Le Président explique que l'opérateur TRINAPS est en voie de réaliser un bouclage en fibre optique par Brevilliers - Héricourt depuis la CAB en direction de Lure Vesoul pour sécuriser le raccordement de l'université de Franche Comté pour les 4 sites Belfort Montbéliard Besançon Vesoul puisqu'ils ont remporté l'appel d'offre visant à sécuriser leur réseau d'échanges d'informations électroniques.

TRINAPS a sollicité la CCPH pour utiliser sur une partie du tracé un fourreau disponible. Cette mise à disposition qui se fait à titre onéreux nécessite une convention et de fixer le tarif.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à la signature d'une convention de mise à disposition d'un fourreau au bénéfice de TRINAPS ;
- **FIXE** le tarif de location d'un fourreau à 0,80 cts HT/ml/an.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.10.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°144/2017

Objet : Opération collective FISAC – Modification du plan de financement

Le Président explique que le 30 août, la DIRECCTE a confirmé la possibilité de demander une modification de la demande FISAC afin de bénéficier d'une aide pour le recrutement d'un animateur hors contrat aidé compte-tenu de l'arrêt des mesures CAE. Le cahier des charges de l'appel à projet FISAC 2016 prévoit pour le recrutement d'animateur « Manager de centre-ville » une aide forfaitaire de 15 000 € par tranche FISAC pour un équivalent temps plein dans la limite d'un taux d'intervention de 30%.

Dans le cas d'un recrutement en CDD d'un chargé de mission, il est proposé de recruter un agent de catégorie B à 24 h hebdomadaires pour lequel le coût annuel du salaire est de 18 805.92 €, soit les participations suivantes sur 18 mois afin de mobiliser le maximum de FISAC possible dans le respect du cahier des charges de l'appel à projet. Le reste à charge est réparti entre la CCPH, la ville d'Héricourt et l'association des commerçants avec une participation de cette dernière plafonnée à 1700 €.

FISAC	8 463 €	30 %
APACH	1700 €	6 %
VILLE	9 023 €	32 %
CCPH	9 023 €	32 %
TOTAL	28 209 €	100 %

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **AUTORISE** le Président à demander une enveloppe FISAC de 8 463 € pour l'action n°1 du programme d'action FISAC.

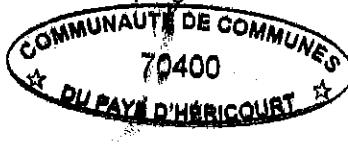
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

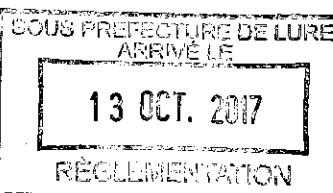
Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahilia MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.



Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°145/2017

Objet : Ressources humaines - Promotion interne : créations de postes/ transformation de poste

1/ Création de postes dans le cadre de la promotion interne

Le Président expose que dans le cadre des déroulements de carrières des fonctionnaires territoriaux, la collectivité a proposé à la promotion interne trois dossiers d'agents soumis à la commission administrative paritaire du CDG 70.

Cette proposition a été rédigée dans le but de mettre en adéquation les missions qui sont exercées par les agents et le grade détenu.

La commission administrative paritaire de catégorie B s'est réunie en date du 22 juin 2017 et a retenu parmi de nombreuses candidatures, les dossiers de nos agents compte tenu de leur valeur professionnelle et des missions présentées via leurs fiches de poste.

Poste 1 : Un agent chargé de la gestion des ressources humaines et notamment de la gestion de la masse salariale a été proposé au grade de **Rédacteur Territorial**. (Catégorie B)

Poste 2 : Un agent responsable du service déchets ménagers gère l'équipe de collecte et assure la gestion quotidienne du service a été proposé au grade de **Technicien Territorial**. (Catégorie B)

Poste 3 : Un agent qui coordonne les activités périscolaires et extra-scolaire de l'ensemble des pôles d'Héricourt en collaboration avec les directeurs des pôles satellites et l'équipe administrative et gérant 25 agents sur le terrain .Cet agent a été proposé au grade d'**Animateur Territorial** (Catégorie B)

2/ Transformation de poste Ecole de Musique : augmentation horaire pour régulariser les heures complémentaires liées à l'augmentation du nombre d'élèves dans la discipline « Percussions ».

L'agent qui enseigne les percussions est titulaire d'un poste à temps non complet à savoir 18/20^{ème}, effectue des heures complémentaires depuis quelques années au vu du nombre d'élèves qui fréquentent cette discipline. Il convient donc de régulariser les heures en transformant le poste au 1^{er} novembre 2017 soit de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet et de supprimer

un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à savoir 18/20^{ème}. Cette suppression de poste sera mise à l'ordre du jour du prochain comité technique.

3 /Création de poste Rédacteur Territorial pour le poste d'animateur FISAC

Dans le cadre de l'appel à projet FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), sur le programme d'actions en faveur des entreprises artisanales, commerciales et de services, l'un des volets de ce projet consiste à recruter un animateur sur une période de 18 mois renouvelable 6 mois. Cet agent aura pour mission de promouvoir le dispositif et d'assurer sa mise en œuvre.

Un chargé de mission « animation du dispositif FISAC » pourrait être ainsi recruté.

Il est proposé de créer un poste de rédacteur territorial à temps non complet à savoir 24 heures et de baser sa rémunération sur l'échelon 1 du grade de rédacteur à compter du 1er novembre 2017. A la fin de la mission, cet emploi sera supprimé.

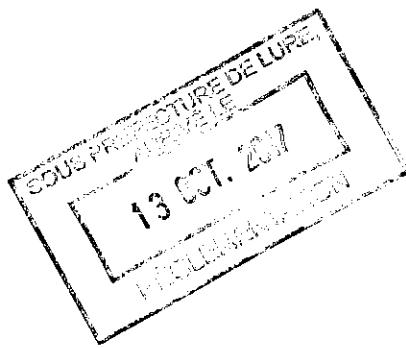
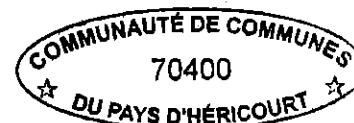
Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** de :

- créer 1 poste de Rédacteur Territorial à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2017.
- créer 1 poste de Technicien Territorial à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2017.
- créer 1 poste d'Animateur Territorial à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2017.
- créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2017.
- créer 1 poste de Rédacteur territorial à temps non complet à savoir 24 heures par semaine et de baser la rémunération sur l'échelon 1 du grade de Rédacteur Territorial à compter du 1er novembre 2017.
- supprimer, à sa titularisation, les postes actuellement occupés par les agents, soit un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet ; un poste d'agent de maîtrise principal ; un poste d'adjoint territorial principal d'animation de 2^{ème} classe.
- supprimer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à savoir 18/20^{ème}.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Clégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°146/2017

Objet : Admission en non-valeur de créances services ordures ménagères

Le Président précise que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

Il est proposé de distinguer selon les motifs de l'admission en non-valeur deux types de créances et d'admettre les cas suivants pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

1) Au titre des créances éteintes : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 2 730.37 € portant sur les années 2006 à 2017.

COMMUNE									TOTAL	MOTIF DE LA PRÉSENTATION
	2006	2007	2008	2013	2014	2015	2016	2017		
HERICOURT	55.82 €	103.95 €	57.27 €	407.70 €	516.60 €	455.06 €	384.09 €	70.60 €	2 051.09 €	PRP SANS LJ (2 dossiers)
COISEVAUX						113.28 €	153.15 €	166.20 €	80.85 €	513.48 €
SAULNOT							57.84 €	107.96 €	165.80 €	CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (4 dossiers)
TOTAL	55.82 €	103.95 €	57.27 €	407.70 €	629.88 €	608.21 €	608.13 €	259.41 €	2 730.37 €	

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre et 3 abstentions) ADMET en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de 2 730.37 €.

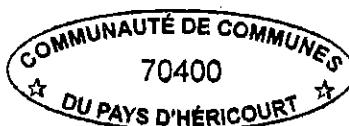
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

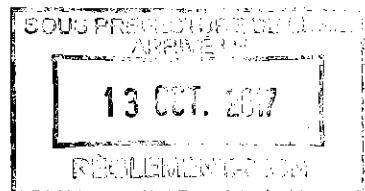
Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéteau".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahilla MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°147/2017

Objet : Admission en non-valeur de créances périscolaires

Le Président expose que la Trésorerie sollicite la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

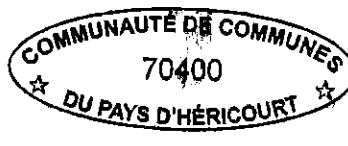
Au titre des créances éteintes :

COMMUNE	2012	2015	2017	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
					Jugement, rétablissement personnel (3 dossiers)
HERICOURT	55.20 €	110.20 €	162.90 €	328.30 €	
TOTAL	55.20 €	110.20 €	162.90 €	328.30 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 328.30 € portant sur les années 2012 à 2017.

Le Conseil communautaire à la majorité (1 abstention) **ADMET** en non-valeur des créances du service périscolaire pour un montant total de **328.30 €**.

Publié à
HERICOURT,
Le 15.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

33

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

SOUS PRÉFECTURE DE LURE
ARRIVÉ LE

13 OCT. 2017

RÈGLEMENTATION

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°148/2017

Objet : Présentation du Rapport d'activité 2016 de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Le Président présente le rapport d'activité 2016, lequel s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire des dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales nées de la loi du 12 Juillet 1999 et résulte de la volonté du législateur d'aller vers plus de démocratisation et de transparence dans le fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°149/2017

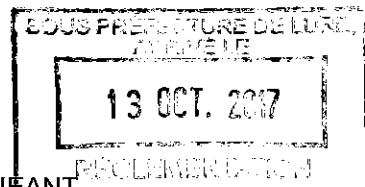
Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le Conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : Emprunt Crédit Agricole 900 000 € débloqué
- Marchés publics :

M239/2017	BOURLIER	Service	réparation injection sur AD202DA	25400 EXINCOURT	23/06/2017	4 081,96 €
M282/2017	CITEC ENVIRONNEMENT	Fournitures	BACS DE COLLECTE diagnostic et élaboration de 3 scénarios et esquisse	71108 CHALONS SUR SAONE	13/07/2017	22 387,90 €
M304/2017	ITINERAIRES ARCHITECTURE	Services		90000 BELFORT	20/07/2017	4 000,00 €
M312/2017	CRESCENDO	Fournitures	Instruments	39200 SAINT-CLAUDE	24/07/2017	3 871,70 €
M338/2017	CSVB	Travaux	Finition plomberie - sanitaire Centre de Formation	90800 ARGIESANS	28/07/2017	7 969,50 €
M350/2017	Atelier SUPERSENR	Service	ateliers 2017 médiathèque Héricourt	25 000 BESANCON	03/08/2017	3 750,00 €
M372/2017	DELPLANQUE & ASSOCIES	Services	Viabilisation déchetterie, mission de maîtrise d'œuvre VRD	70400 HERICOURT	18/08/2017	5 000,00 €
M392/2017	RAUSHMAIER	Travaux	Calorifuge sur toiture terrasse médiathèque	68000 COLMAR	13/09/2017	6 951,71 €
M397/2017	Monnier T.P.	Travaux	Reprise de tampons sur voirie des Guinottes 1	90800 ARGIESANS	19/09/2017	5 040,00 €
M412/2017	Monnier T.P.	Travaux	Passage tuyaux tuilleries	90800 ARGIESANS	27/09/2017	4 387,00 €

- ⑥ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ⑥ Contrat de location : NEANT
- ⑥ Contrat d'assurance : NEANT
- ⑥ Régies comptables : NEANT
- ⑥ Dons et legs : NEANT
- ⑥ Honoraire des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts : NEANT
- ⑥ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ⑥ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⑥ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 20 juin au 25 septembre 2017**



Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERSONNEL			
Renfort activité	2	20 h	2
	2	17h	2
	1	15h30	1
	1	10h15	1
	1	15h	1
	1	19.5 h	1
	2	14h	1
	1	17h30	1
	1	22 h	1
	1	13h	1
	1	18h	1
Remplacement (saisonnier)	1	35 h	1
	1	25h	1
CUI CAE	3	20 h	3
PERSONNEL ADDITIONNEL SOCIALE			
CUI CAE	1	20 h	1
Remplacement	1	17h30	1
	1	10h	1
	2	8h	2
	1	14 h	1
REMPLACEMENT DÉCÉDÉS			
Remplacement	2	23 h	2
REMPLACEMENT			
Remplacement	1	35	1
REMPLACEMENT DÉCÉDÉS			
Remplacement	3	35 h	2
REMPLACEMENT			
Remplacement	1	20 h	1
GRILLE DE MUSIQUE			
Vacance de poste	1	2 h	1
	1	9 h	1
	1	5 h	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Publie à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
28 septembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
33

Nbre de suffrages exprimés
43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Sandrine PALEO, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°150/2017

Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise – Accord de subvention à la société CREATHES

Le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** d'examiner ce dossier à huis clos.

Le huis clos étant prononcé, le Président explique que plusieurs projets d'entreprises peuvent être rapidement concernés par des aides à l'investissement immobilier. En particulier, la **société CREATHES**, qui a pris contact avec la CCPH au sujet de son projet d'acquisition d'une partie des locaux de l'ancien site ADAPEI rue Marcel Paul à Héricourt.

CREATHES spécialisée dans la microencapsulation souhaite compléter son activité de recherche et développement par une activité de production.

La société compte actuellement 6 salariés et prévoit de passer à 16 personnes d'ici 2021.

L'entreprise est accompagnée dans sa démarche par BPI qui se porte caution solidaire pour les prêts sur l'investissement matériel et le développement commercial ce qui témoigne du sérieux du projet.

Il est nécessaire de prendre dès à présent position concernant le projet de CREATHES pour qui le compromis de vente avec l'ADAPEI arrive à échéance le 31 octobre 2017.

Concernant le projet immobilier et mobilier, les premiers éléments financiers présentés par l'entreprise sont les suivants :

- Achat des bâtiments : 650 000 € HT
- Travaux d'aménagement : 70 000 € HT
- Investissements matériels : 335 000 € HT (Matériels de laboratoire R&D, Matériels de production, Aménagement de laboratoire)

Conformément à notre règlement d'intervention, la communauté de communes est sollicitée à hauteur de 5% des dépenses éligibles pour une aide maximale de 50 000 €.

Héricourt faisant partie du zonage des Aides à Finalité Régionale (AFR), cette aide est susceptible d'être majorée.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **REND** un avis favorable au projet d'implantation de la société CREATHES à Héricourt,
- **DECIDE** d'accorder à la société CREATHES une aide à l'immobilier dans la limite d'un taux d'intervention de 5% d'une assiette éligible plafonnée à 1 M€ soit un maximum de 50 000 €,
- **SOLLICITE** le Département de Haute Saône pour une aide équivalente dans le cadre de la convention de délégation,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bertrand".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Maurice MARTIN (TAVEY) - Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°151/2017

Objet : Transfert des garanties d'emprunt à la SEDD

Le Président rappelle que suite à la fusion absorption de la SOCAD par la SEDD, et au transfert des conventions d'aménagement de la SOCAD à la SEDD, il convient de transférer les garanties d'emprunt souscrites.

Pour mémoire, la Communauté de Communes a consenti à la société comtoise d'aménagement et de développement (« SOCAD ») les garanties d'emprunt suivantes pour l'opération immobilière dite Devillers.:

- Emprunt auprès de DEXIA (contrat n°MIN217180EUR) d'un montant de 2.500.000 euros aux termes duquel la Communauté de Communes est garante à hauteur de 40 % ;
- Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne (contrat n°3268122) d'un montant de 790 000 euros aux termes duquel la Communauté de Communes est caution solidaire à hauteur de 80 % dans le cadre de la convention publique d'aménagement pour la réalisation des extensions du bâtiment loué à la société DEVILLERS OXYCOUPAGE en ZA du Mont-Vaudois à HERICOURT.

Amortissement :

Caisse d'Epargne : Taux 4.47 %, capital restant dû 219 886.97€

Dexia phase 1 : Taux 4.10 %, capital restant dû 430 505.86 €

Dexia phase 2 : Taux variable, capital restant dû 116 666.82 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le transfert des garanties octroyées à la SOCAD au profit de la SEDD sur les emprunts contractés.



Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 - 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°152/2017

Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise : Signature d'une convention de délégation avec le Département de la Haute Saône

Le Président explique que la communauté de communes du Pays d'Héricourt peut solliciter le Département de la Haute Saône par voie de délégation pour une intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Le Département a prévu de fixer son intervention à hauteur de 5 % de l'assiette éligible HT dans la limite de 50 000 €. L'intervention du Département est subordonnée à une intervention des EPCI à hauteur de 3 à 5 %. La Communauté de communes a décidé d'intervenir à hauteur de 5%.

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions):

- **SOLLICITE** le Département afin de lui déléguer la compétence d'aide à l'immobilier d'entreprise selon le projet de convention ci-joint,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

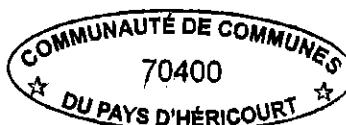
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 5 octobre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
28 septembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 28 septembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Dahlila MEDDOUR, Patrick PAGLIA, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Stéphane SCHORI (LAIRE) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean VILLANI (COURMONT) – Luc BERNARD, Chantal GRISIER, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Luc BERNARD à Christophe GODARD / Chantal GRISIER à Catherine FORTES / Sandrine PALEO à Gilles LAZAR / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Jean-Jacques SOMBSTHAY à Fernand BURKHALTER

Assistaient à la séance :

Mmes MM Jean-Paul SEGUIN (AIBRE) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise-Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°153/2017

Objet : Adoption du mode dérogatoire d'évaluation des charges transférées

Le Président expose que le conseil communautaire a pris acte du rapport annuel de la CLECT.

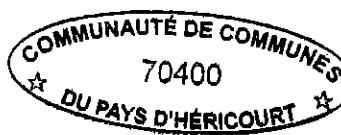
La CLECT a effectué l'évaluation des charges transférées selon deux méthodes différentes : la procédure de droit commun, qu'il est obligatoire de chiffrer, et le mode dérogatoire à la demande de l'EPCI.

Ainsi en application du 1° bis du V de l'article 1609 C nonies du Code Général des Impôts, le montant de l'Attribution de Compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la CLECT.

Le conseil communautaire devra ensuite délibérer sur le montant des attributions de compensation définitives 2017, dès réception des délibérations des communes intéressées adoptant le mode dérogatoire.

Le conseil communautaire, à la majorité des 2/3, **ADOpte** le mode dérogatoire d'évaluation des charges transférées pour fixer le montant des attributions de compensation.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.10.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 6 octobre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
2 novembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Gilles LAZAR à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°154/2017

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 5 octobre 2017

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 5 octobre 2017.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le procès-verbal du précédent Conseil.

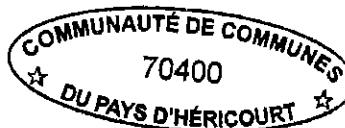
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLIERS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Gilles LAZAR, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) - Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Gilles LAZAR à Blaise-Samuel BECKER / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°155/2017

Objet : Présentation du rapport final de la Chambre Régionale des Comptes

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a fait l'objet pour la première fois d'un examen par la Chambre régionale des comptes (CRC) lequel a porté sur les exercices 2011 à 2015. Cet examen a été ouvert par courrier du 04 octobre 2016 et s'est conclu par la remise du rapport définitif daté du 12 octobre 2017, la procédure ayant ainsi duré une année.

Conformément aux dispositions qui régissent ces procédures, l'intégralité du rapport est adressée aux conseillers communautaires afin de donner lieu à débat lors de l'assemblée qui se tient juste après la réception du rapport.

Le Président présente de manière détaillée le rapport de la CRC et notamment les rappels au droit et les recommandations. Il souligne la qualité du travail réalisé par les services de la Communauté de communes.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire a débattu du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée qui **ACTE** que le débat portant sur le rapport final de la CRC s'est tenu

Publié à
HERICOURT,
Le 13.II.18



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°156/2017

Objet : Acier + : Autorisation de signature d'un protocole d'accord pour une nouvelle extension

Le Président expose que lors du conseil communautaire du 05 octobre a été approuvé le transfert de la concession à la SEDD pour l'opération immobilière Z1 du MONT VAUDOIS avec le transfert des garanties d'emprunt liées à cette opération.

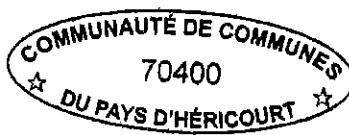
Lors du CRAC le conseil a été informé dans les perspectives que le nouveau groupe ACIER+ envisageait de revoir son organisation interne en termes de flux de production en libérant les 2 bâtiments loués sur la zone et en projetant une 3^{ème} extension de notre bâtiment. Ces aménagements permettraient ainsi d'optimiser leur process, leur logistique et d'envisager une diversification de leurs activités.

Depuis l'été, des échanges se sont tenus régulièrement pour arrêter un programme de travaux et dans le même temps nous avons vérifié l'accord de la nouvelle société d'équipement (SEDIA) pour porter cette extension dans les mêmes conditions que par le passé.

Afin d'engager la réalisation de ce nouveau projet, il est nécessaire d'établir un protocole d'accord fixant les engagements des parties, protocole présenté à l'assemblée.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre, 2 abstentions) **AUTORISE** le Président à la signature du protocole d'accord avec la SEDIA et ACIER+.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	2 novembre 2017
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44
Nbre de membres présents	29
Nbre de suffrages exprimés	44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

□□□□□□□□□

N°157/2017

Objet : Toilettage des statuts de la CCPH – Prise en charge des contributions au budget des SDIS

Le Président expose que le conseil communautaire a procédé à une modification statutaire lors de sa séance du 29 septembre 2016, afin d'intégrer les nouvelles compétences issues de la loi Notre et se garantir la perception de la bonification de la DGF soumise à l'exercice minimum d'un nombre de compétences parmi celles listées par le Code Général des collectivités territoriales.

Il s'avère que sur recommandation des services de l'Etat et afin d'éviter tout risque d'interprétation quant à l'éligibilité de la DGF bonifiée, les statuts doivent reprendre exactement les libellés prévus par l'article L 5214 du CGCT.

Au-delà du simple toilettage des statuts, il convient de sortir l'intérêt communautaire des statuts et de prendre la compétence « prise en charge des contributions au budget des SDIS ».

En conséquence les statuts de la CCPH sont ainsi modifiés :

6.1 COMPETENCES OBLIGATOIRES

6.1.1 - Aménagement de l'espace

- En matière d'aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriales et schéma de secteur.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

6.1.2 – Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

6.1.3. - Gestion des milieux aquatiques

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement visées aux alinéas 1°, 2°, 5° et 8° soit :

- 1° : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2 ° : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° : La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8 ° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

6.1.4. - En matière d'accueil des gens du voyage :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Aménagement, entretien et gestion d'habitats destinés à la sédentarisation des gens du voyage (terrains familiaux, autres habitats).

6.1.5. - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

6.1.6. - Eau à compter du 1^{er} janvier 2020

6.1.7. – En matière d'assainissement : l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif à compter du 1^{er} janvier 2020

6.2 COMPETENCES OPTIONNELLES

6.2.1 - Environnement

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Soutien ou gestion d'actions de protection des sites naturels sensibles d'intérêt communautaire.

6.2.2 - Logement et cadre de vie

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

6.2.3 – Sport et culture

- En matière de développement et d'aménagement sportif et culturel de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

6.2.4 - Maisons de services publics

- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6.2.5 - Voirie

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,
- Aménagement de pistes cyclables en site propre et hors panneaux d'agglomération.

6.2.6 - Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire.

A ce titre, relèvent de l'action sociale :

- la création, l'aménagement et la gestion de la cuisine centrale,
- la création, la gestion et l'aménagement de structures et de services d'accueil de l'enfance pendant et en dehors du temps scolaire : périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire,
- la gestion et l'animation du relais assistantes maternelles,
- la création, l'aménagement et la gestion de structures d'accueil de la petite enfance,
- la création, l'aménagement et la gestion des lieux d'accueil parents enfants.

6.2.7 – Politique de la ville

En matière de politique de la ville :

- élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville,
- animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que les dispositifs locaux de prévention de la délinquance,
- programmes d'actions définis dans le contrat de ville

6.3 COMPETENCES FACULTATIVES

6.3.1 - Développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Etude et mise en œuvre d'un programme d'actions destinées à favoriser le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'échelle communautaire.

Les actions en faveur du développement des réseaux de télécommunications à haut débit et à très haut débit (THD) sont reconnues d'intérêt communautaire :

- Etablissement, par réalisation ou par acquisition ou location, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit ;
- Réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ;
- Gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ;
- Organisation et mise en œuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux ;
- L'activité « d'opérateur d'opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ;
- Offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ;
- Toute réalisation d'études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus.

6.3.2 : Gestion, développement et exploitation d'un SIG

6.3.3 - Participation par voie de subvention aux actions socioculturelles du Collège Pierre et Marie Curie d'Héricourt

6.3.4 – Aménagement rural d'intérêt communautaire

6.3.5 - Transport

- Elaboration d'un schéma d'organisation des transports urbains :
- Transport à la demande : La CCPH est Autorité Organisatrice de Transport de 2ème rang pour la mise en place d'un transport à la demande sur l'ensemble du territoire communautaire par délégation du conseil départemental pour le secteur rural et de la ville d'Héricourt pour le secteur urbain.

6.3.6 – Développement du territoire

- Etude et mise en œuvre de chartes, contrats de développement, de pays en partenariat avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département, le pôle métropolitain Nord Franche Comté et le Pays de l'Aire Urbaine Belfort-Héricourt-Montbéliard-Delle.

6.3.7 – Emploi, formation, insertion professionnelle

Ingénierie de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle :

- Mise en œuvre d'un plan local d'insertion par l'emploi et des actions en découlant,
- Actions de formation liées à l'emploi et aux besoins des acteurs économiques locaux,
- Accueil, orientation et information de tout public en recherche d'insertion professionnelle.

6.3.8 – Prise en charge des contributions au budget des SDIS

6.4 HABILITATION STATUTAIRE

6.4.1 – Prestation auprès de tiers liées aux compétences de la CCPH, sous réserve que l'activité, exercée par voie de convention, est accessoire à l'activité exercée par voie de transfert de compétences.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) :

- **MODIFIE** les statuts présentés en annexe de la présente délibération
- **AUTORISE** le Président à saisir les conseils municipaux qui auront à se prononcer sur la modification statutaire.

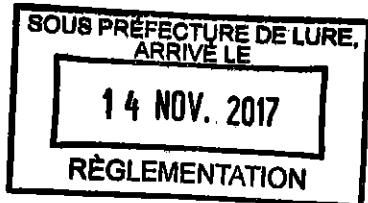
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°158/2017

Objet : TAD – Renouvellement de la convention PASS OK et autorisation de signature

Le Président expose qu'afin de promouvoir l'usage des transports publics de voyageurs, régionaux et urbains, Pays de Montbéliard Agglomération, le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort, la SNCF et la Région Franche-Comté, agissant en qualité d'Autorités organisatrices des transports (AOT) publics de personnes, ont mis en place une tarification multimodale sur le périmètre de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt. Cette tarification, qui permet aux voyageurs d'accéder aux réseaux de transports urbains des partenaires ainsi qu'à la liaison ferroviaire entre Montbéliard et Belfort avec un titre unique, a été étendue au Transport à la Demande de la CCPH.

Les parties ont décidé de poursuivre l'opération et de renouveler une nouvelle fois la convention pour l'année 2018.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer le renouvellement de la convention PASS OK avec les partenaires.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
2 novembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI; Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°159/2017

Objet : Plan d'occupation des sols de Brevilliers - Approbation de la modification simplifiée n°1

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-45, L. 153-46, L. 153-47 et L.153-48 ;

VU l'arrêté n°2017/160 prescrivant la modification simplifiée n°1 du POS ;

VU la délibération du 27 juin 2017 précisant les modalités de la mise à disposition du public ;

CONSIDERANT que la mise à disposition du public du dossier qui s'est déroulée du 07/09/2017 au 09/10/2017 inclus a fait l'objet d'une observation, qui n'a pas suscité le besoin de modifier le projet,

CONSIDERANT que la modification simplifiée n°1 du POS de Brevilliers est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme,

Le Président rappelle au conseil communautaire que l'objet de la modification du POS de Brevilliers concernait la rectification d'une erreur matérielle, soit l'absence de classement de zone d'une partie des parcelles cadastrées ZA 212, 213 et 214.

Le Président indique que la mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée étant achevée et qu'aucune modification n'a été nécessaire suite aux remarques déposées dans le registre, il convient, maintenant d'approuver la modification simplifiée pour sa mise en vigueur.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) :

- **DECIDE** d'approuver telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la modification simplifiée n°1 du POS de la commune de BREVILLIERS portant sur la rectification d'une erreur matérielle.

- **DIT QUE :**

- Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Brevilliers et au siège de la Communauté de Communes durant un mois et d'une mention dans le journal suivant : les affiches de Haute Saône
- La présente délibération, accompagnée du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Saône.
- La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage en Mairie et au siège de la CCPH et l'insertion dans la presse d'un avis d'information.
- Le dossier de la modification simplifiée n°1 du POS est tenu à la disposition du public à la Mairie de BREVILLIERS ainsi qu'au Siège de la CCPH aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhalla", enclosed in a rectangular box with a diagonal line through it.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°160/2017

Objet : Budget principal - Décision modificative n° 2

Le Président expose qu'en date du 13 avril 2017, la CCPH a voté son budget principal, modifié par une première décision modificative le 27 juin 2017. Il convient aujourd'hui de prendre une deuxième décision modificative. Celle-ci concerne :

- La masse salariale qu'il est nécessaire d'ajuster à hauteur de 20 000 €, en raison de l'augmentation des effectifs du service périscolaire, qui nécessite un renfort à la cuisine centrale ainsi qu'un recours supplémentaire à HMS, en complément des remplacements des agents en congés maladie.
- Une modification d'imputation relative aux subventions que la CCPH verse au titre de sa participation aux travaux des usagers pour la rénovation de leur habitat, via la politique HABITAT 2020. En effet, à la demande de la trésorerie d'Héricourt, ces dépenses ne doivent plus être imputées en fonctionnement au compte 6748 « Autres subventions exceptionnelles », mais en investissement au compte 20422 : « subvention d'équipement aux personnes de droit privé - bâtiments et installations ». Ainsi il sera procédé à la modification de l'imputation des subventions habitat comptabilisées en section de fonctionnement compte 6748, en section d'investissement au compte 20422, pour un montant total de 11 966,00 €. Les nouvelles demandes de subventions seront d'emblée imputées en investissement.
- Les amortissements des biens de l'école de musique pour 17 000 €. Il s'agit là d'écritures comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement qui n'ont aucune incidence financière sur le budget, en termes d'encaissement et de décaissement.

En dépense de fonctionnement :

Chapitre 012 – Charges de personnel :

BP : 3 683 516,00 €	DM 2 : + 20 000,00 € (Article 64168)	nouveaux crédits : 3 703 516,00 €
---------------------	---	-----------------------------------

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :

BP : 358 343,00 €	DM 2 : + 17 000,00 € (Article 6811)	nouveaux crédits : 375 343,00 €
-------------------	--	---------------------------------

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :

BP : 51 950,00 €	DM 2 : - 37 000,00 € (Article 6748)	nouveaux crédits : 14 950,00 €
------------------	--	--------------------------------

En dépense d'investissement :

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées :

BP : 289 376,00 €	DM : + 40 000,00 € (Article 20422)	nouveaux crédits : 329 376,00 €
-------------------	---	---------------------------------

Chapitre 020 – Dépenses imprévues :

BP : 122 536,11 €	DM : - 23 000,00 €	nouveaux crédits : 99 536,11 €
-------------------	---------------------------	--------------------------------

En recette d'investissement :

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :

BP : 358 343,00 €	DM : + 17 000,00 € (Article 2817)	nouveaux crédits : 375 343,00 €
-------------------	--	---------------------------------

Ces ajustements se traduisent ainsi :

- Aucun changement pour la **section de fonctionnement qui reste équilibrée à 8 425 309,49 €.**
- Augmentation de 17 000 € de la **section d'investissement qui s'équilibre à 4 855 760,38 €.**

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **APPROUVE** la présente Décision Modificative n°2 du Budget Principal 2017.

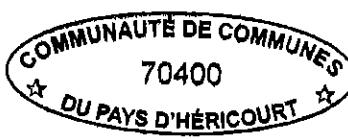
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°161/2017

Objet : Petite enfance : adoption du règlement de fonctionnement du Multi-accueil

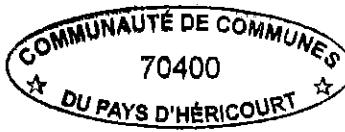
Le Président expose que suite à un contrôle de la Caisse d'Allocations Familiales effectué en septembre dernier et il a été demandé à la communauté de communes de modifier le règlement de fonctionnement afin de se mettre en conformité avec les nouvelles exigences de la CAF.

Les précisions concernent :

- L'application du tarif moyen N-1 pour les enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance,
- Fournir l'avis d'imposition N-2 pour les non allocataires ou en cas de non autorisation d'utilisation de Cafpro,
- L'application du prix plafond Cnaf en cas de non fourniture de justificatif de revenus,
- Mentionner le décompte des heures réalisées et facturées à la ½ heure ainsi que la date d'application du règlement,
- La prise en compte de l'horaire d'ouverture et de fermeture et de la structure en cas de non badgeage de la famille,
- La mise en consultation des menus,
- L'âge de l'accueil des enfants

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre, 3 abstentions) **ADOPTE** le règlement de fonctionnement du Multi-accueil modifié.

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°162/2017

Objet : Contingent incendie : recouvrement CPI Etobon Belverne

Le Président expose que suite à la loi NOTRe, la Communauté de communes du Pays d'Héricourt (CCPH) a décidé, dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier (PFF), par délibération N°166 du 11 décembre 2015, de prendre en charge le contingent incendie de chaque commune membre, dans le but de limiter le versement d'un fonds de concours, nécessaire à la compensation de la fiscalité.

Il a ainsi été procédé pour la commune d'Etobon, mais pas pour la commune de Belverne, celle-ci ne faisant pas partie du PFF. Les statuts du syndicat du CPI d'ETOIRON-BELVERNE prévoient dans son article 6 modifié en septembre 2016, que les 2 communes versent le contingent incendie au syndicat du CPI qui ensuite le reverse à la CCPH pour versement au SDIS. Ainsi les communes d'Etobon et de Belverne ont versé respectivement les sommes de 2 527,45 € et 1 618,08 € (soit un total de 4 145,53 €), au titre du contingent incendie 2017, au syndicat du CPI d'ETOIRON-BELVERNE.

Il convient donc de régulariser cette situation, la CCPH ayant pris en charge la totalité du contingent incendie des 2 communes, en demandant d'une part au syndicat du CPI le versement des contingents incendie à hauteur de 4 145,53 € et d'autre part, en reversant à la commune d'Etobon le montant déduit du PFF soit 2 527,45 €.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **AUTORISE** le Président à procéder au recouvrement du Contingent Incendie auprès du syndicat du CPI pour un montant de 4 145,53 € et à reverser à la commune d'Etobon le montant de 2 527,45 €.

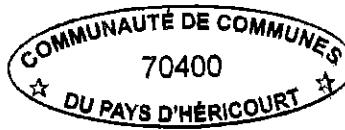
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



B. Burkhalter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
2 novembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°163/2017

Objet : Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a permis à ce jour de financer 32 dossiers d'usagers pour la rénovation de leur habitat. 2 nouveaux dossiers sont aujourd'hui engagés au titre d'HABITER MIEUX.

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	DIEMUNSCH MIREILLE	
Adresse	7 RUE GEORGES TOURNU 70400 HERICOURT	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUDIERE	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	5 604.94 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	4 423 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

SUBVENTION HABITER MIEUX		
Propriétaire	MAHSAS DJAMEL	
Adresse	6 RUE DU CHATEAU D'EAU 70400 COUTHENANS	
Type de travaux	REEMPLACEMENT DE CHAUFFAGE ET ISOLATION	
- Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €	
- Montant total des travaux HT	17 478 €	
- Montant subventions autres financeurs (CG, ANAH, ASE...)	12 735 €	
Montant subvention CCPH	500 €	

Ce sont au total **1 000 €** de subventions que la CCPH accorde sur ces dossiers.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	
2 novembre 2017	
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	
44	
Nbre de membres présents	
29	
Nbre de suffrages exprimés	
44	

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOIRON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOIRON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°164/2017

Objet : AED - attribution d'un fonds de concours à la commune de Trémoins

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Départemental.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, la demande du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal adoptant le plan de financement faisant clairement apparaître l'autofinancement de la commune et d'une délibération du Conseil Communautaire.

La commune de Trémoins a réalisé un important chantier d'aménagement du cœur de village avec des dépenses de voiries. Le dossier de demande du fonds de concours de la CCPH est complet et s'articule autour du plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes
Travaux de voirie : 249 174,60 €	Département 19 063,00 € CCPH AED 2 859,45 € Commune de Trémoins 142 630,00 €
Autres travaux : 179 675,40 €	Autres subventions (DETR, agence de l'eau, amendes de polices, réserve parlementaire, sied) 264 297,55 €
TOTAL 428 850 ,00 €	TOTAL 428 850,00 €

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ATTRIBUE** un fonds de concours au titre de l'AED à la commune de Trémoins pour un montant de 2 859.45 € et **AUTORISE** le Président à procéder à son versement.

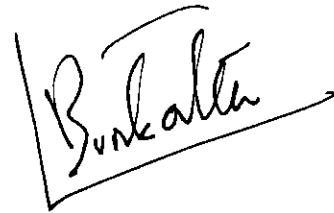
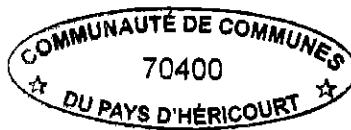
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
2 novembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

43

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Remy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°165/2017

Objet : Indemnité au trésorier pour l'exercice 2017

Le Président expose que comme chaque année, la Communauté de Communes est invitée à se prononcer sur l'indemnité de conseil et de budget allouée au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur sachant que si le versement de ces indemnités n'est en rien obligatoire, les montants sont encadrés par des circulaires ministérielles.

Le montant de l'indemnité de conseil présentée pour l'année 2017 s'élève à 1 332,77 € (100%) et est établi sur la base d'un budget communautaire moyen sur 3 ans de 10 050 004 €.

Aussi, compte-tenu de l'effort de redressement des finances publiques demandé à la CCPH, se traduisant par une perte de 380 113 € de la DGF sur 4 années dont encore 72 000 € cette année, il a été proposé de poursuivre le versement de cette indemnité de conseil mais de diminuer progressivement le montant par seuil de 10% par an jusqu'à atteindre 50% (en 2020).

L'indemnité de conseil serait donc fixée cette année à 1 066,21 € pour un taux de 80%.

Monsieur BECKER, à sa demande, ne prend pas part à vote.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) DECIDE de verser l'indemnité de conseil sur la base d'un taux de 80% soit un montant de 1 066,21 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 9 novembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
2 novembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

29

Nbre de suffrages exprimés

44

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°166/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Communautaire.

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

⌚ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

⌚ Marchés publics :

M424/2017	PACKMAT SYSTEM	services	Remplacement des galets sur la pince du DD761YT	70400 HERICOURT	10/10/2017	5 065,90 €
M441/2017	BOURLIER	services	Réparation arbre à cames / préparation et passages au mines sur AD202DA	25400 EXINCOURT	27/10/2017	9 482,84 €

⌚ Avenants aux Marchés publics : NEANT

⌚ Contrat de location : NEANT

⌚ Contrat d'assurance : NEANT

⌚ Régies comptables : NEANT

- ④ Dons et legs : NEANT
- ④ Honoriaires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ④ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ④ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ④ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 26 septembre au 27 octobre 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
			Néant
			Néant
			Néant
RESTAURATION SCOLAIRE			
			Néant
			Néant
SERVICE ENVIRONNEMENT/DECHETS			
			Néant
			Néant
ECOLE DE MUSIQUE			
Vacance de poste	1	9h30	1
	2	3h30	2
	1	5h00	1
	1	2 h00	1
Remplacement	1	10h00	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

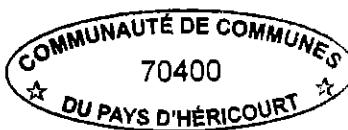
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 10 novembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 13.11.17




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 novembre 2017 – 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	2 novembre 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 2 novembre 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET GENTIL (COUTHENANS) – Daniel COUSSEAU – (ETOBON) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Blaise-Samuel BECKER, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Christophe GODARD, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Stéphane REMY (BELVERNE) – Chantal FERRY (CHAGEY) – Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire
Nbre de membres présents	29	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	44	Excusés : Mmes MM Alain SAILLEY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VILLANI (COURMONT) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Chantal GRISIER, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS SUR SAULNOT)
		Pouvoirs : Mmes MM Jean-Claude KUBLER à Sophie SEYRIG / Dominique CHAUDEY à Jean-Jacques SOMBSTHAY / Luc BERNARD à Fernand BURKHALTER / Anne-Marie BOUCHE à Rémi BANET / Sylvie CANTI à Catherine FORTES / Yves GERMAIN à Dahlila MEDDOUR / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Dominique VARESCHARD à Martine PEQUIGNOT / Guy GREZEL à Jean Pierre MATHEY

Assistaient à la séance :

Mmes MM Pascale RAPP (COISEVAUX) – André BOYER (ETOBON) – Jean-François RIBIERE (SAULNOT) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Blaise Samuel BECKER
délégué de la Commune de HERICOURT

□□□□□□□□

N°167/2017

Objet : Définition de l'intérêt communautaire dans le cadre de la mise en conformité des statuts de la CCPH avec la loi NOTRe

Le Président expose que suite à la modification des statuts précédemment votée aux fins de mise en conformité et conformément à l'article L. 5214-16 III du CGCT, il y a lieu de procéder à la définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences.

En application de l'article L. 5214-16 IV du CGCT, l'intérêt communautaire est déterminé par simple délibération du conseil communautaire à la majorité des deux tiers. Il en résulte que l'intérêt communautaire n'a pas à figurer dans les statuts et s'applique de plein droit dès que la délibération du conseil communautaire le définissant est exécutoire.

Dans le cadre des compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace :

Sont considérées comme d'intérêt communautaire les ZAC qui au regard notamment de leur localisation et de leur surface présentent un caractère structurant pour le territoire communautaire. A ce titre, les ZAC des Guinnottes 1 et 2 et les Coquerilles sont déclarées d'intérêt communautaire.

- Développement économique :

Sont considérés d'intérêt communautaire :

- la mise en place d'Opérations Collectives de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce dont les objectifs sont :

- de dynamiser l'économie locale en favorisant le développement des petites entreprises indépendantes commerciales, artisanales et de services ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

35

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°168/2017

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 9 novembre 2017

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 9 novembre 2017.

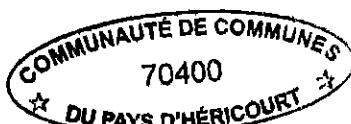
Les conseillers communautaires à l'unanimité APPROUVENT le procès-verbal du précédent Conseil.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) –Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°169/2017

Objet : Adoption de la tarification de la redevance des ordures ménagères 2018

Le Président expose que les tarifs proposés pour les particuliers sont identiques pour l'ensemble du territoire communautaire (hors Courmont) jusqu'à la 26^{ème} levée. La différenciation en fonction du service rendu à l'usager s'effectuera à partir de la 27^{ème} levée pour les secteurs où le passage hebdomadaire est maintenu de manière dérogatoire.

Ainsi sont proposés les tarifs suivants :

1. **Particuliers logements individuels / pavillonnaires**

	Taille du bac	Prix d'une levée	Forfait fixe (intégrant 12 levées) Proposition tarif 2018	Nombre de Pour 26
1 personne	80	0.6	79.95	88.35
2 personnes	120	0.9	156.30	168.90
3 et 4 personnes	180	1.35	161.70	180.60
5 personnes et +	240	1.8	167.70	192.30
résidence secondaire		Selon la taille du bac	75 € sans seuil de levée	

Pour les résidences secondaires (sans changement) le forfait n'intègre pas les 12 levées d'office. Les levées sont comptabilisées et facturées dès la première. Compte tenu du passage en C0.5 il n'est plus possible de se voir facturer plus de 26 levées.

2. Tarifs particuliers habitat collectif collecte toutes les 2 semaines :

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant les 12 premières levées proposition tarif 2018	Coût à la levée supplémentaire
1	75.10	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyers dans l'immeuble. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.
2	156.30	
3	161.70	
4	161.70	
5 et +	167.10	

Pour les collectifs, les bacs sont mutualisés, chaque foyer paie en fonction de sa composition une part fixe et les 12 premières levées comme un logement pavillonnaire (sauf personne seule). À partir de la 13^{ème} levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers de ce collectif.

3. Particuliers logements individuels / pavillonnaires en secteur de collecte hebdomadaire

	Taille du bac	Prix d'une levée	Forfait fixe (intégrant 12 levées) Proposition tarif 2018	Nombre de levées comptabilisées			
				26	27	36	52
1 personne	80	0.6	79.95	88.35	89.13	96.15	110.55
2 personnes	120	0.9	156.30	168.90	170.07	180.60	202.20
3 et 4 personnes	180	1.35	161.70	180.60	182.36	198.15	230.55
5 personnes et +	240	1.8	167.70	192.30	194.64	215.70	258.90
résidence secondaire		Selon la taille du bac	75 € sans seuil de levée				

Pour les résidences secondaires le forfait n'intègre pas les 12 levées d'office. Les levées sont comptabilisées et facturées dès la première.

Deux majorations sont appliquées sur les levées supplémentaires à hauteur de **30% du prix de la levée à partir de la 27^{ème} et de 50% du prix de la levée à partir de la 37^{ème}**.

4. Tarifs particuliers habitat grand collectif ou habitat collectif en secteur de collecte hebdomadaire :

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant les 12 premières levées - Proposition 2018	Coût à la levée supplémentaire
1	75.10 €	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyers dans l'immeuble. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.
2	156.30 €	
3	161.70 €	
4	161.70 €	
5	167.10 €	

Pour les collectifs, les bacs sont mutualisés, chaque foyer paie en fonction de sa composition une part fixe et les 12 premières levées comme un logement pavillonnaire (sauf personne seule). A partir de la 13^{ème} levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers de ce collectif.

Les règles de majoration à partir de la 27^{ème} et de la 37^{ème} levée s'appliquent.

5. Cas particuliers :

- "GIR" et personnes en situation de handicap pour incontinence

Ces situations peuvent nécessiter un dimensionnement supérieur du bac.

Sur présentation de justificatif et après validation des services, il sera accepté de doter le demandeur d'un bac de la taille immédiatement supérieure sans modification de la catégorie de facturation de l'usager.

- Courmont :

En raison de la collecte en un seul point pour l'ensemble de la commune, les habitants de Courmont ont un tarif différencié.

NOMBRE DE PERSONNES	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées Proposition 2018	Coût à la levée supplémentaire
Administration communale	25 € (pas de levées intégrées)	Coût à la levée supplémentaire fonction de la taille du bac et du nombre de foyer dans la commune. Levée supplémentaire comptabilisée à partir de la 13 ^{ème} levée par bac.
1	39.30 €	
2	78.15 €	
3	78.15 €	

4	78,15 €	
5	78,15 €	

Pour une résidence secondaire le coût sera de 48 € par an (sans changement) sans application et facturation des levées.

Pour un professionnel, il est fait application de la grille de tarification appliquée sur l'ensemble du territoire communautaire, soit une dotation d'un bac répondant à son besoin avec facturation d'un forfait fixe et des levées.

Cas des usagers éloignés du point de collecte :

Vu la jurisprudence du conseil d'Etat du 24 mai 1963 n°59-268 Dufour, il est créé un abattement sur la part fixe pour les foyers distants de plus de 200 mètres du point de collecte. La distance des 200 mètres s'entend entre le point de collecte situé sur la voie publique et la limite de la ou des propriétés privées. Les voies privées ne sont pas comptabilisées dans l'appréciation de cette distance.

Cet abattement devra faire l'objet d'une demande écrite et fera l'objet d'un constat des services.

Le montant de l'abattement est de 15€. (Cette possibilité ne concerne pas la commune de Courmont qui bénéficie d'un tarif particulier).

• Cas des bacs mis à disposition pour manifestation :

Les bacs mis à la disposition ponctuellement d'une association, d'une commune, ou de tout organisme pour une manifestation ou un évènement seront des bacs de 770 litres uniquement. Ils seront facturés 50 € (20€ + 30 € de frais de gestion) pour les OM et 30 € (frais de gestion) pour les bacs de CS.

6. Professionnels :

○ Professionnels dont l'activité ne se trouve pas à leur domicile:

La facturation sera variable selon la taille du bac ou si le professionnel refuse la dotation en bac mais se trouve dans l'incapacité de prouver l'élimination par un contrat dédié il se verra appliquer un forfait dit "pas de dotation d'office".

Professionnel 1 passage hebdomadaire :

	Taille du bac	Forfait annuel pas de dotation d'office 2018	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées proposition 2018	Coût de la levée supplémentaire
Forfait "pas de dotation d'office"	75	75 €		
	80		79,95 €	0,6 €
	120		156,30 €	0,9 €
	180		161,70 €	1,35€
	240		167,10 €	1,8 €
	360		250,65 €	2,7 €
	660		447,40 €	4,95 €
	770		525,20 €	5.775 €

Professionnel plusieurs passages hebdomadaires :

	Taille du bac	Forfait annuel fixe intégrant 12 levées proposition 2018	Coût de la levée supplémentaire
professionnels litres 2 passages / semaine	360	299,15	2,7
	660	495,9	4,95
	770	573,7	5,775
professionnels litres 3 passages / semaine	360	347,65	2,7
	660	544,4	4,95
	770	622,2	5,775
professionnels litres 4 passages / semaine	360	396,15	2,7
	660	592,9	4,95
	770	670,7	5,775
professionnels litres 5 passages / semaine	360	444,65	2,7
	660	641,4	4,95
	770	719,2	5,775

- Professionnel en « logement » collectif :

Les professionnels en habitat collectif sont facturés sur le même principe que pour les particuliers. Il leur est fait application du tarif de leur catégorie et d'une part liée à la mutualisation des bacs. Ainsi, les bacs sont mutualisés, chaque professionnel paie en fonction de sa composition/catégorie une part fixe et les 12 premières levées comme un professionnel. A partir de la 13ème levée par bac, les levées supplémentaires comptabilisées sont réparties sur l'immeuble en fonction du nombre de foyers (particuliers et professionnels) de ce collectif.

Les règles de majoration à partir de la 27ème et de la 37ème levée s'appliquent.

- Professionnels travaillant à domicile (autoentrepreneur...):

- Professionnel ne demandant pas de bac dédié à l'activité :

Il sera mis en place un forfait de 50 € pour le "professionnel à domicile" sans comptage des levées qui sont supportées par le foyer

- Professionnel à domicile souhaitant un bac :

Si le professionnel souhaite un bac pour son activité y compris si celle-ci se trouve à domicile il sera appliquée la grille "professionnel".

7. Administrations communales et intercommunales :

Elles seront facturées sur la base d'un forfait de 50 € par an par équipement (ou point de dotation) (base identique au professionnel à domicile) quelle que soit la taille du bac mis à disposition, auquel s'ajoute le prix de la levée par bac en fonction de la taille du bac.

Les levées sont comptabilisées au réel. Il n'est pas fait application du forfait d'office de 12 levées.

Dans la mesure où la collecte ne sera effectuée que tous les 15 jours, les dotations en bacs des salles des fêtes seront ajustées à la demande.

- **Proposition de tarifs annexes à la REOMI liés à des frais administratifs, de gestion ou de réparation**

En parallèle des tarifs de la REOMI 2018 il est proposé d'adopter les tarifs suivants lesquels ont notamment vocation à responsabiliser les usagers.

Détérioration du bac ou non restitution du bac :

	Bacs 80 à 180 litres	Bacs 240 litres	Bacs 360 litre	Bacs 660 à 770 litres
Changement de couvercle	5 €	5 €	12 €	25 €
Roues	5 €	5 €	5 €	10 € par roue
Changement de bac / bac non restitué	25 €	27 €	44 €	100 €

Changement du volume de bac : frais administratifs 15 €

Toute demande de changement de volume du bac **au-delà d'un changement par an** (365 jours) se verra appliquée des frais administratifs à hauteur de 15 €. Ces changements de volume de bac devront être justifiés et ne concernent que les changements de composition du foyer ou les déménagements/emménagements.

Lavage de bac : 20 €

Lorsque l'usager n'a pas ou a mal nettoyé son bac et qu'il le restitue, une prestation de lavage de bacs sera facturée.

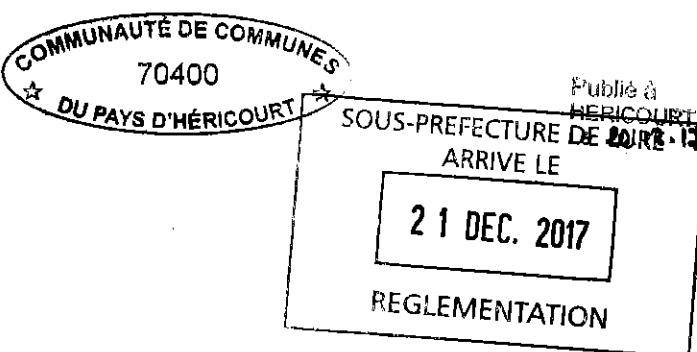
Le Conseil communautaire **DECIDE** à la majorité (3 abstentions) de maintenir pour 2018 les tarifs 2017 et d'adopter les tarifs annexes présentés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bunzalter", is written over the bottom right corner of the stamp and the adjacent document.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°170/2017

Objet : Politique emploi : Attributions de subventions pour 2018 – Mission d'accueil / information et relation à l'entreprise » - Mission locale / Espace Jeunes

Le Président expose que la communauté de communes se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle pour l'exercice 2018. Nos participations pourront, le cas échéant, être présentées en contrepartie des subventions FSE dans le cadre de l'appel à projet qui devrait être lancé par le Département début 2018.

La Mission locale assure une mission de service public en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Son principal financeur est l'Etat dont le soutien est complété entre autre par les collectivités territoriales. Le soutien de la CCPH intervient ainsi globalement sur la mission d'accueil et d'information du public jeune sur la relation à l'entreprise à travers un poste de Chargé de relation entreprise. Cette action a démontré sa plus –value depuis 2015.

Elle est cofinancée par la Communauté de Communes du Pays de Villersexel et par le FSE. Pour mémoire, les objectifs de cette action sont :

→ le développement d'un réseau d'entreprises susceptibles de proposer des opportunités d'emploi à des publics en difficultés d'accès à l'emploi. Un travail particulier est engagé avec les entreprises du Pays d'Héricourt ainsi que les agences de travail temporaire afin de diversifier au maximum le champ des employeurs,

→ la mise en relation demandeurs d'emploi / postes à pourvoir dans une logique de transfert de compétences.

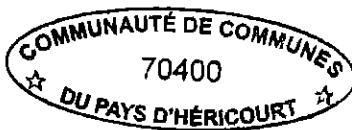
→ la diffusion des offres d'emploi repérées à l'ensemble des partenaires du PLIE.

Une soixantaine de jeunes ont été directement accompagnés par le chargé de relation entreprises au cours de l'année 2017.

Il est proposé de maintenir l'intervention de la CCPH à hauteur de 18 000 € au titre du soutien global à l'association.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de la subvention suivante : 18 000 € à la Mission Locale,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention afférente,
- **PREVOIT** les crédits au budget 2018.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°171/2017

Objet : Politique emploi : Attributions de subventions pour 2018 - « Mission d'insertion, accueil et accompagnement » - FRIPVIE

Le Président expose que la communauté de communes du Pays d'Héricourt se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle pour l'exercice 2018.

Le chantier d'insertion FRIPVIE développe une offre de service en direction des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt depuis 2012 en s'appuyant sur un support d'activité lié à la collecte, le tri et la valorisation d'articles textiles. En 2017, Fripvie a décidé de concentrer ses activités de tri d'Héricourt et d'Exincourt sur un seul site situé à Grand-Charmont. Il s'agit de locaux plus spacieux et plus fonctionnels qui permettent à la structure d'offrir une offre d'insertion plus diversifiée en termes de typologie de postes : tri, logistique, préparation de commande. La boutique FRIPVIE d'Héricourt poursuit quant à elle son activité.

FRIPVIE dispose toujours d'un agrément de la part des services de l'Etat pour la Haute-Saône. En 2017, une vingtaine de personnes ont bénéficié d'un emploi au sein du chantier d'insertion.

Il est proposé de maintenir le montant de la subvention CCPH à 1000 € dans le cadre de la mission d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de la subvention suivante : 1 000 € à FRIPVIE,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention afférente,
- **PREVOIT** les crédits au budget 2018.



Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°172/2017

Objet : Politique emploi : Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens – ADCH

Le Président expose qu'en 2016, l'ADCH a bénéficié d'un accompagnement DLA afin de définir les conditions de sa pérennisation et a notamment travaillé à optimiser les ressources humaines de la structure et à se positionner sur de nouveaux marchés de formation de la Région.

Dans le même temps la Communauté de communes a décidé de concentrer son soutien sur le volet insertion à travers le financement de deux actions du PLIE :

- Le référent de parcours chargé d'accompagner spécifiquement le parcours d'accès à l'emploi des bénéficiaires du PLIE,
- La mission de suivi de la clause d'insertion qui prévoit de réserver des heures de travail à des demandeurs d'emploi locaux dans le cadre des marchés publics de la CCPH et des autres collectivités du département.

Parallèlement, l'ADCH s'est vu également confier la gestion du nouvel équipement de la Maison de la Formation : suivi des demandes de location des salles, établissement des conventions, mise à disposition des clés et équipement, préparation des éléments en vue de la facturation. La proximité géographique et la connaissance des acteurs de l'emploi et de la formation facilite ainsi le fonctionnement de cet équipement et décharge la CCPH de cette tâche.

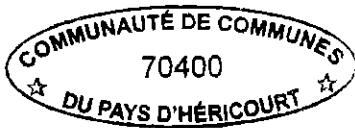
Au final, la participation CCPH a été ramenée à 36 000 € en 2017 au lieu des 68 000 € apportés jusqu'alors. Les premiers éléments du bilan financier de l'exercice 2017 font apparaître un résultat à l'équilibre avec un carnet de commande assuré jusqu'en 2019 voire 2020 pour le volet formation de la Région. Concernant le volet insertion, le Département de la Haute-Saône devrait lancer un appel à projet début 2018 afin de reconduire les actions cofinancées FSE.

Il est donc proposé de renouveler le soutien de la CCPH sur le volet insertion et gestion de la Maison de la Formation à la même hauteur soit 36 000 €.

Pour cette année 2018, il sera demandé à la structure en complément de la gestion de la Maison de la Formation d'apporter un appui à la CCPH dans le cadre de l'organisation des « Petits déjeuners entreprises », qui peuvent être au nombre de 2 à 3 sur l'année.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens avec l'ADCH pour 36 000 €.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention afférente,
- **PREVOIT** les crédits au budget 2018.



Publié à
HERICOURT
Le 20.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular box, which appears to read "Bertrand".



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°173/2017

Objet : Politique emploi : Attributions de subventions pour 2018 – Les Jardins du Mont Vaudois

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt se propose d'apporter son soutien aux structures locales en matière d'emploi et d'insertion professionnelle pour l'exercice 2018.

Le montant de la subvention versée au chantier d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois » est de **15 000 €** depuis 2010.

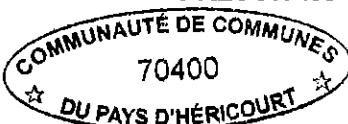
En 2016, l'association a affiché un déficit important lié à une subvention FSE fortement réduite par rapport au montant attendu, ce qui a fortement dégradé sa trésorerie. Lors de l'assemblée générale de 2017, le commissaire aux comptes a décidé de lancer une procédure d'alerte afin de mobiliser l'association et ses partenaires autour d'un plan d'actions visant à définir les conditions de sa pérennisation.

La structure a ainsi engagé un accompagnement technique et financier qui a mis en évidence la nécessité d'une meilleure autonomie financière par l'augmentation des ressources liées à l'activité économique. Il est donc nécessaire de poursuivre notre soutien, notamment pour la prise en compte des dépenses non éligibles à un financement FSE afin de laisser le temps à la structure de mettre en place un plan d'actions adapté.

Il est donc proposé de renouveler le soutien de la CCPH à l'identique soit 15 000 €. Cette subvention ne sera pas présentée en contrepartie de la subvention FSE pour les raisons évoquées plus haut.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de la subvention suivante : **15 000 €** aux Jardins du Mont Vaudois,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention afférente,
- **PREVOIT** les crédits au budget 2018.



Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires
Nbre de membres présents	31	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	39	

Excusés :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :
Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°174/2017

Objet : Aides à l'immobilier d'entreprise: Attribution d'une subvention au Département pour CREATHES

Le Président expose que comme évoqué lors du conseil du 5 octobre 2017, la société CREATHES, a présenté auprès des 3 collectivités, CCPH, Département et Région, un dossier de demande de subvention dans le cadre de son projet d'acquisition d'une partie des locaux de l'ancien site ADAPEI à Héricourt.

Cette société est spécialisée dans la recherche et développement en matière de microencapsulation.

En parallèle de l'investissement immobilier concerné de 740 000 € HT (dont 70 000€ de travaux en réhabilitation de bureaux), CREATHES engage un processus de mutation qui vise à développer une activité de production et la création d'une dizaine d'emplois sur les 3 ans à venir, avec des investissements matériels et immatériels de près de 545 000 € HT qui se décomposent de la façon suivante :

- 150 000 € de travaux d'aménagement permettant l'exploitation de l'activité
- 185 000 € d'investissements en matériel de production
- 210 000 € d'investissements immatériels alloués au développement commercial

L'entreprise est accompagnée dans sa démarche par BPI qui se porte caution solidaire pour les prêts sur l'investissement matériel et le développement commercial ce qui témoigne du sérieux du projet.

Le projet immobilier est quant à lui porté par la SCI HHI.

Concernant le soutien à l'immobilier d'entreprise, le règlement d'intervention de la CCPH permet de retenir les dépenses portées par la SCI :

- Achat immobilier et frais : 650 000 € HT
- Travaux de réhabilitation des bureaux : 70 000 € HT

Soit un total de 740 000 € HT.

Régime d'aide applicable :

La ville d'Héricourt fait partie des zones éligibles aux aides à finalité régionale (AFR).

Conformément au régime cadre exempté n°SA39252 relatifs aux aides à finalité régionale pour la période 2014-2020, l'intensité de l'aide ne peut dépasser le taux plafond de 30 % pour les PME de moins de 50 salariés dans la limite des montants plafonds définis par les règlement d'intervention concernés (CCPH / Département/Région).

Les taux d'intervention cumulés des 3 collectivités : Région (20 %), CCPH (5%) et Département (5%) sont ainsi compatibles avec ce taux plafond.

Avec une intensité d'aide maximum de 30 % le montant des aides serait de 222 000 € (740 000 € x 30 %) auquel il convient d'appliquer les plafonds fixés par les règlements d'intervention des collectivités participantes :

- CCPH : 50 000 €
- Département : 50 000 €
- Région : 100 000 €

Soit un montant d'aide plafonné à 200 000 €.

- Le service instructeur de la Région a prévu de proposer au comité technique régional du 21 décembre un soutien à hauteur de **100 000 €** en application du régime d'aide AFR. A noter que la Région ne retient comme assiette éligible que l'achat immobilier soit 650 000 € HT. Cette décision est cependant sans conséquence sur le calcul des aides dans la mesure où le plafond d'intervention de la Région s'applique.
- Le règlement d'intervention du Département de la Haute-Saône ne prévoit pas le recours au régime d'aide AFR et retient en référence les dépenses portées par la SCI soit 740 000 € HT auxquelles s'applique un taux d'aide de 5% soit **37 000 €**.
- En ce qui concerne l'aide CCPH nous proposons, comme la Région, de raisonner sur le cumul plafonné de 30 % comme le permet le régime AFR pour atteindre sur ce dossier **50 000 €**.

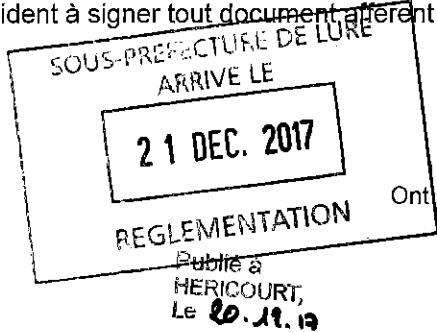
Pour information, une somme de 100 000 € avait été prévue au budget au titre des aides à l'immobilier.

Au final, le projet immobilier de la société CREATHES pourrait donc bénéficier d'une aide sous forme de subvention de 187 000 € sous réserve des avis des commissions permanentes de la Région et du Département de la Haute-Saône.

Sécurisation de l'aide : le règlement d'intervention de la CCPH prévoit que « Les entreprises bénéficiant d'une aide à l'immobilier ne pourront pas déposer de nouvelle demande d'aide avant l'expiration d'un délai de 3 ans minimum à compter de la date de décision d'attribution et, dans tous les cas, devront avoir soldé leur précédent dossier. » L'aide étant accordée pour ce dossier à une SCI, toute nouvelle demande de subvention sera exclue pour les mêmes dépenses en cas de nouvelle SCI. Par ailleurs le Département encadrera les modalités de versement ou de versement de l'aide avec la SCI au moyen d'une convention d'attribution.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **DECIDE** :

- **D'ACCORDER** à la SCI HHI une subvention de 50 000 € pour soutien à l'investissement immobilier dans le cadre du projet d'implantation à Héricourt de la société CREATHES (SIRET 505 348 979 00020). Cette aide est allouée sur la base du régime cadre exempté n°SA39252 relatifs aux aides à finalité régionale pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°65182014 du 17 juin 2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014.
- Conformément à l'article 4 de la convention de délégation d'octroi des aides à l'immobilier confiée au Département de la Haute Saône (délibération n° 152/2017), de **PROCEDER** au mandatement de la somme de **50 000 €** en faveur du Département de la Haute-Saône en règlement de la part CCPH pour le dossier susvisé.
- Dès à présent, **D'EXCLURE** toute possibilité d'aide pour ces mêmes dépenses conformément au règlement adopté par le Département de la Haute Saône et notamment en cas de cession à une autre SCI.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document différent à la présente décision.



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°175/2017

Objet : Renouvellement de la concession des Guinnottes pour une année avec la SEDIA

Le Président expose que lors du conseil du 5 octobre 2017, le transfert de la concession d'aménagement des Guinnottes a été approuvé au bénéfice de la SEDIA suite à la fusion absorption de la SOCAD.

Par acte du 18 décembre 2003, la CCPH avait conclu avec la société SOCAD une convention publique d'aménagement sur les secteurs dits des « GUINNOTTES » et du « CHENE SEC » à HERICOURT (70400). Après 6 avenants, cette convention a été transférée à la SEDIA avec un terme allant au 31 décembre 2017.

La convention de concession avec la SEDIA éxpirant donc en fin d'année, il convient de la renouveler pour une année sachant que l'objectif est de clôturer cette opération **au 30 juin 2018** après création d'un budget annexe dédié lors de la prochaine session budgétaire.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **AUTORISE** le renouvellement de la convention de concession des Guinnottes avec la SEDIA pour une année et **AUTORISE** le Président à la signature de l'avenant correspondant.

SOUS-PREFECTURE DE LURE
ARRIVE LE
21 DEC. 2017
REGLEMENTATION HERICOURT
Le 20.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

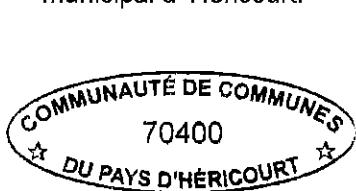
N°176/2017

Objet : Ouverture dominicale des commerces - Avis sur les demandes année 2017

Le Président expose qu'en 2016, le conseil communautaire n'a pas été sollicité pour émettre un avis conforme pour l'ouverture des commerces d'Héricourt pour 2017 car les demandes n'excédaient pas 5 dimanches. Toutefois, par courrier en date du 24 novembre 2017, le magasin Leclerc sollicite la possibilité d'ouvrir le dimanche 31 décembre 2017, date non prévue initialement.

Le conseil municipal d'Héricourt, réuni le 4 décembre, a émis un avis favorable pour cette ouverture.

Le Conseil communautaire à la majorité (7 votes contre) EMET un avis conforme à la proposition du Conseil municipal d' Héricourt.



ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44
Nbre de membres présents	31
Nbre de suffrages exprimés	39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°177/2017

Objet : CLECT : Fixation des attributions de compensation définitives 2017

Le Président expose que la Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées (CLECT) a adopté son rapport annuel le 27 septembre 2017, dans lequel elle a procédé à l'évaluation des charges transférées selon 2 méthodes : la procédure de droit commun, qu'il est obligatoire de chiffrer, et le mode dérogatoire demandé par l'EPCI, ceci afin de permettre le calcul des attributions de compensation définitives 2017.

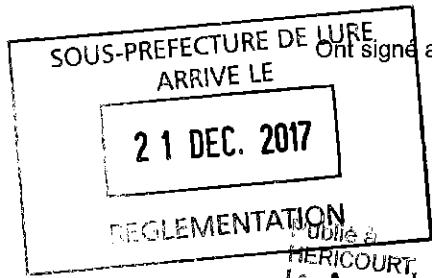
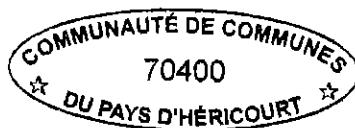
Ainsi, en application du 1° bis du V de l'article 1609C nonies du Code Général des Impôts, le montant de l'Attribution de Compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des 2/3, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la CLECT.

Le conseil communautaire (délibération 153/2017) ainsi que les conseils municipaux des communes de AIBRE (délibération n°2017/266 du 23/10/2017), BELVERNE (délibération n°2017/22 du 17/11/2017), LAIRE (délibération n°46/2017 du 15/11/2017) et LE VENOY (délibération du 07/12/2017), se sont prononcés en faveur du mode dérogatoire d'évaluation des charges transférées, par délibérations concordantes.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **DECIDE** d'arrêter le montant des attributions de compensation définitives pour les communes membres de la CCPH au titre de l'année 2017, tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

AC définitives 2017

BREVILLIERS	-1 049,41 €
CHAGEY	-964,44 €
CHALONVILLARS	45 259,06 €
CHAMPEY	2 008,69 €
CHAVANNE	430,21 €
CHENEBIER	-1 176,53 €
COISEVAUX	-86,00 €
COURMONT	1 626,67 €
COUTHENANS	-3 678,97 €
ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS	-5 270,02 €
ETOIRON	-3 570,32 €
HERICOURT	-258 270,66 €
LUZE	-4 782,69 €
MANDREVILLARS	-818,64 €
SAULNOT	59 350,86 €
TAVEY	-4 017,58 €
TREMOINS	100,00 €
VERLANS	817,44 €
VILLERS S/ SAULNOT	-149,00 €
VYANS LE VAL	-3 711,99 €
AIBRE	48 289,88 €
BELVERNE	28 999,44 €
LAIRE	35 408,78 €
LE VERNOY	11 507,56 €



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	Etaient présents : Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires
Nbre de membres présents	31	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	39	

Excusés :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOUBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :
Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°178/2017

Objet : Adoption des évolutions du Pacte fiscal et financier - avenant à la convention 2015/2020

Le Président expose que le Pacte Fiscal et Financier (PFF) tel qu'il a été adopté en 2015 a été alimenté par un certain nombre de décisions qu'il convient de formaliser au sein même du Pacte dans un avenant à la convention 2015-2020, afin de lui donner toute sa cohérence. Cet avenant a trois objets :

1 / Tout d'abord la régularisation des bases de TH, FB et FNB de 2015 :

En effet, dès 2015, il a été décidé d'agir sur la fiscalité en baissant les taux communaux et en augmentant ceux de la CCPH, avec compensation intégrale de la fiscalité aux communes.

Or le PFF a été adopté sur les bases prévisionnelles de 2015, qui n'ont été rendues définitives que tardivement après correction de la suppression de la ½ part des veuves et veufs.

Il est aujourd'hui nécessaire d'effectuer une mise à jour de la stratégie mise en place en 2015, en régularisant la fiscalité à compenser aux communes, des exercices 2015 à 2017.

Après avis favorable du bureau, il est proposé de préciser dans l'avenant que l'évolution annuelle des bases à compter de 2016 profite à l'intercommunalité, à la fois pour tenir compte des nouveaux services communautaires mais également dans un souci de simplification administrative.

Ainsi, cette régularisation, telle que présentée dans le tableau annexé, sera effectuée en 2018, lors de l'affectation de la part intercommunale du FPIC 2018 aux communes membres, par le biais de la répartition libre, et viendra en déduction de la fiscalité à compenser de l'exercice.

2/ Ensuite la nécessité de recenser dans le PFF l'ensemble des décisions prises par l'assemblée tout au long de la vie du Pacte, telles que :

- Le versement d'un fonds de concours « *fleurissement* » de 376 000 € à la ville d'Héricourt, destiné à soutenir les charges de centralité, en compensant d'une part la perte de la dynamique de la fiscalité économique lors du passage à la TPU de 2003 (253 000 €) et d'autre part en n'imputant pas la totalité des charges transférées de la médiathèque, à la ville d'Héricourt, en raison de l'intérêt déjà communautaire de l'équipement (123 000 €).

Suite aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes, ce fonds de concours fera l'objet d'une évolution, le montant restera cependant inchangé. Son inscription dans le PFF, permettra de mieux sécuriser cet accord entre la CCPH et la ville d'Héricourt.

- L'adoption de la répartition dérogatoire libre du FPIC
- Le transfert de l'École de Musique au 1^{er}/01/2016
- La prise en charge depuis 2016, du Contingent Incendie des communes membres, notifiée annuellement par le SDIS
- L'intégration des 4 nouvelles communes au 1^{er}/01/2017 et l'affectation de leur contingent incendie dans les attributions de compensation.

3 / L'intégration des indicateurs de suivi du PFF

Il convient d'intégrer les indicateurs de suivi du CIF, de la dotation globale de fonctionnement dans toutes ses composantes ainsi que le FPIC afin de mesurer les effets des décisions prises au titre du PFF.

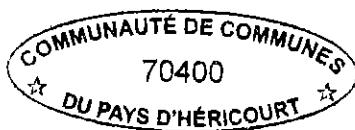
Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre, 3 abstentions) **ADOpte** la mise à jour du Pacte Fiscal et Financier au moyen de l'Avenant N°1 à la convention 2015-2020.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT
Le 20.12.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°179/2017

Objet : Habitat 70 : Attribution de subventions pour 6 logements à la Craie

Le Président expose que conformément à notre politique Habitat confirmée lors du PACT, la Communauté de Commune du Pays d'Héricourt accompagne les projets de construction de logements sur un montant de 3 000 € par logement et la commune d'accueil, en l'occurrence la Ville d'HERICOURT abonde, quant à elle, de 2 000 € par logement.

Le Conseil Départemental, pour sa part, pour ce type d'opération, réserve une Aide à la Pierre de 5 000 € par logement à condition toutefois que le bloc communal contribue à même hauteur.

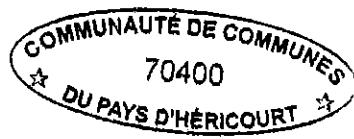
Habitat 70 s'est récemment positionné sur la réalisation d'un programme immobilier de 6 logements locatifs individuels de type PLAI ou PLUS sur le secteur de la « Craie ». Les participations cumulées des 3 collectivités permettent d'accompagner ce projet à hauteur de 6 x 10 000 € soit 60 000 €.

A noter un apport complémentaire de la ville d'Héricourt de 123 000 € pour cette opération.

Il convient en conséquence de confirmer la participation de la CCPH sur ce projet à hauteur de 18 000 € (6 x 3 000 €) conformément à nos engagements sur ces politiques de logement.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 1 abstention) **ACTE** de la participation de la CCPH de 18 000 € sur ce projet, **AUTORISE** le Président à la signature de tout document utile et à prévoir les crédits au budget 2018.

Publié à
HERICOURT,
Le 10.12.17



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°180/2017

Objet : Habitat 2020 : Attribution de subventions

Le Président expose que la politique HABITAT 2020 de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a permis à ce jour de financer 34 dossiers d'usagers pour la rénovation de leur habitat. 6 nouveaux dossiers sont aujourd'hui présentés : 1 au titre d'HABITER MIEUX, 2 au titre des FACADES, 1 au titre de l'AUTONOMIE PREVENTIVE et 2 au titre du remboursement à SOLIHA.

SUBVENTION HABITER MIEUX	
Propriétaire	MARCEL LAMBERT
Adresse	30 rue du Soleil Levant – 70400 ECHENANS
Type de travaux	REEMPLACEMENT CHAUDIERE
Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
Montant total des travaux HT	10 110 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	6 751 €
Montant subvention CCPH	500 €

SUBVENTION FACADES	
Propriétaire	JEAN-MARIE CARDOT
Adresse	4, rue Pierre de Coubertin – 70400 HERICOURT
Type de travaux	RENOVATION FAÇADE
Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
Montant total des travaux HT	11 097 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION FACADES

Propriétaire	CHRISTINE GONZALES
Adresse	15, rue du bois Battu – 70400 CHENEBIER
Type de travaux	RENOVATION FACADE
Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
Montant total des travaux HT	6 160 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	0,00 €
Montant subvention CCPH	616 €

AUTONOMIE PREVENTIVE

Propriétaire	ANDRE QUATRHOMME
Adresse	14 rue Charles Canel – 70400 HERICOURT
Type de travaux	CARRELAGE
Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
Montant total des travaux HT	2067.20 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	0 €
Montant subvention CCPH	517 €

SUBVENTION FACADE (remboursement SOLIHA)

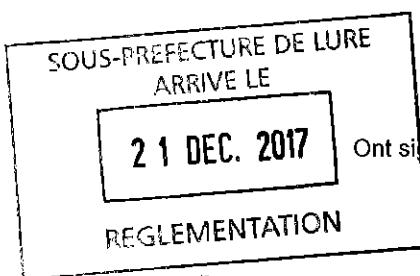
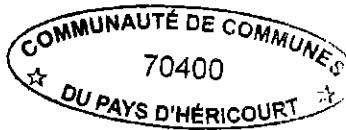
Propriétaire	PASCAL ROBERT
Adresse	11 rue des Campenottes – 70400 VILLERS SUR SAULNOT
Type de travaux	ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
Montant maximum de travaux subventionnables HT	8 000 €
Montant total des travaux HT	15 627 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	9 426 €
Montant subvention CCPH	800 €

SUBVENTION HABITER MIEUX (remboursement SOI HA)

Propriétaire	PASCAL ROBERT
Adresse	11 rue des Campenottes – 70400 VILLERS SUR SAULNOT
Type de travaux	ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE
Montant maximum de travaux subventionnables HT	20 000 €
Montant total des travaux HT	15 627 €
Montant subventions autres financeurs (Département, ANAH, ASE...)	9 426 €
Montant subvention CCPH	500 €

Ce sont au total **3 733 €** de subventions que la CCPH accorde sur l'ensemble de ces dossiers.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à procéder au paiement des subventions pour les dossiers ci-dessus présentés.



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 20.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVÉRNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°181/2017

Objet : Séjour hiver 2018 - Adoption des tarifs

Le Président expose que depuis février 2012, le conseil a acté le principe de développer les centres de loisirs sous forme de mini-camps en été comme en hiver. Ce sont toujours de véritables succès qui correspondent à une demande constante des familles.

Cette année, il s'agit de proposer du 12 au 16 février 2018 pour 48 enfants de 8 à 11 ans en pension complète un **séjour « ski alpin » à l'Espace Mont d'or dans le Haut Doubs (séjour proposé en 2014)**

Activités proposées : 3 demi-journées de ski alpin, 1 demi-journée de fromagerie et activités diverses.

Budget prévisionnel- (hors charges de personnel) – 48 enfants

DEPENSES	RECETTES		
Animation + Hébergement En pension complète	13 776.00€	Familles	7 400.00 €
Transport	870.00 €	Caf aides vacances	1 200.00 €
Adhésion	60.00 €	CAF PSO	1 200.00 €
		CCPH	4 906.00 €
TOTAL	14 706.00 €	TOTAL	14 706.00 €

La Caisse d'Allocation Familiale accorde pour l'organisation de mini-camp une aide financière de 5 € par jour et par enfant. Une demande d'aide au fonctionnement sera donc déposée.

Rappel des tarifs appliqués pour le séjour

T-2 **QF ≤ 440** ⇒ 80€

T-1 **440 < QF ≤ 570** ⇒ 90€

T 0 **570 < QF ≤ 1 500** ⇒ 155€

T+1 **QF > 1 500** ⇒ 235€

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** la tarification déclinée ci-dessus, **AUTORISE** le Président à la signature de toutes les pièces afférentes à la mise en œuvre de ce séjour, et à prévoir les crédits au budget 2018.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44
Nbre de membres présents	31
Nbre de suffrages exprimés	39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOUBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°182/2017

Objet : Périscolaire : Renouvellement de la convention avec la Communauté de communes du Pays de Villersexel

Le Président expose que depuis la rentrée scolaire 2014-2015, quatre communes de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel (Granges-la Ville, Granges-le-Bourg, Crevans et Secenans) ont été rattachées au Pôle Educatif de Saulnot.

Une convention, d'une durée de trois ans, a été établie pour fixer les modalités de partenariat entre les deux communautés de communes afin de fixer les modalités d'accès aux services périscolaires. Pour information, le montant prévisionnel de la participation financière de la CCPV, basée sur le coût heures enfants réalisées, est estimé à 40 000€, coût concernant environ 70 enfants sur l'année.

Il convient donc de renouveler la convention de partenariat pour une durée de 3 ans soit du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2020.

Le Conseil communautaire à l'unanimité ~~AUTORISE~~ ^{SOUSS-PREFECTURE DE LORRAINE} ARRIVE LE

21 DEC. 2017

REGLEMENTATION

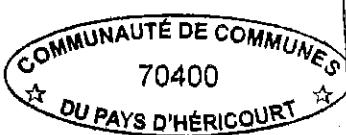
Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017	Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44	<u>Etaient présents :</u> Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires
Nbre de membres présents	31	Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.
Nbre de suffrages exprimés	39	

Excusés :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :
Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :
Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°183/2017

Objet : Jardins du Mont Vaudois - Recherche de terrain - proposition de location

Le Président expose que depuis mi 2017, l'association « Les jardins du Mont Vaudois » a engagé un accompagnement technique et financier afin de mobiliser ses partenaires autour d'un plan d'actions visant à définir les conditions de sa pérennisation.

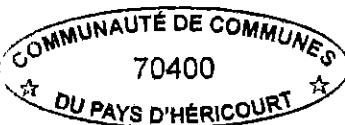
Ainsi, il a été mis en évidence la nécessité d'une meilleure autonomie financière par l'augmentation des ressources liées à l'activité économique. Pour cela il convient d'augmenter la surface cultivée afin de mieux correspondre aux ratios de rentabilité préconisés par le réseau Cocagne tout en développant des actions de communication et de commercialisation pour identifier de nouveaux adhérents. Dans cet objectif, la CCPH a engagé plusieurs démarches afin d'identifier des terrains susceptibles de répondre au besoin en vue de les mettre à disposition de l'association dès le début de saison 2018.

Un terrain appartenant à la commune de Champey se dégage immédiatement sous la forme d'une solution locative. Cette parcelle de 4ha30a30ca encadrée par de la forêt fait actuellement l'objet d'une location en bail précaire à des agriculteurs de la commune jusqu'au 31 décembre 2017. La disponibilité immédiate de cette parcelle constitue un atout. Aussi il convient de proposer à la commune de Champey une demande de location de la dite parcelle sur la base d'un bail d'une durée de 20 ans pour un montant de 1500 € annuels.

La CCPH aurait néanmoins à sa charge la réalisation d'un chemin d'accès sur une longueur de 240 m ainsi que des travaux pour l'accès au réseau d'eau.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) :

- **VALIDE** le choix de la parcelle communale de Champey située au lieu dit La Quona lots A0177, A0178, A0179, A0181 et A0182 pour une surface de 4ha30a30ca en vue d'une mise à disposition de l'association des Jardins du Mont Vaudois
- **PRESENTÉ** à la Commune de Champey une demande de location sous la forme d'un bail d'une durée de 20 ans pour un montant de 1500 € annuels
- **AUTORISE** le Président à signer le bail de location en cas d'accord du Conseil Municipal de Champey,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition avec les Jardins du Mont Vaudois,
- **PREVOIT** les crédits au budget 2018.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénédictin".



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°184/2017

Objet : Compétences eau et assainissement - Notification du marché pour l'étude d'assistance au transfert

Le Président expose que par délibération n°141/2016 en date du 10 novembre 2016, le conseil communautaire a autorisé le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau en vue du financement d'une étude sur le transfert des compétences eau et assainissement.

Lors de ce conseil, le Président a été autorisé à engager la procédure de consultation afin de retenir un bureau d'étude compétent. Le montant de l'étude était estimé à 250 000.00 HT.

Suite à appel d'offres ouvert, deux offres ont été reçues l'une par courrier avec AR l'autre de manière dématérialisée.

L'offre du groupement KPMG SAFEUGE est de 74 575 € HT pour la tranche ferme et 17 625 € HT pour les 2 tranches conditionnelles.

	KPMG/SAFEUGE	2CTC/Yoda consulting
TRANCHE FERME	74 575 €	107 250 €
TRANCHE CONDITIONNELLE 1 : accompagnement dans la mise en œuvre du transfert	10 625 €	50 600 €
TRANCHE CONDITIONNELLE 2 : compétence incendie et secours	7 000 €	4 400 €

Classement des offres après application de la pondération et des critères :

	KPMG/SAFEGE	2CtoC / Yoda consulting
Prix sur 40	40	27.81
Valeur technique 60	49.1	59.38
Note totale	89.1	87.19
Classement	1	2

La commission d'appel d'offres réunie le 9 novembre a décidé de retenir l'offre du Cabinet KPMG/SAFEGE.

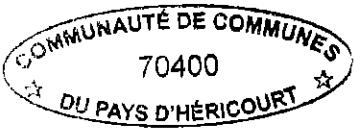
Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions, 3 votes contre) **AUTORISE** le Président à signer le marché d'étude avec le groupement KPMG/SAFEGE.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
le 20.12.17



A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buhler".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°185/2017

Objet : Sentier pédagogique de Byans : Adoption du plan de financement

Le Président expose que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a confié à l'ONF une mission destinée à étudier la faisabilité de la réhabilitation de ce sentier. Cette mission se déroule en deux étapes :

- Etat des lieux et diagnostic :
- Recensement des potentialités du site, des centres d'intérêts aux abords du sentier.
- Recueil des attentes et des besoins auprès des acteurs locaux concernés.
- Synthèse des enjeux.
- Proposition d'une stratégie de découverte et plan d'action pour sa mise en œuvre.

La proposition retenue par la commission réunie le 29 septembre est l'**amélioration de l'offre de promenade et du Belvédère du Grand Bois** qu'il est proposé de compléter avec 2 variantes offrant des opportunités de promenades supplémentaires plus courtes :

- la « *Promenade de la Pierre-Plate* » (2,8 km « aller-retour ») au départ de Mont Girard, propose un accès au Belvédère du Grand Bois et une opportunité balade jusqu'au site de la Pierre-Plate. Le retour offre une belle vue panoramique sur le Pays d'Héricourt.
- la « *Boucle du Belvédère* », cette demi-boucle (1,9 km au départ de Byans – 3 km au départ de Mont Girard) présente une possibilité de raccourci en passant par le Belvédère du Grand Bois.

Les cheminements seront balisés à l'aide d'une mascotte originale représentative du sentier et déclinée pour chaque itinéraire.

Concernant le Belvédère du Grand Bois, celui-ci sera sécurisé et le point de vue sera mis en valeur.

Les actions à mener concernent :

- la réfection du garde-corps afin d'empêcher le public d'accéder au bord de corniche ;
- le dégagement du point de vue en pied et en nez de corniche ;
- le renouvellement de la table de lecture du paysage ;
- la mise en place d'un banc et la création d'une aire de pique-nique à proximité.

Le Département, via le contrat PACT, sera sollicité à hauteur de 9 108 € et un financement de l'Etat, via la DETR, est à rechercher.

DEPENSES HT	RECETTES HT	TAUX
Etude 3 000 €	DETR 16 000 €	50.00 %
Aménagements 8 450 €	DEPARTEMENT 9 108 €	28.46 %
Equipement pédagogiques 14 900 €	AUTOFINANCEMENT 10 092 €	21.54 %
Assistance technique 3 500 €		
Divers et Imprévus 2 150 €		
32 000 €	32 000 €	100.00 %

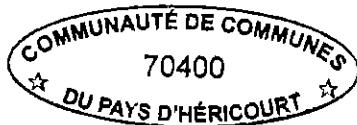
Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le plan de financement et **AUTORISE** le Président à déposer des dossiers de subvention.

Ont signé au registre tous les membres présents.

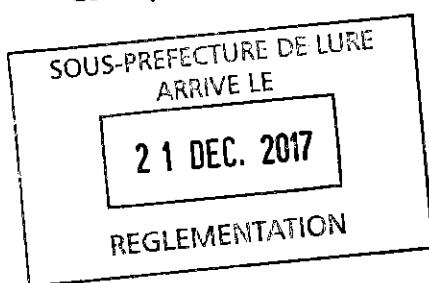
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

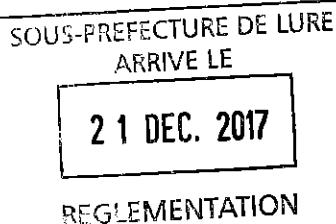
44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39



Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°186/2017

Objet : Tourisme : Adoption du protocole de coopération pour les Vosges du Sud

Le Président expose que le Conseil Départemental de la Haute-Saône a engagé une réflexion avec l'ensemble des acteurs du tourisme, publics et privés, sur la construction de trois destinations touristiques dont la première à avoir émergé est la destination Vosges du Sud dont fait partie la CCPH. L'objectif des Vosges du Sud est de créer un espace de projets qui dispose d'un capital touristique et humain de qualité, ceci afin de devenir une destination touristique reconnue.

Afin de définir une coopération active entre les collectivités, un protocole, objet du présent rapport, est soumis aux collectivités concernées. Celles-ci s'engagent à travailler ensemble à l'émergence de projets structurants générant attractivité et notoriété touristique tout en favorisant l'emploi et la création de richesses sur le territoire.

Ce protocole constitue une étape dans un processus global de structuration de la destination Vosges du Sud en formalisant une nouvelle organisation touristique du territoire respectueuse des spécificités de chacun. Cette nouvelle organisation pourrait être constituée au plus tard de 1^{er} janvier 2021 mais il convient au préalable d'adopter le présent protocole.

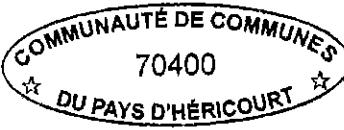
Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** le protocole de coopération –Vosges du Sud et **AUTORISE** le Président à sa signature.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



Publié à
HERICOURT,
Le 10.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°187/2017

Objet : Randonnée - Renouvellement de la convention avec les SGH Randonnée

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et le Club de randonnée des Sport Généraux d'Héricourt sont signataires de la « convention de gestion des itinéraires de promenades et de randonnée d'intérêt départemental et local » qui attribue un forfait kilométrique au club afin qu'il procède à l'entretien des sentiers. Cette convention arrive à échéance au 31 décembre 2017 et il convient donc d'adopter la nouvelle convention tout en intégrant les modifications issues de la nouvelle politique du Département concernant les sentiers de randonnée.

En effet, la gestion des itinéraires d'intérêt départemental est désormais reprise en gestion directe par le Département, via la cellule Itinérance, alors qu'elle était précédemment déléguee à la CCPH.

La nouvelle politique départementale prévoit que ce sont les services de la DSTT qui sont désormais chargés de l'entretien et du balisage des sentiers de grande randonnée (GR5-GR59) et du Saint Jacques de Compostelle sur notre territoire, ce qui correspond à 21 km de sentiers. De ce fait, il nous reste à charge 103 km de sentiers à entretenir.

Il est donc proposé de renouveler sur ces bases la convention avec le club pour 3 ans aux mêmes conditions financières, à savoir 26 € du kilomètre, soit 2 678 € / an.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention et à procéder au versement de la subvention kilométrique.



Publié à
HERICOURT
Le 15.12.17

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°188/2017

Objet : SAGE Allan - Participation au poste de coordinateur de l' EPTB pour 2018

Le Président expose que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée a identifié le bassin de l'Allan comme territoire prioritaire pour la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Dans ce cadre et pour mener à bien cette mission, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allan a désigné l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs comme structure porteuse du SAGE. A ce jour, le SAGE est en fin de phase de rédaction et il fait l'objet d'une phase de validation finale pour entrer en phase d'enquête publique et de consultation.

En 2017, le taux de financement de l'Agence de l'eau pour l'animation du SAGE Allan est passé de 80 % à 50 % considérant que ce territoire n'est plus orphelin et ne peut donc plus bénéficier d'une bonification d'aide. Eu égard au caractère soudain de cette baisse, le Département du Territoire de Belfort a accepté pour 2017 de prendre en charge une partie du montant de l'animation et de la coordination du SAGE Allan à hauteur de 20 % en complément des demandes forfaitaires adressées aux principaux EPCI du bassin.

A présent, compte-tenu de la montée en compétence des EPCI sur la thématique des milieux aquatiques (GEMAPI) et sur la base du coût du poste de coordinatrice du SAGE Allan et d'une prise en charge à hauteur de 20 % de l'EPTB Saône et Doubs en tant que porteur de la démarche, le plan de financement suivant est proposé pour 2018 :

Financeur	Taux	Montant attendu
Agence de l'Eau	53 %	29 000 €
EPTB Saône et Doubs	20 %	10 890 €
EPCI	27 %	14 560 €
TOTAL	100 %	54 450 €

Afin d'aboutir à une répartition équitable des 14 560 € entre les EPCI concernés significativement par le SAGE Allan, les critères « potentiel fiscal » et « superficie du bassin » ont été retenus lors de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du 17 octobre, et aboutissent au tableau suivant :

	Poids de l'EPCI en potentiel fiscal	Poids de l'EPCI en superficie du bassin	Clé de répartition proposée	Montant arrondi proposé	% par rapport au montant total
CCPH	5 %	14 %	10 %	1 460 €	3 %
CC Sud territoire	8 %	21 %	15 %	2 180 €	4 %
CC Vosges du Sud	4 %	20 %	10 %	1 460 €	3 %
Grand Belfort	45 %	32 %	40 %	5 820 €	10 %
PMA	38 %	13 %	25 %	3 640 €	7 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	14 560 €	27 %

L'EPTB sollicite ainsi le concours financier de la CCPH pour un montant de 1 460 € pour l'année 2018. Cet engagement ne vaut que pour l'exercice 2018 car la prise de compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018 impacte cette problématique.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 votes contre) :

- **ACTE** de la participation de la CCPH à hauteur de 1 460 € pour l'exercice 2018 sous réserve de l'accord unanime de tous les autres EPCI sollicités,
- **AUTORISE** le Président à la signature de la convention technique et financière et
- **DECIDE de prévoir** les crédits au budget 2018.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°189/2017

Objet : Demandes de subventions à la CAF pour les services petite enfance

Le Président expose que chaque année les services petite enfance mobilisent les aides à l'équipement de la CAF dans la limite des enveloppes annuelles budgétées.

Pour 2018, les demandes concernent les services du RPAM, du Multi-accueil et de la ludothèque.

Plan de financement

Service	Dépenses en TTC		Recettes	
RPAM	Store bureau accueil	65 €	CAF (65 %)	4 146,50 €
	Plaques signalétiques avec fléchage ou mini totem	700 €		
	Extension piscine à balles (y compris balles)	340 €		
Ludothèque	Matériel de réalité virtuelle	350 €	CCPH (35 %)	2 258,50 €
	Renouvellement du parc de consoles (nomades et de salon)	500 €		
Multi accueil	Changement de logiciel	4 450 €	TOTAL	6 405 €
	TOTAL	6 405 €		

Le montant sollicité auprès de la CAF au titre des aides à l'équipement pour 2018 est de 4 146,50 €.

Des aides au fonctionnement sont également sollicitées pour les projets suivants :

- Projet d'action parentalité :

Suite au succès remporté par la soirée conférence débat « Apprivoiser les écrans et grandir » qui s'est déroulée le 12 octobre dernier, les services du Pôle Petite Enfance en partenariat avec le service Médiathèque souhaitent reconduire pour la seconde année consécutive cette action à destination des familles et professionnels.

Au vu de la synthèse du questionnaire de satisfaction et d'autres échanges, un nouveau fil conducteur a été défini pour une action 2018 : *Une soirée autour du thème de la violence, de l'agressivité et du harcèlement qui peut encore une fois toucher plusieurs tranches d'âges.*

Cette soirée conférence débat devrait se dérouler en octobre 2018. Les deux équipes ont déjà pris contacts avec des intervenants. Le choix définitif sera fait dans les meilleurs délais après études des propositions et devis.

Plan de financement

Dépenses en TTC		Recettes	
Intervention du prestataire, frais de transport et hébergement	800 €	CAF (80 %)	640 €
		CCPH (20 %)	160 €
TOTAL	800 €	TOTAL	800 €

- Enjouez-vous :

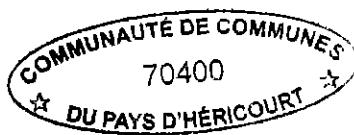
Dans le cadre du développement de la ludothèque à la Médiathèque F. Mitterrand, la CCPH sollicite la CAF de Haute-Saône par la demande d'aide suivante : Aide relative à l'organisation de la cinquième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! », programmée le Samedi 03 Mars 2018 à la Halle de Cavalerie à Héricourt.

Plan de financement

Dépenses en TTC		Recettes	
Manifestation	8 850 €	CAF (45,20 %)	4 000 €
		CCPH (54,80 %)	4 850 €
TOTAL	8 850 €	TOTAL	8 850 €

Le montant sollicité auprès de la CAF au titre des aides au fonctionnement pour 2018 est de 4 640 €.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président aux dépôts des dossiers de demandes de subvention auprès de la CAF.



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
le 20.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°190/2017

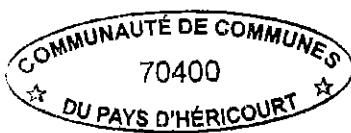
Objet : Médiathèque - Signature d'une convention avec le Département pour les ressources numériques

Le Président expose que dans le cadre du développement des ressources numériques dans le Département, la Médiathèque Départementale de Prêt met à disposition de la Médiathèque F. Mitterrand des ressources numériques en ligne. L'offre actuelle s'articule autour de la mise à disposition pour les usagers de la médiathèque du Pays d'Héricourt d'offres :

- Vidéo avec le service « Médiathèque Numérique », qui propose un catalogue de près de 5000 vidéos de tous genres (films longs et courts, documentaires, animation, séries...)
- Musique avec le service « Music me » qui permet l'écoute en streaming de plusieurs millions de titres dont une très grande majorité des nouveautés proposées par des labels indépendants et les grandes « majors » de l'industrie musicale
- Autoformation avec le service « Toutapprendre.com » qui propose des cours de code de la route, d'informatique et de bureautique et d'apprentissage de nombreuses langues étrangères.

Les engagements de la CCPH et du Département concernant ces ressources numériques sont formalisées par une convention de mise à disposition (accessible sur demande à la médiathèque ou dans les locaux de la CCPH).

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition des ressources numériques avec le département.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 20.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°191/2017

Objet : AED - Attribution d'un fonds de concours aux communes de Saulnot et Châlonvillars

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient au titre de ses statuts les travaux de voiries effectués par les communes par un abondement de l'A.E.D (Aide Exceptionnelle Départementale) à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Départemental. Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent les fonds de concours, la demande du fonds de concours doit faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal adoptant le plan de financement clairement équilibré et d'une délibération du Conseil Communautaire.

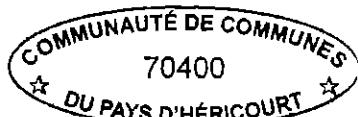
La commune de Saulnot a réalisé des travaux de réfection sur diverses voies communales. Le dossier de demande du fonds de concours de la CCPH est complet et s'articule autour du plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes
Travaux de voirie 2016	192 295,60 €
	Département AED 2016 17 408,00 € Département bordures trottoirs 5 270,00 € CCPH AED 2 611,20 € Commune de Saulnot 167 006,40 €
TOTAL	192 295,60 €

Pour la commune de Châlonvillars, le dossier est également complet et les travaux de voiries communales se présentent ainsi :

Dépenses	Recettes
Travaux de voirie 2016	34 153,00 €
	Département AED 2016 15 369,00 € CCPH AED 2 305,35 € Commune de Châlonvillars 16 478,65 €
TOTAL	34 153,00 €

Le Conseil communautaire **DECIDE** à l'unanimité d'attribuer un fonds de concours au titre de l'AED à la commune de Saulnot pour un montant de 2 611,20 € et à Châlonvillars pour 2 305,35 € et **AUTORISE** le Président à procéder à leur versement.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Buntzallier".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°192/2017

Objet : Achat d'équipements mutualisés : Sollicitation de la DETR 2018

Le Président expose que dans le cadre de la mutualisation des équipements et du schéma de mutualisation en cours d'élaboration, la communauté de communes envisage d'acquérir 2 équipements qui seront mutualisés entre la CCPH et les communes. Les équipements mutualisés sont éligibles à la DETR. Ces équipements seront mis à disposition des communes grâce à une prestation de service forfaitaire annuelle.

1 / Achat d'une balayeuse aspiratrice afin d'assurer le nettoyage de la voirie des zones d'activités communautaires et des rues des communes.

2 / Achat d'un véhicule utilitaire (de type boxer) qui sera utilisé prioritairement par les services communautaires et qui pourra être mis à disposition des communes.

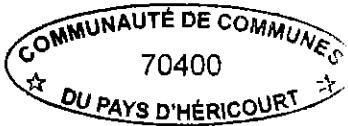
Une participation financière de l'Etat sera recherchée via la DETR à hauteur de 50 %, le reste à charge étant financé par la CCPH.

Le plan de financement pour les 2 équipements mutualisés :

DEPENSES EN € HT	RECETTES	Taux
Balayeuse aspiratrice	140 000 €	DET R
Véhicule utilitaire	30 000 €	CCPH
		85 000 €
		85 000 €
TOTAL	170 000 €	100 %

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 1 abstention) :

- **ADOpte** le plan de financement pour les équipements mutualisés
- **AUTORISE** le président au dépôt des dossiers de subvention.
- **AUTORISE** le Président à la signature des conventions de mise à disposition avec les communes intéressées.



Publié à
HERICOURT,
le 20.11.14



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Bénéat".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

38

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VEROY) – Jean-Jacques SOMBTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VEROY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°193/2017

Objet : Ressources Humaines : Modification du régime indemnitaire des techniciens territoriaux

Le Président expose que le 5 octobre 2017, le Conseil Communautaire a validé la création d'un poste de Technicien Territorial (catégorie B) pour un agent responsable du service déchets ménagers au 1^{er} décembre 2017.

Dans sa délibération n°176/20154 du 11 décembre 2015, le Conseil Communautaire avait adopté un régime indemnitaire par grade pour les agents de la Communauté de Communes. Or, à cette date, la collectivité n'ayant aucun Technicien Territorial parmi ses agents, aucun régime indemnitaire n'avait été prévu pour ce grade.

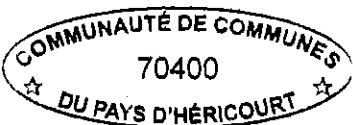
Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a instauré dans la fonction publique de l'Etat un nouveau régime indemnitaire applicable aux fonctionnaires de l'Etat. Ce nouveau régime indemnitaire est transposable à la fonction publique territoriale et a vocation à remplacer les autres régimes indemnités dès lors que les cadres d'emplois sont éligibles au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Chaque cadre d'emploi bénéficie du nouveau régime indemnitaire au fur et à mesure de la parution des arrêtés ministériels des corps de référence à l'Etat. Ce nouveau régime sera mis en place à la Communauté de Communes le 1^{er} juillet 2018.

À ce jour, les arrêtés ministériels de 84% des cadres d'emplois de nos agents CCPH sont sortis. Certains grades se situent encore hors RIFSEEP, dont le grade de Technicien Territorial.

Afin de pouvoir verser le régime indemnitaire à l'agent promu, il convient d'adopter le régime indemnitaire suivant :

Grades	Prime de service et de rendement		Indemnité spécifique de service	
	Taux annuel de base	Montant maxi individuel	Taux de base	Coefficient
Technicien	0 à 1010.00 €	2020.00 €	361.90 €	0 à 13.2
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	0 à 1330.00 €	2660.00 €	361.90 €	0 à 17.6
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	0 à 1400.00 €	2800.00 €	361.90 €	0 à 19.8

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **ADOPTE** ce régime indemnitaire pour les techniciens territoriaux.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice
44

Nbre de membres présents
31

Nbre de suffrages exprimés
39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°194/2017

Objet : Ressources Humaines : Transformation de postes

Le Président expose qu'il y a lieu de transformer 3 postes dans les services suivants :

• **Multi-accueil :**

Dans le cadre du dispositif de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), un agent du multi accueil a obtenu son diplôme d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe et a fait une demande d'intégration dans ce grade, de même catégorie et de même échelle indiciaire que son grade actuel, ATSEM principal de 2ème classe.

La nomination de cet agent sur ce grade au sein du multi accueil permettra de bénéficier d'une personne reconnue qualifiée permettant de mieux organiser l'équipe notamment sur les accueils du matin et du soir pour lesquels il est impératif d'avoir la présence d'une personne qualifiée.

• **Périscolaire :**

Deux emplois d'adjoint d'animation (catégorie c) en contrat à durée indéterminée ont été créés lors de la reprise du pôle de Coisevaux, soit un poste à 30 heures et un poste à 27 heures. Or ces deux postes seront vacants au 1^{er} janvier 2018 suite à un départ volontaire et un départ en retraite. Aussi ils ne peuvent pas être ainsi conservés dans la mesure où le CDI de droit public n'est pas la règle de recrutement dans la fonction publique territoriale.

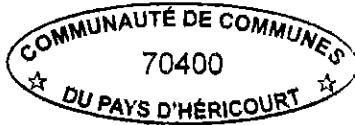
Compte tenu de la réorganisation du service périscolaire suite à l'intégration du pôle de Coisevaux et compte tenu des nouveaux rythmes scolaires à venir, il convient de **modifier les temps des postes** et de créer des emplois permanents d'adjoint d'animation territorial de la manière suivante :

- ✳ Suppression du poste d'adjoint d'animation en CDI à 30 heures et création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à 20 heures.
- ✳ Suppression du poste d'adjoint d'animation en CDI à 27 heures et création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à 17 heures 30.

Ces transformations de postes ont été soumises au comité technique du 7 décembre 2017 qui a émis un avis favorable.

Le Conseil Communautaire à la majorité (5 abstentions) **DECIDE** :

- de créer un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018 et de supprimer le poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet à la même date.
- de créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet 20/35ème à compter du 1^{er} janvier 2018 et de supprimer le poste d'adjoint d'animation territorial en CDI à temps non complet 30/35ème à la même date.
- de créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet 17.5/35ème à compter du 1^{er} janvier 2018 et de supprimer le poste d'adjoint d'animation territorial en CDI à temps non complet 27/35ème à la même date.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NÓWINSKI (CHENÉBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENÉBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°195/2017

Objet : Ressources Humaines : Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion pour la médecine du travail

Le Président expose que conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, le Centre de Gestion a créé son propre service de médecine préventive. La CCPH adhère à ce service depuis 2009.

Ce service permet également le recours à un psychologue du travail et des actions sur le milieu professionnel (visites des lieux de travail, fiche de risques, conseil en Hygiène et Sécurité, etc...).

Le montant de cette prestation s'élève à 0,30% de la masse salariale et prend la forme d'une cotisation additionnelle versée au Centre de Gestion. Entrent dans la base de calcul tous les salariés de la Communauté de Communes y compris les emplois saisonniers, contractuels.

Le défaut de présentation de l'agent à la visite médicale est facturée **70 €** à la collectivité.

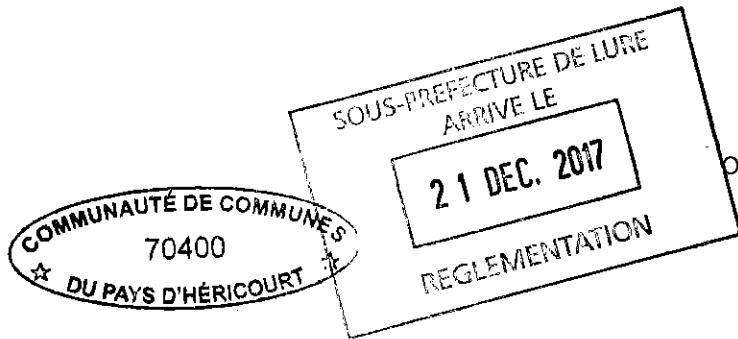
Les visites pour les agents de droit privé sont facturés **70 €** à la collectivité car hors cotisation additionnelle.

La convention offre d'autres services au niveau des prestations des psychologues qui peuvent être potentiellement retenus par la collectivité :

- Groupe de parole : 110 euros par heure avec un maximum de 8 personnes.
- Analyse de la pratique : 110 euros par heure avec un maximum de 8 personnes
- Supervision individuelle pour agents encadrant des équipes : 60 euros par heure.
- Démarche globale de prévention des RPS : 150 euros la demi-journée et 300 euros la journée.
- Médiation professionnelle : entretien préalable : 40 euros par agent et par entretien
- Médiation professionnelle : 150 euros la demi-journée
- Débriefing psychologique : 110 euros par heure avec un maximum de 8 personnes
- Facturation absence injustifiée en suivi psychologique individuel : 60 euros

Il convient de renouveler cette convention à effet du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de trois soit jusqu'au 31 décembre 2020 étant précisé qu'il y a maintien des conditions financières initiales.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion et ses éventuels avenants au service de Médecine de prévention géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et à inscrire les crédits nécessaires sur les budgets 2018-2019-2020.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 15.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Pâtrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

* * * * *

N°196/2017

Objet : Adoption des tarifs des services publics pour 2018

Le Président expose qu'il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur la fixation et l'évolution des tarifs publics applicables pour l'année 2018.

En effet, il est nécessaire de délibérer à ce sujet pour permettre une facturation par le Trésor Public.

• Mise à disposition de véhicule et de personnel :

La CCPH est amenée de plus en plus à prêter un véhicule aux associations ou à mettre à disposition son personnel lorsque par exemple des agents du service ordures ménagères sont sollicités à la suite d'une manifestation.

Il est proposé de reconduire les tarifs 2017 :

Tarifs 2018		
Personnel à l'heure de mise à disposition		20,80 €
Prêt de véhicule aux associations	Journée	Week end
	36,50 €	62,00 €

• Photocopie, Impression :

Comme l'an passé, il convient de fixer des tarifs pour la réalisation de photocopies et d'impressions réalisées à la demande d'usager, d'administré concernant notamment les documents volumineux tels que les documents budgétaires; il est proposé de maintenir les tarifs 2017 :

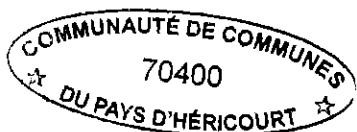
	Noir et Blanc	Couleur
Photocopie A4 (A3 : 2 x A4)	0,20 €	0,40 €
Impression A4 (A3 : 2 x A4)	0,20 €	0,40 €

- Centre d'Affaires Pierre Carmien :
- Par délibération n°82/2016, le Conseil communautaire a adopté les tarifs de location pour la salle de réunion du CAPC. Il est ainsi proposé de maintenir ces tarifs pour l'année 2018 selon la proposition suivante :

Tarifs 2018	
Location de la salle de réunion du CAPC (1/2 journée)	60 € HT

Il est à noter que les locataires du CAPC bénéficient d'une mise à disposition de la salle de réunion à titre gracieux.

Le Conseil communautaire à l'unanimité **ADOPTE** les tarifs présentés ci-dessus.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

Publié à
HERICOURT
Le 10.12.17



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	7 décembre 2017
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	44
Nbre de membres présents	31
Nbre de suffrages exprimés	39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBN) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOIANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°197/2017

Objet : Admissions en non-valeur Ordures Ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite régulièrement la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures.

• Ordures Ménagères

La fréquence de ces demandes est à mettre en parallèle avec le volume de facturation traité qui s'est élevé à 23780 factures en 2016 (20706 en 2015) pour 9 123 abonnements. Par ailleurs le taux de recouvrement des créances liées à la redevance est de près de 98%. Pour mémoire le montant de la redevance s'est élevé à 1 402 699,86 € en 2016.

Aussi, il est proposé de distinguer selon qu'il s'agit de créances éteintes ou d'admission en non-valeur et d'admettre uniquement les cas pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

- 1) **Au titre des créances éteintes** : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée. A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de 2 050,39 € portant sur les années 2012 à 2017.

COMMUNE							TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
HERICOURT	34.48 €	96.45 €	96.45 €	215.35 €	440.94 €	293.78 €	1 177.45 €	PRP SANS LJ (3 DOSSIERS) EFFACEMENT DE DETTES (1 DOSSIER)
SAULNOT					112.15 €	84.90 €	197.05 €	PRP SANS LJ (1 DOSSIER)
CHENEBIER			151.04 €		80.40 €	78.15 €	309.59 €	PRP SANS LJ (1 DOSSIER)
TREMOINS			188.80 €	177.50 €			366.30 €	PRP SANS LJ (1 DOSSIER)
TOTAL	34.48 €	96.45 €	436.29 €	392.85 €	633.49 €	456.83 €	2 050.39 €	

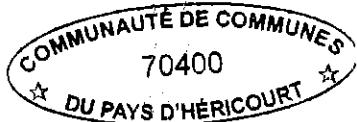
2) **Au titre des créances admises en non-valeur pour d'autres motifs** : Celles-ci peuvent concermer des dossiers se soldant par :

- un procès-verbal de carence car le redevable est insaisissable en vertu des dispositions législatives et réglementaires, qu'il dispose de biens d'une valeur marchande insuffisante ou il n'est pas propriétaire de biens
- par un procès-verbal de perquisition infructueux car le redevable n'habite plus à l'adresse indiquée
- par une opposition à tiers détenteur (OTD) auprès d'un employeur, des ASSEDIC, du pôle emploi, d'un organisme bancaire ou postal, ...
- une absence d'héritier connu ou ayant refusé la succession d'une personne décédée

COMMUNE					TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
	2013	2014	2015	2016		
CHENEBIER		23.35 €			23.35 €	RAR INFERIEUR AU SDP (1 DOSSIER)
HERICOURT	188.80 €	40.59 €	79.09 €	48.13 €	356.61 €	PERSONNE DISPARUE (1 DOSSIER) INFERIEUR AU SDP (8 DOSSIERS) PERSONNE DECEDEE (1 DOSSIER)
TOTAL	188.80 €	63.94 €	79.09 €	48.13 €	379.96 €	

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant 379.96 € portant sur les années 2013 à 2016.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de 2 430.35 €



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

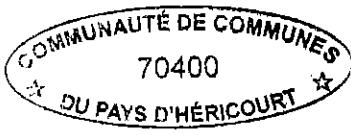
N°198/2017

Objet : Admissions en non-valeur Médiathèque

Le Président expose que l'état des admissions en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures présenté par la Trésorerie concerne une créance de l'exercice 2016 du budget principal, pour documents non rendus à la Médiathèque, pour un montant de 86,65 €.

A l'issue d'un jugement de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, prononcé par le Tribunal d'Instance de Lure en faveur du débiteur, l'effacement de toutes les dettes non professionnelles s'impose aux créanciers.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur une créance Médiathèque, au titre des créances éteintes, pour un montant de **86,65€**.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire
7 décembre 2017

Nbre de Conseillers Communautaires en exercice

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBOIN) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

N°199/2017

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

⦿ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

⦿ Marchés publics : en € HT

M441/2017	BOURLIER	SERVICE	Réparation arbre à cames / préparation et passages au mines sur AD202DA	25400 EXINCOURT	27/10/2017	9 482,84 €
M469/2017	VEOLIA	SERVICE	Bassin d'apprentissage	25420 AUDINCOURT	23/11/2017	5 589,07 €
M470/2017	VEOLIA	SERVICE	Bassin d'apprentissage	25421 AUDINCOURT	24/11/2017	13 999,75 €
M492/2017	MONNIER TP	TRAVAUX	Viabilisation déchetterie - Terrassements, Création de réseaux d'eau potable et de télécom	90800 ARGIESANS	28/11/2017	43 667,00 €

⦿ Avenants aux Marchés publics : NEANT

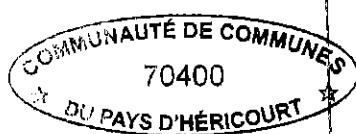
⦿ Contrat de location : NEANT

⦿ Contrat d'assurance : NEANT

- ⦿ Régies comptables : NEANT
- ⦿ Dons et legs : NEANT
- ⦿ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⦿ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ⦿ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⦿ Contrat de travail à durée déterminée : **contrats du 28 octobre au 6 décembre 2017**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de Bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
renfort d'activité	1	14.5 h	1
	1	16 h	1
	1	14 h	1
	1	17h30	1
MULTI-ACCUEIL			
vacance	1	35h	1
SERVICE BATIMENT			
remplacement	1	17h	1
	1	15.5 h	1
	2	20h	1
RESTAURATION SCOLAIRE			
remplacement	2	23 h	1
	1	25h15	1
	2	19h30	2
MEDIATHEQUE			
Néant			
SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS			
Néant			
ADMINISTRATIF			
Néant			
ECOLE DE MUSIQUE			
Néant			

S'agissant d'une information, ce rapport ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017

Le Président,

R. Balleter

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
7 décembre 2017**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

31

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOLUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNAY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBBON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VERNAY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°200/2017

Objet : Budget principal - Décision modificative n°3

Le Président expose que suite à une récente demande formulée par la trésorerie, il est nécessaire d'effectuer **des écritures d'ordre** en section d'investissement, relatives à des études réalisées en 2015, qui ont ensuite fait l'objet de travaux, ceci avant la fin de l'exercice budgétaire. S'agissant d'opérations d'ordre, **ces écritures ne donnent pas lieu à transaction financière**.

La présente décision budgétaire modificative n°3 du Budget Principal est ainsi présentée ci-dessous.

Pour mémoire, en date du 13 avril 2017, la CCPH a voté son budget principal, modifié par deux décisions modificatives le 27 juin et le 09 novembre 2017.

Il est aujourd'hui nécessaire de passer des écritures d'opérations patrimoniales en investissement, relatives à des études réalisées en 2015. En effet, afin de récupérer le FCTVA de ces factures, il est indispensable de transférer ces dépenses sur l'imputation comptable des travaux effectués par la suite.

Ces études concernent :

- l'aménagement de la ZA des Guinnottes 3 (ZA des Coquerilles) pour 21 282 € à imputer au 2312.
- l'opération 21 « centre de formation » pour 4 140 € à imputer au 2313.

Il est donc demandé à l'Assemblée de modifier les chapitres budgétaires comme suit :

En dépense d'investissement :

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

BP : 0,00 €	DM3 : + 25 422,00 € (Article 2312 : 21 282 € Article 2313 : 4 140 €)	nouveaux crédits : 25 422,00 €
-------------	--	--------------------------------

En recette d'investissement :

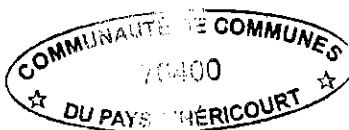
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :

BP : 0,00 €	DM3 : + 25 422,00 € (Article 2031)	nouveaux crédits : 25 422,00 €
-------------	---------------------------------------	--------------------------------

Ces ajustements entraînent une augmentation de l'équilibre de la **section d'investissement** de 25 422,00 €.
Elle s'établit donc à **4 881 182,38 €**.

La **section de fonctionnement** reste équilibrée, sans changement à **8 425 309,49 €**

Le Conseil communautaire à la majorité (3 abstentions) **APPROUVE** la présente Décision Modificative n°3 du Budget Principal 2017.



On a signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. B. Aller".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2017 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h00

Date de la Convocation du Conseil Communautaire	
7 décembre 2017	
Nbre de Conseillers Communautaires en exercice	
44	
Nbre de membres présents	
31	
Nbre de suffrages exprimés	
39	

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 7 décembre 2017.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VENOY) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/ SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOIRON) – Blaise-Samuel BECKER, Luc BERNARD, Sylvie CANTI, Catherine FORTES, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Martine PEQUIGNOT, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

Pouvoirs :

Mmes MM Jean-Pierre MATHEY à Guy GREZEL / Blaise Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Luc BERNARD à Christophe GODART / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Yves GERMAIN / Martine PEQUIGNOT à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Grégoire GILLE à Gérard CLEMENT

Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Serge ROUSSEAU (LE VENOY) – Maurice MARTIN (TAVEY) – Jean THIEBAUD (VERLANS)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Christophe GODARD
délégué de la Commune de HERICOURT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°201/2017

Objet : Ouverture dominicale des commerces - Avis sur les demandes année 2018

Le Président expose que Le titre III de la loi n° 2015-990 du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite Loi MACRON, relatif notamment au développement de l'emploi, introduit de nouvelles mesures visant à améliorer au profit des salariés et des commerçants les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche.

Ainsi, l'article L.3132-26 du Code du Travail, modifié par la loi du 06 août 2015, dispose que pour les commerces de détail, des dérogations au repos dominical peuvent être accordées par le Maire à hauteur de douze dimanches par an au lieu de cinq auparavant. La liste des dimanches doit être arrêtée par le Maire avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Outre la consultation obligatoire des organisations d'employeurs et de salariés intéressés qui existait avant la loi Macron, l'arrêté municipal qui fixe le nombre de dimanches doit désormais faire l'objet d'une concertation préalable en consultant :

- le conseil municipal qui doit rendre un avis simple,
- l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt lorsque le nombre de dimanches excède le nombre de cinq, qui doit rendre un avis conforme.

Il est rappelé que les commerces de détail alimentaire peuvent déjà ouvrir librement le dimanche jusqu'à 13 heures. Désormais ils pourront ouvrir toute la journée lors des dimanches accordés par le Maire.

A noter que, sur le territoire de la Haute-Saône l'ouverture du dimanche de certaines branches d'activités est réglementée par arrêtés préfectoraux à savoir :

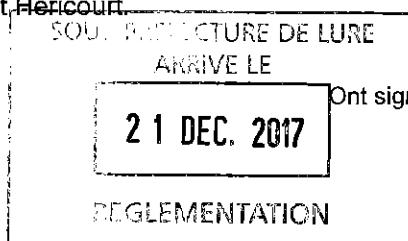
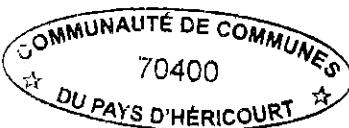
- les commerces de chaussures dont le nombre d'ouverture le dimanche est limité à trois ;
- les commerces d'ameublement qui peuvent ouvrir les deux dimanches précédant Noël, le premier dimanche des soldes d'hiver et quatre dimanches laissée à disposition et tenant compte des spécificités commerciales de chaque enseigne.

Conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du Code du Travail, l'avis du Conseil communautaire est requis sur la liste proposée par les communes, des dimanches susmentionnés, étant rappelé que cet avis doit être conforme pour que le Maire puisse arrêter cette liste.

Pour l'année 2018 :

- la SARL HERI (magasin NOZ) a sollicité la commune de Brevilliers, qui a délibéré favorablement, pour les dimanches suivants : 7 octobre, 14 octobre, 21 octobre, 28 octobre, 4 novembre, 11 novembre, 18 novembre, 25 novembre, 2 décembre, 9 décembre, 16 décembre et 23 décembre.
- Pour Héricourt, après avoir consulté les établissements concernés et l'association des commerçants, les dimanches proposés sont les suivants : 14 janvier (soldes d'hiver), 15 avril, 20 mai, 1^{er} juillet (soldes d'été), 25 novembre, 2 décembre, 9 décembre, 16 décembre, 23 décembre et 30 décembre.

Le Conseil communautaire à la majorité (7 votes contre) **EMET** un avis conforme aux propositions de Messieurs les Maires de Brevilliers et Héricourt.



Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 15 décembre 2017
Le Président,

Publié à
HERICOURT,
Le 28.12.17